L'ESPRIT *DES* JOURNAUX,

FRANÇOIS ET ÉTRANGERS.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS-DE-LETTRES.

NOVEMBRE, 1781.

TOME XI.

DIXIEME ANNÉE.

A PARIS,

Chez VALADE, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis Saint-Yves.

Pour les Pays étrangers, à LIEGE,

Chez JEAN-JACQUES TUTOT, Imprimeur.

Conditions pour l'Abonnement.

On s'adreſſera, pour toute la France, à Paris, chez *Valade*, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis Saint Yves, aux conditions ſuivantes ; ſavoir : le prix de la Souſcription eſt de 27 liv. pour Paris, & de 33 pour la Province, rendu franc de port par-tout le Royaume.

A Liege, pour les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, & à M. *Mauſſ*, Officier au Bureau des Poſtes Impériales, pour toute l'Allemagne.

A Bruxelles, à M. *Horgnies*, Expéditeur des Gazettes étrangeres, pour tous les Pays-Bas Autrichiens ; chez *B. Lefrancq*, Libraire.

A Amſterdam, chez *Van-Harrevelt*, Libraire, dans le Kalveſtraat, pour toute la Hollande, & *B. Vlam*, Libraire.

A Stockholm, chez *Oerſtrom*, Libraire de la Société.

A Pragues, chez *Wolfgand-Gerle*, Libraire.

A Vienne, chez *Græffer*, Libraire.

A Hambourg, chez *Virchaux*, Libraire.

Les Libraires, & autres perſonnes qui voudront faire annoncer des Livres, Eſtampes, Muſique, & autres objets, dans l'*Eſprit des Journaux*, ſont priés de les adreſſer au Directeur du Journal, chez *Valade*. Et pour les mêmes objets, pour tous les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, près St. Hubert, à Liege.

L'ESPRIT
DES
JOURNAUX.

AN essay on the population of England, &c.
Essai sur la population de l'Angleterre depuis la révolution jusqu'au tems présent, avec un appendice, contenant des remarques sur l'exposé que M. Eden a donné dans ses lettres au lord Carlisle (*) *de la population, du commerce & des ressources du royaume; par* RICHARD PRICE, *docteur en théologie & membre de la société royale.* A Londres, chez Cadell. 1780.

CET essai fut publié pendant l'été de 1779, à la fin d'un ouvrage composé par M. Morgan, & intitulé : *Doctrine des annuités & assurances sur les vies & survivances.* M. Eden, dans sa cinquieme lettre au lord Carlisle, ayant fait quelques objections contre cet écrit : M. Price

(*) *Esprit des Journaux*, mai 1780, page 392.

le préfente maintenant au public à part, avec une efpece de fupplément qui contient les reponfes aux objections de fon antagonifte. Il y a de plus ajouté un certain nombre d'obfervations fur l'*expofé du commerce & des reffources de l'Angleterre.*

» Je me fens, dit-il, moi-même, intimement » convaincu de l'importance de ces obfervations ; mais auffi, je fais que je puis me » laiffer dominer peut-être par la force de » quelqu'un de ces préjugés auxquels M. Eden » attribue cette appréhenfion que le danger » public fait concevoir à tant de perfonnes ; » je foumets donc tout ce que j'ai dit à l'impartialité de quiconque voudra le pefer avec » attention, n'exigeant qu'on adopte mes opinions qu'autant qu'elles paroîtront fondées » fur des principes certains & évidens. «

Il faut avouer que ce langage eft bien modefte dans la bouche d'un homme occupé depuis tant d'années de calculs de cette nature, & qui par cela même doit être perfuadé de la vérité de toutes fes affertions. Quant à nous, nous fommes peu difpofés à vouloir décider la queftion ; il ne nous conviendroit pas même de l'entreprendre, nous fût-il poffible d'acquérir, en un court efpace de tems, les mêmes connoiffances que les deux célebres écrivains intéreffés dans la difpute. Nous nous bornerons donc à l'expofé des principaux faits allégués par le docteur Price, ainfi que du plan de fon ouvrage & des matieres qu'il renferme.

Cet eſſai commence par un calcul des maiſons de Londres & du Middleſex à différentes époques. Il en réſulte qu'à Londres, à Weſtminſter, & dans tout le Middleſex le nombre des maiſons étoit en 1757 de 87614, & en 1777 de 90570; de ſorte que l'auteur eſt porté à conclure que dans l'eſpace de vingt années ce nombre a augmenté de 10000 à Londres & aux environs, nombre qui égala preſque celui des maiſons de Liverpool & de Mancheſter. Voici les remarques que le docteur fait ſur cette augmentation.

» L'augmentation des édifices de Londres eſt
» devenue depuis quelques années l'objet de
» l'attention générale. Il mérite d'être obſervé
» qu'elle n'a eu d'autre cauſe que le progrès
» du luxe, monſtre qui, tout en flattant, ne
» laiſſe pas que de détruire. Il eſt prouvé par
» des regiſtres authentiques que la diminution
» de la claſſe inférieure du peuple à Londres
» & dans le Middleſex, a été en raiſon directe
» ou de pair avec l'augmentation des maiſons;
» le nombre annuel des morts, comme le dé-
» montrent les tables de mortalité, a de même
» diminué, de ſorte qu'aujourd'hui, il y en
» a près de ſix mille de moins par an, qu'il
» n'y en avoit il y a 50 ans. On doit obſer-
» ver ſur-tout, relativement à cette partie de
» Londres renfermée dans l'enceinte de la cité,
» que, quoique toujours pleine de maiſons,
» le nombre des morts & des naiſſances, &
» par conſéquent celui des habitans ont dimi-
» nué de moitié. La véritable raiſon de cela,

» eſt que ceux qui ne peuvent aujourd'hui ſe
» paſſer de maiſons entieres, ou à qui il en
» faut juſqu'à trois pour ſe loger, ſe con-
» tentoient autrefois d'une partie de mai-
» ſon. (*)

» J'obſerverai encore que le nombre des ha-
» bitans de Londres a été porté beaucoup au-
» delà de la vérité. On a prétendu qu'il y en
» avoit juſqu'à un million. Dans mon *Eſſai*
» *ſur l'état de Londres*, *ſur la population*, *&c.*
» & dans mon *traité des payemens réverſibles*,
» j'ai produit des preuves, que je crois équi-
» valoir à des démonſtrations, pour conſtater
» que ce nombre ne ſe montoit même pas
» à 651,000; mais il eſt reconnu à préſent
» qu'en comptant ſix têtes par maiſon, il ne
» montoit en 1777, qu'à 543,430 dans tout
» le Middleſex. «

Obſervant enſuite que ce nombre de ſix perſonnes par maiſon eſt trop fort pour Londres & pour un grand nombre de villes, le docteur en conclut qu'il ne peut y avoir dans la capitale de la Grande-Bretagne.

Après avoir mis ſous les yeux de ſes lecteurs un état du nombre des maiſons en Angleterre & dans le pays de Galles à diverſes époques, le docteur Price en infere que;

» 1°. Le premier calcul fait monter le nom-

(*) Selon Davenant, le nombre des maiſons à Londres, à Weſtminſter & dans le Middleſex, n'étoit que de 111,215 en 1690.

» bre des maisons en Angleterre & dans le
» pays de Galles en 1777, à 952,734. Sup-
» posons en un million, ajoute l'auteur. Cinq
» personnes par maison sont un terme trop
» fort; il s'ensuit donc que le nombre des
» habitans de l'Angleterre & de la principauté
» de Galle, ne se monte pas à 5 millions;
» en 1763, on compta en Suede 2,446,394 ha-
» bitans; dans le royaume de Naples il y en
» avoit 4,311,503; en 1777, & en 1772, le
» nombre des habitans de la France fut évalué
» à 25,741,320.

» Ces faits prouvent de la maniere la plus
» évidente la supériorité que donnent à un
» peuple sur un autre les arts, les sciences, le
» commerce, l'industrie & la liberté. L'Angle-
» terre n'est guere plus peuplée que le royau-
» me de Naples; mais pour sa dignité, son
» poids, sa force, le royaume de Naples n'est
» rien en comparaison de cette petite isle qui,
» nagueres, semblable à la république d'A-
» thenes parmi les Grecs, étoit avec ses dé-
» pendances l'arbitre de l'Europe, & bien su-
» périeure aux trois états donc je viens de
» parler, en y joignant même l'Espagne.

» 2°. La disproportion considérable entre le
» nombre des personnes d'un rang distingué,
» & celui des individus qui composent la classe
» inférieure, me paroît mériter une attention
» particuliere, comme on doit le voir par les
» exposés précédens. Les familles qui habitent
» des maisons qui n'ont que sept fenêtres ou
» moins, doivent être composées de personnes

» vivantes dans l'état le plus médiocre, & ce-
» pendant le nombre de ces maifons étoit en
» 1777, de 688,903. Ajoutez à ces perfon-
» nes celles de la plus baffe claffe qui occu-
» pent les 263,603 qui reftent, & l'on verra
» que les habitans propriétaires & opulens,
» comparés à la maffe du peuple, forment un
» corps peu confidérable. Cependant leur nom-
» bre eft maintenant plus grand qu'il ne l'a
» jamais été, & probablement plus grand dans
» ce pays que dans tout autre. Il eft à pro-
» pos d'ajouter que cette obfervation montre
» clairement pourquoi les taxes, lorfqu'elles ne
» portent pas fur la claffe inférieure du peu-
» ple, auffi-bien que fur celle des citoyens
» d'un rang élevé, ne peuvent être d'aucune
» reffource pour un état. «

» Mais, en troifieme lieu, ce qui mérite le
» plus d'attention, c'eft la preuve certaine que
» fourniffent ces mêmes calculs du progrès de
» la dépopulation dans ce royaume. A l'époque
» de la révolution, le nombre des maifons en
» Angleterre & dans le pays de Galles, étoit
» de 1,319,215. Aujourd'hui il ne monte pas
» à un million. Il eft donc évident que l'An-
» gleterre a perdu depuis ce tems près d'un
» quart de fes habitans. «

Le docteur, en continuant de prouver par des faits ces progrès de la dépopulation, en indique auffi les caufes. De diverfes réflexions qu'il fait à ce fujet, voici celles qui nous ont paru les plus intéreffantes.

» L'honorable M. Grenville, dans un ou-

» vrage intitulé : *Considérations sur le commerce*
» *& les finances du royaume*, après avoir donné
» un état semblable à celui qu'on vient de
» lire, du nombre des maisons de l'Angleterre
» & du pays de Galles en 1759 & 1761,
» témoigne la plus grande surprise à la vue
» des preuves qu'il présente de la population.
» Il observe que, *la destruction de 5790 maisons*
» *dans le court espace de huit années, est un*
» *tel symptôme de détresse qu'il demande la plus*
» *grande attention à arrêter les progrès du mal.*
» *Le soulagement qu'il faut donner aux proprié-*
» *taires*, ajoute-t-il, *n'est plus seulement un objet*
» *de considération pour les individus qui seroient*
» *dans le cas d'en profiter, mais encore pour la*
» *nation entiere.*

» Qu'auroit donc dit cet écrivain, s'il avoit
» su que les progrès de cette dépopulation qui
» l'affligeoit, deviendroient aussi rapides qu'ils
» le sont ; s'il avoit prévu qu'on n'y feroit
» pas la moindre attention, que le fardeau
» des subsides, au lieu d'être allégé, n'en se-
» roit que plus onéreux ; s'il avoit senti que
» lui-même il travailloit à l'aggraver au point
» de le rendre en peu d'années insupportable
» à la nation qu'il écrase ? «

Le docteur Price croit trouver dans le luxe la principale cause de la dépopulation. » Je l'ai,
» dit-il, démontré dans mon *Tableau* de Lon-
» dres. Il faut cependant avouer que dans la
» plupart de nos villes, & particuliérement
» celles où il y a des manufactures, le nombre
» des habitans s'est augmenté, ainsi que celui

» des maiſons, mais il faut conſidérer auſſi que
» cet accroiſſement n'eſt dû qu'à la dépopula-
» tion des campagnes, dont les habitans ſe
» ſont retirés & établis dans ces villes.

» J'obſerverai encore que depuis la révolu-
» tion pluſieurs cauſes de dépopulation ont
» tellement prévalu que le mal étoit devenu
» inévitable. Celles dont je veux parler ſont
» l'accroiſſement de notre marine & de nos
» armées de terre, & les recrues que l'on fait
» continuellement pour les entretenir; une ca-
» pitale qui dévore tout, & qui eſt trop grande
» pour le corps qui la ſupporte; les trois guer-
» res longues & ruineuſes que nous avons
» faites ſur le continent; les émigrations
» pour nos établiſſemens dans les pays étran-
» gers, & ſur-tout pour l'Amérique & les In-
» des orientales; l'agrandiſſement des fermes;
» le prix exceſſif des denrées; mais ſur-tout
» les ravages du luxe, les taxes & les dettes
» publiques. «

Ces réflexions que l'auteur fait contraſter avec l'état de la population dans d'autres pays, & les cauſes de cette différence, préſentent un tableau bien affreux ſans doute, puiſqu'elles prouvent qu'elles ſont particulieres à la Grande-Bretagne.

Le reſte de l'ouvrage eſt l'appendice dont nous avons parlé, & dans lequel le docteur Price préſente les objections faites par M. Eden aux articles précédens, avec un examen des raiſonnemens dont il a cherché à appuyer ſon opinion. Ce n'eſt qu'en liſant l'ouvrage mê-

me qu'on peut ſe faire une juſte idée de ces objections, & de ces remarques; auſſi ſans entrer dans un long détail à cet égard, il nous ſuffira d'obſerver que quoique le nombre des maiſons ſoit extrêmement augmenté à Londres, la population de cette capitale a cependant diminué au point que les enterremens ſont tombés ſucceſſivement de 3139, terme moyen lors de la révolution, juſqu'à 1428, terme moyen annuel pour cinq années finies en 1779.

Après avoir mis enſuite ſous les yeux de ſes lecteurs pluſieurs tables de comparaiſon relatives au commerce & aux enterremens, le docteur ajoute :

» Ce qui rend ces réflexions encore plus
» mortifiantes, c'eſt qu'il eſt évident par la ta-
» ble précédente que durant les guerres com-
» mencées en 1740 & 1755, notre commerce
» alloit conſtamment en augmentant, que mê-
» me à la fin de la derniere, il étoit à un point
» de proſpérité qui nous aidoit à fournir à
» toutes les dépenſes, à ſoutenir vigoureuſe-
» ment la querelle où nous étions engagés,
» & à la terminer avec autant d'honneur que
» d'avantage. Il en eſt bien autrement de la
» guerre actuelle; il ſemble que ſes premieres
» approches aient agi comme le ſouffle de
» la mort ſur notre commerce, qui, au-lieu
» d'attirer comme autrefois au-dedans du royau-
» me d'immenſes tréſors, produit de nos ma-
» nufactures, en fait au contraire ſortir tou-
» tes nos richeſſes, & contribue à nous épui-
» ſer, & à nous appauvrir, dans une con-

» jonction où les étrangers demandent les in-
» térêts de l'argent qu'ils ont placé chez nous,
» & où nous sommes contraints d'entretenir
» des troupes dans des pays éloignés. «

L'auteur, après avoir indiqué ce qui soutient le crédit de l'Angleterre dans l'état de détresse où elle est réduite, compare ensuite les dépenses de la derniere guerre avec celles de la guerre présente, & termine son ouvrage par les réflexions suivantes :

» On dit souvent que les grands hommes
» qui sont du parti de l'opposition aspirent
» eux-mêmes aux graces de la cour. Mais
» est-il possible qu'il soient insensés à ce point?
» Nous sommes engagés dans une guerre rui-
» neuse avec deux des premieres puissances de
» l'Europe, environnés de nations tellement
» acharnées contre nous, qu'il ne nous en reste
» pas une seule pour amie : une partie consi-
» dérable de nos forces nous a été arrachée, &
» tournée contre nous ; nos ressources sont
» engagées au-delà de tout espoir, de toute
» possibilité de nous jamais libérer. Un luxe
» scandaleux & dissipateur, qui détruit toute
» vertu, répand la vénalité & la dissipation
» dans la vie privée, & occasionne une dé-
» pense des trésors publics, dont on n'a point
» d'exemple. En même-tems des dettes im-
» menses qui nous écrasent, grossissent avec
» une rapidité incroyable, sans que nous ayons
» d'autre soutien qu'un frele crédit, que le
» premier désastre ou une terreur panique peut
» anéantir. Dans de pareilles circonstances, il

» faudroit avoir bien de l'ambition pour de-
» firer d'avoir part au maniement des affaires
» publiques. L'ennemi le plus déclaré de nos
» miniftres actuels ne peut leur fouhaiter un
» plus grand châtiment que l'exécution du pro-
» jet qu'ils ont conçu de prolonger la guerre
» encore quelques années. M. Eden penfe, il
» eft vrai, qu'ils pourront réuffir, & qu'ils font
» capables de nous tirer d'embarras. Au mi-
» lieu des dangers qui nous menacent, il a
» entrepris de nous raffurer; il nous exhorte,
» en confidérant les chofes dans l'état où les
» auteurs de nos maux les ont mifes, à conti-
» nuer la guerre avec ardeur; il nous affure
» qu'il ne paroît en nous aucun fymptôme de
» foibleffe qui puiffe nous allarmer; que nous
» pouvons porter des fardeaux encore plus
» pefans, & qu'il nous refte des reffources
» fuffifantes. Moi qui ai vu les chofes d'un au-
» tre œil, je penfe bien différemment. Si ce-
» pendant j'ai été induit en erreur, il eft une
» confidération qui doit fans doute me confo-
» ler. On ne fera pas grande attention à mes
» remarques, ou bien elles ne cauferont d'autre
» mal que de rendre la nation trop circonfpecte,
» & de l'engager à prendre des mefures pour
» obtenir la paix, & à conferver fon exif-
» tence. «

» Au contraire, M. Eden doit fixer l'at-
» tention publique par fes talens, & le rang
» diftingué qu'il occupe dans l'état. Auffi eft-il
» probable que fes confeils feront fuivis auffi-
» tôt que donnés. Si donc il étoit vrai qu'il

» fut lui-même dans l'erreur, & que notre
» ſituation fut auſſi déplorable que je l'ai dit,
» il eſt clair qu'il nous a conduit ſur le bord
» d'un précipice, & les conſéquences d'une pa-
» reille démarche ne peuvent qu'être funeſtes.
» Sous ce point de vue, je puis nous com-
» parer à deux perſonnes occupées à regarder
» un de leurs amis qui, plongé dans une eau
» très-profonde, l'une croyant qu'il eſt hors
» d'état de braver le danger, lui crie de re-
» venir; l'autre, qui penſe tout le contraire,
» l'exhorte à continuer l'exercice. Si le plon-
» geur ſuit l'avis de la premiere, il ne ſera, au
» pis aller qu'un homme trop circonſpect;
» mais s'il n'écoute que le conſeil de la ſe-
» conde, & qu'il ſe trouve trompé, il perdra
» la vie.

» Après tout, ſi je croyois qu'il n'y eût
» aucun remede à nos maux, quoique je puſſe
» toujours gémir ſur l'imprudence de ceux
» qui les auroient cauſés, je me croirois obligé
» de garder le ſilence; mais j'oſe me flatter
» que ce mal n'eſt pas déſeſpéré. Nous pou-
» vons encore avoir recours aux mêmes me-
» ſures qui nous euſſent ſauvés il n'y a pas
» long-tems en évacuant le pays où nos
» troubles ont pris naiſſance, en accordant
» aux colonies ce tréſor que nous voulons leur
» arracher par la force des armes, ce tréſor
» que les habitans de toute contrée eſtiment
» plus que tout le reſte, ce tréſor dont nous
» cherchons à conſerver la poſſeſſion avec tant
» d'ardeur, & dont nous regarderions la perte

» comme le plus grand des maux que puisse
» produire notre détresse actuelle. «

(*Critical Review ; Monthly Review ; Gentleman's Magazine.*)

JACOB Jonas Bjoernstaohl.... Briefe, &c. *Lettre de M. BJOERNSTAOHL, professeur de langues orientales à Lund, adressées durant le cours de ses voyages dans les pays étrangers, à M. GJOERWELL, bibliothécaire du roi de Suede à Stockholm ; traduites du suédois en allemand par M. GROSKURD. Iere. partie du 3me. vol. laquelle contient les lettres écrites de Savoie & de Suisse.* A Leipzig, & à Rostock, chez Koppe. 1779. *In-8vo.* de 174 pag.

CETTE partie est composée de dix lettres que nous allons parcourir.

Iere. LETTRE. *De Chambery le 2 de septembre 1773.* » Avant de repasser les Alpes je ne négligerai pas de faire quelque mention d'une isle qui n'y est rien moins qu'un royaume : mais un royaume bien différent des autres parties de l'Italie ; puisque pour le goût des sciences & des arts & pour la politesse il semble encore à trois ou quatre siecles des raffinemens du reste de l'Europe. Si quelqu'un a la curiosité de vouloir observer de près ce que c'est que l'état d'une ignorance innocente

que nous avons depuis long tems nommée barbarie, qu'il parcoure ſeulement les côtes de cette iſle. Les côtes! car pour l'intérieur il n'y a point de chemins, & on n'y voyage point. Le royaume le plus floriſſant de l'Europe & le royaume le moins cultivé ſont deux iſles, la Grande Bretagne, (*) & la Sardaigne dont il s'agit ici. C'eſt un proverbe en Italie que tous les inſulaires ſont méchans, & que les Siciliens ſont les pires de tous : *Tutti inſolari cattivi; ma I Siciliani peſſimi.* On peut ajouter que les Sardes ſont les plus barbares, en ne prenant l'expreſſion barbare pour rien autre choſe que pour ignorant, impoli & ſimple; car ils ne ſont ni méchans ni cruels. «

» L'univerſité qui eſt à Cagliari n'a pas encore répandu beaucoup de lumiere ſur ces inſulaires, ſi groſſiers il n'y a que 20 ans, qu'il eſt difficile de croire ce qu'on raconte, quoique vrai, de leur riſible ignorance. En général ils ne ſavent pas s'il exiſte quelque autre terre hors de leur iſle fortunée : ils ont entendu dire que leur roi fait ſa réſidence à Turin; mais où eſt Turin, ils ne s'en mettent pas en peine. Un officier de Cologne ayant été parrein dans un baptême, le prêtre qui rédigea l'acte ne voulut écrire Cologne que ſous la déſignation de pays inconnu; car ils nomment ainſi tous les pays étrangers. Un de leurs

(*) Ce jugement ſemble un peu extraordinaire dans un ſavant Suédois.

ſavans maîtres demanda au même officier ſi le roi de Sardaigne n'entretenoit pas auſſi une garniſon à Cologne. Ils parlent un eſpagnol corrompu, nonobſtant que le roi de Sardaigne ait ordonné d'apprendre l'italien dans les écoles. «

» Il n'y a point de chaiſes pour s'aſſeoir chez les gens même du meilleur ton, ſur-tout dans les campagnes. Les dames de qualité s'aſſeyent à terre comme les Arabes. Leur mal-propreté eſt ſi extrême, & elles en ont ſi peu de honte, qu'elles tirent publiquement l'inſecte de leur ſein & l'immolent ſur leur tabatiere, même en préſence de leurs amans. Les laquais portent des habits de livrée chamarrés d'or, avec des ſouliers déchirés, ſans bas, ſans col, ſans peigner leurs cheveux. Les femmes-de-chambre vont preſque nues ou couvertes de haillons. Les maladies de galanterie ſont communes. Une dame dit franchement, mon mari eſt allé à Montpellier pour ſe faire guérir, & quand il ſera revenu, j'irai à mon tour. «

» L'agriculture n'eſt pas ſur un pied floriſſant en Sardaigne : néanmoins tout y eſt à bon marché. Une livre de viande ne coûte qu'environ un ſol à Cagliari, & on en a 3 livres pour deux ſols en campagne. Les richeſſes s'eſtiment à la maniere des patriarches & des paſteurs nomades d'Arabie à proportion du nombre des moutons, des chevres & du gros bétail. Le commerce ſe fait par échange : on donne dix à vingt moutons pour un cheval. L'argent y eſt fort rare. Toute l'iſle peut avoir

environ 365,000 habitans, y compris les 22000 de Cagliari. Les revenus que le roi tire de la Sardaigne vont annuellement à 250,000 livres piémontoises, équivalentes à 25000 ducats, indépendamment de la gabelle & de certains domaines royaux. «

» L'histoire atteste que les Sardes ont jadis été une nation considérable. Il leur reste une infinité de monumens inconnus aux antiquaires & aux géographes. Malgré la difficulté de pénétrer dans l'intérieur d'un pays sans chemins, plusieurs officiers piqués de curiosité, ayant pris des soldats avec eux, y ont entamé des recherches : entr'autres le capitaine Borelli y a fait des découvertes intéressantes. Ils y ont trouvé un grand nombre de temples, de galeries, de tours & d'autres édifices antiques bâtis de pierres d'une grandeur énorme, avec des escaliers en coquille de limaçon. Au-dedans il y avoit des haches, des ciseaux, des lances : le tout de cuivre. Ils n'ont pu rencontrer aucune inscription capable de les instruire du tems & de la nation à qui ces monumens appartiennent. Il y a bien 700 de ces tours dans les montagnes. Les temples ouverts par le haut sont du nombre de ceux nommés subdiales. Tant les tours que les temples sont orientés. Il y a néanmoins des ces tours qui sont circulaires. Tous ces édifices & autres antiquités paroissent carthaginois, ou ce qui est la même chose, phéniciens. Suivant cette conjecture il y auroit plus de monumens phéniciens en Sardaigne que dans le reste du monde. Pau-

ſanias & Diodore rapportent que les Carthaginois ont occupé la Sardaigne. On en attend une hiſtoire & une deſcription complette de la main de M. Borelli, qui eſt en état de pénétrer dans les antiquités, ſachant également bien le grec & le latin. «

» Le roi de Sardaigne poſſede dans ſes états un grand ingénieur, le comte Pento, général-major & ſurintendant des fortifications, qui paſſe pour le premier de l'Europe en cette partie. Il a conſtruit la citadelle de Demont, & donné le plan de celle d'Exilles. Son frere, le comte Pento, habile ingénieur auſſi, eſt major au ſervice de Pruſſe, & a conſtruit pour le roi de Pruſſe la citadelle de Silberberg en Siléſie. «

» En général, la population de l'Italie ſurpaſſe l'idée qu'on en a communément. Malgré la multitude de ſes cloîtres & de ſes eccléſiaſtiques, elle eſt ſans contredit à proportion plus peuplée que la France. On compte en Italie avec aſſez de certitude 13 à 14 millions d'hommes répartis ainſi : au royaume de Naples quatre millions, dans l'état de l'égliſe deux millions, en Toſcane un million, dans le Milanès, le Mantouan & le Modenois enſemble un million, dans l'état de Veniſe trois millions, dans les états du roi de Sardaigne, de Parme, de Luque & de Genes trois millions. N'eſt-ce pas beaucoup pour une contrée étroite, pleine de montagnes, dominée par tant de maîtres differens, & régie auſſi inégalement! L'agriculture, le commerce, la navigation n'y

reçoivent presque point d'encouragement dans plusieurs états; mais la vivacité du génie des Italiens surmonte tous les obstacles, &c.

M. Bjoernstaohl a saisi l'occasion de réfuter une digression de M. Grosley qui, dans le premier vol. de ses Observations sur l'Italie, *s'est beaucoup étendu à vouloir prouver qu'Annibal est passé avec son armée par le mont Cenis : opinion qui ne s'accorde point avec les histoires de Polybe & de Tite-Live; puisque de-là il lui auroit été impossible de leur montrer les belles campagnes d'Italie qui sont cachées par d'autres montagnes, quoi que M. Grosley en dise. Le sentiment le plus vraisemblable sur ce passage est celui du marquis de S. Simon, aide-de-camp du prince de Conti, dans sa savante* Histoire de la guerre des Alpes, *ou* campagne de 1744, à Amsterdam, chez Rey. 1770. *in-4to. Il fait voir qu'Annibal est passé par le mont Viso. On peut s'en rapporter à cet habile officier avec d'autant plus de confiance qu'il a lui-même franchi les Alpes avec un corps d'armée, qu'il entend l'art des marches, qu'il a tout observé, & qu'il s'accorde exactement avec les anciens historiens.*

*M. Bjoernstaohl remarquant par tout ce qui a rapport à la Suede, fait mention de deux livres qu'on lui a montrés à Rome, comme une grande rareté. L'un est l'*Histoire de la vie de la reine Christine de Suede, avec un véritable récit du séjour de la reine à Rome; & la défense du marquis de Monadelschi contre ladite reine, corrigée & augmentée : à Stockholm, chez Jean Plein de Courage. 1682. *in-12.* de 216

pag. *L'autre est intitulé* Tractatus historico-politicus de professoribus academicis, auctore Johanne Rolott Gevaliense : sumptibus auctoris imprimebat Henricus Curio. 1682. 226 pag. *Dédié à la reine Christine.* (*)

IIe. LETTRE. *De Geneve le 7 7bre. 1773.* » Le roi de Sardaigne laisse les Vaudois vivre tranquillement dans le Piémont. Il ne permet pas au clergé de les tourmenter, l'erreur étant déja pour eux une assez grande peine. L'esprit de persécution qui anime des ministres réformés me doit paroître bien étrange, après que les plus savans catholiques m'ont tant fêté, & que le

(*) Depuis la date de cette lettre, les Sardes ont pris un essor littéraire. Témoins *I Quadrupedi di Sardegna*, imprimés à Sassari en 1775. in-8vo. & du même anonyme *Gli Uccelli di Sardegna* : Sassari. 1776. in-8vo. Témoins aussi le *Rifiorimento della Sardagna proposto* de M. Gemelli, professeur à Sassari, imprimé à Turin en 1776, dans lequel, après avoir recherché les causes de la décadence de l'agriculture en Sardaigne, il propose les moyens de la rendre florissante : l'*Historia del regno di Sardegna*, impr. à Florence, in-8vo. 1er. vol. allant jusqu'en 1257 ; par M. l'abbé Cambiagi, jeune savant, auteur de l'Histoire de Corse : une autre histoire de Sardaigne plus exacte & plus complette qui va jusqu'en 1720, sous ce titre *La Storia della Sardegna, scritta dal' avocato* Michele Antonio Gazano, *secretario di stato per gli affari dello stesso regno*, Cagliari. 1777. 2 vol. in-4to. Enfin dans l'ouvrage de M. Vernazza sur les imprimeries des états du roi de Sardaigne, imprimé à Cagliari en 1778, il est traité de celles de l'isle même de Sardaigne, pages 10—23.

pape même m'a embrassé. Si un charitable support devenoit général, que de déserts deviendroient de riches peuplades ! C'est un des principaux moyens que le roi de Prusse emploie pour augmenter le nombre de ses sujets & les rendre heureux : sans parler de l'Angleterre, de la Hollande & d'autres pays fortunés. J'ai lieu d'espérer qu'avant de mourir je verrai ce moyen efficace mis en œuvre par mon roi. Ainsi la postérité bénira son sceptre & célébrera sa gloire avec des millions de voix qui n'auroient jamais existé sans un changement si desirable. Si l'on veut éprouver l'effet de la recherche & de la punition des hérétiques, qu'on jette seulement les yeux sur l'Espagne & le Portugal, où le peuple est rare & misérable sous le plus beau climat. Puisse l'intolérance avoir son tour à n'être point tolérée ! C'étoit le vœu du comte de Chesterfield dans sa lettre à son fils ; *i would have all intoleration intolerated in its turn.* «

» La Savoie peut contenir en tout environ un demi-million d'habitans. Il y a au parlement de Chamberi un avocat des pauvres, deux substituts de l'avocat des pauvres, & un procureur des pauvres. Cet établissement a été jugé nécessaire en Savoie. Le seroit-il moins en d'autres pays, où le pauvre opprimé est sans défenseur ! Nous avons vu à Aix, à quatre lieues de Chamberi, un grand arc-de-triomphe, dont on se soucie si peu, qu'il sert de grenier à foin. Entr'autres inscriptions nous y lûmes : *L. POMPEIUS CAMPANUS VIVUS*

FECIT. Les eaux chaudes naturelles s'y portent dans les bains à travers les rochers, à la différence des autres eaux chaudes qui ſourdent de terre, &c.

IIIe. LETTRE. *De Geneve, le 18 7bre. 1773.* » La perſpective de Geneve, en y arrivant du côté de la Savoie, laiſſe les yeux dans une privation extraordinaire de contentement. Point de tours, de dômes, de monaſteres, ni de palais ſi ce n'eſt la belle maiſon du profeſſeur de Sauſſure laquelle mérite ce nom. On s'apperçoit bien dans Geneve, que c'eſt aux uſages eccléſiaſtiques d'Italie, que l'architecture, la peinture, la ſculpture, la broderie, doivent leurs principaux progrès : & la muſique auſſi, qui n'y eſt pas eſtimée moins eſſentielle dans les égliſes que ſur les théatres. Tous ces arts ſemblent avoir été bannis de Geneve avec la religion catholique & l'évêque. Sans être papiſte, on peut ſouhaiter qu'il y eût à Geneve plus de dignité dans le culte. Les ponts-levis ſont hauſſés le dimanche, & pendant la prédication & la cêne, tout le monde y eſt comme en priſon ; mais on ſe livre à trop de licence dans les temples. Le prédicateur & l'auditeur y mettent leur chapeau pendant le ſermon ; on touſſe, on crache, on éternue, on fait continuellement de tous côtés un bruit qui étourdit le prédicateur : au lieu qu'en Italie, pendant que l'orateur parle, tout le monde obſerve un religieux ſilence.

Je me ſuis informé des motifs de l'accuſation de ſocianiſme portée contre les paſteurs

de Geneve, par M. d'Alembert, dans l'article *Geneve* de l'Encyclopédie. Ne trouvant pas un mot de la divinité de J. C., dans la *Déclaration de la vénérable compagnie des pasteurs & professeurs de l'église & de l'académie de Geneve du 10 février 1758, contre l'article* Geneve, *dans* le VIIe. tome de l'Encyclopédie, j'ai consulté le catéchisme maintenant en vogue pour l'instruction : *Le catéchisme par* J. E. Osterwald, pasteur de l'église de Neufchâtel, nouvelle édition, Geneve, 1773, in-8vo. Je l'ai lu avec attention, & n'y ai pas trouvé un seul mot ni de la trinité, ni de la divinité de J. C., ni de sa génération éternelle du pere, ni de la divinité ou procession du S. Esprit, ni du péché originel, ni de la satisfaction du sauveur pour nos péchés. Après avoir conféré sur ce sujet avec M. le pasteur Vernes, & avec M. le pasteur & professeur Vernet, il me semble que ce n'est point le socinianisme, mais que c'est l'arianisme qui est favorisé, non-seulement à Geneve, mais aussi dans les églises réformées de Suisse, excepté à Berne. Personne n'est obligé à Geneve d'admettre d'autre confession, formule ou regle de foi que les livres canoniques, lesquels chacun interprete comme il l'entend. Chose étonnante dans une église presbytériene ! les ministres ecclésiastiques de Geneve dédaignent le nom de prêtre, quoique dérivé de *Presbyter*. M'en étant servi innocemment à leur égard, suivant l'usage de Suede, ils se regarderent les uns les autres, comme si je leur avois parlé avec mépris. Le titre qu'ils prennent est celui

de

de miniſtre, donnant celui d'apôtres, de moindre valeur apparemment ſelon eux, à leurs prédicateurs de village. «

» M. Vernes, dont nous venons de parler, eſt le même qui, d'abord ami de Rouſſeau, a cru pouvoir écrire contre lui, ſans dépoſer le caractere d'ami, en vue de le ramener dans le droit chemin. On peut s'inſtruire à fond des objets de leur diſcuſſion, dans les *Lettres critiques d'un voyageur Anglois ſur l'article* Geneve *du dictionnaire encyclopédique & ſur la lettre de M. d'Alembert à M. Rouſſeau, touchant les ſpectacles, 8me. édit. augmentée de 7 lettres, &c.* 1766. 2 vol. in-8vo. Ces lettres, qui ont pour éditeur M. Brown, paſteur de l'égliſe angloiſe d'Utrecht, ſont remplies d'anecdotes, d'eſprit & d'érudition. MM. Voltaire, d'Alembert, Rouſſeau & Hume, ont pu y écouter de fortes vérités. Le ſtyle en eſt trop correct, pour qu'on les croie de l'éditeur Anglois. Je ſoupçonne M. Vernet, connu par pluſieurs ſavans écrits, d'en être l'auteur. Il ne faut pas le confondre avec M. Vernes, &c.

IVe. LETTRE. *De Geneve le 22 de ſeptembre 1773.* » Nous ne trouvâmes plus à Geneve à notre retour le prince François de Mecklenbourg-Schwerin, qui nous y avoit ſi gracieuſement accueillis en 1770. La maniere dont il a été rappellé il y a deux ans n'eſt pas à la gloire du duc regnant, s'il en faut croire les Genevois. Mais nous eûmes la ſatisfaction d'y revoir mylord Stanhope & ſon fils mylord Mahon, qui doivent retourner à Londres à la

majorité du lord Mahon, après un séjour de neuf ans à Geneve, où ce jeune seigneur a été nommé à la dignité de commandeur des tireurs à l'arc, à cause de son adresse dans cet exercice. Il a dressé les *Ordonnances pour le Noble exercice de l'arc, par mylord Stanhope, vicomte Mahon, commandeur*, à Geneve. 1773, *in-8vo.* & il les a fait confirmer par le conseil. Dès ses plus tendres années il avoit fait de grands progrès dans la mathématique & dans la méchanique; & quoiqu'il n'ait pas plus de 20 ans il est déja membre de la société royale de Londres. Mylord Stanhope fait imprimer à Glascow, à ses dépens, les *Opera posthuma Simsonis.* Il m'a prêté un livre encore rare, intitulé: *An Essay on the original Genius of Homer.* 1769 *in-4to.* de 70 pag. Son auteur feu Sir Robert Wood, sous-secrétaire-d'état de la Grande-Bretagne, le même qui a publié les superbes ruines de Palmyre & de Balbec, & qui a été condamné en 1763 à une amende, pour avoir fait enlever les papiers du sieur Wilkes, n'a rien épargné pour en faire un ouvrage des plus intéressans, ayant voyagé exprès dans toute la Grece & dans l'Asie-Mineure, pour voir & connoître tous les lieux qu'Homere a chantés. «

» Depuis notre dernier séjour à Geneve, il s'est fait un changement utile à la bibliotheque de la ville, M. Diodati, en ayant été nommé bibliothécaire; nous n'en avons guere vu de plus honnête dans le cours de nos voyages. Toutes les fois que nous travaillons dans la

bibliotheque, nous ſommes invités de paſſer la ſoirée chez lui & d'y ſouper : à la bibliotheque même il nous fait porter des rafraîchiſſemens. Ses cinq filles & ſes trois fils sont tous parfaitement élevés, ſavent chanter & jouer des inſtrumens, & nous ont donné d'agréables concerts. Les Diodati ſont originaires de Lucques en Italie. C'eſt l'aïeul du bibliothécaire qui traduiſit & fit imprimer en 1641 toute la Bible en italien. «

» Entr'autres tableaux dont la bibliotheque de Geneve eſt ornée, on y voit ceux des plus célebres Genevois, tels que Spanheim, Diodati, Turretin, Drelincourt. Parmi les nombreux Mſſ. je n'ai pas omis de voir le *Tréſor de l'origine & de la nature de toutes choſes*, par Brunet, in-folio ſur velin. Brunet vivoit au milieu du 12e. ſiecle à Florence, dont ayant été chaſſé avec les Guelphes, il ſe refugia en France, où il écrivit cet ouvrage en françois: il mourut en 1295. Il eſt remarquable qu'au 113e. chap. du 1er. liv. *Des deux faces de la pointe de l'aiguille aimantée*, il parle 40 ans avant l'an 1300 de ſon uſage dans la navigation, comme d'une choſe généralement pratiquée, & non comme d'une invention nouvelle. «

» M. Hennin, réſident de France à Geneve, augmente tous les jours le nombre de ſes Mſſ. entre leſquels, outre les trois in-folio des affaires de Suede, nous avons diſtingué onze in-folio, contenant tous les papiers du marquis du Pleſſis-Châtillon, qui, au milieu du 17e. ſie-

cle, pendant les ministeres des cardinaux Richelieu & Mazarin, a passé 30 ans dans les fonctions, tantôt de général en Catalogne & en Lombardie, tantôt de plénipotentiaire chez différens princes d'Italie, & d'ambassadeur à Venise : on y trouve une infinité de lettres originales des princes, des ministres, & des ambassadeurs de son tems. «

» Nous avons pareillement renouvellé connoissance avec M. le professeur de Saussure, qui revient nouvellement d'Italie avec son épouse & sa fille âgée de 8 ans. Cette jeune demoiselle a eu l'honneur que sa sainteté, le pape Clément XIV, l'ait embrassée à l'audience qu'ils en ont obtenue à la Villa-Patrici. M. de Saussure me montra les lettres sur l'Italie de M. Ferber, notre compatriote, en vantant beaucoup les observations qu'elles renferment touchant l'histoire naturelle d'Italie. M. de Saussure possede un superbe cabinet d'histoire-naturelle. Il m'a raconté que le sieur Paquard, châtelain à Chamauni en Savoie, a le premier observé qu'il sortoit des étincelles d'une barre de fer, quand il tonnoit. Ce Savoyard étant venu à Paris en 1754, y assista aux expériences de l'abbé Nollet sur l'électricité, & lui raconta son observation. Ainsi l'abbé Nollet apprit de lui la liaison qu'il y a entre le tonnerre & l'électricité. Le précédent bibliothécaire de Geneve, M. Jallabert, a le premier guéri des malades par l'électricité. Je tiens aussi cette anecdote de M. de Saussure, savant comblé des biens de la fortune, qui passe pour le plus

riche citoyen de Geneve, & qui en occupe la plus belle maison. Cette belle maison est l'héritage de sa charmante épouse, née Lullin-Boissier. Son aïeul, M. Lullin Boissier, fameux banquier à Paris, en envoya les plans, & donna ses ordres tant pour la construction que pour les ornemens & l'ameublement. Quand tout fut prêt à l'y recevoir, il vint de Paris à Geneve pour en prendre possession. Il arriva près de Geneve sur le soir; les ponts-levis étant haussés, il fut obligé de loger hors de la ville, & ne vit sa maison que de loin. S'étant couché frais & sain en apparence, dans la pensée de s'y rendre le lendemain matin, on le trouva mort dans son lit. L'architecte avoit oublié d'y faire une cuisine, comme s'il eût prévu que le propriétaire n'en auroit pas besoin, &c.

Ve. LETTRE. *De Geneve le 28 de septembre 1773.* » Nous venons de voir deux Espagnols qui ont passé un an en Suede & louent beaucoup nos compatriotes & notre roi : ces deux Espagnols sont le comte Pennaflorida & l'abbé Cluvier, tous deux savans dans l'histoire-naturelle & la minéralogie. Ils aiment la nation Suédoise, & disent qu'elle sera heureuse, quand elle ne dépendra que d'elle-même, qu'elle s'abstiendra des superfluités, qu'elle mettra en œuvre les matieres premieres qu'elle renferme dans son sein, particuliérement les produits des mines, & quand les Suédois évitant d'imiter les nations étrangeres ne seront que Suédois. Après avoir vu tous les rois & les

potentats de l'Europe, Guſtave leur a paru le plus grand, & ils ont trouvé ſes qualités incomparables. Le meilleur cœur eſt le ſien, diſent-ils, & il y joint l'eſprit le plus ſublime, les vues & les connoiſſances les plus étendues avec un ardent amour pour ſes peuples, & avec tous les talens brillans qui caractériſent un roi glorieux & un pere de la patrie. Quel joie pour des fideles Suédois d'entendre ces éloges de la bouche des étrangers! *Avec le roi que vous avez*, ajoutoit l'abbé Cluvier d'un ton prophétique, *vous reprendrez la *** dans dix ans.* Le comte Pennaflorida aimoit à nous entretenir de diverſes anecdotes de Suede, ſur-tout du roi, de la maniere dont ce monarque ſenſible avoit viſité des hôpitaux & des malades ſans être connu, & avoit de même examiné les poids à la boucherie & la qualité des denrées. «

» *Cette lettre renferme encore*, 1°. *la deſcription d'un voyage aux glacieres, à laquelle nous ne nous arrêterons point, parce que depuis il en a été publié une bien plus complette, par M. Bourrit*, avec ce titre étendu : *Deſcription des aſpects du Montblanc du côté de la Val d'Aoſte, des glacieres qui en deſcendent, de l'allée blanche, de Cormayeur, des Marons ou Cretins, du Grand-S. Bernard, des réſervoirs immenſes d'eau au milieu des glaces, & de la découverte de Moutone;* par Marc-Théodore Bourrit, chantre de la cathédrale de Geneve. Grand *in-8vo.* Lauſanne. 1776. 2°. *La méthode de faire connoître de Geneve à Berne en quelques momens, au moyen*

de feux pendant la nuit & de la fumée pendant le jour, le danger dont la république est attaquée.

VIe. LETTRE. *De Ferney le 1er. octobre 1773.* » Nous nous sommes présentés chez M. de V***. munis d'une lettre que M. de la Borde, premier valet-de-chambre de sa majesté Très Chrétienne, & gouverneur du Louvre, nous avoit donnée à Turin pour lui. Ce n'étoit pas une médiocre recommandation, parce que M. de la Borde est en faveur auprès de son maître & de la comtesse **. & qu'il arrivoit de Ferney, où il avoit été reçu en ami. D'abord M. de V***. nous fit dire, suivant sa maniere, qu'il étoit malade : ce qu'il répete jusqu'à l'ennui depuis plus de quarante ans. Le pere Jacquier qui a demeuré long-tems avec lui, m'a rapporté à Rome qu'un jour qu'accoutumé à ce propos, il en rioit, M. de V***. l'apostropha ainsi : » Vous vous moquez de moi, » & je sais que vous autres mathématiciens » vous ne croyez rien qui ne vous soit dé» montré; mais je vais bientôt vous le dé» montrer, si bien que vous le verrez de vos » propres yeux. « Il n'a point encore tenu parole, quoiqu'il approche de 80 ans accomplis. Enfin, il nous reçut en nous disant : » je me souviens d'avoir eu l'honneur de vous » voir il y a un an. Vous venez d'Italie, » vous y avez vu bien des morts dans les ca» tacombes. Vous verrez bientôt encore un » mort; car je vais mourir dans un clin-d'œil. « & il se frappa le front. Le baron Rudbeck

le pria d'attendre au moins que nous fussions de retour de notre voyage. Pour moi je lui souhaitai bien des années aussi courtes à ses yeux que les précédentes, puisque trois lui avoient paru comme une seule : car il y avoit trois ans que nous ne l'avions vu. Il parla ensuite avec joie de la révolution qui s'étoit opérée en Suede pendant notre absence, & dit pathétiquement en haussant la voix : » Le roi » Gustave est adoré en Europe : « & il ajouta : » Si vous voyez ce grand roi de Suede, » mettez moi aux pieds de sa majesté; dites-» lui qu'il est adoré en Europe. « Au compliment que nous lui fîmes à l'occasion de ses vers sur cette révolution, imprimés dans les journaux, il répondit : » On ne devoit impri-» mer que les grandes actions de Gustave. « Je lui repartis qu'il seroit agréable à sa majesté d'apprendre que le philosophe du siecle lui rend ses hommages. Il nous invita à rester à souper : ce que nous ne pûmes accepter, parce que nous étions retenus à Geneve. D'ailleurs, la duchesse de Wurtemberg arriva en même-tems de Lausanne avec sa suite, venant d'y consulter l'oracle des malades, M. Tissot : & M. de V*** n'a que quatorze lits à donner aux étrangers. «

» Nous saluâmes les personnes qui demeurent au château, particuliérement madame Denis, veuve sans enfans, âgée de 60 ans, son héritiere, fille de sa sœur, dame très-polie, sachant la musique, jouant du clavecin, & parlant aussi italien; l'abbé Adam, ex-Jésuite de Dijon, sachant

le grec & l'anglois, retiré chez M. de V***, un peu avant la suppreſſion de la ſociété en France; & M. du Rey de Morſan, frere de madame de Sauvigni, intendante de Paris...... le véritable auteur du Teſtament politique du cardinal Alberoni, dont les matériaux lui ont été fournis à Madrid, tant en italien qu'en latin & en eſpagnol, par M. de la Croix, bibliothécaire du roi. M. de Morſan les avoit mis en ordre, & en avoit fait un ouvrage qu'il ſe propoſoit d'intituler : *Mémoires curieux du cardinal Alberoni, ſur différentes puiſſances de l'Europe;* mais ayant eu un preſſant beſoin d'argent, il les vendit à l'ex-Capucin Maubert, qui ſe les appropria, les fit imprimer à Lauſanne, & s'en donna pour l'auteur. M. de Morſan à donné au théatre, *le Voyage de l'Amour, la Statue animée, les Amours du docteur Lanternon.* En 1745, lors de la deſcente du prince Stuart en Ecoſſe, il lui prêta 300000 livres, & il a écrit l'hiſtoire de cette entrepriſe ſous le titre d'*Anecdotes, pour ſervir à l'hiſtoire de l'Europe.* Paris. 1757, in-8vo. Il s'imagine avoir découvert le mouvement perpétuel. MM. Adam & de Morſan aident M. de V*** dans ſes recherches. M. Vaniere, Suiſſe, ſon ſecrétaire, n'a qu'à tranſcrire ou écrire ce qu'il lui dicte. «

» La cure de Ferney, dont nous avons vu le curé M. Hugonet, peut valoir par an 900 liv. de France. Elle eſt compoſée d'environ 900 têtes, tous vaſſaux de M. de V***, qui en a fait bâtir l'égliſe à ſes dépens. On lit ſur la façade cette inſcription : *DEO EREXIT VOLTAIRE. A.*

MDCCLXI. Quand il y vient, il s'agenouille & se conforme aux autres. Il n'est pas vrai qu'il y ait prêché, comme on le débite. Une fois seulement, que les paysans avoient pillé son beau bois, (on estime les chênes, les tilleuls & les peupliers de son parc, valoir bien 300000 de France) il les tança vivement à la sortie de l'église, s'étant placé pour cela sur le seuil de la porte, & il leur parla avec force contre le vol. Eloquence perdue! Une autre fois il avertit dans l'église tout haut le curé, de prier aussi pour la reine qui étoit malade. Voilà apparemment les causes de ces bruits. On rapporte que l'évêque d'Annecy, ayant défendu à M. le Gros, prédécesseur de M. Hugonet, de l'absoudre, à moins qu'il ne retractât ses erreurs, il s'est confessé à un capucin qui l'a absous : qu'il a communié ensuite des mains du curé, & qu'un notaire qui étoit présent, lui en a délivré un acte, qu'il a envoyé à l'évêque d'Annecy, & à l'archevêque de Paris. Il nous a paru qu'il est affoibli depuis trois ans, & que ses yeux noirs sont plus enfoncés dans sa tête. Il entretient dans une petite maison de son parc des vers à soie dont il a des bas. Près de la maison des vers à soie, il y a un champ, qu'on nomme le champ de V * * *. qu'il labouroit lui-même, pour imiter l'empereur de la Chine. «

» Une dame que M. de V***. se donnoit les airs d'appeller, mon cœur! lui a lancé un trait piquant qui le caractérise, en lui disant : appellez-moi plutôt, mon esprit!

» Flatteur perpétuel de ceux qui ont eu la puiſſance en main, ſa vénération pour eux a ceſſé, dès qu'ils ont tombé dans la diſgrace. Le duc de ** qui l'avoit comblé de faveurs, l'a également éprouvé. Auſſi ce duc ayant achevé un nouveau château ; comme on lui demanda s'il vouloit pour girouette un coq ou une autre figure, il dit : mettez-y un V * * *. Pluſieurs perſonnes m'ont aſſuré qu'il n'avoit pas un ami ſincere. Car des partiſans & des amis ne ſont pas la même choſe. «

» Ses prétendus diſciples & partiſans, comme ceux de la plupart des fondateurs de ſecte, tiennent bien plus que lui aux maximes d'irréligion. Car il n'eſt point athée, & ce feroit s'expoſer à le calomnier, que de qualifier d'hypocriſie pluſieurs de ſes retours au chriſtianiſme, &c.

VIIe. LETTRE. *De Lauſanne, le 7 octobre 1773.*
» Il y a quelques jours que nous avons été promener à Bourdigni, maiſon de campagne de M. Rieu, à une lieue & demie de Geneve. Il a une riche bibliotheque, & pour épouſe une agréable Américaine. Maintenant il eſt occupé autour de l'*Hiſtoria del famoſo predicator Fray Gerundio de Campazas, alias zotes eſcritta par don Franciſco Lobon de Salazar, presbytero, &c.* dont le premier volume, qui eſt rare, a été imprimé à Madrid, en 1758, in-4to. de 335 pag. Le ſecond volume n'ayant point encore vu le jour, M. Rieu a deſſein de le publier en eſpagnol, & de donner auſſi une verſion françoiſe de tout l'ouvrage. On penſe que le docteur Iſlar, le

vrai Swift d'Espagne, est auteur de ce roman satyrique. J'ai vu chez M. Rieu, un autre livre espagnol peu commun, l'*Historia general de las Indias Occidentales*, ò de los *Hechos de los Castellanos en las Isles*, y *Tierra Firme del mar Oceano*, escritta par Antonio de Herrera, coronista major, en 4 vol. in-fol.

» Le chemin de Bourdigni passe par la Châtelaine, village à une demi-lieue de Geneve, sur le territoire de France, où il y a spectacle en certains tems de l'année. Quand la différence de la langue, la pauvreté & le mauvais goût des décorations ne nous y auroient pas avertis que nous n'étions plus en Italie, nous nous en serions bien apperçus à la médiocrité du chant & de la musique. L'emplacement est petit : il n'y a que deux rangs de loges; mais c'est assez pour le petit nombre de spectateurs; les Genevois n'aimant pas le théatre, & n'étant pas de caractere à négliger leurs affaires pour des amusemens frivoles. «

» Il faut que la liberté de la presse soit bien illimitée à Geneve, puisqu'on y a imprimé l'Encyclopédie avec l'article *Geneve*, tel qu'il est dans l'édition de Paris. «

» Plusieurs jolies villes sur le chemin de Geneve à Lausanne, ornent les bords du lac de Geneve. Sans parler de Versoix appartenant à la France, qui ne contient encore que quelques casernes & quelques maisons de bois, malgré les privileges offerts à ceux qui s'y établiroient, nous traversâmes Copet, & Nyon où s'est retiré le comte Negroni, Milanois,

pour éviter les suites de l'indisposition des personnes qui ne jugent pas que son livre intitulé, *Le vrai despotisme*, soit orthodoxe en politique. M. Beranger, Genevois, auteur de l'*Histoire de Geneve*, en 6 vol. in-8vo. y a aussi sa résidence, de même que M. Reverdil, ancien précepteur du roi de Danemarc & son conseiller-d'état jusqu'à la révolution de 1772. On lui doit le second volume des *Lettres sur le Danemarc*, à Copenhague, chez Philibert. 1760, dont le premier vol. publié en 1758, est de M. Roger. &c.

VIIIe. LETTRE. *De Lausanne le 11 d'octobre.* » La premiere connoissance que nous ayons faite à Lausanne a été avec le célebre Tissot : car d'être à Lausanne & n'y pas voir M. Tissot, c'est comme si l'on alloit à Rome sans y voir le pape. Il venoit de recevoir une lettre de madame Rosen de Rosenstein, qui lui apprenoit la mort de l'Hypocrate Suédois qu'il estime & regrette beaucoup. L'évêque de Noyon, frere du maréchal de Broglie, s'est mis ici sous la conduite de M. Tissot pour le rétablissement de sa santé. Nous avions déja eu l'honneur de lui être présentés à Geneve, & d'y dîner avec lui chez le résident de France. Ce prélat nous combla d'honnêtetés à Lausanne, même après que nous en eûmes pris congé pour partir; car il nous écrivit en ces termes : *Mille regrets, Messieurs, de vous avoir connus & de ne pouvoir vous fixer assez long-tems pour profiter de toutes les connoissances que vous avez acquises dans vos voyages, & qui tourneront sûrement*

à l'avantage d'une patrie dont les François font tant de cas, & d'un souverain qui a emporté tous les cœurs de ceux qui, comme moi, ont eu le bonheur de lui faire leur cour, &c.

» Il y a beaucoup d'étrangers de distinction qui font leurs études à l'académie de Lausanne : entr'autres le jeune prince d'Elbœuf, fils de la comtesse de Brionne, & le comte Rasoumowsky, Russe, fils de l'Hetman des Cosaques. On n'y confere point de degrés dans aucune faculté, mais on y ordonne les ministres & les prédicateurs par l'imposition des mains du recteur. La bibliotheque de l'académie n'est pas nombreuse : cependant elle conserve quelques manuscrits, entr'autres le concile de Basle plus complet que dans les éditions imprimées, parce qu'il contient les séances continuées à Lausanne. «

» M. Seigneux de Correvon, banneret de Lausanne, c'est-à-dire, un des principaux magistrats, sachant l'italien, l'espagnol, l'allemand, l'anglois & le françois, âgé de 80 ans, mais dispos, nous a fait présent de ses *Lettres sur la découverte de l'ancienne ville d'Herculane*, à Yverdun 1770, 2 vol. in-12. Dans le grand nombre de ses ouvrages il a écrit contre la torture & il loue beaucoup le roi de Suede d'avoir supprimé la chambre des Roses : il a dedié à la reine de Suede sa traduction de l'ouvrage d'Addisson sur la religion chrétienne : il a mis en françois aussi l'Usong de Haller & son discours sur l'irréligion : on a encore de lui des *Mémoires pour servir à l'histoire du roi de Prusse*,

Amſterdam 1761, 2 vol. il a préſidé à la rédaction de 18 vol. de la bibliotheque italique, & a inſéré dans les mémoires économiques de la ſociété de Berne pluſieurs des ſiens qui ont obtenu les uns le prix & les autres l'acceſſit. L'*Etat de Corſe* traduit de l'anglois de Boſwel, Londres, 1769, 2 vol. eſt encore une de ſes verſions, ainſi que *le ſage dans la ſolitude*, traduit de l'allemand de M. Crugott, de Breſlau. «

» Deux fois la ſemaine il ſe tient à Lauſanne une aſſemblée littéraire des perſonnes des deux ſexes chez une des dames qui en ſont membres. Nous avons été admis à une de ces académies chez Madame de Vatteville, d'une des plus anciennes familles du canton de Berne, en compagnie entr'autres dames de la baronne de Frisheim & de Madame de Blaquiere qui ſont venues de Hollande à Lauſanne pour y réſider. On y lit des morceaux des meilleurs écrivains dont ces dames portent leur jugement avec plus de goût, de fineſſe & de délicateſſe que les hommes. «

» IXe. LETTRE. *De Berne le 13 d'octobre 1773.* Allant de Lauſanne à Berne nous avons paſſé par Avenches, qui n'eſt plus remarquable que par ſes reſtes d'antiquités romaines, auxquelles nous ne nous arrêterons point, parce qu'il y en a une deſcription de M. Schmidt en quatre vol. in-4to. ornées de figures. Diſons ſeulement qu'on y voit des colonnes de marbre blanc, tandis qu'il n'y a point de carriere de pareil marbre dans toute la Suiſſe. Il faut qu'elles

y aient été apportées de loin, & peut-être d'Italie par les Romains, qu'aucune difficulté ne rebutoit. Avenches est la derniere ville de la route dont la langue françoise soit encore celle du pays. On commence de parler allemand à Morat qui n'en est qu'à deux lieues, ou plutôt à Avenches & à Morat, on ne parle bien ni l'allemand ni le françois. Il en va de même sur toutes les frontieres de tous les pays. Le voisinage de deux idiômes les corrompt tous deux. Par cette raison l'allemand de la Suisse située entre la France & l'Italie n'est pas pur, jusques là que plusieurs hauts Allemands ont eu de la peine à se faire comprendre à Berne où le peuple croyoit qu'ils parloient françois. Des Suisses m'ont dit qu'ils se sont étudiés en vain a bien parler l'allemand en Allemagne, on les y a toujours reconnus pour des Suisses à leur langage. «

» Cependant ceux de Geneve, de Lausanne, de Neufchâtel, & sur-tout du pays de Vaud, ont la prétention de parler aussi bien françois qu'à la cour de France. Quoique les vrais François y reconnoissent des différences, on convient que la langue françoise y est moins altérée que l'allemande. En traversant la forêt de sapins qui conduit de Morat à Berne nous nous imaginions être en Suede, & nous nous rappellions que plusieurs fois on nous avoit pris en Italie pour des Suisses, à cause de la ressemblance des noms *Svezzese* Suédois & *Svizzero* Suisse. Cette erreur nous avoit plu quelquefois, en nous dispensant de répondre aux

queſtions ordinaires de ceux qui nous connoiſſoient : comme ſi les états ne vouloient point couronner le roi ! & autres auſſi embarraſſantes. La reſſemblance des noms latins *Suecia* & *Suevia* a trompé auſſi quelquefois les ſavans mêmes qui ont pris l'un pour l'autre, c'eſt à-dire, la Suede pour la Souabe, &c.

» A. la porte de Berne on nous demanda nos noms, mais on ne nous viſita point. Tout paſſe librement à travers toute la Suiſſe. Il n'y avoit plus qu'une ſeule ourſe dans une ſuperbe foſſe près de la porte, au lieu de ſix qu'on y entretenoit autrefois. La ville ne contient qu'environ 11 à 12 mille habitans, & la population de tout le canton eſt d'environ 350,000, le tiers environ des 13 cantons où l'on compte un million d'hommes & un million & demi, en y comprenant leurs ſujets ou alliés. &c.

Xe. Lettre. *De Berne, le 17 octobre* 1773.

» Nous avons fait viſite avec empreſſement au grand Haller. Les Bernois le déſignent auſſi par le nom de grand Haller ; mais l'habitude de le voir les rendant peu ſenſibles à ſes qualités ſupérieures, ils ne l'appellent grand qu'à cauſe de ſa ſtature, pour le diſtinguer de pluſieurs du même nom : car il y a long tems que nul n'eſt eſtimé grand autrement par ſes compatriotes. Nous lui avons préſenté des lettres de recommandation de M. Stahl, avec les complimens du prince de Holſtein que nous avions laiſſé à Bologne, & de beaucoup de ſavans que nous avions vus en Suede, en France, en Italie & ailleurs. Quoiqu'il ſoit

incommodé, & qu'il uſe de remedes, il nous a permis d'entrer tous les jours librement chez lui; & quand nous voulions nous retirer après y être demeurés quelquefois trois ou quatre heures, il faiſoit effort pour nous retenir. Soit qu'il ait été touché de notre paſſion pour nous inſtruire, & de nos témoignages d'amour & d'eſtime, ſoit parce que nous étions Suédois, qu'il entend le ſuédois, & qu'il voit rarement des Suédois avec qui il puiſſe s'entretenir de notre glorieux monarque & de nos célebres compatriotes Linné, Vallerius, Ihre, Wargentin, &c. ſoit enfin qu'il prît plaiſir à écouter la relation de nos voyages; toujours eſt-il certain que nous avons eu le bonheur de jouir tous les jours de ſa compagnie & de ſa ſavante converſation pendant pluſieurs heures, tandis que tant de voyageurs ſe plaignent de la briéveté & de la ſéchereſſe de ſes audiences. «

» C'eſt ſans contredit le plus docte perſonnage que nous ayons vu depuis que nous voyageons. Outre les ſciences dans leſquelles il paſſe pour le maître du genre humain, il a appris la langue ſuédoiſe à Goettingen, de M. Roſeen, lecteur à Gothenbourg, & il a vu tous les diſcours & tous les mémoires imprimés à Stockholm pendant la derniere diete. Le diſcours du roi lui paroît un chef-d'œuvre d'éloquence héroïque. Il conſidere tous ceux qui ont tenu la plume dans les états & les députations comme des perſonnages d'une capacité rare & d'un caractere admirable d'avoir pu conſerver tant de ſang froid au milieu de la chaleur

des partis. Il juge que l'éloquence eſt parvenue en Suede à un degré auſſi ſublime que dans le parlement d'Angleterre. Il a lu *Ulphilas*, & s'eſt convaincu que les langues allemande & ſuédoiſe ont la même origine. «

» Les romans que M. Haller a compoſés dans ſes heures de loiſir, ſont du genre politique. Son USONG eſt le portrait d'un deſpote, qui, ſemblable à la divinité, fait tout ſelon ſa volonté ſans bornes, mais ne veut rien que de bon. Dans ſon ALFRID, il repréſente un monarque dont la puiſſance eſt limitée, qui veut ſe conduire ſuivant les loix, fait le bien, & rend heureux les hommes qui vivent ſous ſon regne : il s'eſt propoſé d'y réfuter indirectement le ſyſtême du contrat ſocial, qui ſoutient que l'autorité du prince émane de la volonté du peuple qui a droit de la reprendre. Il eſt auteur d'un troiſieme roman intitulé : FABIUS & CATON, dans lequel il dépeint une république du bon côté, comme elle doit être, avec de ſages loix, & une liberté qui ne dégénere point en licence. «

» Loin d'être jaloux du chevalier de Linné, comme on nous l'avoit avancé, nous avons eu le plaiſir de l'entendre en faire l'éloge. Il déſapprouve les procédés de Mrs. de Buffon & Adanſon à ſon égard. Qu'on prenne, dit-il, la botanique & toute l'hiſtoire-naturelle telles qu'elles étoient vers 1736, & telles qu'elles ſont à préſent, & qu'on juge des ſervices de M. Linné. Il fait grand cas de la minéralogie du chevalier Vallerius, dont cependant il ne

goûte pas la latinité. Les ouvrages du profeſſeur Bergmann obtiennent ſes éloges, & il reçoit de tems-en-tems des lettres du chevalier Wargentin. Il regrette que M. Dalin n'ait pas donné l'hiſtoire de Guſtave-Adolphe, & il nous a demandé ſi M. Schoenberg continuoit l'hiſtoire de Dalin. Il a lu avec plaiſir la deſcription d'Upſal de Buſſer, & le Mercure de Suede. Enfin, il lit tout ce qu'il peut ſe procurer de livres ſuédois, ſans ſe ſervir de dictionnaire; car quelque nombreuſe que ſoit ſa bibliotheque, il n'y a point de dictionnaire ſuédois, ni de françois, italien, anglois ou allemand, ſa mémoire prodigieuſe lui en tenant lieu. «

» J'ai confié à M. Haller mes difficultés à concilier l'état de la ſurface de la terre avec ſon hiſtoire reçue. Comme il fait gloire de n'être pas un eſprit fort, il les réſout en ſuppoſant qu'il y a eu pluſieurs déluges qui ont inondé la terre. Quoique l'eau ſoit montée trois fois plus haut que le mont Jura, il ne paroît par aucun veſtige ou monument qu'elle ait couvert le ſommet des plus hautes montagnes. Les différens lits de coquilles de divers climats, pétrifiées & cryſtalliſées, atteſtent plus d'un déluge. Pour ce qui eſt de la narration de Moïſe, M. Haller entend ſous le nom de jour un tems plus étendu. Ce ſentiment qui n'eſt pas nouveau, eſt auſſi celui de M. Vernet, profeſſeur en théologie, qui l'a ſoutenu dans ſa *Commentatio de ortu mundi juxta Moſen.* Genevæ, 1770, *in-8vo.* «

» M. Haller a ſanctifié pluſieurs dimanches en

écrivant ce jour là ses lettres sur la religion, en faveur d'un de ses amis malade qu'elles ont en effet ramené de l'incrédulité. Il dresse ou revoit maintenant les articles de physiologie & d'anatomie pour l'Encyclopédie qui s'imprime à Yverdun. Il n'a commencé qu'avec la lettre F à y fournir des articles : auparavant il les fournissoit à l'Encyclopédie de Paris, réimprimée à Geneve; mais comme on s'y est avisé souvent de changer ses pensées, particuliérement quand on y trouvoit quelque chose qui avoit rapport à la religion, pour laquelle il conserve toujours un respect inaltérable, il a cessé son envoi pour Geneve. Ainsi si l'on desire avoir tous les articles de M. Haller pour l'Encyclopédie, il faut se pourvoir de celle de Geneve, depuis A jusqu'à F, & ensuite de celle d'Yverdun. «

» Il fait imprimer un recueil de lettres qui lui ont été écrites par des savans. Ce recueil pourra aller jusqu'à 12 vol. in-8vo. six de latines & six en d'autres langues : il a la précaution de supprimer tout ce dont la publicité pourroit déplaire à ceux qui les ont écrites. Les poésies de M. Haller, sa *Flora Alpica & Helvetica*, sa physiologie & son anatomie vous sont trop connues pour que j'entre dans aucun détail à leur égard. «

» M. Zimmermann a déja mis au jour la vie de M. Haller. J'espere que M. Linné trouvera aussi un Zimmermann en Suede. «

» M. Haller est depuis 1753, membre du grand-conseil de Berne, composé de 299 personnes.

Soit injuſtice du ſort, ſoit ingratitude de la part de ſes concitoyens, il n'a pu parvenir à entrer dans le petit conſeil compoſé de 27 magiſtrats qui ont la principale direction des affaires, quoiqu'il le deſirât pour répandre de l'éclat ſur ſes enfans & ſa famille. A ce ſujet, le comte Firmian nous diſoit à Milan qu'il falloit que Berne fût la plus heureuſe ville de l'univers, puiſqu'elle contenoit 27 perſonnages qui valoient mieux qu'Haller. A préſent M. Haller ne s'en ſoucie plus, parce qu'il ſeroit obligé d'abandonner les penſions qu'il reçoit des étrangers comme préſident perpétuel de la ſociété royale de Goettingen, ou pour d'autres ſervices. Il a refuſé de ſuccéder à Mosheim, dans la chancellerie de Goettingen, & à Wolf dans celle de Halle. Il eſt faux que la maladie ſuiſſe l'ait fait quitter Goettingen : on ſait à préſent qu'il en eſt parti ſubitement pour éviter que ſa fille, dès-lors promiſe à M. Jenner de Berne, ne fût enlevée par un jeune comte qui en étoit devenu éperduement amoureux. «

» Un jour je demandai à M. Haller la cauſe des goîtres. Sa modeſtie fut ſi grande qu'il dit qu'il n'en ſavoit rien. Et la moindre payſanne de Savoye ſe vante de la connoître! Le caractere moral de M. Haller, comparé à celui de M. de V***. ſe peint bien dans ſa réponſe à ce dernier qui lui avoit écrit contre certaines perſonnes pour les priver de ſa protection. Voici la réponſe de M. Haller.

» *J'ai été véritablement affligé de la lettre dont vous venez de m'honorer, Monſieur. Quoi! j'admi-*

rerai un homme riche, indépendant, maître du choix des meilleures sociétés, également applaudi par les rois & par le public, assuré de l'immortalité de son nom ; & je verrai cet homme perdre le repos pour prouver qu'un tel a fait des vols & qu'un autre n'est pas convaincu d'en avoir fait !

Il faut bien que la providence veuille tenir la balance égale pour tous les humains ! Elle vous a comblé de biens, elle vous a accablé de gloire ; mais il vous falloit du malheur : elle a trouvé l'équilibre en vous rendant sensible. Les personnes dont vous vous plaignez, perdroient bien peu en perdant la protection d'un homme caché dans un coin du monde & charmé d'être sans influence & sans liaisons. Les loix ont seules ici le droit de protéger & le citoyen & le sujet. M. Grasset est chargé des affaires de mon libraire. J'ai vu M. Lerèche chez un exilé que j'ai visité quelquefois depuis sa disgrace, & qui a passé ses dernieres heures avec ce ministre. Si l'un ou l'autre a mis mon nom sous des anonymes, s'il a laisse croire que nos relations sont plus intimes, il aura vis-à-vis de moi des torts que vous ressentez avec trop d'amitié. Si les souhaits avoient du pouvoir, j'ajouterois aux bienfaits du destin ; je vous donnerois de la tranquillité qui fuit devant le génie, qui ne le vaut pas par rapport à la société, mais qui vaut bien davantage par rapport à nous-mêmes. Dès-lors l'homme le plus célebre de l'Europe seroit aussi le plus heureux.

Je suis avec l'admiration la plus parfaite,

Monsieur,

Votre, &c. HALLER.

» Le parallele des deux personnages est aisé d'après ces lettres. L'un est superficiel & l'autre solide : l'un fait des vers sur toutes sortes de sujets, & verse sur tous la couleur de ses fictions : l'autre poëte & philosophe aime sur toutes choses la vérité & la vertu. L'un ne parle que de tolérance & ne veut rien souffrir ni de Dieu, ni des hommes : l'autre pratique la morale & l'évangile. L'un détruit : l'autre édifie. Enfin l'un augmente la masse des erreurs, & l'autre celle des vérités. « (*)

Annales poëtiques, depuis l'origine de la poésie françoise, tome XVIII. A Paris, chez les Editeurs, rue de la Jussienne, vis-à-vis le corps-de-garde; & chez Mérigot le jeune, libraire, quai des Augustins. Petit *in-12.* de 264 pages, avec une gravure. 1781.

LE premier poëte dont on s'occupe ici est François le Metel de Bois-Robert, chanoine de l'église de Rouen, abbé de Châtillon-sur-Seine, prieur de la Ferté-sur-Aube, aumônier du roi,

(*) Haller & V***. sont morts tous les deux. Leur bibliotheque n'a point été dissipée. L'empereur Joseph II à acquis celle d'Haller pour 2000 louis d'or; l'impératrice de Russie Catherine II, celle de V***. pour 150,000 livres.

conseiller

conſeiller-d'état, de l'académie françoiſe, né à Caen vers 1592, & mort à Paris le 30 mars 1662. Il jouiſſoit d'une grande faveur auprès du cardinal de Richelieu : ſa converſation, comme le rappellent les éditeurs, étoit ſi agréable à ce miniſtre, qu'elle devint néceſſaire à ſa ſanté. *Mgr.*, lui diſoit quelquefois ſon premier médecin, *tout ce que nous ferons pour votre ſanté ſera inutile, ſi vous n'y mêlez point une drachme de Boiſrobert.* Son talent poétique, obſervent-ils fort judicieuſement, eſt aſſez médiocre; mais il rendit ſon crédit utile aux gens-de-lettres, & il eut beaucoup de part à l'établiſſement de l'académie françoiſe. Il a laiſſé une vingtaine de pieces de théatre entiérement oubliées & dignes de l'être. Il a fait auſſi quelques chanſons, parmi leſquelles on diſtingue ce couplet :

> Eh quoi! dans un âge ſi tendre,
> On ne peut déja vous entendre,
> Ni voir vos beaux yeux ſans mourir!
> Ah! ſoyez, jeune Iris, ou plus grande, ou moins belle;
> Attendez, petite cruelle,
> Attendez, pour bleſſer, que vous puiſſiez guérir.

Nous citerons encore de cet auteur une eſpece d'épigramme au ſujet du dictionnaire de l'académie françoiſe.

> Chacun à part promet d'y faire bien;
> Mais tous enſemble ils ne tiennent plus rien,
> Mais tous enſemble ils ne font rien qui vaille.
> Depuis ſix ans deſſus l'E on travaille;

Et le deſtin m'auroit fort obligé,
S'il m'avoit dit : Tu vivras juſqu'au G.

A Boiſrobert ſuccede Marc-Antoine de Gerard, écuyer, ſieur de Saint-Amant. Il employa une partie de ſa vie à voyager en Angleterre, en Italie, en Afrique, en Amérique, & ſuivit le comte d'Harcourt dans pluſieurs expéditions militaires. Adopté par l'académie françoiſe en 1634 ou 1635, il lui offrit, au lieu de prononcer un remercîment, de ſe charger de la partie comique du dictionnaire, & de recueillir tous les mots burleſques de notre langue. Il mourut en 1690, âgé de 67 ans; & l'on attribue ſa mort au chagrin qu'il eut de ce que Louis XIV n'avoit pu ſupporter la lecture d'un poëme de la Lune, dans lequel il louoit ce prince de ſavoir nager.

Le légiſlateur françois du Parnaſſe s'exprime ainſi à l'occaſion d'un autre poëme de Saint-Amant, intitulé : *Moïſe ſauvé* :

N'imitez pas ce fou qui, décrivant les mers,
Et peignant au milieu de leurs flots entr'ouverts
L'Hébreu ſauvé du joug de ſes injuſtes maîtres,
Met, pour le voir paſſer, les poiſſons aux fenêtres,
Peint le petit enfant qui *va, ſaute, revient*,
Et joyeux à ſa mere offre un caillou qu'il tient.

Les annaliſtes conviennent que Deſpréaux avoit raiſon de ridiculiſer les deux vers qu'il citoit; que, trop ſouvent dans ſes poéſies, Saint-Amant ſe montre ce qu'il eſt dans ces

mêmes vers, c'eſt-à-dire, minutieux par l'envie de tout peindre, bizarre & précieux pour vouloir être original : ils rapportent en preuve divers morceaux d'une de ſes pieces, imprimée ſous le titre de *Jouiſſance*, (*) & ſon quatrain ſur l'incendie du palais ; mais ils avouent auſſi qu'il a de l'enjouement ; qu'on le liroit avec plaiſir, ſi ſon ſtyle n'étoit pas fréquemment burleſque & groſſier.

Dans l'*Epître à l'hiver* il y a, continuent-ils, des détails qui prouvent qu'il étoit né poëte, & que l'étude & plus de goût lui auroient acquis un rang des plus diſtingués ſur le parnaſſe françois. *A toi, démon*, dit-il à l'hiver,

Ma plume adreſſe une juſte requête
Qu'avec ardeur un humble vent s'apprête
A te porter juſques ſous ces climats
Où tu régis l'empire des frimats,
Où, haut monté ſur un trône de gloire,
Fait de tes mains, au lieu d'or ou d'ivoire,
De pure neige ou de riche cryſtal,
Tu ranges tout ſous ton ſceptre fatal....

Je te bâtirai un temple, ajoute-t-il :

Là, de cryſtal ton image formée
Rendra la vue éblouie & charmée ;
Là, ſur ton chef cent vigoureuſes fleurs,
Qui de l'été dédaignent les chaleurs,

(*) On y trouve ces deux vers incroyables,
Les animaux autour de nous
Nous contemploient à deux genoux.

Feront en rond voir leur lustre superbe,
Et sous tes pieds mainte feuille & mainte herbe,
Que le froid garde afin de te parer,
Diront aux yeux qu'on te doit révérer
Comme le seul qui couve & fortifie,
Les biens qu'aux champs le laboureur confie,
Comme le seul qui donne ame à Cérès,
Qui rend l'air sain, qui purge les guérets,
Et qui fabrique en un moment sur l'onde,
Des chemins secs, les plus riches du monde, &c.

Ce St.-Amant étoit un des agréables débauchés de son siecle. La piece la plus singuliere, & peut-être la plus jolie, qu'il ait faite, est une longue imprécation contre la ville d'Evreux, finissant par ces vers :

Voilà ce qu'une ire équitable
Fit prononcer étant à table
De haîne ardemment excité
Contre cet infâme cité
Au plus benin de tous les hommes
Qui boivent au tems où nous sommes.
O bon ivrogne ! ô bon faret !
Qu'avec raison tu la méprises !
On y voit plus de trente églises,
Et pas un pauvre cabaret.

L'enjouement de ce poëte, & la vivacité de sa conversation le faisoient beaucoup rechercher. Un jour, il rencontra dans une société un homme qui avoit la barbe blanche & les cheveux noirs : comme on parut surpris de cette singularité, notre poëte se retourna vers cet homme, & lui dit : *Il paroît, Monsieur,*

que vous avez plus travaillé de la mâchoire que du cerveau.

Claude de l'Estoille, sieur du Saussay, né à Paris d'une ancienne famille, & mort dans la même capitale au mois de mai 1652, âgé d'environ 58 ans, fut un des premiers membres de l'académie françoise. Son pere, Claude de l'Estoille, est connu par un *Journal du regne de Henri III*, & par des *Mémoires pour servir à l'histoire de France.* Le sieur du Saussay étoit un des cinq auteurs chargés de travailler aux pieces dramatiques du cardinal de Richelieu. Il eut part à l'*Aveugle de Smyrne*, & le second acte de la comédie des *Tuileries* lui appartient. Il composa seul *la Belle esclave*, & *l'intrigue des filoux.*

On prétend que le jour quand il vouloit travailler, il faisoit fermer ses fenêtres; & apporter de la lumiere : Corneille, dit on, en agissoit de même. L'auteur de *la Belle esclave* avoit coutume, ainsi que Malherbe & Moliere, de lire ses vers à sa servante.

L'académie françoise le chargea d'examiner la versification du *Cid.* Ce fut lui qui porta la parole au chancelier Séguier, lorsque cette compagnie le pria d'accepter le titre de son protecteur.

Peu indulgent à l'égard de ses ouvrages, il étoit juge difficile pour ceux qui le consultoient : on raconte qu'il fit mourir de douleur un jeune poëte, en trouvant beaucoup de défauts dans une comédie que celui-ci avoit soumise à son jugement. Il fut dominé par la pas-

ſion de l'amour. Ayant épouſé une femme preſque ſans biens, la médiocrité de ſa fortune l'obligea de paſſer une partie de ſes jours à la campagne. Il tint long-tems ſon mariage caché : lorſqu'il fut publié, il eut la ſageſſe de ne fatiguer perſonne par des plaintes importunes ou des demandes indiſcretes.

Nous avons peu de vers de ce poëte, qui, ſelon les éditeurs, ne manquoit ni de correction, ni d'élégance. Il avoit auſſi, ajouterons-nous, de la préciſion, de l'énergie ou de la délicateſſe, ſuivant les ſujets qu'il traitoit. On ne ſera pas fâché de trouver ici quelques-unes de ſes ſtances au cardinal de Richelieu; la 4me. ſur-tout eſt digne d'attention.

Ceux que vous obligez d'un regard ſeulement,
De leur plus beau travail ont trop de récompenſe,
Vos jours ſont précieux, & n'ont pas un moment
Qui ne puiſſe acquérir quelque honneur à la France.

Elle occupe vos ſoins à reconduire au port
Son navire flottant au milieu de l'orage,
Et contre qui les vents ont fait un tel effort
Que peut-être ſans vous il auroit fait naufrage.

Il vous doit ſon ſalut, ce vaiſſeau glorieux,
A qui tant d'ennemis vainement ſont la guerre,
Et qui, portant un roi toujours victorieux,
Portent tous les tréſors du ciel & de la terre.

Cet Alcide abattit tous ces monſtres d'orgueil
Qui tiendront, à leur honte, une place en l'hiſtoire;
Et dans l'iſle de Ré, comme dans un cercueil,
De toute l'Angleterre il enterra la gloire.

Il a bien fait connoître à la rebellion

Que sa force n'est pas une force mortelle;
Et l'on n'admire plus ce siege d'Ilion
Depuis que l'on a vu celui de la Rochelle.

Voici d'autres stances d'un genre & d'un mérite différens :

Il est vrai, vous êtes si belle
Qu'après vous il n'est rien qui me puisse ravir;
Mais cessez d'être si cruelle,
Ou je cesse de vous servir.

Je fuis les beautés plus divines,
Quand le moindre mépris *est parmi leurs appas* :
Même, à cause de leurs épines,
Les roses ne me plaisent pas.

Angélique, tâchez d'apprendre
Comment on peut long-tems un amant posséder:
Car vous savez l'art de tout prendre;
Mais vous ne savez rien garder.

Jacques Charpentier de Marigny, *gros homme* (disent les annalistes) *plein de bonne humeur & de franchise*, naquit à Nevers, & mourut d'apoplexie à Paris : on ignore l'époque de sa naissance & celle de sa mort. Il écrivit moins que Saint-Amant, & se distingua comme lui par son goût pour les plaisirs. Fils d'un marchand de fer, il prit l'état ecclésiastique. Ayant accompagné en Flandres le grand Condé, dont il avoit suivi le parti, il y trouva des gentilshommes qui le reconnurent pour être de leur famille.

Sa maniere de solliciter des bénéfices étoit singuliere & assez peu édifiante : on en ju-

gera par les titres de vocation qu'il étaloit à Mlles. de Wilſe, chanoineſſes de Mons & de Maubeuge, afin d'être admis dans leurs chapitres; ils ſont le ſujet d'une piece mêlée de vers & de proſe, qui renferme des détails agréables.

» Je ne doute point, dit Marigny, que les » charges auxquelles vous trouvez bon que je » prétende, ne ſoient briguées par beaucoup » de gens; mais, pourvu que vous appuyiez » mes intérêts, j'eſpere d'obtenir la grace que » je demande; & j'ai bien aſſez de vanité pour » croire que je ſuis juſtement l'homme qu'il » vous faut pour exercer les charges qui ſont » à préſent vacantes, & que les trois chapitres » ne trouveront jamais d'aumônier ni de » directeur qui leur ſoit plus propre que moi. «

» Je ne ſuis point de ces porteurs de mitres
» Dont l'importune auſtérité
» Pourroit troubler la gaieté
» Qu'on voit regner dans vos chapitres.
» Je ſais l'ordre de vos maiſons;
» Qu'on y fait peu de cas des vêpres, des épîtres,
» Des matines, des oraiſons,
» Et que vos fondateurs, par une loi bien ſage,
» Qu'appuyoient cent bonnes raiſons,
» N'obligerent qu'à des chanſons
» Les beaux chanoines de votre âge. «

» Ainſi, vous ne devez pas craindre que je » veuille rien innover, & qu'ayant la direction » de vos conſciences, j'y jette des ſcrupules » qui les embarraſſent. Je ne vous de-

» manderai qu'une dévotion aifée, & vous au-
» rez en moi un directeur facile & commode.
» Vous pouvez affurer tous les beaux & jeu-
» nes capitulans des trois colleges que je ne
» fuis pas d'humeur à réformer l'ufage de leurs
» bréviaires & de leurs fervices. «

» Je ne prétendrai point que leurs yeux fe contiennent
» Lorfqu'ils verront entrer de jeunes curieux ;
» Au contraire, en ce cas, je confens que leurs yeux
» Se détournent pour voir ceux qui vont & qui viennent :
» Je ne fois point homme capricieux,
» Et ne veux point, en directeur antique,
» Condamner la vieille pratique
» De regarder, de rire & de parler.
» Toutes ces libertés entrent dans vos myfteres,
» Et je fais bien que vos bréviaires
» Sont votre pis aller. «

» Si j'ai l'honneur d'être l'aumônier de vos
» chapitres...... , je diftribuerai de telle façon vos
» libéralités, que perfonne ne s'en plaindra.
» Vous avez de quoi faire du bien à beaucoup
» de monde. «

» Pour faire plaifir aux humains,
» Vous avez des yeux & des mains,
» De doux propos, des complaifances,
» D'aimables foucis, des defirs,
» Quelquefois même des foupirs,
» De fecrettes correfpondances,
» Du chagrin qui vient des abfences,
» Des petits foins, des bracelets,
» Des baifers, des portraits & de la jaloufie ;
» Et, s'il vous en prend fantaifie,
» Vous pouvez donner des poulets :

» C'est un fort grand secours dans une maladie;
» Et, l'hiver, comme au renouveau,
» Pour rendre à qui languit une nouvelle vie,
» Un poulet de chapitre est un friand morceau. «

» Ne vous étonnez pas,

» Quand vos cœurs deviendront humains,
» Si je ne fais point de scrupule,
» Tant de trésors me passant par les mains,
» De vous ferrer un peu la mule.
» Je pécherois contre la charité
» En m'oubliant dans ma nécessité.
» Ce discours ne part point d'un cœur plein d'avarice:
» Car je vous fais ici serment,
» Si vous agréez mon service,
» De vous servir toutes fidélement;
» Et vous ayant servi les unes & les autres,
» J'aurai moins de plaisir, comme on peut bien penser,
» Si j'emploie mes mains pour me récompenser,
» Que si vous employiez les vôtres. «

» Je vous supplie très-humblement de faire » bien valoir toutes ces considérations dans » l'assemblée que vous ferez pour élire l'au- » mônier & le directeur qui vous manquent, » & d'assurer que, j'ai, grace à dieu, un tem- » pérament assez fort pour les fatigues de ces » emplois, dont je m'acquitterai le mieux qu'il » me sera possible, 4 mois dans l'un & 4 mois » dans l'autre des chapitres, offrant même de » faire un noviciat dans l'un & dans l'autre, » afin que l'on juge si je suis digne des char- » ges auxquelles j'aspire, & dont la posses- » sion me rendra glorieux comme un coq de » chapitre. «

Un ton aimable & de l'esprit caractérisoient, suivant les éditeurs, non-seulement la poésie, mais la conversation de Marigny. Il étoit fêté dans le monde, & avoit un talent décidé pour les impromptus. Nous rapporterions, si elle étoit beaucoup moins connue, sa jolie ballade dont les refreins sont :

> Qu'on est sot de ne pas aimer!
> Qu'on est sot alors que l'on aime!

Jean François Sarasin, né à Caen, étoit fils d'un trésorier de France. Arrivé dans la capitale, il fut présenté à M. de Chavigny, secrétaire d'état, qui lui fit donner 4000 liv. pour l'envoyer auprès d'Urbain VIII, espérant que son esprit & son érudition lui concilieroient les bonnes graces du souverain pontife, lequel aimoit beaucoup les lettres; mais cette somme destinée à gagner un pape, le galant Sarasin la dépensa avec une dame de la rue Quincampoix.

Il fit un mariage qui ne fut pas heureux: l'humeur de sa femme lui devint insupportable, & il la quitta pour entrer chez le prince de Conti, en qualité de secrétaire de ses commandemens. Son esprit aimable, & son caractere enjoué, plurent beaucoup au prince, qu'il accompagna dans plusieurs voyages. Perrault cite à cette occasion l'anecdote suivante:

» M. le prince de Conti, en voyageant, » recevoit des harangues presque par tout où » il passoit.... Le maire & les échevins l'at- » tendirent sur son passage, & lui firent leur

» harangue à la portiere de fon carroffe. Le
» harangueur demeura court à la feconde pé-
» riode , fans pouvoir retrouver la fuite de
» fon difcours, quelqu'effort qu'il fît pour en
» venir à bout. Sarafin fauta auffi tôt de l'au-
» tre portiere en bas, & ayant fait promp-
» tement le tour du carroffe, fe joignit aux
» harangueurs, & pourfuivit la harangue en
» la maniere à-peu-près qu'elle devoit être
» conçue, y mêlant des louanges fi plaifantes
» & fi ridicules, quoique très-férieufes en ap-
» parence, que le prince ne pouvoit s'empê-
» cher d'éclater de rire. Ce qui fut de plus
» plaifant, c'eft que le maire & les échevins
» remercierent Sarafin de tout leur cœur de
» les avoir tirés d'un fi mauvais pas, & lui
» préfenterent, comme au prince, le vin de la
» ville. «

Ce poëte perdit la bienveillance de S. A. pour s'être mêlé d'une affaire qui lui déplut ; on dit même que le prince en vint jufqu'à le frapper avec des pincettes. Sarafin mourut à Pézenas, âgé de 50 ans, vers le milieu de décembre 1654. Il avoit, ainfi que l'obfervent les annaliftes, un génie qui favoit fe plier à tous les tons. Il a réuffi dans le genre gracieux & dans le ftyle héroïque. Sa profe même porte l'empreinte d'un efprit agréable & cultivé. Il commença un poëme intitulé : *La guerre efpagnole*, lequel annonçoit du talent pour l'épopée. Sa *Défaite des Bouts-rimés*, outre la grace & l'enjouement qui la caractérifent, offre des détails d'un ton noble, & qu'un ouvrage

plus férieux auroit pu admettre. La comparaifon qu'on va lire eft de ce nombre :

Comme un roc fourcilleux, tombé dans la campagne,
Arraché par les vents du haut d'une montagne,
Ou du long cours des ans inceffamment miné,
Et par l'eau de l'orage enfin déraciné,
Son énorme grandeur, par fon poids emportée,
Avec un bruit horrible en bas précipitée,
Roule à bonds redoublés en fon cours furieux,
Et rompt comme rofeaux les chênes les plus vieux;
Tel, &c.

Voici une ftrophe que Malherbe n'auroit fans doute point défavouée :

Comme avecque grand bruit le Rhône plein de rage,
Soulevé par les vents, ou groffi par l'orage,
Vient & traîne avec foi mille flots courroucés;
L'onde flotte après l'onde, & de l'onde eft fuivie :
Ainfi paffe la vie;
Ainfi coulent nos ans l'un fur l'autre entaffés.

Defpréaux fembloit regretter que Sarafin n'eût point vécu après la renaiffance du bon goût. *Il y avoit en lui*, difoit-il, *la matiere d'un excellent efprit; mais la forme n'y étoit pas.*

Les éditeurs ont fait un choix très judicieux des églogues, des fonnets, des chanfons, des ftances, des odes & des épigrammes de ce poëte, dont on voit le portrait au commencement du volume, & qui eft le plus eftimable de tous ceux qu'ils examinent aujourd'hui. Ces morceaux font généralement connus : nous nous

bornerons à rappeller ici quelques ſtrophes de la belle *Ode de Calliope ſur la bataille de Lens*, & une épigramme.

Déja par toute la plaine
L'on dépouilloit les guérerts,
Déja la grange étoit pleine
Des richeſſes de Cerès,
Quand, de courage animées,
Les deux puiſſantes armées
Des François & des Flamans
Se joignirent, s'attaquerent,
Avec fureur ſe choquerent
Sur les campagnes de Lens.

Sous le harnois le plus riche
Que Vulcain ait inventé,
L'orgueilleux prince d'Autriche
Marche au combat ſouhaité;
Contre lui Condé s'avance,
Condé de qui la vaillance
A mérité le nectar,
Et qui ſeul peut entreprendre
Avec plus d'heur qu'Alexandre,
Et de vertu que Céſar.

Ce prince marche à la tête
Des corps les plus avancés,
Et mépriſe la tempête
De cent canons courroucés:
Le laurier qui l'environne
D'une immortelle couronne,
Brave la foudre & le fer;
Et quand ce héros s'expoſe,
Il ne craint point autre choſe
Que de ne pas triompher.

D'une cuiraſſe éprouvée

Il prend le corps ſeulement;
Sa vertu, deſſus gravée,
Lui ſert encor d'ornement;
On y voit en baſſe-taille
Mainte fameuſe bataille,
Rocroi, Norlingue, Fribourg,
La priſe de mainte ville,
Dunkerque, Ypres, Thionville,
Wormes, Spire & Philisbourg.

Il monte un cheval ſuperbe,
Qui, furieux aux combats,
A peine fait courber l'herbe
Sous la trace de ſes pas;
Son regard ſemble farouche;
L'écume ſort de ſa bouche;
Prêt au moindre mouvement,
Il frappe du pied la terre,
Et ſemble appeller la guerre
Par un fier henniſſement....

Déja l'une & l'autre armée
S'attaquent avec fureur;
La pouſſiere & la fumée
Forment la nuit & l'horreur;
Les eſcadrons s'entre-percent;
Les bataillons ſe traverſent;
La mort court de rang en rang
En cent hideuſes manieres,
Et les prochaines rivieres
Roulent des ondes de ſang.

Condé lance cette foudre
Qui, pour affermir ſon roi,
Fit trébucher ſur la poudre
Les Eſpagnols à Rocroi;
Avec lui vont la Victoire,
L'Honneur, la Valeur, la Gloire;

La fiere Bellone & Mars
Font passage à cet Alcide,
Et Pallas, de son égide,
Le couvre dans les hasards.

L'autre petite piece que nous avons promise est ainsi conçue :

Un jour, un curé querelloit
Un homme proche de sa femme,
Et s'emportant fort, l'appelloit
Traître, larron, coquin, infame.
A tout ceci, la bonne Dame
Ecoutoit & ne disoit mot ;
Mais venant à l'appeller sot,
Tout soudain dans l'excès du zele
D'une sainte dévotion :
Ah ! Messieurs, ce méchant, dit-elle,
Révele ma confession.

Claude de Malleville, Parisien, fils d'un officier de la maison de Retz, fut secrétaire de M. de Bassompierre ; mais le revenu de cette place ne lui suffisant point, il entra chez le cardinal de Bérulle, qu'il quitta pour retourner auprès de M. de Bassompierre. Pendant la détention de ce dernier, Malleville lui fit assidument compagnie, & lui devint très-utile soit par sa conversation, soit par ses conseils. Son zele fut récompensé : M. de Bassompierre ayant été rétabli dans la charge de colonel des Suisses, donna au poëte la place de secrétaire qu'on fait y être attachée, & qui le mit en état d'acheter une charge de secrétaire du roi.

Malleville mourut en 1647, âgé d'environ 50 ans. Il avoit, ſuivant la remarque très-juſte des annaliſtes, un eſprit aimable & galant, des graces, du ſtyle, la facilité ingénieuſe & les défauts d'Ovide. Le ſonnet & le rondeau ſont les genres dans leſquels il a le mieux réuſſi. C'eſt ainſi qu'il fait parler le grand Guſtave après ſa mort :

Lorſque, par des exploits que la foi ne peut croire,
Je terraſſe l'orgueil des plus ambitieux,
La ſacrilege main du ſort audacieux
Vint borner de ma vie & le cours & l'hiſtoire.

Une ſi belle fin éterniſe ma gloire;
En tombant, je m'éleve auſſi haut que les cieux;
Je trouve en mes cyprès des lauriers précieux,
Et de mon propre ſang j'achete ma victoire.

Depuis le coup fatal dont je fus mis à bas,
Mon nom faiſoit encor l'office de mon bras,
Et combattoit pour moi, qui n'étois plus que terre.

Alexandre, en vivant, ſoumit tout à ſa loi,
Céſar fit en ſes jours des miracles de guerre;
Mais nul après ſa mort n'a ſu vaincre que moi.

Voici un autre ſonnet qui nous ſemble mériter la préférence ſur celui de *la belle Matineuſe*, par le même poëte, quoiqu'il ſoit beaucoup moins connu. Il fut compoſé à l'occaſion de la mort du cardinal de Richelieu.

Impuiſſantes grandeurs, foibles dieux de la terre,
N'élevez plus au ciel vos triomphes divers;

La vertu des lauriers dont vous êtes couverts,
Ne vous peut garantir des coups de ſon tonnerre.

Le miniſtre fameux que cette tombe enſerre,
Ne témoigne que trop aux yeux de l'univers
Que la pourpre eſt ſujette à l'injure des vers,
Et que l'éclat du monde eſt un éclat de verre.

Tous les autres veilloient au ſoin de ſa grandeur,
Augmentoient, tous les jours, ſa pompe & ſa ſplendeur,
Et rendoient en tous lieux ſa puiſſance célebre.

Cependant ſa puiſſance a trouvé ſon écueil;
Sa pompe n'eſt plus rien qu'une pompe funebre,
Et ſa grandeur ſe borne à celle d'un cercueil.

Malleville fit le rondeau ſuivant pour une dame nommée Marguerite.

D'une autre fleur on ne fait point de cas,
Et ſans mentir la roſe eſt ſans appas
Près de cette belle & chaſte Marguerite:
Au tems jadis, un ſi rare mérite
Auroit été le prix de cent combats.

Si le ſoleil l'eût pu voir ici-bas,
Lorſqu'il venoit y prendre ſes ébats,
Pour ſes amours il n'eût point fait élite
D'une autre fleur.

Je veux l'aimer au-delà du trépas,
Perdre pour elle & repos & repas,
Et l'adorer d'un zele ſans limite;
Mais ſi j'arrive au point que je médite,
En vérité je ne la quitte pas
D'une autre fleur.

Guillaume Colletet, né à Paris le 12 mars

1596, mort en 1659, fut reçu avocat au parlement de la même ville; mais il ne paroît point en avoir exercé la profeſſion. Il jouit de la bienveillance du cardinal de Richelieu, qui le fit admettre des premiers à l'académie françoiſe, & le choiſit avec d'autres écrivains pour travailler, comme nous avons déja eu occaſion de le remarquer, à des pieces dont il leur donnoit les ſujets. Il compoſa lui ſeul le monologue de la comédie des *Tuileries*, dans lequel on lit ſix fameux vers; voici les trois premiers:

La cane s'humecter de la bourbe de l'eau,
D'une voix enrouée & d'un battement d'aîle,
Animer le canard qui languit auprès d'elle, &c.

Les éditeurs rappellent que ces vers exciterent tellement l'admiration de ſon éminence qu'elle donna de ſa propre main au poëte 60 piſtoles; ce qui fit dire à Colletet:

Armand, qui pour ſix vers m'as donné ſix cens livres,
Que ne puis-je à ce prix te vendre tous mes livres!

» En lui faiſant ce préſent, ajoutent les » annaliſtes, le cardinal l'accompagna d'un com- » pliment des plus flatteurs: il lui dit qu'il » ne lui donnoit cette ſomme que pour les » ſix vers, qu'*il trouvoit ſi beaux que le roi n'é-* » *toit pas aſſez riche pour payer le reſte.* Mais il » ne renonça pas à ſon droit de protecteur & » de connoiſſeur; il ne voulut pas payer ces » vers ſans les critiquer: au lieu de *s'humecter*

» *de la bourbe de l'eau*, il prétendit que Col-
» letet devoit mettre *barboter dans la bourbe de*
» *l'eau.* Colletet réſiſta à cette critique ; & non
» content d'avoir défendu ſon vers en préſence
» du cardinal, il lui écrivit encore à ce ſujet
» en rentrant chez lui. Comme le cardinal
» achevoit de lire ſa lettre, des courtiſans vin-
» rent le complimenter ſur le ſuccès des ar-
» mes du roi, en diſant que *rien ne pouvoit*
» *réſiſter à ſon eminence. Vous vous trompez*,
» leur répondit-il en riant : *car*, *même à Paris*,
» *je trouve des perſonnes qui me réſiſtent.* On lui
» demanda quels étoient ces audacieux. *C'eſt*
» *Colletet*, dit-il : *car après avoir combattu hier*
» *avec moi ſur un mot*, *il ne ſe rend pas encore;*
» *& voilà une grande lettre qu'il vient de m'en*
» *écrire.* «

Cette plaiſanterie du miniſtre nous paroît valoir beaucoup mieux que ſa critique. Les bienfaits des cardinaux de Richelieu & de Mazarin, du chancelier Séguier, de Charles Euſebe, prince du St. Empire, ne purent point mettre Colletet à l'abri d'une extrême pauvreté. Les éditeurs préſument qu'il répandoit d'une main ce qu'il recevoit de l'autre : ils obſervent auſſi, d'après lui-même, que les guerres civiles lui cauſerent des pertes conſidérables; qu'il eut trois femmes, & pas une dot : ces trois femmes avoient été ſes ſervantes.

» On l'a peut-être, diſent-ils, trop vanté
» de ſon vivant; mais on l'a certainement trop
» déprimé depuis ſa mort. Il ne mérite point
» d'être confondu *avec* le vulgaire des verſifi-

» cateurs. De l'eſprit, de la fécondité, quel-
» quefois la tournure la plus agréable : voilà
» ce qu'on ſemble avoir totalement méconnu
» en lui, & ce qu'on eſtimoit *avec* raiſon pen-
» dant ſa vie. Ses liaiſons *avec* tous les beaux-
» eſprits de ſon tems, les honneurs qu'il reçut,
» les illuſtres ſuffrages dont il fut honoré,
» prouvent le cas qu'on faiſoit de ſes talens,
» ſa couronne eſt bien flétrie aujourd'hui :
» car il n'a trouvé place dans preſque aucun
» recueil poétique. Il y a un autre Colletet :
» c'eſt ſon fils, François Colletet, que Boileau
» a nommé dans ſes ſatyres, & dont nous
» parlerons à ſon époque : on verra que ce fils
» étoit loin de valoir ſon pere. «

Les pieces de Guillaume Colletet, que citent les annaliſtes, & parmi leſquelles nous allons en choiſir quelques-unes, juſtifient très-bien leur opinion ſur ce poëte.

L'Amour volé.

L'autre jour, ma Cloris, cette jeune bergere
Qui captive mon ame & m'impoſe des loix,
Trouva l'Amour couché dedans le ſein d'un bois,
Qui goûtoit le ſommeil ſur la verte fougere.

Là, ſuivant le deſſein qu'un démon lui ſuggere,
Elle lui déroba ſes aîles, ſon carquois;
Et preférant ſa proie aux richeſſes des rois,
Elle quitta ce lieu d'une courſe légere.

Depuis ce jour funeſte, on ne voit point de cœurs
Dont ſes ſuperbes traits ne demeurent vainqueurs;
Pour moi, j'en porte au ſein des marques éternelles.

Mais tout ce qui m'afflige en lui faiſant la cour,
C'eſt que m'ayant bleſſé des fleches de l'Amour,
La cruelle me fuit à l'aide de ſes aîles.

L'habitude amoureuſe.

J'ai déja vu couler neuf luſtres de mon âge :
Depuis que ſur mon front je vois rouler les cieux,
J'ai vu regner trois rois tous trois victorieux,
Et trois fois tous changer de mœurs & de langage.

Je perds ce vif éclat qui paroit mon viſage;
Mes pieds ſont affoiblis auſſi-bien que mes yeux;
Mon miroir, qui dit vrai, me dit que je ſuis vieux;
Et, ce qui me déplaît, je n'en ſuis pas plus ſage.

La folle paſſion qui ne m'a point quitté,
M'a toujours fait aimer quelque jeune beauté;
Témoin Claudine encor, dont mon ame eſt ravie.

Deſtins, qui nous donnez & nous ôtez le jour,
Faut-il, quand je perdrai la lumiere & la vie,
Que mon dernier ſoupir ſoit un ſoupir d'amour!

Contre une laide & méchante femme.

J'ai vu, puiſque tu l'as voulu,
Ta maîtreſſe, qui m'a tant plu,
Que ſi j'en avois trois de même,
J'en donnerois au diable deux,
Afin qu'il m'ôtât la troiſieme.

La beauté paſſée.

Pour peindre tes ſourcils & couper tes cheveux,
Penſes-tu rappeller tes premieres journées?
Prends en gré ta vieilleſſe; & ſans te plaindre d'eux
N'accuſe de ce mal que tes longues années.

Veux-tu que l'on te voie un visage plus beau ?
Reviens, vieille Médée, en la fleur de ton âge ;
Purge tes yeux de cire, acquiers un teint nouveau,
Applanis les sillons qui ridens ton visage.
Mais non : puisqu'ici bas toute chose a son tour,
Que le bien & le mal l'un à l'autre succede,
Si tu fus autrefois le miracle d'amour,
Vante-toi maintenant d'en être le remede.

Colletet composa le quatrain suivant, après que l'état de ses affaires l'eut obligé de mettre en gage un Apollon d'argent que lui avoit donné François de Harlay, archevêque de Paris, à l'occasion d'un hymne sur *la pure conception de la Vierge*, fait pour le palinod de Rouen.

Si, voyant vos exploits divers,
Je ne compose plus de vers,
C'est que, pour subsister & nourrir mon ménage,
J'ai mis mon Apollon & mes muses en gage.

Tels sont les poëtes que les annalistes font connoître dans ce volume, l'un des plus variés & des plus intéressans qu'ils aient publiés jusqu'ici, quoique nous ayions cru y rencontrer quelques pieces médiocres que les éditeurs auroient dû rejetter. Qu'il nous soit permis de communiquer aux éditeurs une réflexion qu'ils ont déja peut-être faite avant nous : c'est qu'à mesure qu'ils s'approchent des jours brillans de notre poésie, leur choix doit devenir plus sévere. Telle piece qu'on auroit dû admettre avec éloge sous le nom de Villon, doit être rejettée avec mépris sous celui de Racan. Le lecteur

n'attend pas du premier ce qu'il eſt en droit d'exiger de l'autre. Les mines que les éditeurs ont à fouiller déſormais ſont plus abondantes & d'une exploitation plus facile. Le goût leur fait un devoir d'être ſéveres ; & ils peuvent l'être ſans s'appauvrir.

(*Mercure de* France ; *Journal encyclopédique ; Journal* de Paris.)

BREVIS introductio in hiſtoriam litterariam mineralogicam atque methodum ſyſtemata mineralogica ritè condenda unâ cum ſupplementis. *Courte introduction à l'hiſtoire littéraire de la minéralogie & à la méthode de former des ſyſtêmes minéralogiques avec les ſupplémens ; par M.* WALLERIUS, *chevalier de l'ordre royal de Waſa, profeſſeur-royal ordinaire, & émérite de chymie, métallurgie & pharmacie, membre des académies impériales d'Allemagne, de Ruſſie, de Stockholm, d'Upſal & de Lund.* A Stockholm, Upſal & Abo, de l'imprimerie de Swederus, 1779. *In-8vo.* de 196 pages.

PREMIERE PARTIE.

QUoiqu'un grand nombre de médailles en métal & d'ouvrages en diverſes ſortes de pierres, ſoient autant de monumens qui faſſent conjecturer les connoiſſances des anciens peuples en

en minéralogie, & que l'art de polir & de graver les diamans fut exercé dès le tems de Moïse, *Exod. c. 28*, cependant ARISTOTE est le premier auteur qu'on puisse nommer, qui ait parlé de la minéralogie avec quelque méthode, en divisant les corps souterreins en deux classes générales; Ορυκτα les fossiles, qu'il dit tirer leur origine de la terre, & entre les uns fusibles & les autres non fusibles, y comprenant l'ochre, le sandaraque, le soufre & le minium; & Μεταλλέυτα les métalliques, qu'il a cru formés de l'eau, & pour cela fusibles & ductiles. C'est au 3e. & au 4e. livre des *météorologiques*. Il n'est nulle part descendu dans un détail plus ample, paroissant mieux informé de l'histoire des animaux que de celle des minéraux.

Son disciple Théophraste est allé plus loin, ayant laissé un livre des pierres, Περὶ λίθων, imprimé avec le Traité de Jean de Laët *de Gemmis*, à Leide, en 1648 *in-8vo.*, & reimprimé plus récemment avec les commentaires de Jean Hill. Il y suit la division générale de son maître: puis subdivisant les pierres en celles qui se laissent sculpter & graver, & celles qui se laissent tourner & fendre, il range les diamans, sous le nom de pierres précieuses, parmi les premieres, & distingue trois especes des secondes, les pierres communes, dont les unes sont susceptibles d'être liquefiées, comme les pyrites; les autres peuvent se réduire par le feu en chaux ou en cendres, comme les marbres; plusieurs sont combustibles & de vrais char-

bons : les pierres moins précieuses, telles que les hématites & les coraux ; & les pierres métalliques, comme l'ochre, l'orpiment, &c. Dans ses subdivisions il a eu égard à la dureté, à la densité & au caractere de ces corps au feu : méthode qu'on n'eût pas dû abandonner.

DIOSCORIDE, qu'on croit avoir vécu au 1er. siecle, n'a pas eu dessein de composer une histoire naturelle ou minéralogique, mais de décrire uniquement les substances employées de son tems en médecine : c'est pourquoi il n'est pas étonnant qu'il n'y ait point d'ordre systématique dans ses œuvres que Matthiole a commentées. Cependant on voit qu'il a distingué les minéraux en marins & terrestres. Parmi les marins il compte le sel, la fleur de sel, &c. & parmi les terrestres, il place 1°. les métaux naturels ou factices avec leurs dépendances, comme le soufre; 2°. les pierres proprement dites; 3°. les terres qu'il nomme de leur lieu natal.

PLINE, dans son Histoire du monde, l. 23, 24, 25, 26 & 27, paroît avoir puisé sa méthode dans la même source que Dioscoride, comme s'ils s'étoient copiés l'un ou l'autre. Au surplus il a compté six métaux auxquels il joint le vif-argent, l'antimoine, le plomb blanc. Par le plomb noir il entend notre plomb commun. Qu'entend-il par le plomb blanc? dès que ce n'est pas l'étain, dont il donne la description particuliere.

GALIEN, vivant au 2e. siecle, a dans son 9e. liv. où il traite des propriétés des médica-

mens ſimples, décrit les minéraux conſidérés entant qu'ils ſervent dans la médecine. Ainſi il diſtingue les terres en graſſes ou viſqueuſes, en maigres qu'il dit argilleuſes, & en moyennes entre ces deux eſpeces. Il diviſe les pierres en calcaires & autres; & il comprend les ſels parmi les métaux. Pour les terres ſa diviſion eſt la même que celle de Columelle *De re ruſticâ*. Il eſt le premier qui faſſe mention des eaux minérales.

S. Epiphane, évêque de Salamine en Chypre, au milieu du 4e. ſiecle, a laiſſé ſur les douze pierres précieuſes de l'habit d'Aaron, un traité imprimé parmi ſes œuvres, & en 1566 avec les obſervations de Geſner. On l'indique pour faire connoître où les lapidaires poſtérieurs ont pris leur doctrine. Delà il faut franchir un vaſte intervalle vuide de tout livre qui faſſe mention de minéralogie, juſqu'à Avicenne, médecin & chymiſte au 12e. ſiecle. Dans ſes œuvres, il admet quatre eſpeces de minéraux qui ſont les pierres, les métaux, les ſoufres & les ſels. En chymiſte, il a obſervé la différence eſſentielle qu'il y a entre les ſoufres & les ſels.

Le grand ALBERT a beaucoup écrit ſur les minéraux, notamment dans ſon *Liber mineralium* imprimé en 1518, & ſouvent depuis; & dans ſon traité *De mineralibus & rebus metallicis* imprimé en 1519 & ſouvent auſſi depuis; mais il s'y rencontre par-tout trop de ſuperſtition & d'erreur touchant leur nature & leurs vertus. Depuis ce tems, les Arabes & les moines

ont inventé les distinctions inutiles des pierres suivant leur figure & leur couleur, & les vains raisonnemens sur leur sympathie & antipathie avec les hommes, les animaux, les métaux & les plantes : ce que Camille Léonard a recueilli dans son *Speculum lapidum*, imprimé seul en 1502; & à Hambourg en 1717, avec la *Sympathia septem metallorum ac septem selectorum lapidum* de Pierre d'Arles de Scudalapis, & la *Magia astrologica* de Pierre Constance Albinus.

George Agricola, Allemand d'origine, florissant au commencement du 16e. siecle, passe avec justice pour le restaurateur tant de la métallurgie que de la minéralogie. Ses *Opera mineralogica & metallurgica* imprimés à Basle in-fol. 1546, ont tracé le chemin à ceux qui sont venus après lui. Il a la gloire d'avoir purgé cette étude des superstitions qui l'offusquoient.

André Libavius, savant chymiste, a publié entr'autres ouvrages de chymie & d'alchymie trois livres *Singularium de metallis, lapidibus & fossilibus*, à Francfort 1549, in-8vo. Il n'y traite des métaux qu'au 1er. livre; & dans le troisieme il s'étend assez sur les corps inflammables, ne touchant que peu ou point les autres fossiles. L'ignorance du tems l'a fait rapporter le camphre aux minéraux.

Christophe Encelius, Allemand de Saalfeld, est auteur d'un traité *De re metallica* imprimé en 1551, & rare encore quoique réimprimé en 1557. Il y a quelque confusion, lorsqu'il rapporte le gyps & les bitumes aux terres.

Cardan, dans ſon Ve. livre *De ſubtilitate* imprimé en 1554, & plus correctement 1664, à Baſle, traite des minéraux en imitant la diviſion d'Agricola qu'il cite. On y peut joindre le livre *Exotericarum exercitationum* de Scaliger, écrit uniquement contre Cardan *De ſubtilitate.* La critique de Scaliger eſt quelquefois injuſte. Il y a auſſi un traité de Cardan *De gemmis & coloribus.*

Fallopio, célebre médecin, a écrit onze livres *De metallis & foſſilibus*, imprimés en 1564, à Veniſe après ſa mort, & réimprimés pluſieurs fois depuis parmi ſes œuvres en 3 vol. in-fol. Il y ſuit de ſon aveu la diviſion d'Agricola; ſes ſervices en minéralogie méritent d'être tirés de l'oubli.

Il y a onze chapitres de George Fabricius *De metallicis rebus ac nominibus* imprimés en 1566.

François de la Rue Rueus ne doit pas être omis, à cauſe de ce qu'il a écrit *De gemmis aliquot*, de celles ſur-tout dont il eſt fait mention dans l'apocalypſe, à l'occaſion deſquelles il traite de pluſieurs autres pierres plus ou moins précieuſes.

Ketman de Dreſde a compoſé une nomenclature des foſſiles que Conrad Geſner, ſon contemporain & ſon ami, a inſérée dans ſon traité *De omni rerum foſſilium genere* ; & dans ſon livre *De materiâ medicâ* Geſner a auſſi inſéré la *Sylva rerum foſſilium in Germannia*, de Valerius Cordus qui avoit été imprimée ſéparément à Zuric. Geſner eſt lui-même auteur d'un li-

vre assez érudit *De fossilium figuris*, imprimé en 1565, avec la nomenclature de Ketmann. Il paroît néanmoins que les lithographes s'attachoient encore alors plus à l'écorce qu'au noyau, puisqu'il considere principalement la figure, la couleur & l'usage. Il n'est pas étonnant qu'avec cette méthode la minéralogie fit des progrès si lents.

Cesalpin, médecin du pape Clément VIII, a publié en 1602, 3 livres *De metallicis*, dans lesquels il admet la division d'Aristote & de Théophraste, distinguant les pierres en fusibles & celles qui ne peuvent être fondues.

Dans le *Museum* de Calceolarius imprimé en 1584, à Venise, in-4to. aux sections, 2, 3, 4, il s'agit des minéraux. En 1618, Guidius a publié à Venise un traité *De mineralibus*. Aldrovandus a laissé aussi un *Museum metallicum* imprimé en 1608.

Schwenckfelt de Silésie a mis au jour en latin en 1600, un catalogue des plantes & des fossiles de Silésie. Il y a de Forsius une minérographie en Suédois imprimée en 1643. De Boot a écrit plus en lapidaire qu'en minéralogue une histoire latine des pierres précieuses & autres, qui a paru pour la premiere fois en 1609, & corrigée en 1647. On y doit joindre les deux livres de Delaet plus lapidaire aussi que minéralogue, imprimés en 1648, pour lesquels il peut être considéré comme le commentateur de Boot qu'il augmente & corrige.

On ne fait point d'estime de la *Mineralogia* du jésuite Cæsius, 1636.

Dans le Muſeum de Wormius, profeſſeur de Copenhague, imprimé après ſa mort à Amſterdam, en 1655, in-fol., la claſſification eſt celle du grand Albert, combinée avec la table de de Boot, & de ſes autres prédéceſſeurs, à quoi la *Notitia regni mineralis* de Johnſton, à Leipzig, 1661, in-12. a peu ajouté.

La *Phyſica Subterranea* de Beccher, ſavant chymiſte & minéraliſte, imprimée in-8vo, en 1664, depuis corrigée, augmentée & commentée par Stahl, diviſe les minéraux en ſimples, compoſés & décompoſés.

Dans ſa Métallographie ou *Hyſtory of metalls*, Londres, 1661, Webſter traite trop la matiere en alchymiſte.

L'*Oryctographia Hildesheimenſis* de Lachmund, imprimée en 1669, ne mérite d'être tirée de l'oubli, que parce qu'elle eſt la premiere qui ait paru avec le titre *Oryctographia*, ne contenant d'ailleurs rien de nouveau : & l'auteur n'y manifeſte pas l'habileté & l'expérience en fonderie, architecture & mécanique qui frappent les yeux dans l'*Hiſtoria naturalis* d'Imperatus, publiée premiérement en italien à Veniſe, en 1672, & en latin, en 1695.

Barba, prêtre Eſpagnol qui a fait un long ſéjour en Amérique auprès des mines d'or, a écrit en eſpagnol, un livre ſur les mines, qui a été traduit en allemand, & ainſi imprimé à Hambourg, en 1676, & encore en 1696.

La diviſion des foſſiles, par Olaus de Bromell, médecin Suédois, dans ſon *Catalogus generalis rerum curioſarum*, Gothebourg, 1698,

n'eſt guere autre que celle de Wormius, de même que celle du *Muſeum Brackenhofferianum*, Strasbourg, 1677, & celle de Konig, dans ſon *Regnum minerale*, Baſle, 1687 & 1703, deſtiné principalement pour l'uſage des médecins.

Hiærne a publié en 1694, quelques pages ſuédoiſes, avec ce titre: *Kort anledning til atskillige malm och bergarters mineraliens*, où comme ſon deſſein n'a pas été de propoſer une méthode minéralogique, mais bien d'indiquer ce qu'il y avoit dans ſa patrie qui fût digne d'obſervation, il n'a pas obſervé une claſſification exacte.

Chrétien Lange, ſans être minéraliſte de profeſſion, a claſſé les métaux à-peu-près comme Johnſton: ce qui ſe peut voir dans ſes *Proleg. ad compend. chem.*, entre ſes œuvres publiées après ſa mort par Rivin, Leipzig. 1704. On n'a rien à dire de la *Mineralogia* de Fauſt, Francfort, 1706, in-8vo.

L'*Oryctographia Norica*, de Bayer, Nuremberg, 1708, & encore 1758, ne contient qu'un dénombrement incomplet, tous les minéraux ne ſe trouvant pas en Baviere: on y joint la *Sciagraphia muſæi ſui*, avec les *Supplementa oryctographiæ Noricæ*, Nuremberg, 1730.

Le regne minéral de Kreuterman, en allemand, Francfort & Leipzig, 1717, eſt un chaos. Helwing, dans ſa *Lithogrophia Angerburgica*, Konigsberg, 1717, 1ere. part., 1720, 2me., ne s'éloigne point de Bayer & de Johnſton.

Scheuchzer, obſervateur infatigable en hiſtoire-naturelle, dans ſa Météorologie & Oryc-

tographie Helvétienne en allemand, Zurich, 1718, convient d'avoir suivi la division de l'Anglois Woodward, auteur de la *Naturalis historia telluris illustrata & aucta unà cum.... Methodicâ ad ipsam naturæ normam institutâ fossilium in classes distributione*, Londres, 1714. Woodward, qui a recherché & recueilli soigneusement une infinité de minéraux, a apporté quelques changemens à sa division, dans deux livres anglois postérieurs, l'un intitulé *Fossils of all kinds digested into a methode*, &c. Londres, 1728; & l'autre est un essai d'histoire-naturelle des fossiles d'Angleterre, 2 vol. Londres, 1729. Les terres, les pierres, les bitumes, les sels, les minéraux approchans des métaux, les métaux, les restes du déluge, forment les sept membres de sa division.

L'*Oryctographia Jenensis* de Schutell, Leipzig, 1720, & ensuite avec les observations de Merkel, ne contient rien de nouveau, en ce qui a rapport à la classification.

Magnus de Bromell, premier médecin du roi de Suede, fils du précédent Olaus de Bromell, a publié en 1730, à Stockholm en suédois, une introduction à la connoissance des mines, minéraux, métaux & autres fossiles. Il avoit eu pour maîtres Hiærne, dont il a été parlé, & Boerhaave qui a laissé une table des fossiles dans ses *Elementa chemiæ*, 1732. Magnus de Bromell a été très-curieux de bien connoître & classer les pierres figurées & les pétrifications, ainsi qu'on le voit par sa *Lithographia suecana*, insérée dans les mémoires de l'acadé-

mie d'Upsal, & jointe aussi à la version allemande de son introduction suédoise.

Lesser, pasteur de Nordhausen, a donné à Nordhausen en 1732, une *Lithotheologia* réimprimée en 1735, à Hambourg avec des additions. Sa division est compilée de Wormius, Johnston, Woodward & Scheuchzer.

Charles de Linné, premier médecin du roi de Suede, ne partage les corps du regne minéral qu'en trois classes dans son *Systema naturæ*, imprimé pour la 1re. fois à Leyde en 1735, & souvent depuis avec des corrections. Ces classes sont les pierres, les minéraux, les fossiles.

Henkel, la lumiere des minéralistes de son tems en Allemagne, a excellé dans la connoissance des fossiles comme Woodward & Scheuchzer dans celle des pierres figurées & des pétrifications : témoins son *Idea generalis de lapidum origine*, à Dresde, 1734, & *Henkel in mineralogia redivivus*, Dresde, 1747, imprimé après sa mort.

Les *Elementa artis docimasticæ* de Cramer, 1743, les *Chimische untersuchungen von der lithogeognosie* de Pott, Postdam, 1746, avec deux suites, Berlin, 1754 & 1765; l'*Hystory of fossils* de Hill, Londres, 1748; le *Systema minerale* de Woltersdorff, en latin & en allem. Berlin, 1748 & 1755, avec des additions & des corrections; l'*Index supellect. lap.* de Gronovius, 1750; les *Elementa mineralogiæ systematice disposita* de Cartheuser, à Francfort-sur-l'Oder, 1755; l'histoire naturelle du regne mi-

néral en allem. de Baumer, professeur d'Erfurt, à Gotha, 1763, ont adopté diverses divisions de leurs devanciers.

La méthode de Dezallier d'Argenville, dans ses deux ouvrages, l'un l'*Histoire-naturelle éclaircie dans deux de ses parties principales, la lithologie & la conchyologie*, Paris, 1742; & l'autre l'*Histoire-naturelle éclaircie dans une de ses parties principales, l'oryctologie*, Paris, 1755, n'a rien de nouveau qu'une nouvelle confusion qui provient de ce que peu instruit de son sujet, il a copié sans discernement tantôt dans Kentmann, tantôt dans Boot, Woodward & Linné.

Browne, dans son histoire civile & naturelle de la Jamaïque en anglois, Londres, 1756, a le premier compris la platine dans son dénombrement des minéraux.

M. de Justi dit dans la préface de son *Grundriss des gesammten mineral reichs*, Goettingen, 1757, qu'il l'a entrepris pour relever les erreurs en minéralogie de M. Wallerius, qui loin de convenir de l'équité de sa censure, soutient au contraire qu'il n'y a rien de bon dans le livre de M. de Justi, que ce qui est copié, ou de la minéralogie de M. Wallerius même, ou des écrits de Pott.

On ignore si le 1er. vol. de la *Natural history of fossils* de Da Costa, Londres, 1757, contenant la description des terres & des pierres, a été suivi d'un second. On croit aussi que la *Lucubratiuncula subterranea prior* de M. Klein, Pétersbourg, n'a point de seconde.

La minéralogie de Cronftedt, publiée en fuédois, à Stockholm, 1758, mérite qu'on la loue comme faifoit Stahl de la phyfique fouterraine de Beccher, en la nommant un ouvrage incomparable, conftruit avec un travail opiniâtre fur les propres expériences & obfervations du noble auteur.

L'effai de minéralogie de Lehmann en allemand, Berlin, 1760, s'accorde en beaucoup de points avec la minéralogie de M. Wallerius, de l'aveu de l'auteur de l'effai.

Le fyftême minéral pratique de Vogel auffi en allemand, Leipzig, 1762, eft compofé de ceux de Mrs. Wallerius, Pott, Cartheufer & Lehmann. Celui du regne minéral de Walch, profeffeur d'Iena, eft également bien ordonné.

M. Valmont de Bomare, dans fa *Minéralogie* ou *Nouvelle expofition du regne minéral*, Paris, 1762, partage en dix claffes les corps du regne minéral, en y comprenant les eaux qu'il divife en communes & minérales. On juge qu'il a multiplié les êtres fans néceffité : cependant, malgré que fes principales defcriptions foient celles de Wallerius, de Woltersdorf & de Cartheufer, il a fourni affez de fon propre fond de doctrine & d'expérience pour que la minéralogie lui doive beaucoup.

Quoiqu'on n'ait pas promis un catalogue complet de tous les auteurs qui ont traité de la minéralogie *ex profeffo* ou par incident, on nomme encore l'hymne grecque d'Orphée, fur les pierres, avec les notes d'Etienne & de Scaliger, Liege, 1576, & Utrecht, 1699; Char-

leton *De variis fossilium generibus*, Oxford, 1677, dans son *Onomasticon zoicon*; Bradley *Recensio philos. oper. naturæ*, Londres, 1721; Bourguet *Lettres philosophiques sur la formation des sels & des crystaux*, Amsterdam, 1729; Baillon *Compendio delle pietre preziose, metalli*, &c.; *Nicol beschreibung der steine*, traduction de l'anglois en allemand, par Lange, Culmbach, 1734; trois ouvrages de Scopoli, le 1er. en allemand, *Einleitung zur kenntniss und gebrauch der fossilien fur die studierenden*, Riga & Mittau, 1769, le second en latin *Principia mineralogiæ systematicæ & practicæ*, Prague, 1772, le 3e. aussi en latin *Introductio ad historiam naturalem sistens genera lapidum, plantarum & animalium*, Prague, 1778, auteur d'un profond savoir qui s'est beaucoup trop livré à son génie, hardi dans la théorie de la formation de la terre; l'*Introduction à l'étude des corps naturels tirés du regne minéral*, par M. Bucquet, Paris, 1771, abrégé qui ne contient rien de neuf, & où l'on suit presque toujours le *Regnum minerale* de M. Wallerius ou M. Valmont de Bomare; les *Elémens de minéralogie docimastique* par M. Sage, Paris, 1772, très-dignes d'attention : ils sont traduits en allemand avec des observations de M. Leske, Leipzig, 1775. Ceux qui se contenteront d'en lire les expériences les trouveront dans le livre du même auteur, intitulé *Examen chymique de différentes substances minérales*, Paris, 1769, trad. en all. par Beckman avec des remarques, Goettingen, 1775; l'essai de crystallographie

ou defcription des figures géométriques propres à différens corps du regne minéral connus vulgairement fous le nom de cryftaux, par M. de Romé de Lifle, Paris, 1772 : perfonne n'avoit traité des cryftallifations plus complettement ; Monnet *Expofition des mines ou defcription de la nature & de la qualité des mines* : l'auteur s'étoit déja attiré des applaudiffemens par fes traités des eaux, de l'arfenic, de la vitriolifation & alunifation ; les Elémens d'hiftoire naturelle de M. Erxleben en all. Goettingen, 1773, où les minéraux font comme les corps des autres regnes rangés en un bel ordre ; les mémoires pour la chymie & l'hiftoire du regne minéral de M. Gherard, Berlin, 1773, 1ere. partie ; on ignore fi une feconde a vu le jour ; l'introduction à la connoiffance & à l'hiftoire des pierres & des pétrifications de Schroeter, 2 vol. Altenbourg, 1774 & 1776, remarquable en ce que les pierres y font divifées en tranfparentes, demi-tranfparentes & opaques.

A l'égard du *Syftema mineralogicum* de M. Wallerius même en deux vol. dont le 1er. Stockholm, 1772, traite des terres & des pierres, & le fecond, Stockholm, 1775, des minéraux & des concrétions, il eft bien différent du regne minéral qu'il avoit publié en fuédois en 1747. Nous en tranfcrirons plus bas la divifion comme un modele.

Entre les defcriptions des cabinets, on diftingue fpécialement les *Terræ mufei Drefdenfis*, de Ludwig, Leipzig, 1749 ; le *Mufeum Richte-*

rianum de Hebenſtreit, profeſſeur de Leipzig, 1743; le catalogue du cabinet de M. d'Avila, Paris, 1767, 3 vol., fait par lui-même; & l'excellent *Index foſſilium* de M. de Born, ou *Lithophylaceum Borneanum* en deux vol. Prague, 1772 & 1775, où il ſuit la méthode de Cronſtedt. Un grand nombre eſt omis, parce que ne s'attachant qu'à ce qui eſt extraordinaire ou étranger, rarement ils décrivent les choſes vulgaires & communes. On nomme pourtant encore 28 des plus célebres *Muſeums* avec leurs auteurs, en renvoyant pour les autres au *Muſeum Muſeorum* de Valentin, & à la *Muſeographia* d'Einckel avec les additions de Kanold, Breſlau, 1727, auxquels nous renvoyons auſſi pour tous.

La plupart des oryctographes ont ſuivi dans leur diſtribution ou Bayer, ou quelque autre guide entre les auteurs nommés. M. Guettard a uni la géographie à la minéralogie, en décrivant la poſition des montagnes, leurs liaiſons, leur étendue, les différentes couches ou lits, &c. : ce qu'on voit dans les mémoires de l'académie des ſciences de Paris; mais M. le baron Tilas, ſeigneur Suédois, a été plus loin dans ſon orthographie de Suede, écrite en ſuédois, Stockholm 1765.

Parmi les oryctographes dignes de mention, dont pluſieurs ſont rares & peu connus, il convient d'en rappeller encore 19 d'après M. Wallerius : ſavoir, *Luidii Lithophylacii Britannici Ichnographia*, Londres, 1699. — *Scheuchzer ſpecimen Lithographiæ Helveticæ curioſæ*, Zurich,

1702 : & du même *Itinera Alpina*, tom. IV ; Lond. & Amſt. 1708 & 1723 : — *Langii Idea Hiſtor. natural. Lapidum figuratorum Helvetiæ*, Veniſe, 1708, avec le ſupplément de Lucerne 1736 : — *Behrens Hercynia curioſa*, Nordhauſen 1703 : — *Mylii Memorabilia Saxoniæ ſubterraneæ* 1709 & 1718 : — *Hermanni maſlographia* 1711 : — *Wolfart hiſtoria natur. Haſſiæ inferioris*, Caſſel 1719 : — *De Mellen Commentatio de lapid. figur. agri litoriſque Lubecenſis*, Lubec 1720 : — *Volkman ſpecimen Haſſiæ ſubterraneæ*, Leipzig 1720 : — *Bryckmanni Theſaurus ſubterraneus Ducatus Brunſwicenſis*, Brunſvic 1728 : — *Lerch Oryctographia Halenſis*, Hall 1730 : — *Siver Curioſa Niendorpienſia*, Lubec 1732 : — *Ritter Oryctographia Goſlarienſis*, Sonderſhauſen 1738 : — *Longolii Propylæum curiæ regnitianæ ſubterraneæ*, Hofe 1751 : — *Cartheuſeri rudimenta oryctographiæ Viadrino-Francofurtanæ*, Francfort 1755 : — *Schreber Lithographia Halenſis*, Hall 1758 & 1759, réimprimé par Lange : — *Baumer Mineralogia territorii Erfurtenſis*, Erfurt 1759 : — *Liebknechts ſpecimen Haſſiæ ſubterraneæ*, Francfort 1760 : — Enfin, *Allion Oryctographia Pedemontana*.

IIe. PART. On bâtit des ſyſtêmes minéralogiques, ou pour donner une idée des corps minéraux & apprendre à les bien diſtinguer ; ou pour en raiſonner par principes, auquel cas il devient néceſſaire d'en étudier la nature ; ou pour découvrir l'uſage auquel ils peuvent être employés dans la vie commune, la médecine, l'économie, la métallurgie & le

commerce; ou enfin, pour en abréger l'étude & soulager la mémoire en disposant en un ordre commode la multitude de ces corps. Il est puérile & inutile de ne connoître que le nom d'un sujet comme plusieurs curieux superficiels.

Pour distinguer les corps & prévenir qu'on ne prenne l'un pour l'autre, il importe de désigner chacun par des caracteres fixes, certains & suffisans, en rapprochant ensemble les semblables, & en imitant la nature, qui n'admet ordinairement ni union, ni séparation violente. C'est ainsi qu'on forme les classes, les tribus, les genres, les especes & les variétés. Il y a des caracteres intérieurs, & il y en a d'extérieurs. On rapporte aux extérieurs ceux qui se tirent du lieu natal, de l'usage, de la grandeur ou petitesse, de la noblesse ou ignobilité, des qualités sensibles, telles que l'odeur, le goût, la couleur, l'éclat, la transparence ou opacité, l'aspect extérieur & la structure, la maniere apparente de la génération & la figure. Les internes sont fondés dans la nature même des corps, comme la pesanteur ou légéreté, la dureté ou mollesse, leur résultat dans les menstrues aqueux ou salins, & au feu, la matiere dont ils sont engendrés, & la maniere de leur génération examinée chymiquement. Ces divers caracteres ont donné naissance à différens systêmes. Les uns n'ayant eu égard dans la classification qu'à la surface, les autres ne considérant que l'intérieur au moyen de la chymie, & certains combinant l'intérieur & l'extérieur. ...

M. Wallerius eſt de ces derniers. Nous avons promis de tranſcrire ſa diviſion comme une des meilleures : ce que nous ferons en l'abrégeant. Il partage tous les corps minéraux en quatre claſſes : les terres, les pierres, les minéraux & les concrétions. Les terres ſont diviſées en quatre ordres ; 1°. les maigres, entre leſquelles on compte les calcaires & les gypſeuſes, &c. 2°. Les viſqueuſes, qui comprennent les argilles, terre à foulon, &c. 3°. les minérales, comme les ochres, &c. 4°. les dures, comme les ſables, &c.

Les pierres ſont diviſées en cinq ordres ; 1°. le calcaires qui comprennent les marbres, les ſpaths, les gyps, le *fluor mineralis*, &c. 2°. les vitrifiables au moyen d'un ſel alkali, qui comprennent les pierres ſablonneuſes, le ſpath étincellant, le quarz, le diamant, le granite, le jaſpe, &c. : 3°. les fuſibles par elles-mêmes comme les zéolithes, les ſchiſtes, &c. 4°. celles qui réſiſtent au feu, comme les mica, les talcs, asbeſte, amianthe, &c. 5°. les cailloux, comme les pierres à meule, le porphyre, &c.

Les minéraux ſont diviſés en quatre ordres, 1°. les ſels, comme vitriol, alun, nître, &c. 2°. les ſoufres, comme bitumes, naphte, pétrole, ſuccin, copal, ambre, pyrites, &c. 3°. les demi-métaux, comme mercure, arſenic, cobalt, nicol, antimoine, biſmuth, zinc: 4°. les métaux, auxquels on joint la platine.

Aux concrétions on rapporte les pétrifications, pierres figurées, &c.

En voilà aſſez pour donner une idée de ce livre, dans lequel on chercheroit en vain l'élégance & la pureté du ſtyle, qui au fond ne ſont pas abſolument requiſes en pareille matiere. Nous aurions auſſi deſiré que les titres des livres ſuédois indiqués, fuſſent traduits en latin, & que l'auteur eût pris plus de connoiſſance de ceux dont il dit : *je ne l'ai point vu : je n'en peux rien dire ;* parce qu'il a eu le tems, & qu'il a dû prendre la peine ou de les voir ou de s'en faire rendre compte.

L'exemplaire de ce livre de M. Wallerius que nous avons ſous les yeux, fourmille de fautes d'impreſſion à chaque page. Comme nous ne l'avons point reçu de Suede, & que nous nous le ſommes procuré à la foire de Francfort, il ſe pourroit que ce fût une contrefaction. Autrement, il s'en faut beaucoup que l'imprimerie ſoit en Suede ſur un pied floriſſant. Juſtifions notre énoncé par un petit abrégé d'errata. Pag. 78, la date 1765 eſt évidemment une faute. Pag. 86, il y a principal pour principale. Pag. 126, *reliquos* pour *reliquis*, 131, *nullam* pour *nullum*, 135, *priora* pour *priori*, 142, *apus* pour *apud*, & mille autres.

CHOIX d'hiſtoires intéreſſantes, telles que la conjuration des Pazzi contre les Médicis; la renaiſſance des lettres en Italie; l'éducation ſinguliere de Charles-Quint, &c. &c. A Paris, chez la veuve Ducheſne, libraire, rue St.-Jacques. 1781. *In-12.* de 423 pag. Prix, 2 liv. 10 ſols broché.

LES monumens hiſtoriques en général ſont une ſource féconde de plaiſir & d'inſtruction. D'un côté, ils nous offrent un tableau intéreſſant où nous apprenons à connoître les hommes, leurs paſſions, les motifs de leurs actions, leurs vices, leurs vertus, &c.; de l'autre, notre curioſité eſt ſans ceſſe piquée par la variété des circonſtances & des incidens, la diverſité des mœurs, la comparaiſon des tems, &c. &c. En un mot, on peut regarder l'hiſtoire comme la morale miſe en action. Mais il y a à peu-près la même différence entre l'hiſtoire générale & l'hiſtoire particuliere, qu'entre un cours de morale complet dont la vaſte étendue ne permettroit à l'auteur que de développer les principes les plus eſſentiels, & un livre auſſi conſidérable qui ne traiteroit que d'une ſeule ou tout au plus de quelques parties de la morale. Il eſt ſûr que l'enſemble du premier, ſon univerſalité, le bel ordre de toutes ſes parties le rendent très-précieux:

mais il n'eſt pas moins vrai qu'il ne ſauroit être réellement utile entre les mains d'un auſſi grand nombre de lecteurs que le ſecond. En effet, il faut, pour en profiter, être à même de déduire les principes particuliers des principes fondamentaux, il faut en même-tems avoir une idée bien nette de la liaiſon de tous ces principes, qui ſouvent n'eſt qu'indiquée; mais la plus légere attention, la moindre capacité, ſuffiſent pour ſuivre avec fruit le ſecond ouvrage où tout eſt plus fortement prononcé, où tout eſt développé, où l'auteur, reſſerré par des bornes moins étroites, parce que ſa matiere eſt moins vaſte, s'abandonne ſans contrainte à la ſuite de ſes idées, & les fait paſſer ſucceſſivement ſous les yeux de ſes lecteurs.

Nous laiſſons aux lecteurs le ſoin d'appliquer cette comparaiſon à l'hiſtoire générale & à l'hiſtoire particuliere, & nous eſpérons que l'on conviendra de ſa juſteſſe. Conſidérez que, dans l'hiſtoire particuliere, les faits tiennent ordinairement les uns aux autres, & s'éclairent mutuellement, les motifs des actions humaines ſe développent d'une maniere plus nette & plus préciſe, les vertus & les vices forment des tableaux dont les traits ſont mieux marqués; enfin l'hiſtoire particuliere nous inſtruit autant & nous amuſe ſouvent plus que l'hiſtoire générale. Nous n'en voulons d'autres preuves que le recueil intéreſſant dont il eſt ici queſtion. Avec quel plaiſir on y lit l'hiſtoire de la maiſon de Médicis, & celle de la conjura-

tion des Pazzi! On y voit les funeftes effets que peut produire la jaloufie entre deux fujets d'une république lorfqu'ils font riches & puiffans; mais on y voit en même-tems combien tout un peuple fait rendre juftice au mérite d'un illuftre citoyen, combien il s'empreffe de le venger, &c. On y remarque également les maux que peut produire une ambition fans bornes dans tous les mouvemens que fe donna le pape Sixte IV, pour élever d'indignes neveux au comble des honneurs & des richeffes. Laurent de Médicis eft-il vainqueur de fes ennemis, & goute-t-il enfin les douceurs de la paix? Avec quelle fatisfaction on le voit accorder fa protection aux lettres & aux arts, les tirer en quelque forte de l'oubli & les faire revivre en Italie, appeller de toutes les parties du monde dans fon pays tous les favans de fon tems, fournir à tous leurs befoins, les combler de bienfaits, & frayer par fon exemple le chemin à François I pour faire revivre les lettres en France.

On lira pour le moins avec autant d'intérêt le morceau qui regarde l'éducation de Charles-Quint. Il eft neuf & rempli de détails curieux. On fera furpris du rare talent de M. de Chievres pour former un prince qui alloit bientôt regner fur tant de vaftes états, & de la profonde connoiffance qu'avoit cette habile inftituteur de ces mêmes états. Charles-Quint y paroît fous un point de vue, qui jufqu'à préfent femble avoir échappé à fes hiftoriens, & lui eft cependant favorable.

Nous ne nous arrêterons point sur le mérite des autres morceaux historiques renfermés dans ce volume, tels que ceux qui ont pour objet, la famille des Sforces, le pape Alexandre VI & ses enfans, la comtesse de Château-Briant, maîtresse de François I, la destinée des trois filles de Henri II, la duchesse de Guise & la princesse de Condé, Marguerite d'Anjou, &c. &c. Nous essayerons de détacher quelques-unes des anecdotes qui nous ont fait le plus de plaisir, afin de donner une idée d'un recueil plus varié, plus instructif & plus amusant que le meilleur roman.

Le morceau historique sur les Médicis est beaucoup trop considérable, & les faits y sont trop liés les uns aux autres, pour que nous puissions en faire un extrait suivi ou en détacher beaucoup d'anecdotes. Nous nous contenterons de rapporter ce qui regarde la derniere maladie de Laurent de Médicis, & de son médecin Léoni.

» La maladie de Laurent de Médicis ne fut » d'abord qu'une fievre des plus légeres, & » d'autant moins redoutable que l'on croyoit » en connoître les causes. On jugeoit qu'elle » étoit excitée par l'obstruction dont le ma- » lade se plaignoit, & que cette obstruction » ne devoit être imputée qu'à la malignité de » la pituite, dont il souffroit à tous momens » de grands débordemens. Cependant, comme » les accès continuoient, les amis de Pierre » de Médicis, fils aîné de Laurent, firent ve- » nir de Spolette Pierre Léoni, qui étoit le

» plus celebre médecin d'Italie. Ce Léoni avoit
» été le premier, qui, depuis la chûte de
» l'Empire Romain, s'étoit avisé de chercher
» la médecine dans les anciens auteurs grecs;
» au lieu que ceux de son tems qui s'adon-
» noient à cette profession, n'étudioient d'or-
» dinaire que dans les écrits des médecins Ara-
» bes. Il avoit traduit avec beaucoup de fidé-
» lité & d'éloquence, les œuvres les plus es-
» timées de Galien, & il s'étoit rendu si fa-
» meux par l'importance & la nouveauté de
» ce travail, qu'on lui avoit offert la premiere
» chaire de médecine à Padoue, où il avoit
» enseigné avec applaudissement pendant plu-
» sieurs années. Mais son mauvais génie l'avoit
» poussé dans le piege où tomboient alors la
» plupart des médecins, je veux dire l'astro-
» logie judiciaire. Il étoit devenu si savant,
» qu'on le consultoit de tous les endroits d'I-
» talie. Un jour il lui prit envie de faire son
» horoscope. Il trouva qu'il étoit né sous une
» constellation si maligne, qu'il devoit être in-
» failliblement noyé par un accident imprévu:
» La crainte qu'il en eut, l'obligea de quitter
» Padoue, parce qu'il étoit appellé à Venise,
» où il ne pouvoit aller que par eau, & que
» d'ailleurs en faisant un plus long séjour à
» Padoue, il n'auroit pu se dispenser de pas-
» ser le pont qu'il supposoit devoir fondre sous
» lui; il avoit acquis assez de bien pour sub-
» sister commodément par-tout, & s'il préféra
» le séjour de sa patrie aux autres, ce fut à
» cause qu'il n'y avoit ni torrent ni riviere.
» Il

» Il retourna donc à Spolette, où il demeura » dix ans sans mettre le pied hors de sa mai» son ; mais enfin sa réputation lui attira un si » grand nombre de visites, que la civilité le » pressant d'en rendre quelques-unes, il s'ac» coutuma insensiblement à n'avoir point tant » peur des eaux, il commença à passer sur le » pont à pied, ensuite il y passa à cheval, » il se hasarda depuis de traverser les ruis» seaux à gué, il se mit en bateau sur les pe» tites rivieres.

» Mais comme le hasard fait toujours des » choses extraordinaires lorsque la providence » a résolu de faire arriver quelque accident, » il vint en pensée aux amis de Laurent de » Médicis de confier le soin de sa guérison à » Léoni. Ils l'inviterent de venir à Carrego » par toutes les raisons d'honneur & d'utilité » dont il pouvoit être touché, & le dispose» rent ensuite à faire le voyage, après qu'il » eut été bien informé, qu'il n'y avoit point » de risques à courir pour lui. Il vint ; il vit » le malade ; il observa tous les symptômes de » son mal dans la derniere exactitude. Il joi» gnit les prédictions de l'astrologie judiciaire » aux indications de la médecine, & de tou» tes ces choses ensemble il conclut malheu» reusement qu'il n'y avoit rien à craindre » dans la maladie dont il s'agissoit, qu'il n'y » falloit apporter aucun remede, & que la na» ture, qui ne manqueroit pas de se réveiller, » auroit assez de force pour résoudre les mau» vaises humeurs qui nourrissoient la fievre;

» On ſuivit l'avis de Léoni ; mais on recon-
» nut auſſi que la nature, au lieu de faire
» ſes efforts dans les jours critiques, s'affoi-
» bliſſoit toujours de plus en plus, & ſuccom-
» boit inſenſiblement. Louis Sforce, qui avoit
» des eſpions par toute l'Italie, en fut averti.
» Et comme il avoit intérêt à la vie de Lau-
» rent de Médicis, parce qu'il le croyoit trop
» pacifique pour endurer le trouble dans la tu-
» telle du Milanois, quoiqu'il l'eût uſurpé, il
» envoya en toute diligence à Carrego le plus
» fameux médecin de la Lombardie, *Lazare*
» *de Plaiſance*, qui demeuroit alors à Pavie.
» Celui-ci voyant le malade en déſeſpéra d'abord,
» & déclara nettement qu'il n'étoit pas poſſi-
» ble de le guérir. Il fit voir la malignité de
» la pituite, qui s'étoit déja tellement emparée
» des parties nobles, que les remedes n'étoient
» plus capables de l'en chaſſer. Et ſoit que la
» perte d'un ſi grand perſonnage augmentât ſon
» indignation, ſoit qu'il fût ravi d'avoir trouvé
» l'occaſion de décréditer Léoni, qui étoit le
» ſeul médecin qui fît quelqu'ombrage à ſa ré-
» putation, il prit plaiſir de démontrer par
» des preuves indubitables, & même par des
» expériences faites ſur le corps du malade,
» que s'il eût été traité par les voies ordi-
» naires, il auroit infailliblement recouvré la
» ſanté. «

» Pendant que toute la famille de Médicis
» témoignoit ſon indignation contre l'ignorance
» & la témérité de Léoni, Laurent, averti que
» ſa fin étoit proche, n'en parut point du tout

» ému, & fit voir la plus grande fermeté de
» courage. Il conſola ſes amis ; il donna tous
» les ordres qu'il jugeoit néceſſaires après ſa
» mort ; il régla ſes affaires domeſtiques par
» un teſtament, qui ne pouvoit être plus mo-
» deſte, ni plus judicieux, & prenant congé
» du monde, il ne voulut plus voir que des
» perſonnes eccléſiaſtiques & religieuſes : &
» après avoir reçu tous ſes ſacremens, & donné
» des marques d'une ſoumiſſion tout-à-fait chré-
» tienne, il expira entre leurs bras. Il n'avoit
» pas encore quarante-trois ans accomplis, &
» l'on ne ſe ſouvient point qu'il y eût aucun
» de ſa maiſon qui ſoit mort ſi jeune depuis
» qu'elle étoit dans la conſidération. Sa mort
» jetta la conſternation dans l'eſprit de ceux
» de ſa maiſon, dont ils ne ſortirent que pour
» entrer en diſſenſions.

» Pierre de Médicis, ſon fils aîné, qui te-
» noit de ſa mere toutes ſes impétuoſités &
» ſes emportemens, ſortoit de la chambre où,
» ſuivant la coutume, il avoit fermé les yeux
» de ſon pere, lorſqu'il apperçut Léoni qui
» traverſoit la cour. Cet objet, qui ſe préſen-
» toit ſi fort, à contre tems, redoubla ſa rage.
» Il courut à lui pour l'étrangler ; mais l'ayant
» trouvé près d'un puits dont le bord n'étoit
» guere élevé, & comme il étoit d'une force
» extraordinaire, il ſaiſit Léoni par le milieu du
» corps & le précipita dans le puits.

» Les cris de ce pauvre homme, & le bruit
» qu'il fit en tombant, obligerent quelques do-
» meſtiques d'accourir à ſon ſecours : ils def-

» cendirent promptement dans le puits; mais » l'eau avoit déja suffoqué ce qui lui restoit » de chaleur naturelle : ce qui vérifia la pré» diction par laquelle il s'étoit autrefois con» damné lui-même à être noyé. Les amis de » la maison de Médicis firent courir le bruit » que Léoni avoit été si sensible à la perte de » sa réputation, qu'il en avoit perdu l'esprit, » & s'étoit jetté lui-même dans un puits de » Carrego. On empêcha pendant quelque tems » le mauvais effet qu'auroit eu dans le monde » l'inhumanité de Pierre de Médicis, si elle » avoit été connue, mais on ne put l'empê» cher de perdre la vie de la même maniere » dont il l'avoit ôtée au malheureux Léoni. » Car quelques années après étant entré dans » un vaisseau chargé d'artillerie, il fit naufrage » à l'embouchure de la riviere de Garillan, » & s'y noya. «

Cette anecdote sur Léoni, cesseroit d'être aussi curieuse, si elle n'étoit intimement liée avec l'histoire morale du siecle où il vivoit, & celle de l'illustre maison de Médicis; mais ces deux points de vue la rendent réellement singuliere & intéressante. On regrette qu'un homme aussi instruit que Léoni, qui s'étoit élevé au-dessus de tous les médecins de son tems, n'ait pu s'affranchir du joug de l'astrologie judiciaire. Il falloit que le goût pour cette prétendue science, se fût emparé bien fortement de tous les esprits.

Nous retracerons ici l'origine de la maison des *Sforces*, ducs de Milan. On s'étonnera sans

doute qu'en aussi peu de tems, elle ait pu parvenir à un si haut degré de puissance.

» *Attendulo*, paysan de Cottignole en Ita-
» lie, & pere de François Sforce, ennuyé
» du labourage, & pressé du desir de porter
» les armes, prit tout d'un coup son parti. Un
» jour qu'une compagnie de soldats passoit par
» son village, il s'enrôla avec eux sans autre
» formalité, & changea son nom en celui de
» *Sforce*; il passa d'abord par tous les degrés
» de la milice, & devint enfin le plus fameux
» homme d'Italie dans sa profession. Il la fai-
» soit consister à s'assurer d'un certain nombre
» de cavaliers & de fantassins, & à se louer
» avec eux au plus offrant des souverains d'I-
» talie, qui avoit à déclarer ou à soutenir la
» guerre. Si la voie des armes est la plus dan-
» gereuse de celles que l'on peut choisir à des-
» sein de faire fortune, elle est aussi la plus
» courte, quand on y est heureux. Sforce ne
» commanda d'abord que cent hommes; mais sa
» réputation en attira dans la suite jusqu'à sept
» mille sous ses enseignes. La derniere, & la
» plus importante des guerres qu'il entreprit,
» fut pour la défense de Jeanne seconde, reine
» de Naples, qu'Alphonse d'Arragon vouloit
» dépouiller. Sforce soutint pour elle un long
» siege dans la ville capitale de son royaume,
» & contraignit Alphonse de le lever. Il re-
» prit ensuite pour cette reine plusieurs places
» qui s'étoient révoltées dans les provinces de
» l'Abruzze & du Labour: mais en poursui-
» vant les ennemis, il s'engagea dans un ma-

» récage, & il s'y noya, son cheval lui ayant
» manqué au besoin, & la pesanteur de ses
» armes l'ayant empêché de nager.

» Il laissa plusieurs fils légitimes de trois
» femmes, mais aucun d'eux n'avoit l'inclina-
» tion guerriere ; un bâtard, nommé François,
» qu'il avoit eu d'une fille de joie qui suivoit
» l'armée, se trouva dans les troupes de Sfor-
» ce, lorsqu'elles le perdirent. Il n'étoit âgé
» que de vingt ans ; mais la conjoncture lui
» étoit tout-à-fait favorable. Les soldats de son
» pere n'avoient point d'autre métier, que ce-
» lui qu'ils faisoient alors, il falloit qu'ils en
» vécussent, & ils n'étoient pas assurés en se
» séparant, de recevoir la même solde d'un au-
» tre chef. Les officiers qui les avoient assem-
» blés & commandés long-tems, ne trouve-
» rent point dans le conseil qu'ils tinrent, d'au-
» tre expédient pour se garantir du débande-
» ment général dont ils étoient menacés, que
» de mettre en la place du défunt, son fils na-
» turel, né & nourri dans l'armée. Ils lui don-
» nerent leurs voix, & porterent les simples
» soldats à le reconnoître, ce qu'ils firent par
» une approbation générale. Ainsi le jeune
» Sforce succéda, contre son espérance, à son
» pere, & fit long-tems la guerre en qua-
» lité de général mercénaire, sans acquérir au-
» tre chose que de la réputation & de l'ar-
» gent : mais il sut ensuite profiter si habile-
» ment des circonstances, qu'il parvint, com-
» me on sait, au duché de Milan.

Arrêtons-nous quelques instans, sur le mor-

ceau relatif à l'éducation de Charles-Quint, par M. de Chievres. Guillaume de Crouy, seigneur de Chievres, cadet d'une famille très-noble des Pays Bas, commença à se faire connoître en 1458. Il prit le parti des armes, & servit avec distinction les rois de France, Charles VIII à la conquête de Naples, & Louis XII au recouvrement du duché de Milan, après avoir obtenu l'agrément de l'archiduc Philippe d'Autriche, fils unique & successeur de Marie de Bourgogne, souveraine des Pays-Bas. Jeanne d'Arragon, dite *la Folle*, fille de Ferdinand V, roi d'Arragon, & d'Isabelle, reine de Castille, qui avoit épousé l'archiduc Philippe, étant devenue héritiere de l'Espagne, cet événement occasionna une rupture entre la France & l'Espagne. Chievres cessa donc de porter les armes pour la France, & se retira dans la province du Hainaut, pour y vivre en repos. Cependant Isabelle de Castille étant morte, l'archiduc passa en Espagne pour prendre possession de la couronne de Castille; mais il n'en fut pas plutôt paisible possesseur, qu'il mourut, âgé de vingt-huit ans. Il laissoit deux fils, dont l'aîné, *Charles*, n'avoit que six ans. L'éducation de ce jeune prince qui devoit hériter, de sa mere la Castille & les couronnes qui y étoient annexées; de son aïeul maternel l'Arragon, Valence, Naples, Sicile, Sardaigne, Maiorque & Minorque, & la principauté de Catalogne; de son aïeul paternel Maximilien I, les dix provinces héréditaires de la maison d'Autriche en Allemagne; l'édu-

cation de ce jeune prince, étoit de telle importance, que l'on ne pouvoit choisir une personne trop habile pour en prendre soin. La mort de son pere n'avoit pas été si imprévue, qu'il n'eût eu le loisir de faire un testament en bonne forme. Le principal article de cet acte authentique, consistoit dans une recommandation très-expresse de son fils aîné Charles, au roi de France Louis XII, & dans une instante priere qu'il faisoit à ce prince, de mettre auprès de lui l'homme qu'il jugeroit capable de l'élever.

Les Flamands ayant approuvé le testament de Philippe, & Louis XII se voyant le maître de pourvoir à l'éducation du jeune archiduc Charles, fit choix de M. de Chievres pour cette œuvre importante, & la suite montra qu'il ne pouvoit rien faire de mieux pour le pupille qui lui étoit recommandé, ni de pis pour la monarchie Françoise.

» Chievres, dit l'auteur, employa les pre-
» mieres années de sa fonction à étudier le
» génie du jeune archiduc, & à démêler en
» lui, par une assiduité & une attention in-
» concevable, les petites manieres qui mar-
» quoient ce que la nature y avoit mis pour
» la vertu, & ce que la qualité d'enfant d'*A-*
» *dam* y avoit mis pour le vice. Le fruit d'un
» travail si long, fut que Chievres découvrit
» que Charles ressembloit aux terres nouvel-
» lement desséchées, après avoir été long-tems
» cachées sous les eaux de la mer, qui pro-
» duisent d'abord une infinité de bonnes & de

» mauvaiſes herbes ; qu'à la vérité les princi-
» pales qualités de ſes plus illuſtres ancêtres
» étoient paſſées en lui ; mais qu'en échange il
» avoit hérité de leurs défauts les plus remar-
» quables. «

» Ce ſage gouverneur avoit obſervé que
» Charles aimoit la gloire, & qu'il ſuffiſoit ſou-
» vent, pour le corriger de ſes fautes, de le
» menacer qu'elles ſeroient divulguées ; il en
» tira cette conſéquence, que l'étude & la lec-
» ture de l'hiſtoire étoient abſolument néceſ-
» ſaires pour cultiver les bonnes ſemences qui
» étoient en lui, & pour étouffer les mauvai-
» ſes. «

» Dans la premiere de ces deux vues, il
» alla chercher au fond d'un college de Lou-
» vain, un précepteur à l'archiduc, & choiſit
» le docteur *Adrien*, qui y étoit dans une
» haute réputation, & qui, malgré ſon défaut
» de politique, ne laiſſa pas de s'élever depuis
» à la papauté ; mais il fut plus réſervé dans
» la ſeconde vue : Chievres eſtima l'hiſtoire
» tellement importante pour former ſon jeune
» prince, qu'il n'oſa ſe fier qu'à lui-même pour
» la lui montrer. Il lui donna des maîtres pour
» tout le reſte, mais pour l'hiſtoire, il ſe paſſa
» de ſecours étrangers, & l'enſeigna lui-même.
» Il eſt vrai que ce fut avec cette précaution,
» que pour empêcher que ſon diſciple ne s'en-
» nuyât de la longueur du travail, il feignit
» de l'étudier avec lui, pour régler, diſoit-il,
» ſa vie aux dépens d'autrui. «

» Il commença par donner à Charles la con-

» noiſſance de l'hiſtoire en général, enſuite il
» s'attacha à celle des peuples de l'Europe,
» avec leſquels il devoit avoir un jour des
» affaires à démêler; mais comme ſes princi-
» paux attachemens ſeroient en Eſpagne & en
» France, ce ſage gouverneur voulut qu'il apprît
» à fond l'hiſtoire de ces deux monarchies. On
» comprenoit alors ſous celle de France, l'hiſ-
» toire des Pays-Bas...... «

Quoique charles étudiât des matieres ainſi préparées, il ne laiſſoit pas de ſe faire beaucoup de violence en les étudiant. Il étoit fort diſtrait, & il falloit beaucoup d'attention, pour appliquer tant de faits différens chacun à ſa fin particuliere, & pour charger ſa mémoire de maniere à les repréſenter à point nommé. Sa diſtraction venoit principalement de ſon activité ſi prodigieuſe, qu'il ne pouvoit un ſeul moment demeurer en repos. Les célebres freres MM. Dupuy rapportent à ce propos un fait qui ne ſert pas peu à faire connoître ce caractere de Charles. L'empereur Maximilien Ier. ayant voulut mettre le portrait de ſon petit-fils dans la galerie de ſon palais à Vienne, écrivit à Chievres de le lui envoyer le plus reſſemblant qu'il ſeroit poſſible, afin d'accoutumer de bonne heure les Allemands à la vue d'un prince deſtiné pour être leur chef. On n'oublia rien pour faire exécuter les intentions de S. M. I. Le célebre Albert Durer fut conſulté ſur le choix du peintre, il en produiſit pluſieurs; & après avoir travaillé l'un après l'autre, aucun ne réuſſit. Ils convinrent à en

rejetter la faute ſur le jeune prince, qui, remuant toujours quelque partie de ſon corps, & ne le tenant pas un inſtant dans la même poſture, empêchoit qu'on en tirât aucun linéament certain : ainſi le portrait n'auroit point été achevé, s'il ne fût venu en penſée à Chievres de faire apporter quatre épées, & de les diſpoſer autour de Charles avec tant de juſteſſe qu'il ne pouvoit s'agiter ſans ſe bleſſer.

Chievres occupa ſon illuſtre éleve beaucoup plus à l'hiſtoire qu'à la langue latine..... Il croyoit qu'il ſuffiſoit à Charles d'entendre les langues mortes, comme eſt la latine, & qu'il falloit laiſſer aux gens de college le ſoin d'en étudier la délicateſſe, & la plupart des perſonnes qui vivoient de ſon tems, étoient de ce ſentiment. Henri IV, roi de France, que l'on n'oſeroit accuſer d'ignorance en ce point, puiſque Caſaubon dit avoir lu la traduction françoiſe que ce prince avoit faite des commentaires de Céſar, appelloit quelquefois, par ironie, *Maître Jacques*, le roi d'Angleterre, à cauſe qu'il ſe piquoit trop de bien parler & de bien écrire en latin, & lorſqu'il apprit que ce prince, qui n'étoit auparavant que roi d'Ecoſſe, étoit devenu roi d'Angleterre, il dit en badinant, que c'*étoit-là un trop bon morceau pour un pédant.*

» Cependant Chievres ne diſpenſa pas Char-
» les d'étudier la langue latine, juſqu'au point
» de l'entendre paſſablement. Car dans la ſuite
» il prenoit plaiſir à lire Sleidan, le plus poli
» des hiſtoriens de ſon tems, & il diſoit en

» le demandant, *apportez-moi mon menteur.* Après
» que Chievres eut donné à l'archiduc, par
» l'hiſtoire, les lumieres générales dont il avoit
» beſoin pour la conduite de ſa vie, il lui four-
» nit les particulieres, en l'inſtruiſant de ſes
» véritables intérêts à l'égard de toutes les puiſ-
» ſances de l'Europe.... Toutes ces ſpécula-
» tions devoient aboutir à la pratique, & Chie-
» vres n'eut pas plutôt achevé de former, par
» ces connoiſſances, l'eſprit de l'archiduc, qu'il
» exigea de ce jeune prince qu'il mît en uſage
» ce qu'il venoit d'apprendre, quoiqu'il fût en-
» core dans un âge où l'on ne parloit à ceux
» de ſon rang que de divertiſſemens. Il voulut
» non-ſeulement qu'il entrât dans ſon conſeil,
» mais encore qu'il y fût autant & plus aſſidu,
» qu'aucun de ſes conſeillers d'état. Il le char-
» gea d'examiner & de rapporter enſuite lui-
» même à ce conſeil les requêtes de conſé-
» quence qui lui étoient adreſſées des provin-
» ces des Pays-Bas, & de peur qu'il ne ſe
» diſpenſât d'y apporter toute l'attention &
» l'exactitude néceſſaires, il l'obligea réguliére-
» ment à dire ſon avis avant que les con-
» ſeillers d'état euſſent parlé, & qu'ainſi il ne
» pût profiter du tour qu'ils auroient donné à
» l'affaire, & des raiſons dont ils auroient ap-
» puyé leur ſentiment. Quand il arrivoit une
» dépêche importante des pays étrangers, Chie-
» vres lui faiſoit tout quitter pour la lire, juſ-
» ques-là que, s'il dormoit, & qu'elle deman-
» dât une prompte expédition, il l'éveilloit,
» & l'engageoit à l'examiner devant lui. S'il

» arrivoit au prince de ſe tromper dans la
» maniere dont il l'envifageoit, ou dans le ju-
» gement qu'il en portoit, il en étoit auſſi-tôt
» repris par ſon gouverneur; & s'il étoit af-
» ſez heureux pour trouver d'abord le nœud
» de la difficulté, & l'expédient propre pour
» l'éviter, il n'en étoit pas encore quitte,
» puiſqu'il lui falloit de plus appuyer ce qu'il
» avoit avancé par de bonnes raiſons, & ré-
» pondre patiemment aux objections que Chie-
» vres ne manquoit pas de lui faire. Lorſqu'il
» ſurvenoit une négociation de longue halei-
» ne, & qu'un prince étranger envoyoit ſon
» ambaſſadeur dans les Pays-Bas, le travail de
» Charles redoubloit, parce que ſon gouver-
» neur ne donnoit alors audience qu'en ſa pré-
» ſence, ne travailloit qu'avec lui, & n'expé-
» dioit que par lui. Si l'ambaſſadeur préſentoit
» ſes propoſitions par écrit; Charles étoit chargé
» d'en informer ſon conſeil, & de rapporter
» ce qu'il y avoit pour & contre, afin que
» ceux qui opineroient après lui, parlaſſent
» avec une entiere connoiſſance de cauſe; ſi
» l'ambaſſadeur ſe contentoit de s'expliquer de
» vive voix, & que l'affaire dont il s'agiſſoit
» fût trop ſecrete pour être confiée au pa-
» pier, il falloit que Charles retînt préciſément
» & diſtinctement ce qu'il entendoit, & qu'il
» ne lui échappât pas une ſyllabe, autrement
» le défaut de ſa mémoire eût été relevé en
» plein conſeil, & l'on eût exagéré ſa négli-
» gence dans le lieu où il avoit le plus à cœur
» d'acquérir de l'eſtime. «

Un éducation auſſi raiſonnable & auſſi ſoignée, promettoit à Chievres les fruits les plus heureux. Il n'eut pas lieu de regretter les ſoins infinis qu'il avoit pris pour le jeune prince qui lui avoit été confié. Cet iluſtre éleve, en faiſant honneur à ſes talens, conſerva pour ſon maitre la plus grande reconnoiſſance. Il le défendit contre ſes ennemis, qui, jaloux de ſon crédit, avoient voulu le perdre, & le tems où ils le perſécuterent avec plus de violence, fut préciſément celui que Charles choiſit pour combler Chievres de graces & de bienfaits : mais cet excellent perſonnage n'en finit pas moins par mourir empoiſonné. On voit auſſi dans un autre chapitre de ce volume que Charles-Quint ne conſerva pas toujours les principes de droiture que lui avoit donnés ſon gouverneur. En voici un exemple aſſez ſingulier. » Etant à St.-Jean-de-Luz, prêt à » traverſer le royaume de France ſur la parole » de François I, & le connétable de Mont- » morenci l'ayant preſſé de renouveller la pro- » meſſe qu'il avoit faite d'inveſtir le duc d'Or- » léans du duché de Milan, il lui repartit po- » ſitivement : *Je veux tout ce que mon frere veut.* » Le connétable crut que ces termes ſuffiſoient » pour l'aſſurance que ſon maître lui avoit » commandé de tirer de Charles. Mais dès » qu'il fut arrivé à Valenciennes, comme le » connétable lui rappella cette promeſſe du du- » ché de Milan, il lui répondit qu'il ne lui » avoit rien promis; le connétable, tout ir- » rité, lui ayant répliqué : n'eſt-il pas vrai

» que vous m'avez dit : *Je veux tout ce que* » *mon frere veut ?* Il eſt vrai, repartit il, je » veux tout ce que mon frere veut : mais le » roi mon frere veut le duché de Milan, & » je le veux auſſi. «

Nous pourrions étendre bien davantage l'extrait de ce recueil intéreſſant, mais les bornes qui nous ſont preſcrites ne le permettent pas. Cependant nous ne pouvons nous empêcher de rapporter encore, du moins en ſubſtance, une belle action récompenſée par Charles-Quint. On ſait que lorſqu'il fut élu empereur, il partit d'Eſpagne pour aller en Allemagne, & qu'alors une grande partie des Eſpagnols ſe révolta. La ligue s'étant diſſipée, on fit trancher la tête aux plus coupables. Il y en eut qui échapperent à la proſcription par la fuite. De ce nombre fut Don Pedro Ayala, comte de Salvatierra, chef du conſeil de la ligue, & pere d'un page de l'empereur. Le jeune Ayala apprit les malheurs & la vie errante de ſon pere, vendit un cheval de prix qui lui ſervoit pour le manege, en convertit l'argent en une lettre de change, & l'adreſſa à un gentilhomme qu'il connoiſſoit aſſez ami de ſon pere, pour lui en envoyer la valeur en quelque endroit qu'il ſe trouvât. Le gouverneur des pages, voyant le jeune Ayala ſans cheval, crut d'abord qu'il l'avoit vendu pour jouer, aſſembla les pages, qui étoient au nombre de vingt-cinq ou trente, & demanda en leur préſence à Ayala ce qu'il avoit fait de ſon cheval ? Ayala répondit, qu'il s'en étoit défait, & que ce

n'étoit point à mauvaise fin. Il refusa de s'expliquer davantage, mais à force de recherches, on parvint à découvrir la vérité. Le gouverneur des pages, craignant qu'on ne l'accusât de trahison, s'il n'avertissoit pas l'empereur qu'Ayala avoit envoyé de l'argent au comte de Salvatierra son pere, ne manqua pas de le déclarer à S. M. I., qui, l'ayant loué de son exactitude, voulut approfondir l'affaire. Le page fut mandé, parla avec soumission, & dit qu'ayant appris par la voix publique les extrêmités horribles où son malheureux pere étoit réduit, & n'ayant point d'autre bien que son cheval, il l'avoit vendu pour l'assister, résolu de se vendre lui-même dans le même dessein, s'il trouvoit quelque personne qui voulût l'acheter. L'empereur fut d'abord extraordinairement pensif, mais ce n'étoit pas, comme on le supposoit, parce qu'il etoit animé par des sentimens de vengeance. Il admiroit la piété filiale & la fermeté du page ; & comme Chievres lui avoit appris qu'un souverain manque au plus indispensable de ses devoirs, lorsqu'il laisse une belle action sans récompense, il cherchoit les moyens de récompenser celle-ci. La conjoncture étoit embarrassante, parce que le comte de Salvatierra étoit le plus criminel des rebelles, & qu'en récompensant celui qui lui avoit été utile, c'étoit en quelque sorte agir contre ses intérêts. Il fit donc d'abord au page une très-févere réprimande devant son gouverneur, & feignit ensuite de lui pardonner par égard pour sa jeunesse. Il le renvoya

à ses exercices; & retenant le gouverneur, il lui ordonna d'acheter à Ayala un autre cheval pour le moins aussi beau que celui qu'il avoit vendu, sous prétexte qu'il y auroit de l'inhumanité à en agir autrement, dans le tems que la révolte de son pere l'avoit réduit à la mendicité; & qu'en le retenant pour page, il seroit honteux qu'il ne fût pas si bien monté que les autres de sa condition, puisqu'il n'y en avoit entre eux aucun dont la maison fût meilleure que la sienne. L'empereur en demeura-là tant que durerent les guerres civiles d'Espagne; mais après qu'elles furent entiérement finies, il prit occasion du premier service qu'Ayala, sorti de page, rendit à la monarchie d'Espagne, pour le récompenser de ce qu'il venoit de faire, & de sa tendresse pour son pere.

On admirera aussi dans ce volume la conduite ferme & courageuse du cardinal Ximenès à l'égard des Grands d'Espagne jaloux de son pouvoir, & la valeur héroïque de Marguerite d'Anjou, femme d'Henri VI, roi d'Angleterre, princesse douée d'un courage au-dessus de son sexe, qui combattit à la tête d'une armée pour remettre le roi son époux sur le trône, & remplit en personne les fonctions d'un général.

Le trait suivant du duc de Guise est singulier. Sollicité par ses parens & ses amis de se venger de son épouse qui étoit une des filles du duc de Nevers, qu'on appelloit les trois Graces, & dont St. Megrin, favori de Hen-

ri III, se vantoit d'avoir eu les dernieres faveurs, il entre dès les 4 heures du matin dans la chambre de la duchesse, tenant un poignard d'une main, & de l'autre une écuelle remplie d'une liqueur noirâtre. Il lui donne le choix du genre de mort. Les prieres, les larmes sont inutiles. Elle se résout enfin à avaler la fatale liqueur, se jette sur un oratoire, attend à chaque instant les effets du poison qu'elle n'avoit pas cependant trouvé de mauvais goût. Le duc la laisse dans cet état, pendant une heure : il rentre ensuite dans la chambre pour la désabuser, lui dire qu'elle avoit seulement pris un excellent consommé, & lui raconter la maniere dont on l'avoit pressé de se défaire d'elle, & la raillerie dont il avoit prétendu punir le conseil qu'on lui avoit donné. Cette raillerie étoit forte, & bien propre à contenir pour toujours la duchesse dans ses devoirs.

Les autres morceaux d'histoire contenus dans ce recueil sont relatifs au chevalier Bayard, à la comtesse de Châteaubriant, maîtresse de François Ier., à Henri III, aux irruptions des différens peuples barbares dans l'Italie, &c. &c. Quelques-uns de ces articles sont fort curieux: d'autres sont extrêmement connus, & semblent ne reparoître que pour grossir le volume. On remarquera aussi que le style de l'ouvrage en général n'est ni aussi pur ni aussi correct que l'on peut l'exiger d'un historien, mais on passeroit aisément sur ce défaut, si l'on étoit toujours occupé de faits très-peu connus, & pro-

pres à jetter le plus grand jour ſur certaines parties de l'hiſtoire.

(*Journal de littérature, des ſciences & des arts ; Journal de* Paris ; *Affiches & annonces de* Paris.)

ELÉMENS de médecine en forme d'aphoriſmes ; par M. BARBEU DUBOURG, *docteur & ancien profeſſeur de la faculté de médecine de Paris, de la ſociété royale de Montpellier, de la ſociété médicale de Londres, de l'académie des ſciences de Stockholm, de la ſociété philoſophique de Philadelphie, &c.* A Paris, chez P. Fr. Didot, imprimeur-libraire, quai des Auguſtins. 1780. *In-12.* de 104 pag.

CES aphoriſmes ſont précédés d'un extrait des regiſtres de la ſociété royale de médecine, que nous allons rapporter. » Cet ouvrage eſt » diviſé en quatre parties, & chaque partie eſt » diviſée en ſections. Chacune de ces ſections » contient pluſieurs aphoriſmes clairs & con- » cis, & que l'on peut regarder comme autant » de principes certains : quelques uns ſont ti- » rés d'Hippocrate, tels ſont ceux de la cin- » quieme ſection de la troiſieme partie, & » un grand nombre de ceux qui compoſent la » ſeconde ſection de la même partie de l'ou- » vrage. Perſonne n'a ſu juſqu'à préſent mieux

» imiter le ſtyle précis & laconique du pere
» de la médecine ; tous les aphoriſmes de l'au-
» teur ſont faciles à entendre, aiſés à retenir,
» dignes d'être retenus, & contiennent un grand
» ſens en peu de mots. Cet ouvrage ſera de
» la plus grande utilité aux jeunes médecins
» qui y apprendront beaucoup, & aux gens
» du monde qui sûrement le liront avec plai-
» ſir, & y trouveront d'excellents préceptes
» d'hygiene, &c. «.

Ces ſortes d'ouvrages n'étant par ſuſcep-
tibles d'extrait, nous nous bornerons à pré-
ſenter à nos lecteurs quelques-uns de ces apho-
riſmes.

Aphoriſme des préliminaires. La vie eſt un
paſſage laborieux, la naiſſance & la mort ſont
la porte d'entrée & la porte de ſortie ; de l'une
à l'autre la pente eſt gliſſante.

Aphor. 4 de la premiere partie. Le diaphragme
placé entre la poitrine & l'abdomen, fait l'of-
fice de balancier.

Aphor. 13. L'eſtomac eſt une eſpece de cu-
curbite où la nature entretient continuellement
autant de chaleur & d'humidité qu'il en faut
pour opérer doucement la digeſtion des ma-
tieres que l'on ſoumet à ſon action.

Aphor. 15. Des alimens digérés ſe forme
le chyle ; une ſeconde digeſtion convertit le
chyle en ſang ; & une troiſieme enfin, ex-
trait de la maſſe du ſang une lymphe nourri-
ciere.

Aphor. 16. Un marc, une lie, une vapeur
ſont les excrémens de ces trois digeſtions ſuc-

cessives ; la matiere stercorale est exprimée par l'anus ; l'urine coule de la vessie ; la transpiration exsude de la peau d'une maniere insensible.

Aphor. 18. La vue d'un mets friand, ou d'un mets dégoûtant, ou d'un objet triste, ou d'un objet terrible, ou d'un objet aimé, affecte singuliérement chacune un organe différent.

Aphor. 19. Des membres forts & souples sont attachés au corps de l'homme, afin de subvenir, par leur travail, à tous ses besoins : plus il les exerce & mieux ils valent.

Aphor. 4 de la 3e. section de la 2e. partie. Dans un corps sain l'ame est saine ; toutes les facultés de l'un & de l'autre se déploient tour-à-tour avec une égale aisance. S'il y en a une qui prédomine, c'est que les autres ont été négligées.

Aphor. 19. Les brouillards sont plus mal sains que les pluies, parce que l'eau en vapeur pénetre davantage les corps que l'eau en goutte ; un tems nébuleux est bien appellé un triste tems.

Aphor. 26. Quand on s'agite beaucoup la nuit, les forces ne sont point réparées par le sommeil. Pendant un sommeil tranquille les esprits se réparent, & on n'en consomme point, ou très-peu ; ainsi le corps se délasse. Pendant un sommeil agité, inquiet, il se fait la même consommation d'esprit que dans la veille ; d'où il s'ensuit que le corps ne se délasse point.

Aphor. 1er. de la 4e. section. La nature, qui a incliné le cœur de la mere à nourrir son enfant, fait jaillir à propos de ses mamelles deux sources de nectar pour l'allaiter.

Aphor. 8. Le superflu de tout individu, soit mâle, soit femelle, appartient à l'espece. C'est un tribut bien légitime d'une part, bien utile de l'autre; mais qui, comme tout autre tribut, ne doit jamais être pris sur le nécessaire des contribuables.

Aphor. 9. L'heure la plus convenable pour remplir le devoir conjugal, c'est le matin au premier réveil; lorsqu'on en use avec discrétion, la surabondance des forces vitales, qui auroit été nuisible à l'individu, tourne au profit de l'espece : on se conserve soi-même en travaillant à la perpétuer.

Aphor. 3 de la 1re. section de la 3e. partie. Il ne faut pas croire que la nature soit purement passive dans les maladies. Assaillie par une force excessive, elle recueille toutes ses propres forces; le combat s'anime entre la force destructive & la force tutélaire : l'une ou l'autre l'emporte à la fin, & celle à qui la victoire reste en use à sa guise.

Aphor. 20 de la 2e. section. L'urine, qui tache le linge, est le signe caractéristique de la jaunisse.

Si plusieurs de ces aphorismes contiennent un grand sens en peu de mots, s'ils sont vrais, il y en a d'autres, nous l'avouons, qui nous ont paru obscurs, inintelligibles. Par exemple :

» *Aphor. 15 de la 3e. section.* Les ivrognes

» ſont ſujets à l'hydropiſie. Le vin, dont ils
» font de fréquents excès, ſe décompoſe dans
» les premieres voies; tandis que ſon eſprit
» s'éleve au cerveau & y porte le trouble,
» ſon phlegme viſqueux reſte en ſtagnation,
» & engorge peu-à-peu tous les viſceres ab-
» dominaux. « Nous ne comprenons pas l'effet
de ce phlegme viſqueux du vin. Car l'excès
de l'eau-de-vie qui (du moins à ce que nous
penſons) ne contient point de phlegme viſ-
queux, occaſionne cependant plus prompte-
ment l'hydropiſie, que l'excès du vin.

L'ouvrage peut être conſidéré comme un
très-petit code des loix les plus reçues en mé-
decine. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait des propoſi-
tions ſingulieres & d'autres un peu haſardées;
mais le grand nombre des bons principes l'em-
porte de beaucoup ſur ceux qui pourroient ne
pas l'être. Par exemple, on doit reſpecter celui
du N°. 18, IIe. partie, où l'on dit que dans
un tems d'orage, celui qui ſe refugie ſous un
arbre court beaucoup plus de riſques d'être
frappé du tonnerre, que celui qui eſt mouillé
& en pleine campagne. Les habits mouillés ſer-
vent alors de conducteurs à l'électricité &
écartent les effets de la foudre.

(*Journal de médecine, chirurgie, phar-
macie, &c. Gazette de ſanté.*)

Panégyrique de St. Louis, roi de France, prononcé dans la chapelle du Louvre en présence de Messieurs de l'académie françoise le 25 août 1780; par M. l'abbé Hugues du Tems, *chanoine archidiacre de l'église de Bordeaux, & vicaire-général du diocese de Cambrai, suivi de notes;* 80 pages *in-8vo.* Chez Demonville, imprimeur de l'académie françoise, rue Christine, à Paris. 1781.

Parmi la foule des éloges consacrés à la mémoire de St. Louis, le public distinguera celui que nous annonçons : si les charmes d'un style noble & harmonieux, réunis aux mouvemens de l'éloquence, & aux traits d'une imagination brillante, peuvent assurer le succès d'un orateur, M. l'abbé du Tems a les droits les mieux fondés aux suffrages de tous ceux qui savent apprécier le mérite d'un discours. Dans le grand nombre des panégyristes qui ont célébré à l'envi la gloire de Louis IX, il est peut-être le seul qui ait saisi le caractere du saint monarque; c'est par-là sur-tout qu'il a rajeuni un sujet qui depuis long-tems paroissoit épuisé, & que sa propre richesse sembloit ne pouvoir plus garantir des inconvéniens de la stérilité. St. Louis comparé avec son siecle, dit l'orateur, présente à notre admiration la supériorité

ſupériorité de ſes lumieres; conſidére en lui-même, il offre à notre amour le rare aſſemblage de ſes vertus. Tels ſont les rapports ſous leſquels M. l'abbé du Tems enviſage le ſaint dont le regne ſur la France fut, dit-il, un éclatant bienfait du maître des empires. Dans la premiere partie, l'auteur fait voir que St. Louis a préparé la grandeur de la nation Françoiſe, & que l'influence de ſon regne s'eſt étendue juſqu'à nous. Il peint avec énergie les abus de la féodalité, de cette confédération monſtrueuſe qui étouffoit la puiſſance ſouveraine; & pour répandre plus d'intérêt ſur un tableau ſi ſouvent retracé, il montre les rapports qui ſe trouvent entre l'ancien gouvernement féodal & la conſtitution germanique dont il rapproche l'origine, les progrès & la deſtinée, dans un parallele qu'il termine ainſi: » Enfin l'Allemagne obéit à des loix pour ſe » préſerver d'avoir un maître; mais il falloit » un maître à la France pour avoir des loix, » & ce fut St. Louis qui les donna pour le » bonheur de la nation. « Avant d'entrer en matiere ſur les travaux de St. Louis légiſlateur, M. l'abbe du Tems fait voir toutes les difficultés de l'entrepriſe projettée par ce grand prince: » Pour inſtituer un peuple naiſſant, » il ſuffit de ſoutenir ſa foibleſſe par la ſim» plicité des préceptes, & par l'autorité des » exemples, d'ouvrir ainſi ſon cœur à l'amour » de l'ordre, & de le préparer à la félicité » par la vertu: mais quand il s'agit d'un peu» ple dépravé, il faut, pour ainſi dire, plier

» son ame en sens contraire; substituer la rai-
» son au caprice, le bien au mal, la vérité à
» l'erreur, la regle à l'abus; réunir & diriger
» vers un centre commun, les volontés parti-
» culieres, jusques-là désunies par les intérêts
» des passions : il faut renverser jusqu'aux
» fondemens de ses préjugés & de ses mœurs;
» lui arracher avec ses plus douces habitudes
» les objets qui semblent tenir le plus à son
» existence; le dévouer en quelque sorte à la
» mort, pour le rendre à la vie: fonction su-
» blime réservée par la suprême sagesse aux
» hommes supérieurs qu'elle consacre au main-
» tien des empires. Cette fonction, St. Louis l'a
» exercée, Messieurs, & ce qui le distingue
» dans la foule des législateurs, c'est qu'il a
» su préparer l'empire des loix parmi un peu-
» ple indocile & barbare; c'est que du haut
» de son trône, il a pu foudroyer la tyran-
» nie par l'exemple, & donner au conseil la
» force du précepte; c'est qu'il invite quand il
» ne peut contraindre, il conduit quand il ne
» peut commander, & sa législation presque
» resserrée dans son domaine a régénéré la mo-
» narchie : maîtres du monde, que ne pouvez-
» vous pas, quand vous gouvernez les hom-
» mes par la raison & la vertu ! « Après avoir
» réparé ses auditeurs aux bienfaits d'une lé-
gislation nouvelle puisée dans les droits de la
nature & de la société, M. du Tems parcourt
les établissemens de St. Louis, dont il déve-
loppe le code civil & criminel avec l'éloquence
de l'orateur, & la précision du jurisconsulte.

La maniere dont il parle des combats judiciaires est vraiment remarquable : » Mais quelle » main puissante effacera ce code barbare dont » la loi consiste à vaincre, & qui érige, pour » ainsi dire, le glaive en premier magistrat ? Jours » d'horreur & d'aveuglement où la justice pro» nonce ses oracles dans une arêne sanglante! » transformant en athletes, ceux qui la vien» nent implorer, toujours elle fait pencher sa » balance du côté de la victoire. Ose-t-on se » plaindre de la calomnie ? le calomniateur se » justifie en égorgeant celui qu'il a diffamé. » Est-on convaincu de poison ou de meurtre ? » bientôt le coupable cesse de l'être par un » nouvel assassinat. Réclame t-on un bien usurpé! » l'usurpateur trouve un titre écrit dans le flanc » de sa victime. A t-on concouru à un juge» ment équitable ? les juges & les témoins » payent de leur vie l'honneur de défendre le » bon droit ou l'innocence : en vain la supers» tition consacre-t-elle ce tribunal exécrable, » où l'on fait parler par une bouche de sang, » le dieu de bonté, le dieu de justice ; la re» ligion éclairée de S. Louis le renverse dans » ses domaines ; elle en prépare la chûte parmi » ses vassaux. Mais hélas ! que nous sert la sa» gesse de S. Louis, si le monstre abattu par » la loi se releve par l'opinion ; si arbitre de » l'intérêt dans des tems de ténebres, il reste » juge de l'honneur au sein des lumieres ? O » François ! la vengeance est le besoin de la » foiblesse ; le vrai courage ne consiste point » à se souiller d'un homicide, mais à défendre

» la patrie, la vérité, la vertu. « Il feroit à fouhaiter que ces fages maximes devinffent la morale de la nobleffe, & que l'opinion, d'accord avec la loi, profcrivît pour toujours des combats où il entre plus de lâcheté que d'héroïfme, & qui pour être autorifés par ce qu'on appelle le point d'honneur, n'en font pas moins contraires aux vrais principes de l'honneur & de l'humanité. M. l'abbé du Tems trace enfuite l'origine de la main-morte avec une chaleur, une force, une vérité, qui feront fûrement plaifir à nos lecteurs. » Un défordre plus affreux » encore déchire le cœur paternel de Louis. » Religion fainte, droits facrés de l'homme, » jufqu'à quel point ne vous a-t-on pas mé- » connus ! C'eft donc envain que dieu lui-même » nous ennoblit par les traits de fon augufte » reffemblance : c'eft donc en vain que la voix » de la liberté retentit jufqu'au fond de nos » ames. Jour qui éclairas le premier tyran, jour » à jamais déplorable, que ne puis je effacer » jufqu'à la trace des malheurs que tu as vu » naître ! que ne puis-je faire oublier pour tou- » jours, les paroles que le premier oppreffeur » a fait entendre à fon efclave ! Tiens, lui a- » t-il dit, voilà des fers pour toi, pour ta pof- » térité ; courbe ta tête fous le joug que j'im- » pofe à ta foibleffe. Je fais qu'un guide in- » térieur te dirige ; mais je te défends de pen- » fer & de fentir. Je connois la nobleffe de » ton origine ; mais au nom de l'orgueil je » te dégrade. Je n'ignore pas que tu es libre » par effence ; mais au nom de la force je t'af-

» servis. Si je te permets d'avoir une compa-
» gne, elle partagera ton infortune & tes fers.
» Si le ciel t'accorde des rejetons, héritiers de
» ta servitude, ils seront ma proie. Si un té-
» méraire ose approcher de ces lieux, pour
» te donner un égal, je l'enchaîne au sol où
» tu respires. Vas, arrose cette terre de tes
» sueurs; mon mépris sera la récompense de
» tes travaux : fais-moi vivre au sein de la
» volupté; je te ferai mourir au sein de la
» peine & de l'avilissement; & lorsque ton
» corps épuisé descendra nud dans la pous-
» siere, on m'apportera ta main sanglante, pour
» qu'elle serve de trophée à ma puissance. «
Ici M. l'abbé du Tems remarque dans une note, que quand le seigneur du main-mortable ne trouvoit point de meubles dans la maison du décédé, on coupoit la main droite du défunt, pour marquer que cette main avoit appartenu au seigneur, & qu'elle ne pourroit plus le servir. Un évêque de Liege, mort vers le milieu du 12e. siecle, est le premier qui ait aboli cette coutume. Nous croirions affoiblir l'idée qu'on doit avoir du beau morceau que nous venons de transcrire, si nous y ajoutions quelques réflexions. Malheur à celui qui le lira de sang-froid, & qui ne s'abandonnera pas avec l'auteur aux mouvemens de haine & d'indignation qu'excite la tyrannie dans les ames sensibles au bien de l'humanité. M. l'abbé du Tems, loin d'abuser de son ministere pour les intérêts du clergé, s'éleve avec un courage vraiment digne d'un philosophe chrétien con-

tre les droits de main-morte exercés par les ſeigneurs eccléſiaſtiques, comme contre ceux qui ſont exercés par les ſeigneurs laïcs ; il ſoumet au même anathême & les prétendus droits introduits par une ſuperſtition barbare, & ceux qui proviennent de l'injuſtice du plus fort : voici comment il parle à ce ſujet. » Le » dirai-je ? Meſſieurs, on a vu des malheu-» reux ſe charger de chaînes juſques dans » le ſanctuaire, & affliger par leurs homma-» ges même, une religion de charité qui, ſui-» vant l'apôtre, *fait de nous tous un ſeul corps* » *en Jeſus-Chriſt, & les membres les uns des au-* » *tres.* Miniſtres des autels, hâtez-vous de » purifier vos mains par le ſacrifice volontaire » d'une affreuſe propriété qui les ſouille encore; » ne ſouffrez pas qu'on impute à la céleſte » bienfaitrice des hommes l'oubli d'une pré-» cieuſe égalité qu'elle conſacre : & vous tous » qui conſervez juſqu'ici une prérogative in-» humaine, ſongez que réſiſtant à l'exemple » du meilleur des monarques, vous deviendrez » les complices de vos ancêtres ; ſongez que » ſon autorité bienfaiſante pouvant affranchir » vos domaines, ſa ſeule bonté en laiſſe le » pouvoir à votre juſtice ; ſongez que la pa-» trie qui vous décore a ſur vous les yeux » ouverts, & que ſi vous oſez retenir des » eſclaves, elle pourra vous juger dignes de » l'être. « On ne ſauroit dire la vérité avec plus de courage & d'énergie ; ſi la généreuſe liberté de l'orateur déplaît à ceux qui ne voudront pas affranchir leurs ſerfs, il doit en être

consolé par le suffrage de tous les honnêtes gens, & par la reconnoissance de l'humanité entiere. La note 8e. du discours de M. l'abbé du Tems renferme une dissertation curieuse sur l'origine & les effets de la main-morte, comme sur les moyens de l'abolir. L'auteur a rassemblé dans 12 pages environ toutes les recherches sur cette matiere qu'il paroît avoir approfondie. Nous invitons ceux qui voudront se former une idée juste & précise de la servitude en France, à lire la note que nous venons d'indiquer.

Les bornes d'un extrait ne nous permettent pas de rapporter tout ce que dit M. l'abbé du Tems, sur l'influence de la législation de Saint Louis, toujours occupé des moyens de se ressaisir du pouvoir avec une supériorité digne d'admiration. Il faut voir aussi dans le discours même, ce que fit le saint roi pour défendre son trône contre une main sacrée, je veux dire, contre les entreprises du clergé & des souverains pontifes. Nous nous contenterons de mettre sous les yeux de nos lecteurs le tableau de la grandeur temporelle des papes, qui nous a paru plein de noblesse & de vérité.
» Parmi de si grands désordres s'éleve une puis-
» sance formidable; le génie de Grégoire VII
» en jette les fondemens sur l'ignorance de son
» siecle. A peine ce fantôme de grandeur tem-
» porelle sort il du sanctuaire, & déja il se
» réalise : à la faveur des ténebres il s'avance,
» il enleve, il distribue les couronnes; chef
» des armées, des tribunaux, arbitre des prin-

» ces, des pontifes, des peuples, le successeur
» de Pierre se place au-dessus des Césars, & Ro-
» me étonnée, est pour la seconde fois la maî-
» tresse du monde. « Mais c'est assez faire connoître le mérite de la premiere partie de cet excellent panégyrique; (nous ne saurions dissimuler néanmoins que la fin en est un peu languissante.) Passons à la seconde partie.

Après avoir comparé St. Louis avec son siecle, pour montrer la supériorité de ses lumieres, l'orateur considere ce grand prince dans ses rapports avec lui-même, & développe le rare assemblage de ses vertus. » Quelle est
» donc la destinée de l'homme! s'écrie M. du
» Tems; né pour être heureux par la sagesse,
» pourquoi faut-il qu'il trouve des obstacles à
» la vertu dans la vertu même? Pourquoi l'in-
» dulgence semble-t-elle incompatible avec la fer-
» meté, la modération avec l'héroïsme, l'amour
» de la patrie avec l'amour des autres peuples,
» la politique avec la justice, la science du trô-
» ne avec la science du ciel? Pourquoi faut il
» que la route du bien conduise aux excès du
» mal, & que tous nos pas vers la grandeur soient
» pour ainsi dire des traces de notre foiblesse?
» Si Louis marqua sa gloire d'un caractere in-
» connu jusqu'à lui, un mêlange de bonnes
» qualités presque contraires, forma en lui
» une sorte de contraste qui le distingue dans
» la foule des rois; & comme si Dieu s'étoit
» plû à verser sur lui tous ses dons pour en
» faire l'étonnement & l'admiration du monde,
» il allia la bonté la plus touchante avec la

» justice la plus exacte, l'amour de la paix
» avec un enthousiasme guerrier, l'humilité la
» plus profonde avec la majesté la plus impo-
» sante, toutes les vertus chrétiennes avec tou-
» tes les qualités royales : se montrant sous des
» formes diverses, selon les lieux & les tems,
» on eût dit qu'il changeoit d'ame avec les cir-
» constances ; toujours différent de lui-même,
» mais toujours vertueux, on admira en lui
» pour la premiere fois un grand homme peut-
» être sans défauts. « L'auteur ne pouvoit pas
annoncer par un début plus heureux, plus
simple, plus fécond en idées, le contraste pi-
quant qui forma le caractere de St. Louis. La
suite du discours est un développement de ce
contraste, d'autant plus intéressant qu'il est plus
varié ; tous les traits de la vie publique & de
la vie privée du St. monarque, rangés dans
l'ordre le plus convenable, présentent des group-
pes dont l'opposition ajoute un nouveau de-
gré d'intérêt à la vérité des tableaux, & au
mérite des pensées. Qu'il nous soit permis ce-
pendant de faire un reproche à l'orateur. Sou-
vent, au-lieu de s'abandonner aux mouvemens
de son ame, il se livre à des réflexions philoso-
phiques dont l'effet détruit le charme de sa sen-
sibilité. Ainsi après avoir interrogé tous les té-
moins de la bonté de St. Louis, entr'autres les
300 aveugles qui célebrent encore au sein de la
capitale les bienfaits du St. monarque, il s'éleve
contre les hôpitaux, & il dit que ce bon roi,
rappellé à la vie, renverseroit peut-être par les
mains de la charité les ouvrages de la chari-

té, dont il emploieroit les débris à prévenir la misere ; qu'assignant à chaque lieu des moyens de subsistance, il retiendroit dans leurs foyers les habitans des campagnes pour étendre & doubler nos richesses ; qu'il rétabliroit entre les provinces & les capitales, l'équilibre rompu par un luxe destructeur, qui, en nourrissant quelques hommes dans les grandes cités, prépare au loin toutes les horreurs de l'indigence ; enfin, qu'après avoir eu la gloire d'ouvrir des asyles à l'humanité souffrante, il jouiroit de la gloire plus flatteuse encore de les rendre superflus. Voilà peut-être des vérités; mais elles ne sont point à leur place : l'esprit philosophique ne s'est pas moins emparé de l'éloquence que des autres genres, la fureur de se distinguer & d'annoncer des vues, fait qu'on s'écarte de son objet ; & à force de s'égarer, le vrai talent s'évanouit. M. l'abbé du Tems devoit parler quelquefois le langage de la politique dans la premiere partie de son discours ; il avoit à célébrer un roi, qui, par la supériorité de ses lumieres, est devenu le restaurateur de la monarchie, le guide & le bienfaiteur de la postérité : cette partie même de l'éloge de St. Louis honore la religion qui l'a formé dans la science du trône, & prouve que la simplicité de l'évangile n'est point incompatible avec l'élévation du génie ; mais que dans la seconde partie, où M. du Tems offre à notre amour le rare assemblage des vertus de St. Louis, il s'érige en réformateur des hôpitaux, c'est ce que nous lui pardonnons d'au-

tant moins qu'il n'avoit pas besoin de cette digression pour plaire, & qu'en substituant la sécheresse philosophique aux douces émotions de l'ame, il efface par cette disparate la touchante magie de ses tableaux. M. du Tems a encore le défaut de ne pas raconter assez souvent à ses auditeurs; il est d'autant moins excusable qu'il raconte bien, comme on en pourra juger par les deux morceaux que nous allons transcrire : voulant peindre la clémence de St. Louis, il rapporte un trait qui jusqu'ici a été négligé par les autres panégyristes. » Après les » journées de Taillebourg & de Saintes, les » courtisans du vainqueur, insultent par la rail» lerie à la défaite du monarque vaincu : *Met» tez fin à vos outrages*, leur dit le héros chré» tien, *voulez-vous donc fournir au roi mon frere » le prétexte de me haïr?* Expression sublime » d'un fidele disciple de Jesus-Christ, qui, formé » à l'école d'un Dieu dans l'art de se vaincre, » efface la gloire des plus illustres conquérans.

La maniere dont il rapporte la singuliere ambassade du Vieux de la Montagne nous a paru aussi fort intéressante. » Vous vous sou» venez, Messieurs, de ce despote bizarre & » féroce, qui pouvant compter les souverains » parmi ses victimes, osa les compter parmi » ses sujets : jaloux d'exercer sa domination sur » un prince qui alors étonnoit l'Asie, il députe » vers le St. roi un de ses assassins qui lui » parle en ces termes : *Connoissez-vous, Mon» seigneur, le vieux de la Montagne? J'en ai » entendu parler*, répond froidement Louis.

» *Eh bien*, reprend le miniſtre de ce tigre cou-
» ronné, *que tardez-vous de lui envoyer des pré-
» ſens pour en faire un ami ? c'eſt un devoir
» dont s'acquittent chaque année l'empereur d'Alle-
» magne, le roi de Hongrie, le ſoudan de Ba-
» bylone. Vas dire à ton maître*, replique Louis,
» *qu'un roi de France ne lui doit que le châti-
» ment de ſon audace, & que dans 15 jours j'at-
» tends la réparation ſolemnelle de ſon offenſe.*
» Le tribut de crainte que des princes vul-
» gaires paient à ce formidable empire, Louis
» l'impoſe par ſon héroïque fermeté ; enfin le
» vieux de la Montagne avoue qu'il y a un
» roi ſur la terre ; il lui demande ſon alliance,
» & les envoyés dépoſent ſes préſens aux pieds
» de Louis ; hommage unique rendu par un
» inſolent barbare qui ſe croyoit le monarque
» du monde. « Il ſeroit trop long de rappor-
ter tous les beaux traits du diſcours de M.
l'abbé du Tems, tels que l'apologie des croiſa-
des, un portrait de l'Angleterre, un parallele
entre Charlemagne & St. Louis ; la pompe fu-
nebre du St. monarque offre la ſcene la plus
touchante : ce ſont les regrets de la France
mis en action. Des citoyens de tous les or-
dres, des provinces entieres, accourent ſur la
route de Lyon à Paris, pour rendre les der-
niers devoirs au plus chéri des maîtres : ac-
cablés de la perte de leur pere commun, ils
adreſſent à ſa cendre le langage de l'amour,
de la reconnoiſſance, & de la douleur. Les
témoignages de l'affliction publique ſont termi-
nés en ces termes : » Dans ce concours, Meſ-

» ſieurs, vous ne voyez point les courtiſans
» avides qu'il n'a pas enrichis, les méchans
» qu'il a contenus, les enfans d'Héli qu'il a re-
» pouſſés du ſanctuaire, les provinces qu'il a
» ſouſtraites à la douceur de ſon empire; leurs
» plaintes feroient des louanges; leur abſence
» eſt un hommage de plus. « Si M. l'abbé du Tems n'avoit pas un peu ſacrifié au goût du ſiecle pour les expreſſions neuves & brillantes, s'il n'avoit pas montré le philoſophe dans quelques endroits où il n'eût fallu être qu'orateur, ſon diſcours pourroit ſervir de modele en tous points à ceux qui chaque année acquittent la dette de la religion & de la patrie, envers le plus ſaint des rois de France. Malgré les légers défauts de ce panégyrique, où le langage de l'eſprit ſuccede quelquefois à celui de la véritable éloquence, nous penſons qu'il n'y en a point de mieux deſſiné, ni de mieux écrit, & nous exhortons l'auteur, déja connu par d'autres ouvrages, à cultiver un genre dans lequel il peut eſpérer les plus grands ſuccès.

La servitude abolie, discours en vers, lu en partie à la séance publique de l'académie françoise le jour de la St. Louis, 25 août 1781; par M. le chevalier DE LANGEAC. A Paris, chez Monory, libraire de S. A. S. Mgr. le prince de Condé, rue de l'ancienne comédie françoise. *In-8vo.* de 14 pages.

PARMI les ouvrages qui ont concouru pour le prix de poésie, remis à l'année prochaine, ce discours est un de ceux qui a été le plus distingué par l'académie & par le public. Les applaudissemens que divers fragmens qui en ont été lus ont obtenus à la séance, doivent être pour l'auteur l'éloge le moins suspect & la plus flatteuse réussite. Nous allons en mettre quelques-uns sous les yeux de nos lecteurs. Le début est un éloge touchant de notre auguste monarque. Il sait, dit le jeune poëte, que tous ses sujets ont droit au bonheur & à la liberté, & il gémit de voir parmi eux des hommes rabaissés au rang des esclaves:

Ce n'est plus, il est vrai, le sinistre esclavage
Qui, des Romains captifs, indignoit le courage,
Qui, sous Néron, Tibere, étouffoit les vertus,
Et condamnoit César à trouver un Brutus:
Sous la garde des loix, c'est une servitude
Qu'au gré de l'avarice entretient l'habitude,

Qui, *du mépris sur l'homme attache le fardeau*,
Le flétrit, & l'égale au stupide troupeau.
Oui, France, dans ton sein, *des mœurs dénaturées*,
Imposent l'esclavage à de tristes contrées :
Naître, c'est à jamais se traîner dans les fers;
L'homme envain croit les fuir au bout de l'univers;
L'esclavage l'atteint. *Sa pénible richesse*
Eveille la rigueur d'une loi qui l'oppresse;
Il vit par ses tyrans, & plus infortuné,
C'est pour eux qu'il est pere & que son fils est né.

Nous avons souligné quelques expressions obscures, quelques mots qui nous ont paru impropres, ainsi qu'à l'académie : ces légeres taches n'empêchent pas qu'il n'y ait dans ce morceau des vers d'un grand mérite. La distinction de l'esclavage des Romains & de la servitude moderne est très-bien marquée. Cet esclavage

Qui condamnoit César à trouver un Brutus,

est une superbe idée, & l'*homme qui fuit envain des fers au bout du monde, & que l'esclavage atteint*, ne présente pas une moins belle image. D'autres vers très-heureux sont les suivans sur ces héros de la religion, qui se dévouent aux périls & aux outrages pour la délivrance des chrétiens captifs chez les barbares :

O vous, héros de paix, augustes solitaires
Dont l'humanité sainte a reçu le serment,
Qui, chargés d'un or pur mendié noblement,
Courez sauver du joug d'un peuple tyrannique,
Vos freres enchaînés aux sables de l'Afrique,

N'allez plus déformais au loin vous attendrir :
Près de vous font les pleurs que vous devez tarir.

L'auteur parle enfuite de l'influence qu'a eu fur les opinions le plus grand écrivain du fiecle :

O fortuné rapport du fage & d'un bon roi !
Le fage voit le bien & les rois l'exécutent.
L'ignorance & la haîne envain le perfécutent ;
Il confacre aux humains fes utiles douleurs,
Et combat le vulgaire, en effuyant fes pleurs.

Le poëte rend graces à cette philofophie vraiment bienfaifante qui éclaire les hommes pour faire leur bonheur. Sans elle, s'écrie-t-il, un feul homme efclave pourroit ordonner le malheur d'un vafte empire.

Heureux, heureux François, loin de vous cette crainte !
De l'ame paternelle il conferve l'empreinte.
Ce roi formé pour vous, fous un prince éclairé,
Trop tard connu du monde, hélas ! trop tôt pleuré,
Qu'attriftoit comme un crime une injufte victoire,
Qui, même fans orgueil, defcendoit de fa gloire,
Et voulut d'amis fûrs, qu'il favoit mériter,
S'entourer près du trône, avant que d'y monter.
» O mon fils, difoit-il, doux efpoir de la France,
» Voyez le tems qui fuit, l'avenir qui s'avance,
» Et le foible intervalle où fe preffent vos jours.
» Mon fils ! que vos bienfaits en illuftrent le cours.
» Quels foins mérite un peuple, heureux avec courage,
» Qui, pour aimer fes rois, ceffe d'être volage ?
» Tremblez. *Du trône* ici *naiffent tous les fléaux*,
» Et lui feul aux fujets doit compte de leurs maux.
» Hélas ! de fon bonheur fouvent même on fe laffe !

» Mais d'un infortuné soulager la disgrace,
» Offre un charme secret *qui jamais ne peut fuir*,
» Et dont la jouissance invite à mieux jouir.
» Des mortels opprimés les cours sont les asyles, &c.

Conserver l'empreinte de l'ame paternelle, des fléaux *qui naissent du trône*, ce ne sont pas-là des expressions bien nettes; *qui jamais ne peut fuir* est aussi un hémistiche un peu foible. Mais les beautés de cette tirade nous paroissent l'emporter infiniment sur les défauts.

Qui, pour aimer ses rois, cesse d'être volage,

est un vers charmant, & le ton du morceau entier est plein de sensibilité. Finissons cet extrait par une autre tirade peut-être au-dessus de tout ce que nous venons de citer, & concluons que ce discours doit faire infiniment d'honneur au talent de M. le chevalier de Langeac.

Oui, dit-il à notre jeune monarque, en continuant de lui rappeller l'exemple de son auguste pere,

Le bien dont sa vertu nous donna l'espérance,
Tu sais l'exécuter. Tu tremblois, jeune roi:
Marc-Aurele adopté s'effraya comme toi.
Ah! bénis ton jeune âge, il te rend plus sensible.
Dans la guerre à tes soins le bien même est possible:
Tes édits éclairés, honorant tes sujets,
Dispensent un bonheur ignoré de la paix.
Vrais triomphes d'un roi! la corvée abolie,
Aux champs du laboureur va redonner la vie.
Je te vois réparer, sagement bienfaiteur,
Ces lieux qui, près du crime, enfermoient le malheur.

Juges trop empressés de trouver un coupable,
On peut donc l'oublier cet usage exécrable,
Qui, prêtant aux forfaits l'audace des sermens,
Fait mentir l'innocence au milieu des tourmens!
Aux malheureux enfin, les loix seront propices;
La douleur sans effroi peuplera ces hospices
Où le peuple trompé n'obtenoit qu'un tombeau, &c. &c.

(*Journal de* Paris)

LIBERAL EDUCATION: or, a practical treatise on the methods of acquiring useful and polite Learning. By the reverend Vicesimus KNOX; late Fellow of St. John's college, Oxford, and now master of Tunbridge's School. *In-8vo.* Dilly, 1781. *Education honnête :* ou *traité pratique sur les méthodes d'acquérir les connoissanees utiles & polies ; par le révérend Vices.* KNOX, *ancien membre du college de St. Jean d'Oxford, & maintenant maître de pension à Tunbridge, &c.*

RIEN ne doit tant intéresser une nation, disent les rédacteurs du *Critical Review*, que l'éducation de la jeunesse, à laquelle, dans ces dernieres années, & pour plusieurs causes trop longues à détailler, on a donné fort peu d'attention; & nous croyons qu'il n'y a pas d'emploi d'un plus grand usage & d'une plus grande conséquence pour un état, que celui d'un bon maître d'école ou de tout autre qui, après

avoir employé, dans cet exercice ses peines & son travail, en est, en général, pauvrement récompensé. Il résulte de cette négligence & de cette insensibilité, qu'excepté dans les grandes écoles publiques où des personnes habiles président, ordinairement, la troisieme partie des enfans de ce grand royaume, est confiée aux soins de pédagognes aussi ignorans que peu maniérés, & qui n'ont que des idées confuses d'une éducation polie & honnête. Ce que les mêmes journalistes ajoutent est trop honorable à l'auteur de ce traité pour le passer sous silence. Nous n'avons pu voir qu'avec un grand plaisir, disent-ils, ainsi que les amis de la société, qu'un homme aussi rempli de talens, de goût & de savoir que M. Knox, ait bien voulu se charger de cette utile & importante tâche. Toutes les qualités & les connoissances requises pour sa parfaite exécution, & combien il en connoît les différentes parties, se manifesteront pleinement par l'usage de ce petit traité, où tout ce qui concerne le ménagement, la discipline & la conduite d'une école est discuté avec soin, & mis dans le plus grand jour possible. Le bon sens, joint aux observations faites sur le tout, sans aucune affectation scientifique; un style clair & aisé très-propre au sujet, rendent cet ouvrage digne d'une attention particuliere.

Nous avons vu dans l'introduction de notre auteur, continuent les mêmes journalistes, plusieurs excellentes remarques sur l'amour de la nouveauté qui regne dans ce siecle, & qui

nous ont fait abandonner les pratiques de nos ancêtres pour adopter un plan plus ſuperficiel & plus conforme à la pareſſe & à la dépravation de notre tems. Il obſerve, avec beaucoup de vérité, que ſi l'on pouvoit rétablir l'ancienne diſcipline, on rétabliroit auſſi le généreux eſprit de l'ancienne vertu ; car comme il le remarque judicieuſement,

» Celui qui converſe avec les meilleurs des » auteurs Grecs & Romains, comme Platon, » Xénophon, Cicéron, doit en prendre des ſen» timens honnêtes, ingénieux, élégans, à moins » qu'il ne ſoit dépourvu de toute intelligence.

» Le développement, le raffinement, & l'or» nement de l'eſprit ſont ſans contredit le plus » noble & le meilleur effet que puiſſe pro» duire la diſcipline claſſique.

» Il eſt d'autant plus deſirable, qu'il forme » non-ſeulement l'eſprit pour un tel état, ou » pour une telle occupation, mais qu'il ou» vre encore la ſource d'un vrai plaiſir in» connu au vulgaire. Quand les introductions » claſſiques ne feroient pas la meilleure pré» paration à tous les emplois quelconques, ce » dont tout le monde convient, elles ſeroient » néanmoins d'autant plus eſtimables qu'elles » tendent à orner & exercer la nature hu» maine, & donner à ſes idées une noble élé» vation. «

Pour remplir ce plan favori, M. Knox commence ſon ouvrage par quelques traits bien convenables ſur la *Diſcipline élementaire*, où il remarque, contre l'opinion de ceux qui vou-

droient faire un jeu de l'étude, que nous devrions au contraire avertir l'enfant qu'il a toujours quelqu'affaire d'un genre férieux à exécuter.

Une attention momentanée, dit-il, fur quelque chofe qui ne caufe ni travail ni ennui, mais qui ne peut être confidérée comme un jeu, rend le plaifir qu'elle procure plus agréable. Nous naiffons tous pour remplir plufieurs devoirs & pour furmonter plufieurs difficultés, & plutôt l'efprit apprend-t il à en fupporter la portion qui lui incombe, moins il pliera fous le fardeau qu'un jour on lui impofera. Conduire un jeune homme, en lui inculquant qu'il n'a rien à faire qui ne conduife au plaifir, c'eft lui donner un degré de légéreté & un tour de diffipation qui préviendront infailliblement fes fuccès, & occafionneront peut-être fa perte.

M. Knox fait enfuite de judicieufes obfervations fur la meilleure maniere de découvrir l'inclination naturelle des enfans, qui conduit aux meilleures méthodes de diriger leur génie, & leurs talens pour les profeffions auxquelles on les deftine; ce qui produit naturellement une fection bien écrite, fur la queftion, favoir, fi l'éducation publique eft préférable à la particuliere.

On ne doit pas attendre, difent les auteurs du *Monthly Review*, du nouveau d'un écrivain qui s'attache moins à la fpéculation qu'à la pratique, & qui écrit, non pour établir des chofes nouvelles, mais pour rétablir celles que

l'on a négligées. Son deſſein enfin eſt de parler de l'ancien ſyſtême d'éducation qui conſiſte dans une certaine diſcipline claſſique qui a produit parmi nous pluſieurs grands ſujets qui ont honnoré la patrie. Par diſcipline claſſique, on entend celle que l'on ſuit dans les ecoles publiques.

» Depuis le tems de Quintilien juſqu'à nos » jours, dit M. Knox, il a toujours demeuré » douteux, laquelle de l'éducation publique » ou particuliere produit de plus grands ſuccès. » Quintilien a approuvé l'éducation publique, » continue-t-il, & il ſoutient, ſelon ſa cou- » tume, ſon opinion par des raiſons qui por- » tent avec elles tous les degrés de la plus » parfaite conviction.

Après pluſieurs raiſons qui déterminent M. Knox à donner, d'après Quintilien, la préférence aux écoles publiques; » j'entends, dit- » il, par places d'éducation, celles où l'inten- » tion du fondateur n'eſt pas abſolument ou- » bliée, & où on a retenu une partie de la » diſcipline primitive. On en peut, je penſe, » encore trouver, & leur nombre augmentera, » lorſque la diſſipation générale, que l'on avoue » qui a prévalu juſqu'ici, ſe corrigera, par » la détreſſe publique ou par quelqu'autre diſ- » penſation de la providence. «

Entre une infinité de raiſons qu'allegue M. Knox, pour prouver ſon aſſertion, il dit qu'un jeune homme qui a reçu une éducation domeſtique doit aller néanmoins à une univerſité où il trouve un nombre de jeunes gens

ſes amis qui y ont été inſtruits ; & s'ils ont quelques vices, il court riſque de les contracter & d'en ſouffrir de plus mauvaiſes conſéquences, que s'il n'en avoit pas été ſéparé dans un âge plus tendre. Il ſera poltron & peu accoutumé à leurs manieres. Ils le négligeront, s'ils ne le mépriſent pas. S'il a quelqu'eſprit, il ne ſe ſoumettra pas; & le réſultat ſera, qu'il imitera & à la fin ſurpaſſera leurs irrégularités, pour en obtenir une réception favorable. L'heureuſe conduite qui maintient la dignité & l'eſtime dans une univerſité ſans baſſeſſe, vient d'un degré de ſageſſe que n'a jamais celui qui a été élevé dans un cabinet. Ce n'eſt point aſſez que l'eſprit ſoit orné de prudentes maximes, & que les principes les plus purs ſoient gravés dans ſon cœur, à moins que l'entendement n'ait lui-même retenu quelques regles pratiques qu'on n'acquiert que par un commerce actuel, & un degré de force qui ne vient peut-être que de la fréquence des diſputes qui ſe terminent par la victoire.

A l'égard des ſuccès littéraires, il ſoutient qu'un enfant élevé dans une école, ſera meilleur écolier que celui qui aura reçu une éducation domeſtique. La raiſon qu'il en donne, eſt que dans une école, pluſieurs circonſtances contribuent à le forcer à des productions perſonnelles, deſquelles dépend l'augmentation de la force mentale & un avancement, que l'inſtruction d'aucun précepteur que ce ſoit ne produira jamais.

A une infinité d'avantages que procure l'é-

tude des colleges, on y examine les écoliers en public, on y prononce des oraisons devant nombre d'auditeurs, ce qui leur inspire du courage & bannit leur timidité. La nécessité de paroître certains jours en public, inspire l'attention que l'on doit à l'art de parler; art qui n'ayant pas été cultivé de bonne heure, a manqué à plusieurs de nos meilleurs théologiens, qui n'ont jamais donné la moindre satisfaction à leurs auditeurs en prêchant, & dont les discours ont fait l'admiration des lecteurs dans leur cabinet, lorsqu'ils ont été publiés.

Les exercices violents du corps sont nécessaires aux garçons. La nature a pris soin d'y pourvoir, en leur donnant beaucoup d'inclination pour le jeu; & celui qui est placé dans une école, a toutes les occasions de répondre aux intentions de la nature, en prenant constamment cet exercice, qui contribue également à la force du corps & à la vigueur de l'esprit.

On doit avouer, disent les auteurs du *Monthly Review*, que les argumens qu'emploie M. Knox, pour appuyer l'opinion qu'il soutient, sont plausibles & ingénieux; néanmoins ils ne pensent pas absolument comme lui sur ce sujet. Qu'il y ait un plus grand nombre de jeunes gens qui étudient dans les écoles publiques que dans les particulieres, c'est ce dont on ne peut pas douter. Pour un qui est élevé privativement, cent passent par la discipline d'une école publique. Ajoutons encore que lorsque des enfans qui ont leur fortune à faire, montrent quelques dispositions

diſpoſitions ou quelqu'intelligence, les parens ont coutume de les placer dans de grandes écoles publiques, non-ſeulement par préférence pour le college, mais encore pour leur donner occaſion de faire des connoiſſances qui puiſſent contribuer à leur futur avancement dans le monde. Il eſt certain qu'un pareil motif fait envoyer aux écoles publiques pluſieurs jeunes gens d'eſprit, qui auroient reçu ſans cela, une éducation particuliere & privée; & après avoir entré dans tous les motifs qui rendent les écoles publiques pernicieuſes à beaucoup de jeunes gens, par les vices qu'ils y contractent, par les libertinages qu'ils ſont comme obligés d'imiter, pour plaire à ceux dont ils attendent quelques ſervices, ils avancent, ce qu'on ne recuſera point en doute, que pluſieurs jeunes gens peu fortunés y ont achevé leur ruine.

L'argument en effet le plus victorieux en faveur de l'éducation privée, eſt le danger que courent les mœurs d'un jeune homme, par les mauvais exemples qu'il reçoit dans les écoles publiques, où un ſeul Argus ne peut pas porter la vue ſur tous. Lorſqu'un jeune homme qui a été élevé dans la contrainte d'une éducation domeſtique, arrive à une univerſité, il y devient plus vicieux que ſes compagnons, qui ont reçu une éducation publique. Et l'on a toujours remarqué que ceux, qui, à leur entrée à l'univerſité, avoient les meilleurs principes de vertu, les avoient perdus en la quittant.

Ils ne s'aveuglent pas néanmoins ſur les avantages qu'on peut retirer de l'éducation publique, & ſont convaincus au contraire de ſon utilité. Sans écoles publiques, diſent-ils, l'éducation ſeroit réduite au plus petit nombre, ou aux meilleurs, mais imparfaitement conduits. Il n'y a que la plus petite partie de la ſociété, qui puiſſe ſupporter les dépenſes d'une éducation privée; mais peu ſont en état de l'entreprendre; & enfin tous les parens, quand ils en auroient les facultés & la volonté, ne ſont pas en état de concourir avec le précepteur dans les difficultés de ſon emploi; & ſans cette concurrence, le travail du précepteur ſera ſans ceſſe contredit. Tout ce que nous prétendons, ajoutent ces journaliſtes, c'eſt que l'éducation privée, quand elle eſt bien exécutée, a, dans l'état préſent des choſes, des avantages qu'on peut plutôt deſirer qu'attendre d'aucun ſyſtême d'éducation publique adopté juſqu'à ce jour.

L'opinion de M. Knox, eſt que les garçons doivent reſter aux écoles juſqu'à l'âge de dix-huit ans. En cela il peut avoir probablement raiſon; cependant il n'eſt pas néceſſaire, comme il ſemble le penſer lui-même, que les études claſſiques occupent tout leur tems juſqu'à ce terme. Les parties élémentaires qui ſont d'une connoiſſance utile, doivent au moins être appriſes, avant cet âge, ſans retarder les progrès dans les lettres. La partie de la vie, qu'il aſſigne pour l'acquiſition des langues, paroît trop longue, pour remplir un ſeul objet. Milton, qui n'étoit pas ſans expérience ſur ce ſujet, atten-

doit de tous les enfans en général, ce dont il étoit capable lui même.

La section où M. Knox traite des passions & des vices des garçons mérite en particulier d'être observée.

» Quiconque, dit-il, connoît les jeunes gens, » aura remarqué que les inclinations vicieuses » de la nature humaine se manifestent chez » eux de bonne heure & avec violence. Il » est difficile & peut-être impossible de les de- » raciner, mais on peut les restraindre & les » affoiblir de façon à les rendre moins dange- » reuses pour la félicité future.

» Il y a, dans les garçons, une infinité de » vices destructeurs que toute la vigilance pos- » sible ne peut pas prévenir. Tout ce qu'un » maître peut faire dans ces occasions, c'est » de les rendre les plus odieux qu'il peut, de » corriger toutes les conversations qui peu- » vent y tendre, & de veiller sur son pupile, » dans la retraite, sans se laisser appercevoir, » autant que les circonstances le permettent. » Dans le nombre de ces vices, il y en a de » si monstrueux qu'on ne peut les nommer. » Mais lorsqu'on peut, avec raison, soupçonner » un jeune homme d'en être coupable, la dé- » licatesse ne doit pas empêcher un principal, » de lui parler en particulier sur ce sujet, & » de lui en représenter les conséquences, sous » les couleurs les plus capables d'effrayer son » imagination. C'est une tâche difficile, & qui » doit être remplie avec beaucoup d'adresse. » Je suis persuadé que bien de semblables mi-

» ſeres ſe ſont manifeſtées dans le monde,
» pour avoir négligé cet objet, difficile à rem-
» plir par un homme qui a de la délicateſſe;
» mais il eſt néanmoins deſirable, que lorſqu'il
» a à parler contre les vices en général, il
» en ſpécifie quelques-uns, & qu'il peigne en
» particulier, ſous les couleurs les plus vives,
» les malheureuſes conſéquences qui en réſul-
» tent. Si la vertu par ſes propres qualités, ne
» ſe fait pas aimer, & le vice ne ſe fait pas
» déteſter, néanmoins la ſeule idée que le
» vice occaſionne des peines, des maladies,
» l'imbécillité, & raccourcit le terme de la vie,
» doit être d'un certain poids. Les paſſions ir-
» régulieres & violentes ſuivies dans un âge
» tendre, enflamment l'ame de ceux qui ſont
» dans le printems de la vie, & détruiſent
» toutes les eſpérances d'une future élévation.
» L'eſprit ſympathiſe avec le corps, & ils ſe ré-
» duiſent l'un & l'autre à un malheureux état
» de langueur & de foibleſſe, pour les avoir
» trop ménagés de bonne heure. La maladie
» ſuit infailliblement le vice & flétrit toute la
» fleur de la jeuneſſe. (*) J'inſiſte ſur cet ob-

(*) *Paulatim per id intidum, flos ille juventæ*
Diſperiit, vis illo animi; *tum ſqualida tabes*
Artus, horrendum! miſeros obduxit, & altè
Grandia turgebant fœdis abceſſibus oſſa.
Ulcera, proh divum pietatem! infirmia pulchros
Paſcebant oculos, & die lucis amorem,
Paſcebantque acri corroſas vulnere nares.....
Illum alpes vicinæ, illum vaga flumina flerunt;

» jet, dit-il, parce que tout le ſuccès de l'é-
» ducation en dépend, en ajoutant que l'in-
» nocence eſt d'une plus grande valeur que
» la ſcience.

» Les paſſions irraſcibles des garçons ſont
» ſouvent très-violentes. Lorſqu'elles réduiſent
» leurs effets en actions d'une malice prémé-
» ditée, elles doivent certainement être cor-
» rigées. Un maître judicieux fera des remon-
» trances générales ſur la néceſſité de modé-
» rer ſes paſſions, & dans des cas particuliers
» il infligera les punitions qui conviennent.
» Il fera bien de repréſenter la malice & la
» vengeance, comme des moyens indignes d'un
» eſprit noble & généreux, mais d'un cœur
» bas & efféminé. Il vaudroit beaucoup mieux
» de rapporter quelqu'exemple de diſgrace ar-
» rivée à cette occaſion, que d'uſer de ſévé-
» rité. Le tems & l'expérience de leur mau-
» vaiſe influence ſur le bonheur & la réputa-
» tion perſonnelle ſont les remedes les plus ef-
» ficaces contre les paſſions aigries. Pluſieurs
» perdent de leur violence à meſure que la
» raiſon ſe mûrit, & le tems opere une ré-
» forme que l'art n'auroit jamais produit. Les

Illum omnes Ollique deæ, Eridanique puellæ
Fleverunt, nemorumque deæ rurisque puellæ
Sibinuſque alto gemitum lacus edidit amne.
Et caſtum *amiſit*, polluto corpore, florem.

FRAGASTERIUS.
CATULLUS.

» passions irrascibles causent moins de mal aux
» jeunes gens que les affections du cœur. C'est
» pourquoi on doit prendre grand soin de les
» réprimer & de faire toujours usage, à cet
» effet, d'argumens religieux, car l'indulgence
» & le pardon des desirs de vengeance est con-
» traire à l'esprit du christianisme.

M. Knox veut ensuite que l'on corrige les jeunes gens têtus & obstinés en les tournant en ridicule; & comme la plupart d'entr'eux sont toujours prêts à mal parler de leurs maîtres, à se venger des corrections qu'ils leur donnent, & se montrent ingrats des meilleures & des plus douces manieres de les traiter, les parens devroient aider à les réparer & les corriger de ces fautes en méprisant leur malice & en montrant beaucoup de reconnoissance au maître.

La correction des passions & des mauvaises habitudes des enfans dépend particuliérement des parens; mais comme ils sont à l'école dans leur bas âge & à une certaine distance de la maison paternelle, leur correction entre difficilement dans le plan de l'éducation scholastique. » Mais comme les parens ont leurs
» enfans chez eux, en certains tems de l'an-
» née; dans ces momens, je suis fâché de
» l'observer, dit M. Knox, loin de les corriger,
» ils fomentent leurs passions. Plusieurs parens
» regardant le chagrin & la colere, comme des
» marques d'un esprit mâle, & en paroissant se
» plaire à en voir les effets violents, en en riant,
» ou en ne les corrigeant pas, ils les encou-
» ragent à y retomber. Les parens devroient

» seconder les efforts du maître & par précepte » & par exemple, lorsqu'ils ont leurs enfans chez » eux. Quoique la pétulance & la passion d'un » enfant puissent l'amuser, pendant le petit » espace de tems qu'il est avec eux, ils de- » vroient faire attention que ces commence- » mens augmenteront tellement en peu d'an- » nées, qu'un jour ils détruiront le bonheur de » leurs enfans & le leur. « M. Knox ajoute qu'il a connu des enfans d'un caractere très-doux, adonnés aux plus mauvais vices. Mais quoique les passions soient la cause des plus grandes miseres de la nature humaine, chercher à décourager les enfans ce seroit une grande cruauté. Il prétend que les universités angloises sont fort dégénérées & sont moins en réputation que par le passé. Le riche & le grand qui autrefois n'auroient pas manqué d'envoyer leurs enfans aux universités, les mettent fréquemment aujourd'hui sous la conduite d'un précepteur, qui les acheve, comme on dit, & ils les font partir immédiatement après pour leurs voyages. Ils en agissent ainsi pour prévenir le mécontentement qu'ils ont du relâchement de la discipline, & l'usage des exercices frivoles requis pour obtenir les honneurs académiques.

La peinture que fait M. Knox des universités qu'il a fréquentées, n'est rien moins que flatteuse; mais où pourroit-on être placé dans ce globe sublunaire, dit-il, sans voir plusieurs maux? J'ai vu, continue-t-il, la débauche, l'ivrognerie habituelle, la paresse, l'ignorance & la vanité se montrer effrontément & à décou-

vert en public. Je les ai vues triompher sans contrôle du mérite timide & modeste. On y voyoit en public plusieurs choses qui méritoient les plus fortes réprimandes ; mais j'y ai remarqué aussi des caracteres très-dignes & très-aimables, des pratiques & des institutions excellentes auxquelles on ne faisoit pas si généralement attention ; parce qu'elles étoient couvertes dans la retraite de l'ombre littéraire. Semblable à l'humble fleur qui est environnée de la mauvaise odeur des herbes sauvages.

Il est d'autant moins surprenant qu'un grand nombre de jeunes gens, affranchis de l'école & de l'autorité de leurs parents donnent dans des travers, qu'ils y sont excités par un exemple mutuel. Leurs passions sont violentes, leur raison peu mûre, & ils manquent d'expérience. L'orgueil, la vanité & l'amour des plaisirs les force à une conduite qui les fait remarquer, mais qui ne peut leur attirer aucune approbation. Plusieurs ont l'argent, pour ainsi dire, à commande, ce qui ordinairement entraîne la jeunesse dans l'inconduite, &c.

Malgré la laideur de la peinture que M. Knox nous fait de ce qu'il a observé dans les universités, il convient que lorsque la discipline y sera rétablie, & les anciens abus abolis, il n'y aura rien dans le monde de plus propre à la vie studieuse que ces nobles établissemens anglois. Il s'y est contracté une rouille considérable avec le tems. Plusieurs maux y ont pris profondément racine, & qui ne pourront être déracinés que par le moyen de la législa-

tion. Néanmoins malgré toutes leurs imperfections, M. Knox soutient qu'il n'y a point d'endroits capables de procurer plus d'avantage aux étudians réels. On y a fondé les plus belles bibliotheques du monde, non-seulement publiques pour l'usage général des membres de l'université; mais on y trouve encore des bibliotheques dans chaque college; aussi commodes que si elles étoient dans la chambre de chaque étudiant. Dans l'université il y a des professeurs largement pensionnés, dans les colleges des gouverneurs & des répétiteurs. Les bâtimens y sont commodes, élégants, vastes & bien aérés. Les appartemens des étudians y sont pour la plupart beaux & commodes, tranquilles, retirés, & à tous égards propres à une vie studieuse; de beaux jardins, des bocages, des promenades charmantes & des retraites champêtres. On peut ajouter à tous ces avantages la grande antiquité de la place, & les grands personnages qui en sont sortis, qui lui donnent un air de majesté, & tendent à animer les étudians de la plus noble émulation.

Mais comme cette réforme est encore bien éloignée, dit M. Knox, & que dans la sincérité de mon cœur, je regarde à présent l'envoi que l'on feroit d'un enfant à l'université, sans précautions particulieres, comme la chose la plus dangereuse, qui probablement feroit le naufrage de son savoir, de ses mœurs, de sa santé, de son caractere & de sa fortune, s'il en a une. Je crois, continue-t-il, qu'il est de.

mon devoir d'indiquer les meilleurs moyens de les ſauver tous de la deſtruction, & de reclamer les avantages naturels de ces ſéminaires diſtingués.

Premiérement, on ne devroit point envoyer les enfans ſi jeunes à l'univerſité. Il eſt en effet cruel, continue-t-il, de laiſſer un enfant de 15 ans, ſe précipiter dans l'ivrognerie & la débauche. Par l'entrée trop prématurée qu'il y fait, ſa ſanté en ſouffre, la paix de ſon eſprit en eſt troublée, ſon ſavoir ſe perd, & ſes mœurs ſe dépravent. Les exemples & les occaſions qui portent au vice y abondent, & l'inexpérience & le défaut de réſolution, qui ſont le partage des jeunes garçons, les met hors d'état d'éviter la contagion. Il y a des exemples de jeunes gens qui y ont été ſans ſe corrompre à un âge auſſi tendre, mais il y en a peu en comparaiſon de ceux qui en ont extrêmement ſouffert. Quiconque veut endoſſer l'habit académique, ſe croit déja un homme, & veut en ſoutenir le caractere par l'adoption des vices qu'il voit pratiquer. C'eſt pour cette raiſon que M. Knox conſeille de n'envoyer des jeunes gens à l'univerſité qu'à l'âge de dix-neuf ans; & il en ajoute une nouvelle, c'eſt qu'en quatre ans ils peuvent prendre les degrés de bachelier, & ces quatre ans les conduiſent à prendre les ordres, ou à embraſſer telle autre profeſſion qui leur convient. Mais lorſqu'un jeune homme y entre à quinze ans, qu'il prend ſes degrés à dix-neuf, il doit attendre juſqu'à vingt-trois ſans emploi. Cet intervalle perdu n'eſt pas

ſouvent employé dans l'univerſité, mais à la campagne aux amuſemens d'un homme de plaiſir. Quatre années de pareſſe doivent cauſer bien du ravage dans ce qu'il a appris. Que l'on conſidere avec quel avantage il auroit paſſé ces quatre années de perte, depuis quinze juſqu'à dix-neuf, dans une école bien conduite. Il devroit ſe faire un établiſſement dans les études claſſiques qui remédieroit à cet inconvénient : on y gagneroit toujours, quoiqu'il pût ſouffrir avec le tems de quelque négligence.

Pour remédier aux défauts que la jeuneſſe contracte dans les univerſités angloiſes, M. Knox conſeille de l'y faire accompagner par un digne & ingénieux gouverneur. Les précepteurs de college ſont toujours préſumés des gens de jugement, de ſavoir & de bonnes mœurs, & capables de conduire leur éleve dans toutes les parties de ſa conduite. Mais il eſt pitoyable qu'on les charge d'un ſi grand nombre d'éleves qu'il n'eſt pas poſſible qu'il puiſſent donner à chacun d'eux toute l'attention que de tendres parens deſireroient. C'eſt pourquoi il faudroit donner aux enfans qu'on envoie aux univerſités des précepteurs particuliers. Pour prouver qu'on y peut former de grands ſujets, il en appelle aux annales de ſon pays, & regarde comme ſes ennemis tous ceux qui cherchent à détruire les anciens établiſſemens tant civils qu'eccléſiaſtiques. (*)

(*) *In academia confluxus eſt ingeniorum variorum,*

Après les avis de M. Knox, au ſujet de l'acquiſition littéraire que doit faire un jeune homme qui veut paroître dans le monde, il donne un conſeil qu'on ne ſauroit ſuivre avec trop de ſoin & d'exactitude. » Ne laiſſez pas » appercevoir, dit-il, à l'écolier, que ſon édu- » cation eſt finie, quand toutes les formes en » ſont remplies. Ne lui laiſſez pas fermer ſes » livres auſſi-tôt que le précepteur le quitte. » Les progrès ſont l'affaire de la vie entiere. » Et celui-là, la paſſe agréablement, qui peut » ajouter tous les jours des idées à celles qu'il

---

etiam diverſiſſimorum; reperiuntur ibi homines pravi etiam ac flagitioſi, per quos animi ſimpliciores facilè corrumpuntur. Et ibi etiam major aliquanto vivendi libertas, in præſentia & ſub oculis parentum. Dantur occaſiones diſcurrendi, potandi, lubendi alea & taſſeris.... Adde quòd reperiantur, qui his modis queſtum faciunt, ſtultæque juventutis promptitudinem facilitatemque, habeant vectigalem. An ergo meos filios tot periculis ultrò exponam? Scilicet utique caſtè, moderatè, ſobriè, honeſtè vivitur, academia ſola excepta. Vel ſi hoc mala fingitur, quid non & alibi proſpicimus ſecuritati noſtrorum? Aut ſi poſſumus alibi, cur licebit minus in academia? Sunt profectò ibi quoque leges, ſunt magiſtratus, ſunt viri honeſtatis virtutiſque amantes, & interdum pluſquam nonnulli volunt, rigidi ac ſeveri. Non igitur academia in cauſa ſiqui in ea malè vivant, non ordo profeſſorius, non cætera à regibus optime conſtituta & quanta poſſunt obſervari ſolita diligentia.... Quare manet verum quod innuebam ſuperius educationis locum maximè idoneum academium eſſe. J. SCHAFFERUS, *de inſer.* Litterar.

» a déja. Mais celui qui abandonne ſes livres,
» ſur l'idée commune & trompeuſe, qu'après
» un nombre d'années employées aux formes
» uſitées, il n'a plus rien à faire, trouvera
» bientôt que ſes livres l'abandonneront. Il re-
» noncera à un des meilleurs uſages, qui eſt
» de paſſer *Otium cum dignitate*, dans une reſ-
» pectable retraite. La plupart des importan-
» tes profeſſions ne devroient pas être, com-
» me elles ſont ſouvent, *une retraite* purement
» *deſtinée à la* pareſſe.

Après avoir traité de la diſcipline des colle-
ges, l'auteur parle des grammaires, des livres
claſſiques, des exercices, des vers latins, de
la proſe, & des traducteurs, & à l'égard de
ces derniers articles, il fait des obſervations
que nous ne ſaurions nous diſpenſer d'ap-
prouver.

» Peu de cauſes ont plus contribué à empê-
» cher les progrès des écoliers, que l'uſage gé-
» néralement adopté des traductions. L'eſprit
» humain eſt naturellement pareſſeux, & parti-
» culiérement à l'âge où ſe commence l'édu-
» cation. Dans tous les tems il répugne à un
» travail inutile, & embraſſe avec joie tous les
» moyens qui lui facilitent les voies de parve-
» nir à ſes fins. C'eſt pourquoi trouvant une
» traduction ſur la même page de l'original,
» il n'eſt pas apparent qu'il néglige de s'en ſer-
» vir, pour ſe tirer des peines que lui pré-
» ſente le labyrinthe d'un lexicon. L'enfant ap-
» prend à conſtruire ſa leçon par l'anglois qu'il
» trouve imprimé à côté, & tâche de s'en

» ſouvenir pendant une demi-heure, pour la
» répéter à ſon maître, & enſuite il la laiſſe
» dormir ſans répugnance, certain de retrou-
» ver ſa traduction collatérale, & de remplir
» ſa tâche, pour le lendemain, ſans crainte de
» punition, & ſans la peine de la répéter.

» --- C'eſt pourquoi le jeune étudiant, dit-
» il, (& la remarque eſt excellente) ne peut
» trop-tôt exercer ſes puiſſances ſpirituelles,
» & y mettre une modeſte confiance. Elles
» augmenteront par-là leur vigueur primiti-
» ve, & lui donneront le moyen de les éten-
» dre auſſi loin qu'elles pourront aller, dans
» toute ſorte de circonſtances. Habitué à ne
» dépendre que de lui-même, il acquerra un
» degré de courage néceſſaire pour gagner
» un mérite qui diminue ſouvent de valeur,
» chez celui qui le poſſede avec défiance, &
» qui eſt abſolument perdu pour le genre-hu-
» main. La ſcience ſuperficielle de celui qui
» s'eſt ſervi des inventions faciles, peut être
» comparée à un de ces édifices conſtruits
» pour ne durer qu'un jour, tandis que celle
» qui eſt acquiſe avec peine, eſt ſemblable à
» un bâtiment dont les fondemens ſont ſoli-
» des & profonds, & qui méritent d'être ad-
» mirés pour leur dignité & leur ſolidité.

Il examine enſuite les autres parties des ſuc-
cès claſſiques; ce que l'étudiant doit appren-
dre de mémoire, l'étude des langues grecque,
angloiſe & françoiſe. Ces objets le conduiſent
à parler des autres acquiſitions néceſſaires pour
orner l'eſprit; de la géographie, de l'hiſtoire,

de l'éloquence, de la poéfie, de l'amour des lettres, & de l'émulation que les maîtres devroient tâcher d'infpirer pour les fciences, en leur montrant que l'induftrie fupplée fouvent au génie. Ce que l'auteur dit fur cet objet, eft fi plein de verité & de bon fens, qu'on ne peut fe difpenfer d'en rapporter ici quelques lignes qui plairont infailliblement aux lecteurs.

» L'idée, dit-il, que la fcience n'eft pas né-
» ceffaire, produit les plus grands maux. Nous
» formons fouvent un mauvais jugement, en
» déterminant qui eft ou qui n'eft pas doué
» de ce noble avantage. Un enfant qui eft
» vif & caufeur, eft fouvent regardé par fes
» parens comme un génie. On le laiffe dans
» l'oifiveté, parce qu'il a de l'efprit, & qu'on
» craint qu'il ne foit offenfé par l'application.
» Il arrive fouvent qu'un tel fujet en manque.
» Son empreffement provient du défaut de ces
» fenfations délicates qui occafionnent en mê-
» me-tems la défiance de foi-même, & confti-
» tuent le génie. Il doit s'habituer à l'étude, car
» fans elle, la ftupidité & la légéréte lui em-
» pêcheront de recevoir aucune impreffion im-
» portante. Les parens & les précepteurs doi-
» vent être en garde fur les idées qu'ils peu-
» vent fe former du génie d'un enfant, &
» fur ce qui peut compenfer le befoin qu'il en
» a. Tous les hommes font fujets à fe trom-
» per dans le jugement qu'ils portent fur le
» génie à un âge fort tendre, & les parens, plus
» que tout autre, par leur partialité naturelle.

» On ne doit jamais, à quelle occaſion que ce
» ſoit, diſpenſer les jeunes gens de l'étude.
» S'ils ont de l'eſprit, ils l'orneront, & s'ils
» n'en ont point, il faut tâcher d'y ſuppléer.
» Les prodiges de génie qui n'ont pas beſoin
» d'inſtruction, ſont des phénomenes rares :
» nous liſons & nous entendons dire qu'il y
» en a eu ; mais peu d'entre nous en ont vu
» & en ont connu. Quel eſt le génie qui mé-
» rite ce nom, ſans connoiſſances, & qui ſoit
» jamais né avec elles. Il eſt vrai que les uns
» naiſſent avec plus de diſpoſitions propres à
» la réception des idées que les autres; mais
» l'eſprit doit néanmoins opérer pour les re-
» cueillir, les arranger, les diſtinguer avec
» facilité. Et je crois que l'eſprit d'un homme
» à talents travaille ſouvent beaucoup, quoi-
» qu'il paroiſſe dans l'inaction à ceux qui l'ob-
» ſervent.

Il n'y a point d'occupation qui devroit être plus agréable que l'étude ; la ſcience a une connexion particuliere avec la vertu, & celui qui remplit tous les momens de ſa vie avec utilité, en dérobe beaucoup au vice & à la miſere. Celui qui acquiert des idées orne ſon eſprit, fortifie ſes facultés naturelles, & ſe rend un digne membre de la ſociété, dans quelque place qu'il y occupe. Mais il n'y a aujourd'hui rien de ſi commun, comme l'obſerve l'auteur, que de voir une multitude de jeunes gens, ſans barbe, ſe donner les airs de l'âge viril, & en contracter tous les vices, dans la vue d'être conſidérés comme des hommes

faits ; ce ſont de malheureux ſujets, que des injuſtes parens ont tiré des bras de leur nourrice, pour les faire paſſer dans le monde, avant que la nature les eût formés. Leur maigreur annonce aux ſpectateurs, qu'un chancre ſecret a terni la fleur de leur jeuneſſe. Leurs paroles, leur façon de ſe mettre, leurs actions, tout concourt à prouver qu'ils ſont fort avancés dans le chemin du vice, & qu'ils ſont familiariſés avec toutes les mauvaiſes conſéquences qui en réſultent. L'erreur des parens de toutes les claſſes eſt telle, qu'ils prennent le vice & l'irrégularité pour des marques de ſentimens & d'eſprit, & que l'innocence, la modeſtie, la ſoumiſſion aux ſupérieurs, l'application à l'étude, & à tout ce qui eſt louable pour des ſignes de ſtupidité. Ils rient ſouvent des tours d'un jeune débauché, & s'amuſent de ſa ſcélérateſſe.

Sur tous les objets qui entrent dans le plan d'une éducation honnête, & qui ſont tous utiles & importans, M. Knox a montré beaucoup de jugement, de ſoin & de préciſion ; mais ce qu'on doit particuliérement admirer en lui, c'eſt ſa ſincérité & ſon intégrité, qui ſemblent lui dicter tous les ſentimens d'une perſonne vraiment digne de la profeſſion qu'il a embraſſée. S'il peut parvenir à faire mettre en pratique ſes idées ſur cet important ſujet, ou à les exécuter lui-même, on prévoit viſiblement, que la penſion à laquelle il préſide, ſera un modele de diſcipline ſcholaſtique, auſſi parfait qu'il en ait jamais paru dans aucun tems

& chez aucune nation où les lettres ont été cultivées.

(*Monthly Review; Critical Review.*)

Les amusemens du jour, ou Recueil de petits contes, dédiés à la reine; par madame DE MORTEMART. A Geneve, & se trouvent à Paris, chez L. Jorry, imprimeur-libraire, rue de la Huchette; chez Couturier, fils, libraire, quai des Grands-Augustins; & à Versailles, chez Sévere Dacier. 1781.

On a fait bien des contes; on en fait tous les jours; on en fera beaucoup encore, & nous pourrions bien n'être pas plus riches en ce genre, que nous l'étions il y a vingt ans. Contes *en vers*, contes *en prose*, contes *moraux*, contes *de fées*, contes *arabes*, contes *orientaux* de toutes les façons; de quelle espece de contes ne s'avise-t-on pas aujourd'hui, pour nous tirer de la léthargie où nous plongent tant d'autres productions non moins fastidieuses de notre assoupissante littérature? Mais on a beau conter, nous n'en dormons que mieux, & c'est plus que jamais le moment de reconnoître dans les contes, cette vertu soporative qui les rend si précieux à la médecine. Ceux de madame de Mortemart n'ont peut-être pas cette vertu au même degré que plusieurs autres; mais il est si difficile de lire nos petits

romans modernes, les yeux toujours ouverts, qu'on les ferme auſſi quelqueſois à la lecture des nouveaux *Amuſemens du jour.* Ce n'eſt pas qu'ils ſoient dénués de toute eſpece d'intérêt; en général ils font honneur à la ſenſibilité de cette dame, & l'on voit bien qu'elle a ſu ſe mettre à la place de ſes héros; qu'elle a bien ſaiſi l'eſprit des ſituations où elle les ſuppoſe; mais, ſi nous ne nous trompons, le défaut de ce recueil eſt de n'en préſenter que de fort ordinaires. Il n'y a point aſſez d'invention dans ces hiſtoriettes, & l'on ne reprochera pas à l'auteur les ſaillies de ſon imagination. Il ne s'en permet pas même dans le ſonge du berger Hylas. C'eſt le premier des ſept contes renfermés dans ce petit volume.

Ce berger raconte à ſon ami Coridon, qu'il s'eſt endormi dans le bois, que l'Amour lui a apparu, qu'il a ſuivi ce dieu dans ſon temple, où *il a vu la pudeur & la volupté former des chaînes de myrthe.* L'Eſpérance, ſa conductrice, le tranſporte ſucceſſivement dans quatre autres temples. Il s'arrête quelques momens dans celui du dieu Mars qui, tout couvert de pouſſiere, s'appuie ſur une lance enſanglantée, & foule aux pieds des boucliers briſés. Parmi les conquérans qui compoſent la cour de ce dieu, Hylas qui ſait bien ſon hiſtoire romaine, diſtingue Céſar & Fabrice; il reconnoît Brutus à ſon air farouche, & Mutius, à une main deſſéchée qu'il cache ſous un large baudrier. Il voit auſſi le cruel vainqueur des Curiaces, tenant un glaive teint de ſon propre

ſang. Comme il cherchoit à repoſer ſa vue ſur des objets plus agréables, il l'arrêta d'abord ſur le roi de Pruſſe, dont *les victoires*, dit madame de Mortemart, *ſont les moindres lauriers ;* puis ſur le dauphin, pere du roi. On eſt un peu ſurpris de rencontrer cet excellent prince dans le temple de Mars; mais cette mépriſe amene l'éloge de notre auguſte monarque, & on la pardonne à l'auteur. » Sa » perte, ajoute-t-il, ſeroit irréparable, s'il » n'avoit tranſmis ſes vertus au jeune prince » qui occupe aujourd'hui *ſon trône*, & qui le » retrace ſi fidélement. Aux plus hautes deſti» nées peut prétendre un monarque de vingt» quatre ans, qui fait ſon étude & ſon plaiſir » du bonheur de ſes peuples. «

Hylas eſt tranſporté tout-à-coup dans un temple d'or maſſif. Sur un trône du même métal étoit aſſiſe une épaiſſe & courte divinité richement vêtue. A ces traits, vous reconnoiſſez *Plutus*. La *Flatterie*, la *Dureté*, l'*Ennui* & la *Pareſſe*, compoſoient ſa mépriſable cour. Dans la foule des eſclaves rampans aux pieds de l'idôle, on déméloit quelques hommes vertueux, entr'autres, le ſage économe d'un grand roi. » Il s'oppoſoit à la rapacité d'une troupe » de partiſans chargés de biens par la capri» cieuſe divinité. Cet habile miniſtre, auſſi » grand dans ſes vues que ſage dans ſes opé» rations, en faiſoit le plus digne uſage. La » *Renommée* publioit que Sully & Colbert re» vivoient dans ce miniſtre. «

Quoique ce temple fût d'un accès aſſez dif-

ficile, il étoit cependant plus aisé d'y pénétrer que dans celui d'Apollon. Tout ce que put faire le berger, fut d'en parcourir les avenues. Il se promena dans les bosquets *où les doctes sœurs ont enseigné les Rousseau, les Montesquieu, les Newton, les Vauban, les Corneille & les Moliere.*

Enfin nous arrivons au cinquieme temple, le dernier où l'Espérance veut bien accompagner Hylas. C'est le temple de *Minerve*, où la *Vérité*, la *Modestie*, la *Douceur* & la *Tempérance*, ses favorites, ont soin de visiter les fortunés habitans. Les plus distingués sont *Platon*, *Socrate*, *Numa*, le vénérable *Nestor*, *Titus*, *Marc-Aurele*, le pieux *Antonin*, & le vertueux *Bélisaire*. C'est la demeure destinée *au sage conseiller d'un grand roi, qui sait méditer au milieu de la cour comme dans la solitude qu'il a habitée, si long-tems.... Au modeste & vertueux ministre, qui posséda trente ans la confiance d'un monarque au-delà des Pyrenées, & qui n'est revenu à la cour de son roi que pour justifier son choix.* Hylas vouloit se fixer dans ce temple, il y cherchoit une place commode, à côté des rois, des philosophes & des grands ministres qui peuploient cet asyle, mais un réveil funeste lui enleva cette douce illusion. Et de toutes ces chimeres, il n'y eut que l'Espérance qui lui resta, parce qu'elle est la fidele compagne de l'Amour & de l'Amitié.

Ce conte allégorique pouvoit se prolonger jusqu'à dix volumes, il n'eût fallu pour cela qu'une petite visite à chaque dieu du Paganis-

me. Madame de Mortemart a eu le bon esprit de s'arrêter à la cinquieme, & son rêve a le mérite d'être court. C'est une qualité essentielle à tout ouvrage, où l'imagination de l'écrivain ne réveille pas la curiosité du lecteur.

Le second conte, intitulé l'*Oracle*, présente des aventures incroyables, & telles qu'on en trouve dans tous nos vieux romans. Un jeune prince, héritier du royaume de Palestine, est élevé jusqu'à dix huit ans dans l'obscurité & l'ignorance de ses hautes destinées. Il devient amoureux d'une jeune personne appellée *Zulica.* Un jour qu'ils se promenoient tous deux sur le bord de la mer, le jeune homme est enlevé par des pyrates; heureusement pour lui, le navire se brise contre des rochers, le prince se sauve sur une planche, aborde un rivage habité par le solitaire *Sophronime.* Ils se content leurs aventures, & le philosophe, ancien ministre de la cour de Palestine, finit par reconnoître l'héritier du trône; il le ramene à son pere. Celui-ci consent au mariage de son fils avec Zulica, qui se trouve fille de Sophronime. Ce ministre long-tems disgracié, rentre en faveur auprès du monarque, *& la joie devient générale de voir tant de mérites & de vertus récompensés.*

L'historiette suivante est un conte persan, où le tyran *Tachmas* veut, comme un autre Mithridate, faire égorger son fils, dont il aime la maîtresse. Il finit par être tué lui-même, au grand regret de ce fils vertueux, qui n'en est que plus cher à la jeune *Fédé.* Il n'y a dans

ces deux contes rien d'oriental que le titre & le lieu de la ſcene. Madame de Mortemart ne s'y permet pas une image étrangere à nos froides contrées. Son ſtyle eſt toujours ſimple & même un peu timide. Cela vaux mieux que l'extravagance & le giganteſque; mais il y a des bornes à tout, & le *terre-à-terre* n'eſt pas l'allure convenable aux contes orientaux, même les plus raiſonnables; cette marche eſt plus ſupportable dans un conte de fée, tel que celui d'*Oka* & *Crincavel.* C'eſt le quatrieme de ce recueil & l'un des plus agréables, quoiqu'aſſez reſſemblant à toutes les fictions de ce genre. Ce ſont, comme par-tout ailleurs, deux fées, dont une bienfaiſante protege des rois & des reines, & doue leurs enfans de tous les dons que vous pouvez imaginer. L'autre fée eſt le mauvais principe des manichées. Sa puiſſance balance aſſez long-tems le pouvoir de la bonne fée, & comme cela ſe pratique toujours, elle finit par céder le champ de bataille à ſa rivale. Ce n'eſt pas aſſez d'être malfaiſante, il faut encore que cette fée ſoit hideuſe & ridicule. Sous ces deux aſpects il ne manque rien à *Diablotine.* » C'étoit une petite femme d'en-
» viron trois pieds & demi, qui paroiſſoit
» marcher ſur les genoux : ſa peau avoit la
» couleur de cuir bouilli & étoit tout auſſi
» unie : de petits yeux gris de lin rouloient
» continuellement dans ſa tête ; & ſon nez
» étoit aſſez long pour tomber humblement
» ſur un menton fort pointu. Pour relever
» tant de charmes, elle portoit un habit verd-

» pomme, garni de rubans couleur de rose, » & un petit chapeau couvert de plume de » paon. «

Les deux amis, conte indien, où rien ne ressemble aux mœurs de l'Inde, sont un tableau de l'amitié de deux jeunes marchands, qui, séparés long-tems par une suite d'aventures qu'il seroit ennuieux de répéter ici, se réunissent pour ne plus se quitter. L'un d'eux nommé *Kan*, a délivré une belle contrée d'un monstre moitié aigle & moitié serpent, qui la dévastoit. En reconnoissance de ce service, la reine de ces lieux consent à l'épouser; mais comme les mœurs y sont un peu barbares, les deux époux renoncent au trône, & vont chercher dans un autre climat étranger des exemples d'humanité, de bienfaisance & de philosophie. Bien entendu que l'ami de *Kin* est du voyage. Il épouse, chemin faisant, une belle princesse, amie de la reine, & ces deux couples unis par les liens de l'amour & de l'amitié, vivent en commun sur les riches trésors dont ils se sont munis en partant. Tout cela est heureusement imaginé, il faut en convenir.

Justine, ou les égaremens d'un cœur sensible. Tel est le titre d'une anecdote françoise, où l'on trouve autant d'invraisemblance, & cependant plus d'intérêt, que dans les contes précédens. Un jeune gentilhomme appellé *Méricour*, est l'amant aimé de *Justine*, qu'il projette d'épouser malgré son pere qui ne veut point d'une bru sans fortune. Il enleve mademoiselle

moifelle d'*Arcie*, la conduit à Paris & continue de l'aimer pendant quelques mois; il lui faut bientôt une autre diffipation, le jeu lui paroît une excellente reffource contre l'ennui. Il fe ruine avec des fripons, fe coupe la gorge avec un d'entr'eux, eft dangereufement bleffé, & reparoît dans cet état devant la fenfible Juftine : cette amante défolée n'a plus de fentiment que la crainte de perdre Méricour. Il recouvre la fanté par les foins de Juftine, ouvre les yeux fur fon ingratitude, & fe promet bien de ne plus exifter que pour mademoifelle d'Arcie; mais cette généreufe fille vient de former la réfolution de s'immoler au bonheur de fon amant. Elle fait écrire au pere de Méricour, lui apprend la fituation de fon fils, & fe déguifant fous des habits de payfanne, prend le carroffe de voiture, change fon véritable nom en celui de Julie, & vient fe préfenter en qualité de domeftique à madame d'Arcie fa mere, qui la prend à fon fervice, fans la reconnoître. Cette fituation eft vraiment intéreffante; mais l'auteur a négligé d'en tirer parti. Au lieu de fuivre Julie dans tous les détails de fa domefticité, madame Mortemart brufque la reconnoiffance, & l'intérêt ceffe vingt pages trop tôt. Quoi qu'il en foit, l'équipée de Juftine eft pardonnée, & Méricour eft encore mieux accueilli de fes parens. Dans la lettre que mademoifelle d'Arcie a laiffée fur fa table en quittant Paris, elle n'inftruit pas fon amant du lieu de fa retraite, mais de retour dans leur province prefqu'auffi-tôt qu'elle,

devoit-il être le dernier à favoir le fort de fa maîtreffe ; & Juftine qui avoit tout arrangé pour le rendre à fa famille, a-t-elle dû ignorer le fuccès de fes foins pendant trois ou quatre mois ? C'eft une des invraifemblances qu'il faut dévorer avant que d'arriver à la conclufion de ce petit roman ; conclufion heureufe, comme de raifon ; pour écarter toutes les difficultés, l'auteur fait mourir à tems le pere de Méricour, & l'on conviendra que c'eft encore là un moyen tout-à-fait neuf de tirer d'embarras des amans bien preffés de conclure.

L'anecdote allemande qui termine le recueil eft, fans contredit, la mieux imaginée. Beaucoup de détails trop romanefques y nuifent fouvent à l'intérêt ; mais on n'y regarde pas de fi près, on eft touché des fituations où l'auteur place fon héroïne. Peignez-vous d'abord une jeune & belle perfonne attachée à un arbre fur le bord d'un grand chemin. Ses gémiffemens attirent l'attention du comte *de Varimont*, qui court la pofte avec fa fille, une gouvernante & un abbé, fon ancien précepteur. Il recueille dans fa voiture la touchante *Zoé*, l'emmene à fa terre, lui fait raconter fon hiftoire, & apprend d'elle, que, pour échapper à l'efclavage auquel la préfidente d'*Orpin* fa mere, l'avoit condamnée, elle s'eft laiffée enlever de fon couvent par le jeune baron de *Suniac*, que des brigands viennent d'affaffiner. Le comte, l'abbé & la jeune *Eugénie* s'attendriffent fur le fort de cette belle affligée, & pendant un an qu'elle vit avec eux

au château de... ils n'oublient rien pour la distraire de sa douleur; mais elle a vu tomber son cher Suniac sous les coups des brigands, & cette image la rend inconsolable. Elle ne trouve de soulagement à ses peines que dans la pratique des œuvres de bienfaisance. Ce qui surprendra, c'est qu'elle se voit dans le cas de l'exercer envers sa propre mere. Cette dame que les désordres d'un fils uniquement aimé, ont réduite à la plus affreuse indigence, n'a de ressource que dans la charité d'une vieille femme qui l'a recueillie dans sa pauvre demeure. Zoé la visite, la reconnoît & s'évanouit. Cette reconnoissance est encore plus funeste à la présidente d'Orpin. L'émotion qu'excite en elle la vue d'une fille si lâchement immolée à l'ambition, ne lui permet pas de survivre à la violence de ses remords. Elle meurt sans oser demander à Dieu le pardon de sa cruauté. Cet événement acheve d'accabler la tendre Zoé. Pour la consoler de cette perte, il ne falloit pas moins que la résurrection de Suniac, qui se retrouve un beau matin chez un gentilhomme du voisinage à qui l'on est allé rendre visite. On comprend bien que cette rencontre ne se fait pas sans de longs évanouissemens. Le jeune baron a toujours aimé sa fidelle Zoé, & il ne reste plus qu'à unir ces deux tendres amans. Tout le monde desire cette union, excepté le pere de Suniac qui ne trouve pas mademoiselle d'Orpin assez riche. Pour lever cette difficulté, le lecteur ne voit qu'un second enlevement; mais patience,

un événement inattendu va le tirer d'embarras. L'abbé précepteur vient d'hériter de cent mille écus. C'eſt un préſent de nôces qu'il deſtine à mademoiſelle Zoé. Cette galanterie épargne à nos jeunes amans la fatigue d'un ſecond voyage à Paris. On ſe marie ſans tant de frais, & bien entendu que l'abbé devient l'ami de la maiſon de Suniac.

Ainſi finit la derniere de ces hiſtoriettes, dont pluſieurs traits décelent, dans leur auteur, de l'eſprit, de la délicateſſe & d'excellents principes. En voilà plus qu'il n'en faut, pour faire pardonner à une femme la foibleſſe du ſtyle, & ſon peu d'habileté à tracer des contes.

(*Année littéraire; Journal de littérature, des arts & des ſciences.*)

A treatiſe concerning civil government, in thres parte, by Joſiah Tucker, DD. Dean of Gloceſter, Cadell. *Traité concernant le gouvernement civil, en trois parties, par JOSIAS TUCKER DD. doyen de Gloceſter.* Chez Cadell.

CET ouvrage étant dirigé principalement contre les principes politiques de M. Locke, il ne ſeroit guere poſſible d'en donner une idée, ſans rapporter quelques citations des ouvrages de ce grand auteur.

» Les hommes, dit M. Locke, étant tous

» libres, égaux, & indépendans, aucun ne
» peut être déplacé de son état & soumis à la
» puissance politique d'un autre *sans son exprès*
» *consentement.* Le seul moyen par lequel il
» peut se dépouiller de sa liberté naturelle &
» rompre le lien de la société civile, est de
» convenir avec d'autres hommes de se joindre
» & de s'unir en communauté pour leur se-
» cours, leur sécurité & leur tranquillité com-
» mune, vivant les uns & les autres dans la
» jouissance paisible de *leurs propriétés*, assurés
» contre tous ceux qui ne sont pas partie de
» leur communauté. Tel nombre d'hommes que
» ce soit peuvent s'unir ainsi, parce qu'ils n'at-
» tentent point à la liberté d'aucun autre. Ils
» demeurent, comme ils étoient, dans la liberté
» de l'état de nature. Lorsqu'un certain nombre
» d'hommes ont consenti à former une com-
» munauté ou un gouvernement, ils sont dès-
» lors incorporés & forment un corps politi-
» que où la majorité à droit d'agir. (*)

» Ainsi ce qui commence & conclut dans
» le moment une société politique, n'est autre
» chose que le consentement d'un nombre d'hom-
» mes libres, capables d'une majorité à s'unir
» & s'incorporer dans une telle société. Et c'est
» seulement cela qui a pu & qui pouvoit don-
» ner naissance à tout gouvernement légitime
» du monde. (**) Il est vrai que tel engage-

(*) 2. *Treat.* concerning government chap. VIII. §. 95.
(**) *Ibid.* 98.

» ment ou promesse qu'ait fait un homme pour
» lui-même, il est dans l'obligation de les ac-
» complir, mais il ne peut par aucun contrat
» que ce soit lier ses enfans ou sa postérité :
» parce que le fils devenu homme, étant aussi
» libre que son pere, aucun acte du pere n'a
» pu faire perdre au fils sa liberté, non plus
» que celle de tout autre. Il peut à la vérité
» imposer des conditions pour le bien qu'il
» possede comme sujet d'une république quel-
» conque, & obliger son fils à faire partie de
» cette communauté, s'il veut jouir des pos-
» sessions de son pere, parce que cet état étant
» un propriété du pere, il peut en disposer
» comme il veut. (*)

» Personne ne doute qu'il y a une distinc-
» tion à faire entre un consentement *exprès* &
» un consentement *tacite*, qui peut concerner
» notre commodité ou notre avantage présent :
» mais le consentement exprès de tout hom-
» me, entrant dans quelque société que ce soit,
» le rend membre parfait de cette société, su-
» jet de ce gouvernement. La difficulté con-
» siste à examiner ce qui doit être sensé, com-
» me un consentement tacite, & combien il
» oblige ; par exemple, de quelles obligations
» se charge celui qui semble avoir consenti &
» s'être conséquemment soumis à un gouver-
» nement, sans s'en être expliqué en aucune
» maniere. A ceci je réponds que tout hom-

(*) §. 116.

» me qui possede quelque partie de la domi-
» nation d'un gouvernement, est censé don-
» ner son consentement tacite, & est obligé
» d'obéir aux loix de ce gouvernement, tant
» qu'il jouit des biens qu'il y possede ou qu'il
» en fait partie, comme tous ceux qui y sont
» soumis, soit que ses possessions consistent
» en terres qui lui appartiennent & qui doi-
» vent passer à perpétuité à ses hoirs; ou en
» un logement qu'il n'occupe que pour une
» semaine, ou qu'il soit constamment sur les
» grands chemins à demander son pain, qua-
» lité qui lui donne autant de droit au gou-
» vernement que celui qui y possede des hé-
» ritages. (*)

» Que ce soit par héritage, par acquisition,
» par concession ou par tous autres moyens,
» qu'un quelqu'un jouisse d'une part des terres
» qui lui sont annexées sous le gouvernement
» de cette république, à la jurisdiction de la-
» quelle il est soumis comme tous les autres
» sujets qui la composent. § 120.

» Si l'homme est libre, comme on l'a dit,
» dans l'état de nature; s'il est le seigneur ab-
» solu de sa propre personne & de ses biens,
» égal au plus grand, & dans une indépen-
» dance absolue; pourquoi partagera-t-il sa li-
» berté; pourquoi se dépouillera-t-il de cet em-
» pire, & se soumettra-t-il, à la domination
» & au contrôle d'une autre puissance? A

(*) §. 127.

» quoi il eſt ordinaire de répondre que quoi-
» que dans l'état de nature il doive jouir de
» ce droit, néanmoins cette jouiſſance en eſt
» fort incertaine, étant conſtamment expoſé à
» l'invaſion de ſes ſemblables. Car tous étant
» rois, comme lui, chacun de ceux qui ſont
» ſes égaux, n'étant pas pour la plupart reli-
» gieux obſervateurs de l'équité & de la juſ-
» tice, la jouiſſance de ſa propriété devient très-
» précaire & fort incertaine. Ceci l'engage à
» vouloir quitter ſa condition, qui, quoique
» libre, eſt pleine de craintes & de dangers con-
» tinuels.

» Ainſi le genre humain, malgré tous les
» privileges de l'état de nature, étant dans une
» mauvaiſe condition, tandis qu'il y demeure,
» eſt naturellement porté à s'unir en ſociété.
» §. 127.

» La puiſſance ſuprême (la légiſlation) ne
» peut (légitiment & avec droit) ravir à l'hom-
» me aucune partie de ſes droits ſans ſon pro-
» pre conſentement. (*)

» Il eſt vrai qu'un gouvernement ne peut
» ſe ſoutenir, ſans de grandes charges, & il
» convient que tous ceux qui jouiſſent de ſa
» protection paient pour le maintenir, en rai-
» ſon des biens qu'ils y poſſédent. Mais cela
» ne ſe peut faire que de ſon conſentement,
» par exemple, par la majeure partie qui con-

(*) Chap. XI. § 138.

» ſent par elle-même ou par les repréſentans
» qu'elle a choiſis à cet effet. (*)

» Quiconque acquiert l'exercice d'une par-
» tie du pouvoir de gouverner, par tout autre
» moyen que celui que les loix de la communauté
» ont preſcrit, n'a pas le droit de ſe faire obéir,
» la forme de la république devant toujours
» s'obſerver; dès qu'il n'eſt pas celui que les
» loix ont preſcrit, & conſéquemment celui
» dont le peuple a fait choix. Jamais un tel
» uſurpateur, ou qui que ce puiſſe être de
» ſa part, n'aura aucun titre, tant que le peu-
» ple n'aura pas la liberté de conſentir, &
» n'a pas en effet conſenti à lui accorder &
» confirmer le pouvoir qu'il a uſurpé. (**)

Telle eſt une partie des principales doctrines de M. Locke ſur l'origine du gouvernement civil, les fins de la ſociété politique, l'étendue du pouvoir légiſlatif & ſon uſurpation. Elles ont été adoptées par M. Molineux, le docteur Prieſtley, le D. Price & pluſieurs autres, dans leurs écrits politiques, où ils ont été probablement portées beaucoup plus loin que M. Locke n'avoit deſſein de le faire. Quoi qu'il en ſoit, notre auteur nous aſſure, que les opinions de ces auteurs, particuliérement du docteur Price, ſont adroitement déduites des principes de M. Locke.

» Le docteur Price & moi, dit le doyen,

(*) §. 140.

(**) Chap. XVII. § 198.

» regardons les principes de M. Locke du mê-
» me œil ; nous les entendons dans le même
» sens, & toute la différence qu'il y a entre
» nous, consiste en ce qu'il les admire, & se
» glorifie de ses conséquences, ce que je ne
» fais pas, les regardant au contraire comme
» extrêmement dangereux pour la paix & le
» bonheur de toutes sociétés.

Voilà une févere sentence de réprobation ; mais le doyen parle encore avec un plus grand mépris, & avec plus d'horreur des principes de M. Locke.

» La convention parlementaire, dit-il, n'a
» jamais éloigné la question ; savoir, s'il y
» avoit un gouvernement ou non : probable-
» ment parce que le systême de M. Locke, ou
» les conséquences qu'on en tire, n'avoient pas
» encore assez prévalu sur l'entendement hu-
» main, pour en éteindre les sentimens du sens
» commun.

» Et de plus :

» Un ramas d'opinions, sûrement plus per-
» nicieux, je pense, que celles de M. Locke,
» à l'égard de la paix & de la tranquillité de
» la vie présente, n'avoit pas encore été dé-
» bité par qui que ce soit.

Le doyen ayant exposé à ses lecteurs les sentimens de Locke, Molineux, Priestley & Price, continue, dans le second chapitre, à parler de ce qu'il appelle des erreurs & des grossieres absurdités, attribuées au systême de Locke.

» 1°. M. Locke, dit-il, est tombé dans ces

» ſortes de faux raiſonnemens, que les logi-
» ciens appellent, *à dicto ſecundum quid, ad dic-*
» *tum ſimpliciter.*

» Hélas! dit-il, il étend des idées qui ſont
» uniquement vraies, dans ce qui concerne la
» religion, aux matieres de pure nature civi-
» le, & même juſqu'à l'origine du gourver-
» nement civil, comme ſi on avoit la même
» liberté de conſcience de déſobéir aux loix
» civiles de ſon pays, ou de ne pas ſe con-
» former à une loi de l'égliſe, ou à une inſ-
» titution eccléſiaſtique; & que les droits d'un
» jugement particulier, j'entends, ajoute-t-il,
» l'exercice ouvert & public de ces droits,
» fuſſent auſſi inaliénables & auſſi inviolables
» aux deux égards.

Où eſt la diſtinction, diſent les journaliſtes, entre ce qu'on doit à un établiſſement civil, & ce qu'on doit à un établiſſement eccléſiaſtique? --- Dans l'un & l'autre cas, continuent-ils, vous devez choiſir quelqu'un qui juge & agiſſe pour vous, ne pouvant décider pour vous-même, & rien de plus. Vous pouvez lui conférer autant de votre liberté naturelle, pour juger & agir que vous le trouverez à propos; mais vous ne pouvez abſolument pas vous en dépouiller entiérement, ou donner corps & ame, comme celui qui donneroit plus qu'il n'eſt en ſa poſſeſſion de donner. Comment paroît-il donc que M. Locke a confondu des idées qu'il devoit ſéparer, ou argumenté *à dicto ſecundum quid, ad dictum ſimpliciter?*

La ſeconde eſpece d'erreur que notre au-

teur attribue à M. Locke, eſt fondée ſur une ſuppoſition; ſavoir, que le gouvernement civil n'eſt pas naturel à l'homme; car dit-il, ſuivant le ſyſtême de Locke, le genre humain n'avoit aucune inclination pour aucune ſorte de gouvernement : mais ayant trouvé les maux de l'anarchie abſolument inſupportables, il réſolut à la fin de ſe ſoumettre au mal du gouvernement, comme le moindre des deux; mais pour ſe mettre en garde contre les dangers qu'il avoit à craindre d'un côté, & qu'il avoit éprouvés de l'autre, il ſe détermina à ne pas partager ſa précieuſe liberté naturelle, à moins qu'il ne fût aſſuré que cette ceſſion ne tourneroit pas à ſon déſavantage.

L'auteur nous dit au contraire que le genre humain avoit une inclination naturelle pour le gouvernement. Mais il auroit pu également aſſurer, que les hommes étoient naturellement portés à ſe conſtruire des maiſons, l'expérience leur montrant qu'elles leur feroient utiles, & qu'ils en bâtirent; car c'eſt par la même raiſon d'utilité & de convenance, qu'ils ſe ſont unis en ſociété, & cette union fit le fondement du gouvernement. Nous ne voyons rien en tout cela de cet inſtinct naturel que notre auteur y découvre avec tant de ſagacité.

Le docteur forme pluſieurs autres argumens contre la doctrine de M. Locke, mais ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'il charge tous les Lockiſtes d'adopter dans leur ſyſtême, tout ce qu'il y a de répréhenſible dans celui de M. Robert Filmer.

» M. Robert Filmer, & tous les partiſans
» du droit inviolable & héréditaire, déclarent
» tous d'une voix, qu'aucun eſpace de tems
» ne peut preſcrire contre le droit héréditai-
» re; parce que toutes les fois qu'on verra une
» occaſion favorable de faire valoir ſon droit,
» tout ſujet eſt obligé par devoir & en con-
» ſcience, de manquer de fidélité au prince
» regnant, & de recourir à l'étendart de l'oint
» du ſeigneur : --- préciſément, *mutatis mutan-*
» *dis*, c'eſt le ſtyle & la déclaration des Lock-
» tiſtes : les peuples ſont les vrais hoirs, où
» plutôt ils ſont les ſeules perſonnes qui ont
» droit de nommer les vrais hoirs, & aucun
» laps de tems ne peut preſcrire leur titre. Car
» tous les établiſſemens d'états monarchiques
» ou républicains, dont le titre ne vient pas
» d'une élection populaire, ou qui n'exiſte pas
» à préſent en vertu de quelque contrat ex-
» près & antérieur, eſt une uſurpation ma-
» nifeſte de leur droit inaliénable, & qui doit
» conſéquemment être détruit, auſſi-tôt qu'il
» eſt poſſible ; & les auteurs d'un attentat ſi
» téméraire, contre les libertés d'un peuple
» libre, méritent d'être punis exemplairement,
» & leurs biens confiſqués au profit du pu-
» blic, ou en récompenſer les vrais patriotes.
» Si quelqu'un demande à préſent qui, dans
» ce cas, a conſtitué le peuple, ou qui ſont
» ceux qui ont été revêtus *jure divino* de pou-
» voirs ſi extraordinaires, & des prérogatives
» de créer & de dépoſer un roi? --- La ré-
» ponſe, je le confeſſe, relativement à la théo-

» rie, eſt ſuſceptible d'affligeantes difficultés;
» --- mais relativement à la pratique, & com-
» me dépendante d'une matiere de fait, c'eſt
» la choſe du monde la plus aiſée. Car les
» perſonnes ou le peuple, dans ce cas, ne ſont
» autre choſe que la populace qui peut s'aſ-
» ſembler, pourvu qu'elle ſoit aſſez forte pour
» entreprendre & exécuter l'ouvrage; ſinon,
» la ſeconde populace, ou celle qui la ſuit,
» & ainſi, *ad infinitum*. Car c'eſt un ſujet qu'un
» véritable patriote ne doit jamais perdre de
» vûe: quoique les efforts du peuple, pour
» regagner ſes droits primitifs, puiſſent être
» retardés, juſqu'à ce que lui & ſes amis trou-
» vent une occaſion convenable d'exécuter leur
» louable deſſein.

» De plus, la notion de rois *de facto*, &
» de rois *de jure*, cet opprobre des Jacobi-
» tes, eſt encore renouvellée par les Lockiſ-
» tes. Car quiconque oſe regner ſans, ou dans
» leur oppoſition, eſt ſeulement roi *de facto*:
» -- Le roi légitime ou le roi *de jure*, étant
» encore *in petto*, & qui ne doit paroître que
» lorſque le peuple peut s'aſſembler pour aſſu-
» rer & exercer ſes droits inaliénables avec
» ſûreté. «

Pour répondre à ce paragraphe, les jour-
naliſtes produiſent la conceſſion ſuivante faite
par l'auteur même.

» J'accorde de bon cœur que ſi ces dépoſi-
» taires venoient à oublier la nature de leur
» office, juſqu'à agir contradictoirement à la
» teneur générale de leur adminiſtration; &

» si aucune humble demande, ou remontrance
» honnête ne pouvoit les corriger & les ra-
» mener à leur devoir, qu'alors on pourroit
» recourir au seul expédient qui resteroit en-
» core, *la force des armes.*

Cela s'appelle accorder gravement & sérieusement ce que dans le précédent extrait on a tourné en ridicule, comme une absurdité semblable à celle de Filmer & de ses disciples.

On convient de toutes parts que M. Locke a écrit son Essai sur le gouvernement, en vue de justifier la révolution. Mais notre auteur tâche de faire paroître que ses maximes politiques ont toute autre chose pour but.

» En accordant, en faveur de l'argument,
» qu'on peut, suivant le systême moderne de
» l'aliénation des droits, exclure tout mâle
» au-dessous de vingt-un an, & toute femelle
» de tout âge du droit inaliénable de voter :
» — En conséquence, nous avons jusqu'ici
» retenu l'usage de composer une assemblée
» de législateurs, d'électeurs, & de directeurs,
» selon le systême Lockiste. — Beau nombre
» en vérité ! Tous voteurs par le droit inalié-
» nable de la nature ! Tous égaux, libres,
» & indépendans ! Le cas étant ainsi, le pre-
» mier pas qu'il y a à faire est de convoquer
» tous ces voteurs mâles adultes répandus par-
» tout le royaume, de s'assembler dans un cer-
» tain endroit pour se concerter sur l'érection
» d'un nouveau gouvernement, après avoir
» détruit l'ancien. Ici je fais une pose, & de-
» mande si ceci s'est fait au tems de la révo-

» lution ? Non. A-t-on essayé de le faire ?
» Non. Y a-t-il eu plusieurs assemblées con-
» voquées dans les différentes parties du royau-
» me, & pour agir en leur nom ? Non. Y
» avoit-il donc (quoique ce soit un usage de
» représentation hors de saison, suivant M.
» Locke même,) y avoit-il eu une élection
» générale antérieure de membres du parlement
» pour former au moins un nouveau parle-
» ment, pour élire un nouveau roi ? Non,
» pas même selon aucune forme légale ou
» constitutionnelle. — Quels furent donc les
» grands suffrages nationaux qui établirent la
» révolution ? Une vingtaine de nobles, &
» quelques centaines de gentilshommes ramassés
» ensemble avec quelques échevins, & du
» conseil ordinaire de Londres, assemblés à
» Westminster, (mais sans aucune commission
» du corps du peuple qui les autorisât à s'as-
» sembler) & à demander que le prince & la
» princesse d'Orange acceptassent la royauté &
» assemblassent un nouveau parlement. En
» conséquence, ils en convoquerent un qui
» fut nommé la convention parlementaire :
» cette assemblée leur mit la couronne sur la
» tête (pouvoir qu'ils avoient exercé aupara-
» vant.) Je dis la couronne non-seulement
» de l'Angleterre, mais de l'Irlande & de
» toutes les dominations Angloises, sur toutes
» les parties du globe, & non seulement sans
» demander le consentement, mais sans même
» donner part aux autres peuples de ces con-
» trées de leur intention. Si ce qui s'est passé

» à cet égard eſt conforme au plan de M.
» Locke, ou s'il peut ſe juſtifier par ſes prin-
» cipes, je me regarderai moi-même comme
» le plus mauvais juge d'une raiſon, d'un ar-
» gument & d'une matiere de fait, dont le
» nom ait jamais été mis ſur le papier. Mais
» j'en appelle à tout l'univers, pour ſavoir ſi
» tout ce qui s'eſt fait dans cette fameuſe ré-
» volution, d'où il n'eſt jamais réſulté tant de
» bénédictions à la nation, ne doit pas être
» conſidéré comme une baſſe uſurpation, &
» d'avoir dérobé au bon peuple Anglois, d'Ir-
» lande & de toutes les autres colonies, leurs
» droits inaliénables, ſi les principes du gou-
» vernement de M. Locke ſont vrais & abſo-
» lument juſtes. Mais, je demande encore, la
» convention elle-même étoit-elle unanime dans
» ſes déciſions ? Non, bien éloigné de-là. Au
» contraire, c'eſt un fait conſtant, que les
» membres, (j'entends la majorité des mem-
» bres) n'auroit jamais accordé la couronne au
» prince d'Orange, ſans la menace qu'il fit de
» les abandonner au reſſentiment du roi Jac-
» ques, à moins qu'ils n'accompliſſent leur
» demande. De ſorte que ſi la majorité de
» cette même convention avoit agi autrement
» qu'ils ne firent, ils auroient demeuré ſans
» aveu & ſans influence. Conſéquemment,
» lecteur, on vous a démontré que cette fa-
» meuſe convention (& en elle toute la na-
» tion) étoit elle-même gouvernée & dirigée,
» ſelon le principe Lockiſte, en établiſſant la
» glorieuſe révolution.

En admettant que l'accession du roi Guillaume étoit une usurpation, son établissement sur le trône étoit parfaitement conforme à la doctrine de M. Locke, qui dit expressément que l'usurpateur a un titre, quand le peuple a *consenti*, *approuvé & l'a confirmé* dans le pouvoir qu'il a usurpé.

Le docteur Price a appliqué le raisonnement de M. Locke au cas des Américains, soutenant que tout membre d'une société, aussi-bien que la communauté entiere, a non seulement un droit naturel, mais inaliénable de se gouverner & de se diriger lui-même. A quoi notre auteur répondant, fait cette importante question. Est-ce là à présent le cas de tout membre de la société au nord de l'Amérique, gémissant actuellement sous la domination du congrès?

L'auteur, pour réfuter le systême de M. Locke, en propose dans la seconde partie de son ouvrage un de sa façon qu'il croit devoir servir de base à toute espece de gouvernement civil, sans choix actuel ou élection personnelle d'aucun membre de communauté, soit dans la première érection ou la continuation d'un tel gouvernement.

Les Lockistes soutiennent que tout homme peut devenir membre d'une société civile; mais qu'il ne le desire pas naturellement. Notre auteur au contraire prétend que la nature humaine est douée de capacité & d'inclination, ou d'un instinct naturel, précédant la capacité, de la même maniere, quoique dans une force & un degré différens de l'instinct inné des

individus pour la nourriture, ou pour la propagation de l'espece, qui ont précédé les arts de la cuisine & de la brasserie, les cérémonies du mariage & les établissemens en conséquence.

Dire, que l'instinct (supposant qu'il y ait quelque rapport au gouvernement) précede la capacité, c'est dire que l'instinct pour la nourriture précede la capacité de manger.

Mais pour établir cette proposition, que la nature elle-même nous conduit vers la formation du gouvernement civil, par le moyen de plusieurs instincts, de plusieurs penchans & inclinations gravés dans le cœur des hommes, avant l'introduction des arts, l'auteur continue de montrer,

1°. Que le genre humain est d'une espece inclinée pour la société. 2°. Que les hommes ne sont pas égaux, relativement à leurs qualités naturelles. 3°. Qu'ils ont besoin de leur assistance mutuelle. 4°. Qu'ils ont un fort instinct de soulager les besoins & les nécessités de leurs freres. 5°. Que le desir de manger & de boire les soumettroit à ceux d'entre eux qui auroient les talens supérieurs de leur fournir des provisions; & qu'ils auroient la même déférence & la même soumission pour ceux qui excelleroient dans les arts, de leur procurer le vêtement, le logement, qui construiroient des machines, &c.

» Les abeilles, les fourmis, & les bievres
» (dit l'auteur) qui sont remarquables pour
» la division du travail de la généralité, en

» portions diſtinctes, aſſignant à chaque indi-
» vidu ſa tache particuliere, forment avec le
» tems une communauté réguliere, où des
» individus préſident, & où d'autres obéiſſent.
» Tous les naturaliſtes de ces trois genres d'a-
» nimaux parlent avec admiration de leur ad-
» mirable police, de leur diſcipline & de leur
» économie. Néanmoins aucun auteur que je
» connoiſſe n'a jamais avancé la moindre idée
» que ces choſes devoient être attribuées à
» aucun contrat ſocial, ou à quelque force
» populaire de gouvernement : non, aucun n'a
» oſé juſqu'à ce jour ſoutenir que chaque abeil-
» le, chaque fourmi, chaque bievre eſt ſon
» propre légiſlateur, gouverneur & direc-
» teur.

» Sans doute, chaque abeille, chaque fourmi
» & chaque bievre a droit de choiſir ou de re-
» fuſer s'il veut être membre de tel ou tel
» gouvernement, ou s'il n'en veut point du
» tout faire partie. «

L'auteur ſe moque de l'idée d'un contrat ſocial parmi ces animaux; mais il paroît oublier que leur ſociété eſt formée, par ce que M. Locke appelle, un conſentement tacite; & rien de plus n'eſt néceſſaire (ſur les principes de cet écrivain & ceux du ſens commun) où il n'y a rien de plus à gagner.

Parmi les autres cauſes qui contribuent à la formation du gouvernement, l'auteur parle du pouvoir du langage & de celui de ſauver & de protéger des dangers dont on eſt menacé.

Il propose de nouveau sa doctrine favorite de l'instinct, & suppose qu'à la premiere création de l'espece humaine, Adam & Eve parloient une espece de langage qu'ils avoient acquis, quel qu'il fût, par pur instinct.

Le langage d'Adam & d'Eve n'étoit pas plus probablement instinctif que celui de deux enfans qui seroient élevés par un muet dans une isle déserte & inhabitée.

Certainement, dit l'auteur, la nature infuse les premiers rudimens du langage. Elle instille la premiere connoissance des choses propres pour le boire & le manger; & elle imprime aux hommes les principes constituans de gouvernement, sans qu'ils emploient ni soins ni pensées pour les acquérir.

» Il existe dans les hommes une certaine » ascendance dans les uns, & une sorte d'ac- » quiescement de soumission dans les autres. Il » y a souvent dans le plus chetif hameau ce » que les François appellent *le coq du village*, » qui prend le ton & devient une espece de » dictateur de ses semblables.

» Cette subordination naturelle est une autre » preuve bien distincte qu'il y avoit un fon- » dement profondément établi dans la nature » humaine, pour les édifices du gouvernement » politique qu'on devoit y construire, sans re- » courir à ce qui n'a jamais existé que dans » la théorie d'un contrat social universel, & dans » les élections unanimes.

En admettant cette subordination naturelle, comme fondement de l'édifice politique, pour-

quoi les contrats, ou comme le doyen les appelle, les *quasi-contrats*, n'en seroient-ils pas le fondement?

L'auteur continue à dire que dans des circonstances semblables, toute créature humaine tomberoit en cet ordre dans la société, à laquelle ses talens & son génie spontané le conduisent comme naturellement, j'avois presque dit comme l'eau trouve son niveau.

A quoi tend cet argument? Il tend à supporter une tyrannie absolue, comme toute autre forme de gouvernement.

Il paroît donc que les difficultés entre les partisans de Locke & de Tucker ne consistent principalement que dans les mots. Car n'est-ce pas la même chose, si, selon les premiers, on rend au gouvernement une obéissance fondée sur un contrat exprès en quelques cas, & en d'autres sur un tacite, ou selon les derniers sur un *quasi-contrat*.

Que les enfans soient naturellement inclinés pour le gouvernement, c'est-à-dire, pour la soumission plutôt que pour la liberté & la désobéissance, c'est ce qui reste à prouver, & qui ne devroit pas être pris pour accordé, comme le fait l'auteur, en adoptant la doctrine surannée, & rejettée des idées & des instincts innés, & disant que le siege du gouvernement civil fut originairement placé dans notre constitution par les mains de la providence. On peut raisonnablement espérer que ces enfans croîtront & s'entendront sur leurs propres intérêts.

Auſſi-tôt que ces jeunes gens parviennent à l'âge de raiſon, ils doivent apprendre leurs obligations aux loix & à la conſtitution du pays où ils vivent, par la même raiſon & par la même loi de nature qui les dirigent vers le bien commun. Si cette loi de nature, ainſi que ſon état imaginaire n'ont jamais exiſté, on peut néanmoins tirer de réelles conſéquences d'une telle fiction de loi (comme les légiſtes & les avocats l'appellent) relativement à la ſituation & aux circonſtances du genre humain; & former des démonſtrations concernant ſes droits communs & l'équalité naturelle.

Cet état de nature ſe montre néanmoins quelquefois dans le fait par la formation & l'établiſſement des colonies, dans les naufrages où tous les communs marins ſont mis en liberté, & dans d'autres cas.

La ſuppoſition d'un contrat original, ou ſi l'on veut, d'un *quaſi-contrat* entre le roi & le peuple n'eſt pas une fiction inutile ou déraiſonnable. Et lorſqu'on fait la queſtion où eſt un tel contrat, & où on peut le trouver, on peut demander avec autant de raiſon inſpection de cette chartre originale, ſur laquelle quelques monarques ont coutume de fonder leur titre, qui peut donner à tous les deſcendans d'Adam une domination héréditaire ſur tous leurs freres.

Enfin, où eſt la différence matérielle entre le conſentement tacite d'être gouverné & un exprès; quand tel conſentement peut être donné ou exprimé par une action qui eſt un ac-

quiescement & une soumission constante, aussi claire à toutes les volontés & propre à tous les desseins que si elle étoit exprimée par des paroles, & souvent plus efficacement que par des promesses, des conventions & des sermens?

Dans la conclusion du chapitre sur la vraie base du gouvernement civil, l'auteur convient expressément que ce gouvernement n'est autre chose qu'une CONFIANCE PUBLIQUE, sous quelle forme elle puisse paroître, & dans quelles mains elle puisse être placée. Par cette concession il abandonne la cause qu'il défend. Car on peut demander qui donne cette confiance que le peuple ou le gouverné? La vraie idée de confiance renferme celle d'un contrat mutuel ou *quasi-contrat*, un consentement exprès ou tacite, qui sont en effet la même chose, & admis tous les deux dans le systême de M. Locke.

Le reste de l'ouvrage est employé à répondre à des objections, à comparer les différentes formes de gouvernement civil, à considérer en général la nature de la constitution gothique de l'Europe, à examiner jusqu'à quel point les autorités des grands noms peuvent servir à la cause des Lockistes, & à stater la doctrine de l'écriture, relativement au gouvernement civil.

Après avoir examiné l'ouvrage du doyen, comme on vient de le voir, les journalistes ajoutent que le savant auteur a fait quelques observations subtiles & utiles sur cette derniere partie de son ouvrage, entremêlées de plusieurs autres qui ne seront pas approuvées des admi-

rateurs

rateurs de M. Locke, dont l'édifice politique néanmoins sera, malgré cette attaque, généralement considéré comme imprenable.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que M. Locke a trouvé dans sa patrie des ennemis de ses idées & des partisans. Un des plus puissans en science & en crédit, fut le docteur Sherlock, qui ne craignit pas d'avancer que ses idées favorisoient l'athéisme, comme le docteur Tucker prétend aujourd'hui qu'il a erré en matiere politique; mais dans l'un & dans l'autre de ces deux savans, leur tentative ne fut que l'effet d'un zele mal entendu. » Si les hommes, dit » Puffendorf, sont naturellement pourvus de » facultés suffisantes pour connoître l'auteur de » leur existence, avec les devoirs qu'il exige » d'eux, & pour se faire là-dessus des idées » droites, ils peuvent aussi demeurer dans » l'ignorance, & tomber même dans l'erreur » sur ce sujet, s'ils ne font pas un bon usage » de leurs lumieres; & cette réponse n'a rien » que de très-solide. Dieu ayant doué l'hom- » me, dit Locke, des facultés de connoître » qu'il possede, n'étoit pas plus obligé par sa » bonté à graver dans son ame des notions » innées de religion & de morale, qu'à lui » bâtir des ponts & des maisons, après lui » avoir donné la raison, des mains & des ma- » tériaux. « Le zele du docteur Tucker n'est pas moins louable, mais il n'est jamais permis de tordre les expressions de ses adversaires, pour en exprimer ce qui n'y fut peut-être jamais. On sait que la liberté de penser si inhé-

rente à l'homme, eſt encore ſecondée en Angleterre de celle de dire ce que l'on penſe, & qu'elle eſt ſouvent préjudiciable au repos des individus.

(*Critical Review.*)

Essai ſur les principes de la greffe, & ſur les moyens de la faciliter & de la perfectionner. Ouvrage qui a remporté le prix en 1774, au jugement de l'académie royale des belles-lettres, ſciences & arts de Bordeaux; par M. Cabanis pere, avocat en parlement, & membre de la ſociété royale d'agriculture de Limoges. A Paris, chez Saugrain, libraire, quai des Auguſtins. 1781. *In-12.* de 116 pages.

Tout homme qui aime la campagne & le jardinage, lira cet eſſai avec plair. On y trouve raſſemblés avec beaucoup de méthode & de clarté tous les principes & toutes les obſervations qui peuvent faciliter ou perfectionner l'opération de la greffe. L'auteur paroît avoir approfondi plus que perſonne, cette partie intéreſſante de l'agriculture. Il a même l'avantage d'y avoir découvert une foule de vérités neuves, de principes inconnus jusqu'à lui, & de donner des apperçus qui annoncent un obſervateur rempli de zele & de ſagacité. Tel eſt le jugement qu'on portera toujours des ouvrages de ceux qui, comme M. Cabanis, réu-

niront la théorie à la pratique. Ce n'eſt peut-être pas le chemin le plus court pour parvenir à la gloire, mais c'eſt le plus ſûr; ce n'eſt peut être pas le moyen de publier de gros volumes, mais c'eſt celui de travailler pour la poſtérité.

» L'opération de la greffe, en général, dit » M. Cabanis, eſt l'action de ſubſtituer ou une » petite branche, ou un bourgeon, ou un rou- » leau d'écorce boutonné, d'un arbre qu'on » veut multiplier, à la tige ou aux branches » naturelles de celui qu'on veut greffer, & » que l'on nomme le *ſujet*. Toute l'habileté du » greffeur conſiſte à ſavoir faciliter & rendre » durable l'union de ce ſujet avec la greffe. « Par le moyen de cette opération merveilleuſe un arbre, ſans ceſſer d'être prunier, ou amandier, &c. dans ſes racines & dans toute ſa baſe, ſe trouve pêcher, ou abricotier dans toutes ſes branches, &c.

Il y a huit manieres de greffer : 1°. la greffe en fente, dont dépendent celles en croix, & par enfourchement; 2°. la greffe en couronne; 3°. la greffe à emporte-piece; 4°. la greffe en écuſſon; 5°. la greffe en flûte; 6°. la greffe en approche; 7°. la greffe ſur racines; 8°. enfin, la greffe à bourgeon rapporté, ou inoculation proprement dite. » On » diſtingue auſſi les greffes de différentes ſai- » ſons, appartenantes à une ſeule méthode, » par les dénominations connues de greffe *à la* » *pouſſe*, ou de greffe *à l'œil dormant*. Les gref- » fes à la pouſſe ſont celles qui ſe font à la

» premiere ſeve, & même quelquefois à la
» ſeconde, & qui doivent pouſſer dans le prin-
» tems ou dans l'été. Les greffes à l'œil dor-
» mant ſont toutes celles qui ſe font vers le
» milieu ou la fin de l'été, & qui ne doivent
» pouſſer qu'au printems ſuivant. Les trois pre-
» mieres méthodes, & les deux dernieres que
» j'ai indiquées dans le nombre des huit, ne
» peuvent ſe pratiquer qu'à la pouſſe : la qua-
» trieme, la cinquieme & la ſixieme, ſe pra-
» tiquent à la pouſſe & à l'œil-dormant. « Il
y a des regles communes à ces différentes mé-
thodes, il y en a de particulieres.

L'auteur diviſe ſon traité en quatre parties. Dans la premiere, il expoſe les regles communes, ou principes généraux de pratique. Il décrit, dans la ſeconde, les différentes façons de greffer, & fait les obſervations relatives au ſuccès & à l'utilité de chacune. Dans la troiſieme, il établit les principes phyſiques de la greffe : dans la quatrieme enfin, il déduit les conſéquences pratiques qui réſultent de la réunion de toutes ces parties.

La premiere partie eſt ſous-diviſée en ſix articles qui concernent la préparation des ſujets, le choix du tems précis pour l'opération, la dextérité de la main, la tournure des inſtrumens, la propreté dans la manœuvre, & les attentions ſubſéquentes à l'opération. On ſait que les greffes quelconques peuvent être appliquées ſur une ou pluſieurs branches, quelques unes ſur la tige même du ſujet, & qu'on ne ſauroit en placer aucune à propos ſur un

endroit noueux & raboteux. Mais ce que beaucoup de cultivateurs ignorent, faute d'esprit d'observation, c'est l'importance du choix des greffes. M. Cabanis observe qu'il ne faut jamais prendre les branches pour *enté*, que sur des arbres bien sains, de bon rapport, & *bien marqués à fruit*, pour l'année même de l'opération. Quand on prend des greffes sur un arbre malingre, mousseux ou rabougri, les jets de ces greffes se ressentent toujours un peu de ce vice originel; & si on les prend sur un arbre dépourvu de boutons à fruit, l'arbre ainsi greffé demeure long-tems à se mettre en production, & ne donne presque jamais d'amples récoltes. L'auteur cite à ce sujet un exemple public & frappant, qui se perpétue depuis bien des années dans le petit village de Sicars, paroisse de Saint-Ferreol, près Brive en Limousin, où l'on a très-bien su mettre à profit cette observation.

» Les pommiers, dit-il, qui sont très-com-
» muns dans le Limousin, n'y donnent en gé-
» néral beaucoup de fruit que de deux an-
» nées l'une; mais comme les différentes es-
» peces, & même les différens individus d'une
» seule espece, ne concourent pas toujours
» pour l'année de production, & que quel-
» ques arbres produisent dans l'année où le
» grand nombre se repose; les habitans de Si-
» cars ont eu depuis long-tems l'attention de
» ne greffer leurs pommiers que des especes
» qui ne concouroient point avec le grand
» nombre, & de les greffer exactement l'an-

» née marquée par la fructification. Par ce
» moyen, soutenus des autres soins relatifs à
» cet objets, ils sont parvenus à avoir régu-
» liérement leur plus abondante récolte en pom-
» mes dans l'année où il en est disette par tout
» ailleurs dans le canton. Cette justesse de spé-
» culation, qui eût passé pour sorcellerie dans
» un siecle d'ignorance, a considérablement in-
» flué sur la petite fortune des habitans de ce
» village. «

M. Cabanis, comme nous l'avons déja dit, consacre la seconde partie de son ouvrage à la description des différentes especes de greffe, & à des observations sur le succès & l'utilité de chacune d'elles. Il n'est point de cultivateur qui ne doive étudier cette partie avec le plus grand soin ; elle est remplie de détails & d'observations-pratiques infiniment importans, mais qui ne sauroient entrer dans un extrait. Nous nous contenterons d'indiquer les raisons qui déterminent l'auteur à préférer la greffe *en flûte* à toutes les autres. Cette maniere de greffer n'a été bien connue, ni de M. de la Quintinie, ni de M. Pluche, ni de l'auteur du mémoire sur la greffe inséré dans l'Encyclopédie, ni même très-exactement M. Duhamel. Une pratique constante de plus de quinze ans en a fait connoître tout le prix à M. Cabanis, & elle lui semble avoir deux avantages bien décidés ; savoir, la simplicité dans la manœuvre, & l'universalité dans l'application. Ce n'est à proprement parler que l'imitation d'un jeu d'enfant, auquel elle doit vraisemblablement

ſon origine & ſon nom. » Il faut d'abord com-
» biner, dit l'auteur, par un coup-d'œil juſte,
» les groſſeurs reſpectives entre la branche qui
» fournit la greffe, & celle qui doit la rece-
» voir; détacher enſuite de la premiere un rou-
» leau d'écorce, d'un pouce de largeur ou envi-
» ron (*), avec un bon œil vers le milieu,
» & en revêtir à l'inſtant la branche du ſujet,
» après l'avoir rabattue dans un endroit bien
» uni & dépouillé de ſon écorce par petites
» lanieres, ſur la ſommité du chicot. Il ne faut
» nullement, quoi qu'en diſent les auteurs déja
» cités, détacher auſſi un rouleau d'écorce ſur
» le ſujet, pour faire la place de celui de
» la greffe, ni unir les deux écorces levre à
» levre, encore moins recouvrir la plaie avec
» une ſorte de maſtic; il ſuffit de découper en
» cinq ou ſix petites lanieres l'écorce du ſujet,
» & de pouſſer enſuite le chalumeau entre le
» bois dépouillé qu'il revêt, & ces lanieres
» qui ſe détachent ſans effort, & font place
» au chalumeau à proportion que la main du
» greffeur le fait gliſſer ſur le bois. Lorſqu'il
» y force un peu dans tout ſon contour, on

(*) » On les laiſſe plus longs ou plus courts, ſuivant
» que les ſujets ſont plus gros ou plus minces. J'en
» ai appliqué quelquefois qui n'avoient pas plus de cinq
» lignes de longueur & une de diametre. Il faut dans
» tous les cas faire l'inciſion circulaire, inférieure du
» chalumeau, le plus proprement qu'il ſe peut. » (*Note*
» *de M. Cabanis.*)

» l'aſſujettit dans cette poſition, en raclant un
» peu le bois ſauvageon qui ſurmonte la greffe.
» Ces raclures, ou petits copeaux, qu'on ra-
» bat ainſi en forme de fraiſe, ſur la levre
» ſupérieure du chalumeau, l'empêchent de re-
» monter, & les lanieres de l'écorce du ſujet,
» qui recouvrent à demi la levre inférieure,
» y entretiennent le jeu de la ſeve néceſſaire
» pour la repriſe. Voilà tout le méchaniſme
» de la greffe *en flûte* développé & détaillé;
» il eſt ſi ſimple dans la théorie, & ſi aiſé
» dans la pratique, que preſque tous les pay-
» ſans du Limouſin, gens aſſez peu induſtrieux,
» pratiquent cette greffe avec un ſuccès com-
» plet ſur le châtaignier (*), & pluſieurs ſur
» le noyer, eſpece regardée, même de nos
» jours, comme l'écueil des greffeurs. «

L'on conviendra, que cette maniere de gref-

(*) » J'ai connu un de ces greffeurs, qui, n'ayant
» pas la dextérité requiſe pour détacher les chalumeaux
» de la greffe, ſans offenſer l'œil, prioit un des voi-
» ſins de lui en détacher ſept à huit douzaines. Cela
» fait, il les prenoit dans un petit panier, & ſans au-
» tre façon s'en alloit d'arbre en arbre les eſſayer de
» groſſeur avec les jets des arbres qu'il vouloit greffer,
» (à-peu-près comme on eſſaie un cent de bouchons à
» un cent de bouteilles) juſqu'à ce qu'il eût trouvé les
» proportions convenables. Avec une pratique ſi négli-
» gée en apparence, mon vieux greffeur ne laiſſoit pas
» de réuſſir tout au mieux. Il étoit d'ailleurs, à la vé-
» rité, bon ſpéculateur ſur le choix du tems & ſur les
» analogies. (*Note de M. Cabanis.*)

fer *en flûte*, eſt bien différente de l'appareil compliqué & difficile auquel la plupart des auteurs ont donné ce nom. Outre la facilité & la ſimplicité de la manœuvre indiquée par M. Cabanis, elle a encore ſur toutes les autres l'avantage d'être plus univerſelle, ſoit pour ſon application, ſoit pour le tems d'opérer. Toutes les eſpeces de greffes, excepté celle-ci, ne peuvent ſe pratiquer ſur des ſujets fort minces, ou nés depuis peu de tems; le noyer & le châtaignier leur donnent l'excluſion à toutes, le mûrier & le figuier n'y réuſſiſſent que très-difficilement, au lieu qu'il n'eſt preſque point d'eſpece ſuſceptible de la greffe, qu'on ne puiſſe greffer *en flûte*, avec eſpérance de ſuccès. On peut faire cette opération ſur quelques eſpeces de ſujets, à-peu-près dans toutes les ſaiſons où l'action de la ſeve permet de détacher les chalumeaux des greffes, & l'écorce des ſauvageons; elle ſe fait à la pouſſe & à l'œil dormant, auſſi-bien que la greffe à l'écuſſon; enfin, un autre avantage de cette méthode, c'eſt que les pouſſes de la greffe ſont moins ſujettes à ſe décoller ſous les coups de vents, parce que le chalumeau, embraſſant le ſujet dans tout ſon contour, la pouſſe réſiſte mieux à toute impulſion étrangere.

Si M. Cabanis ſe montre cultivateur & obſervateur auſſi inſtruit qu'intelligent, dans les deux premieres parties de ſon *eſſai*, on eſt forcé de convenir, en liſant la troiſieme, qu'il eſt en même-tems profond phyſicien. Rien de plus ingénieux, de mieux vu, de mieux raiſonné,

de mieux développé, que ce qu'il dit des principes physiques de la greffe. Il les établit, 1°. dans l'analogie des seves; 2°. dans leur concours simultané. L'une est le rapport qu'ont entr'eux les sucs végétaux de deux différentes especes d'arbres, ou de deux différens individus, soit dans la configuration, soit dans le mouvement de leurs parties, soit encore dans le calibre des canaux qu'ils forment, & par où ils passent. L'autre est cet accord qu'ont entr'eux certains arbres pour le tems précis de l'action de leurs seves. Ces deux points d'observation sont également importans pour le succès de la greffe. L'analogie sans le concours, dit l'auteur, ou le concours sans l'analogie, ne procureront jamais des succès solides & durables.

La similitude d'organisation entre deux especes, facilite nécessairement le succès de la greffe, puisque le passage de la seve de l'une dans l'autre, ne trouve que peu ou point d'obstacle. Cette conformité se trouve, par exemple, entre le pêcher & l'amandier; le prunier & l'abricotier, & mieux encore entre tel & tel prunier, tel & tel abricotier, &c. Si au contraire les liqueurs végétales du sujet sont déterminées à une certaine direction, & que celles de la greffe en aient une toute opposée, ou que les canaux de l'un & de l'autre soient d'un calibre tout-à-fait disproportionné, il est évident que la greffe n'aura pas de succès, puisqu'alors le cours de la seve sera intercepté ou interrompu. C'est ce qu'on observe

entre les foreſtiers & les fruitiers domeſtiques; & parmi ceux-ci, entre les eſpeces à pepin & les eſpeces à noyau. Ces principes ſont appuyés ſur l'expérience journaliere, qui prouve que les greffes ne réuſſiſſent point du tout, s'il n'y a aucun rapport d'organiſation entre la ſeve & le ſujet. Ainſi le noyer ne reprend point ſur le châtaignier, ni celui-ci ſur le pommier, ou ſur le mûrier, &c. Si l'analogie eſt éloignée ou trop incomplette, les greffes ſont de peu de durée, lorſqu'elles réuſſiſſent, parce qu'alors il y a de part & d'autre une trop grande déviation de ſeve, & que cet état violent doit néceſſairement dégénérer en une maladie mortelle pour la greffe ou pour le ſujet, quelquefois pour tous les deux. Le châtaignier, par exemple, reprend quelquefois ſur le chêne, le cériſier ſur le prunier, le pommier ſur le neſflier; mais les deux premieres greffes ne vont preſque jamais qu'à la ſeconde année, & la derniere périt ordinairement avant que de produire, ou ne produit que des fruits mal conditionnés.

Il eſt des occaſions où l'on peut s'écarter du principe de l'analogie, comme lorſqu'on a à multiplier des eſpeces rares & nouvelles, ou lorſqu'on eſt preſſé de jouir; quelquefois en effet, une legere non-conformité dans le ſujet hâte la production des greffes dans un terrein fertile ou bien amendé, les grandes réfractions qu'éprouve alors la ſeve, en ralentiſſant la fougue & déterminant la fructification. Mais on ne peut s'écarter de ce prin-

cipe que pour quelques eſpeces domeſtiques; & jamais dans des fonds maigres ou incultes.

L'auteur obſerve ici, en forme de digreſſion, qu'il eſt pluſieurs moyens d'accélérer la fructification des arbres pareſſeux ou trop vigoureux, ſans manquer au principe des analogies. Le plus ſimple eſt de leur enlever circulairement ſur la tige un rouleau d'écorce, ſur quatre ou cinq lignes de hauteur, & de lui en ſubſtituer un autre égal, d'une eſpece différente du même fruit, de façon que ce dernier rouleau rempliſſe exactement le vuide, & recouvre toute la partie écorcée. L'enlevement ſeul d'un petit rouleau d'écorce, ſuffit quelquefois pour déterminer une fructification ſupérieure. » Un de mes amis, dit M. Cabanis, en a fait » l'expérience, ſans y penſer. Un pêcher de » très-bonne eſpece, qu'il avoit en plein-vent » dans ſon jardin, parmi pluſieurs branches ſu» perflues, en avoit une très-incommode pour » la liberté de la promenade : mais il étoit ſi » chéri de la maîtreſſe de la maiſon, qu'elle » ne vouloit pas qu'on parlât ſeulement de » faire le plus mince retranchement ſur cet ar» bre. Pour ne pas contriſter la bonne dame, » il fut concerté, à ſon inſu, de mortifier » par le bas la groſſe branche incommode, en » lui enlevant un petit rouleau d'écorce tout » autour. Le ſuccès fut tel, qu'à l'automne » ſuivant, la ſeule branche ainſi écorcée donna » les plus belle pêches, & que les autres bran» ches n'en donnerent que d'une qualité fort » inférieure. J'ai toujours attribué cette dif-

» férence à la déviation de feve occaſionnée
» par l'enlevement de l'anneau d'écorce. Un
» vigneron digne de foi a fait la même opé-
» ration ſur un ſep de vigne ci-devant ſtérile,
» avec le même ſuccès. «

Il eſt de fait que deux arbres, dont l'un n'a point ſa ſeve en mouvement à-peu-près dans le même tems que l'autre, s'uniſſent difficilement par la greffe, ou que leur union ne peut ſubſiſter long-tems. L'auteur le prouve & en développe les raiſons de la maniere la plus ſatisfaiſante.

De ce défaut de concours des ſeves, dérive probablement une maladie de certaines entes, que l'on nomme le *ſic* ou le *chancre*. C'eſt un étranglement circulaire qui intercepte l'action de la ſeve, tant aſcendante que deſcendante, entre l'écorce & le bois, & qui occaſionne peu-à-peu le dépériſſement de tout l'arbre.

J'obſerverai encore, dit l'auteur en finiſſant un chapitre ſur la préparation des ſujets,
» qu'il eſt bon de ſavoir quel aſpect les gref-
» fes quelconques avoient naturellement ſur
» l'arbre qui les a produites, afin de pouvoir
» les placer à-peu-près au même point reſpec-
» tif de l'horizon en les appliquant ſur le ſu-
» jet. Si on les place dans un ſens contraire
» à leur premiere poſition, ils courent riſque
» de périr par la différence de l'action de l'at-
» moſphere, du ſoleil & des vents. Je ne doute
» même point qu'il n'y ait quelque différence
» de calibre & de configuration entre les ca-
» naux de la ſeve du côté expoſé au midi &

» ceux du côté expofé au nord, & fur ce
» principe je penfe que l'affociation & la tranf-
» miffion refpectives des fucs végétaux entre
» la greffe & le fujet doivent trouver plus
» d'obftacles ; elles doivent encore être fujet-
» tes à plus d'accidens : en effet, fi le côté
» des greffes, qui étoit naturellement expofé
» au nord, & par conféquent plus dilaté &
» plus fpongieux dans le bois & dans l'écorce
» (felon le fentiment de M. Duhamel), fe
» trouve enfuite tourné au midi, l'action im-
» médiate du foleil qu'il n'éprouvoit point au-
» paravant, y opere une révolution violente,
» tandis que le côté oppofé en fouffre une
» toute contraire, quoiqu'un peu moins dan-
» gereufe. Le défaut d'attention fur ce point
» eft peut-être une des principales caufes de
» la langueur & du dépériffement de certaines
» greffes. Cette obfervation, qui ne paroîtra
» futile qu'à des yeux peu clairvoyans, a auffi
» trait aux boutures & aux plantations; je
» ne fais fi quelque autre l'a faite avant moi. «

M. Cabanis penfe que le moment de la journée où l'on fait les entes n'eft pas indifférent pour leur fuccès, & qu'il vaut mieux les faire le matin que le foir; il remarque à ce fujet, dans une note, que la plupart des volatils & des infectes naiffent dans la matinée, & que ceux qui naiffent le foir font plus lents dans leur croiffance, moins forts, & plus fujets aux maladies extraordinaires. Ce rapprochement eft d'un efprit philofophique; & c'eft lorfqu'on en aura beaucoup fait de femblables, qu'on aura

des connoiſſances ſur les divers regnes de la nature. M. Cabanis n'oſe pas même affirmer que les différentes phaſes de la lune n'ont aucune influence ſur les ſuccès de la greffe, & c'eſt-là encore, nous oſons le dire, une nouvelle preuve de la ſageſſe de ſon eſprit. La crédulité des anciens a attribué à la lune tout ce qui ſe paſſoit ſur la terre; il y a peut-être tout auſſi peu de philoſophie à croire qu'elle n'a aucune influence. On commence à s'appercevoir qu'il eſt beaucoup d'opinions des anciens qu'on s'eſt trop empreſſé à rejeter comme des erreurs.

Vers la fin de l'ouvrage l'auteur examine une queſtion ſouvent propoſée, ſavoir, ſi la greffe change les eſpeces. Cette queſtion tient à beaucoup d'autres, qui ſont très-importantes dans l'hiſtoire de la nature. M. Cabanis, ainſi que M. Duhamel, tâche de prouver que la greffe ne change point les eſpeces. C'eſt à ceux qui auront fait autant de recherches que ces deux naturaliſtes, à examiner & la queſtion & la maniere dont ils l'ont réſolue. Tout ce que nous nous permettrons de dire, c'eſt que les faits qu'ils rapportent & les conſéquences qu'ils en tirent, ne nous paroiſſent pas ſuffire pour décider la queſtion. La nature met quelquefois des ſiecles à produire le plus léger changement; elle agit avec tant de lenteur & d'un mouvement ſi inſenſible, que le regard de l'homme ne peut pas l'obſerver. Les formes qu'elle garde pendant quelques ſiecles doivent nous paroître éternelles; il nous eſt trop dif-

ficile de nous rappeller que les fiecles ne font pour elle que des momens: nous reffemblons, difoit Fontenelle, à des rofes qui décideroient que les jardiniers font immortels.

Cet ouvrage de M. Cabanis eft écrit avec ordre, précifion & clarté, & ce font les vrais ornemens du ftyle dans ce genre d'ouvrage, dans tous les ouvrages dont l'objet eft d'inftruire. On croit avoir remarqué que le même mérite fe retrouve dans prefque tous les écrits des obfervateurs de la nature. L'étude des faits donne de la précifion & de la clarté à l'efprit, parce qu'il eft difficile d'être vague en parlant de ce qui eft fous les yeux, & que dans les conféquences même qu'on en tire, les faits enchaînent pour ainfi dire l'efprit, & l'empêchent de s'égarer dans les abftractions. M. Cabanis, naturalifte par goût, eft avocat de profeffion, & fûrement il aura éprouvé lui-même qu'il eft plus facile de bien écrire un mémoire fur la greffe, qu'un mémoire où l'on difcute quelques titres du digefte. Dans l'incertitude, l'obfcurité & la confufion de nos loix, la profeffion d'avocat eft peut-être celle où l'efprit philofophique & le talent d'écrire doivent être le plus rares. Les philofophes n'écriront bien, difoit Bacon, que lorfqu'ils chercheront leurs idées dans les atteliers des artiftes & dans ceux de la nature.

(*Mercure de* France; *Journal de littérature, des fciences & des arts.*)

*MÉMOIRE adressé aux souverains de l'Europe, sur l'état présent des affaires de l'ancien & du nouveau-monde ; par M. POWNALL, ci-devant gouverneur, capitaine-général & commandant en chef des provinces Américaines de Massachuset-Bay, Nouvelle-Angleterre & Caroline-Méridionale, & membre du parlement d'Angleterre ; traduit de l'Anglois par M*****.*

> Quid quod omnibus quod inter se populis commercium dedit? Ingens naturæ beneficium, si illud injuriam suam non vertat hominum furor.
>
> *SENEC. nat. quest. lib. 5 & 18.*

A Londres ; & se trouve à Bruxelles, chez E. Flon, imprimeur-libraire, près de la Monnoie. *In-8vo.* de 100 pages. 1781.

EN publiant cet ouvrage estimable, dicté par le patriotisme le plus éclairé, l'auteur n'avoit eu pour objet que le bien de la nation Angloise, & la tranquillité de l'Europe. Devoit-il prévoir qu'un traducteur infidele dénatureroit l'ouvrage au point de le rendre méconnoissable ? Que sous le titre spécieux de *Pensées sur la révolution de l'Amérique-Unie, extraites d'un ouvrage Anglois, intitulé : Mémoire adressé aux souverains de l'Europe, &c.* le mé-

moire feroit tronqué d'un bout à l'autre? Que l'on y fubftitueroit des *penfées* étrangeres aux vues de l'auteur ? & que dans cette prétendue traduction, un écrivain refpectable, diftingué par fon patriotifme, feroit préfenté comme l'ennemi de fa patrie, & dévoué à la caufe de fes adverfaires ? Non certainement, M. Pownall ne pouvoit prévoir l'abus que l'on a fait de fes obfervations : auffi vient-il de s'élever avec force contre la traduction de fon mémoire qui parut en Hollande, & que nous fimes connoitre dans un de nos journaux. (*) Il eft donc de notre devoir de mettre fous les yeux des lecteurs, la nouvelle traduction du mémoire de M. Pownall, ou pour parler plus exactement, la feule que nous ayons, puifque les *Penfées extraites*, &c. font défavouées par l'auteur original, & qu'il ne reconnoît pour traduction de fon ouvrage que celle dont nous allons nous occuper.

A la tête de la brochure eft placée une lettre de M. Pownall à M. Néedham, dans laquelle il donne quelques éclairciffemens fur les raifons qui l'obligerent d'abord à publier fon mémoire fous le voile de l'anonyme. » Mais » quoique j'aie caché mon nom jufqu'ici, dit- » il, je n'ai jamais nié que j'en fuffe l'auteur. » Ce traité ne contient aucune opinion que » je n'aie répétée & foutenue en toutes occa- » fions dans le parlement d'Angleterre, parce

---

(*) Journal de *feptembre*, page 104 & fuivantes.

» que j'ai cru que mon devoir l'exigeoit ainſi...
» Comme ce n'eſt point l'eſprit de parti qui
» me fait écrire, & que je ne fais qu'expoſer
» l'état de l'Europe & de l'Amérique, & compa-
» ces deux régions enſemble, je montre,
» 1°. la criſe à laquelle la combinaiſon actuelle
» des événemens a donné lieu, & j'expoſe les
» faits tels qu'une expérience de vingt-cinq
» ans me les a fait connoître. 2°. Je prouve
» par l'analogie & le cours des affaires hu-
» maines, les conſéquences de cette criſe qui
» agit réciproquement ſur celles de l'Europe
» & de l'Amérique; je profite enfin des le-
» çons que l'expérience m'a données pour pré-
» dire le train que prendront les affaires, ſe-
» lon l'eſprit, le caractere & la conduite de
» ceux qui tiennent les rênes du gouverne-
» ment. «

On a regardé pendant quelque tems le mé-moire de M. Pownall comme l'ouvrage d'un philoſophe ſpéculatif; mais on n'a pas plutôt ſu qu'il en étoit l'auteur, que les partiſans du gouvernement l'ont accuſé d'être mal-inten-tionné pour le miniſtere, de chercher à le décrier aux yeux de l'Europe, & d'être le défenſeur paſſionné de la cauſe des Américains. Les partiſans de ces derniers ont prétendu que l'auteur ne feignoit de décrier le gouvernement d'Angleterre, que pour leur nuire, en mon-trant quelles feroient les ſuites de leur indé-pendance. » Mes critiques, dit l'auteur, ont
» été tellement aveuglés par l'eſprit de parti,
» qu'aucun n'a établi le fait tel qu'il eſt, &

» ne s'eſt attaché à en faire voir les conſé-
» quences. «

» Quelques Américains ont pris la voie qui
» convenoit le plus à leurs intérêts. Ils ont
» prétendu que l'*Original étoit abſolument inin-*
» *telligible*, *quoiqu'il contînt pluſieurs bonnes pen-*
» *ſées ;* & ſous prétexte d'en faire part au pu-
» blic, ils en ont donné un extrait, qu'ils ont
» publié ſous mon nom, & qui n'eſt digne
» tout au plus que d'une gazette menſongere
» & partiale. Ils ont même fait traduire cette
» mauvaiſe copie en françois, & ont eu ſoin
» de la répandre.

On voit, d'après cet expoſé, que c'eſt avec raiſon que M. Pownall ſe plaint de la traduction que nous avons annoncée, & que le moyen le plus ſûr de la décrier étoit d'en donner au public une ſeconde faite avec exactitude ſur l'original avoué par l'auteur. Voici comment il prévient ſur l'impartialité qui caractériſe ſes ſentimens. » Je n'ai jamais été partiſan de qui
» que ce ſoit. Je ne diſſimule point les fautes
» de la Grande Bretagne ; je ne flatte pas les
» paſſions des Américains. Je n'ai jamais écrit
» une ligne pour enflâmmer les deux partis,
» mais ſeulement pour leur inſpirer de la mo-
» dération, & les porter à la paix ; & cette
» paix ne ſeroit point deſeſpérée, s'ils vou-
» loient examiner ce que les choſes ſont, plu-
» tôt que ce qu'elles ont été, & ce qu'ils vou-
» droient qu'elles fuſſent. S'ils agiſſoient de la
» ſorte, leurs politiques ne ſe repaîtroient
» point de ces fauſſes eſpérances dont je par-

» le, en établiſſant mon raiſonnement ſur la
» combinaiſon actuelle des événemens, qui doit
» être la baſe de la réunion & de la réconci-
» liation à laquelle il eſt à ſouhaiter que l'on
» parvienne. C'eſt ſur cette baſe que les inté-
» rêts de l'Europe paroiſſent aujourd'hui fon-
» dés. Je ſuis heureux, ajoute M. Pownall en
» s'adreſſant à M. Néedham, que l'édition que
» vous avez eu la bonté de donner de mon
» ouvrage en François, me juſtifie ſur tous
» les articles dont je viens de parler. «

Après avoir expoſé, au commencement de ſon mémoire, les fautes que commit le gouvernement Anglois en laiſſant fortifier l'union des différentes provinces de l'Amérique-Septentrionale, il conclut en diſant que cette contrée eſt de fait (*de facto*) une puiſſance indépendante égale à toutes les autres, & qu'elle doit être telle de droit (*de jure*). » Quelques rai-
» ſonnemens que faſſent là-deſſus les politiques
» de l'Europe, quelques négociations qu'on en-
» tame, quelques guerres que l'on entrepren-
» ne, le *droit* & le *fait* ſeront toujours les
» mêmes, & demeureront intacts..... L'indé-
» pendance de l'Amérique eſt aujourd'hui ſûre
» & certaine; maîtreſſe de ſa fortune, elle
» fait ce qu'elle peut & juſqu'où ſes forces
» s'étendent, & elle ne négligera aucun moyen
» pour établir ſon ſyſtême, & faire changer
» de face à celui de l'Europe.

Mais en quoi conſiſte préciſément ce changement de ſyſtême, quelles en ſeront les ſuites, quel eſt l'eſprit qui anime l'Amérique, &

quelle conduite tiendra-t-elle pour amener les choſes au point qu'elle deſire ? Voilà les objets que l'auteur traite avec beaucoup de ſagacité, & en homme qui a long-tems obſervé avant de publier ſes réflexions.

» Si les puiſſances de l'Europe veulent con-
» ſidérer la poſition actuelle des états de l'A-
» mérique, & en faire la regle de leur con-
» duite, on ſauvera la vie à pluſieurs milliers
» d'hommes, on fera le bonheur de pluſieurs
» millions d'autres, & l'on donnera la paix à
» l'univers. Si elles adoptent des principes con-
» traires, elles ſe plongeront dans une infinité
» de troubles, la terre ſe couvrira de ſang,
» & la guerre qui ſubſiſte aujourd'hui entre
» l'Angleterre, la France & l'Eſpagne, entraî-
» nant bientôt toutes les puiſſances maritimes,
» s'étendra dans le continent, & cauſera un
» embraſement général.... Son terme ſera de
» voir tous les intérêts ſe rapprocher, & tou-
» tes les parties adopter le ſyſtême qui regne
» aujourd'hui. Pourquoi donc courir aux ar-
» mes, & n'en pas venir tout d'un coup à un
» congrès ? Si les puiſſances veulent augmen-
» ter leurs états en exterminant les hommes,
» elles ne ſauroient employer de moyen plus
» ſûr que la voie des armes. Si au contraire,
» elles veulent dominer ſur leurs voiſins, ainſi
» qu'on le fait depuis long-tems en Europe,
» une pareille conduite eſt auſſi inſenſée que
» cruelle & inhumaine.

En effet, au moment que la paix ſe conclut, il eſt certain que l'avantage des condi-

tions, n'eſt jamais proportionné aux ſuccès que l'on a pu obtenir les armes à la main. Tout y eſt dicté par l'intervention de puiſſances, qui n'ont point eu part à la guerre, & qui ne ſont amenées ſouvent que par un eſprit d'intrigue & de jalouſie, pour faire perdre à des peuples fatigués, ce que le ſort des armes peut leur avoir procuré. Auſſi eſt-il certain, que quel que puiſſe être le principe de la guerre entre l'Angleterre & la maiſon de Bourbon, & même quelle qu'en ſoit l'iſſue, » les autres puiſ-» ſances de l'Europe interviendront pour exi-» ger l'indépendance de l'Amérique, la ſouve-» raineté des Etats-Unis, & la liberté du com-» merce dans toutes les terres de leurs pro-» vinces reſpectives. «

Pour montrer l'agitation que la révolution actuelle doit néceſſairement occaſionner dans tous les états de l'Europe, & le fléau deſtructeur qui ravagera cette partie du monde, ſi l'on en vient à une guerre générale, l'auteur expoſe avec aſſez d'énergie, les ſyſtêmes qu'ont embraſſé les nations de l'Europe & celles de l'Amérique, il les compare, démontre les ſuites qu'ils doivent avoir, tant pour le commerce que pour l'état politique de chacune de ces nations. Les détails les plus étendus ſur tous ces objets, ne nous permettent pas de ſuivre M. Pownall dans cette partie de ſon travail ; on doit ſaiſir dans l'ouvrage même, l'enſemble des faits ſur leſquels il appuie ſon opinion. Nous nous contenterons d'offrir à nos lecteurs quelques-uns des corollaires qui réſultent néceſſairement de ſes obſervations multipliées.

» L'étendue d'un état dont les parties ne sont » point liées ensemble, est plutôt une occa» sion de dépense, qu'une marque de grandeur. » La liaison naturelle des parties, sans aucune » communication entr'elles, est un fardeau plu» tôt, qu'un véritable force. La véritable gran» deur, est celle qui est fondée sur une éten» due de domination, susceptible, par ses liai» sons & ses communications, de former un » tout respectable. C'est en cela que consiste » la grandeur & l'étendue des états. «

L'Europe, l'Asie & l'Afrique, sont naturellement séparées, tant par leur situation, que par les circonstances de leur territoire. Elles sont habitées par trois différentes especes d'hommes, qui ont été soumis séparément par des principes naturels, auxquels les hommes ne peuvent résister.

L'Amérique-Méridionale & l'Amérique-Septentrionale, ont deux systêmes différens de gouvernemens, & forment deux differens états. L'Amérique-Septentrionale, dans sa plus grande partie, est habitée par des Anglois. La Méridionale par les Espagnols & les Portugais, que l'on peut regarder, sous un certain point de vue, comme ne composant qu'une seule & même nation.

L'Europe n'a pas une seule partie, où l'on puisse trouver pour lien un intérêt aussi grand, aussi uniforme, & une communication aussi peu interrompue, que celle qui regne dans la partie de l'Amérique-Septentrionale habitée par les Anglois. Les contrées Septentrionales & Méridionales

ridionales de l'Europe ſont habitées par des nations qui ont des vues & des ſyſtêmes différens, & dont la communication eſt interrompue par la différence des principes, par l'eſpace de terrein & de mer qui les ſépare, & par les peuples que l'on trouve entre deux.

Au contraire, lorſqu'on examine la ſituation & les circonſtances de l'Amérique-Septentrionale, on y voit regner, malgré ſon étendue immenſe, cette union qui eſt le fondement de la grandeur des états. Toutes les parties ſe correſpondent & commercent entr'elles. Un terrein auſſi étendu, un ſol auſſi varié, produit tout ce que la nature peut fournir aux beſoins de la vie, au luxe & à la puiſſance dont dépend ſon activité.

Jugeant donc de l'Amérique par les progrès qu'elle a faits dans l'agriculture, les arts & le commerce, & par les principes de civiliſation qui conviennent à un territoire immenſe, dont la communication eſt généralement libre, j'oſe aſſurer, dit l'auteur, que l'Amérique-Septentrionale a acquis & acquiert tous les jours, d'un pas continu & accéléré, un degré d'agrandiſſement, dont l'Europe n'a jamais fourni d'exemple.

La grandeur de ſa puiſſance eſt certaine. Né de la terre, l'état Américain eſt un géant qui va déployer ſes forces, & que les puiſſances rivales de l'Europe couvrent à ſa naiſſance de leurs ſoins maternels, juſqu'au tems où il n'aura plus rien à craindre.

La premiere choſe que la politique doit con-

ſidérer ici, eſt l'influence que l'indépendance de l'Amérique, & ſa puiſſance navale lui donneront ſur le commerce, lequel éprouvera des changemens qui s'étendront ſur le ſyſtême politique de l'ancien monde.

L'Amérique verra tous les ſouverains de l'Europe rechercher ſon amitié, & ſuivre l'exemple que la maiſon de Bourbon vient de leur donner. Alors, devenue l'arbitre du commerce, elle pourra être encore la médiatrice de la paix, & donner le ton aux affaires politiques de l'univers. Mais elle doit tenir pour regle : 1°. qu'il eſt contraire à ſes intérêts & à la nature de ſon exiſtence d'avoir aucune liaiſon de politique avec l'Europe, ſi ce n'eſt relativement au commerce, & d'entrer dans ſes querelles & dans ſes guerres. 2°. Elle doit obſerver que ſon plus grand intérêt eſt d'être la ſource commune des approviſionnemens de l'Europe, & qu'en conſéquence ſes ports doivent être ouverts à toutes les nations; & enfin qu'elle doit faire enſorte que l'ancien monde ſoit le marché commun de ſes exportations. Il ſeroit par conſéquent contraire à ſes intérêts de former des liaiſons particulieres avec quelques puiſſances à l'excluſion des autres.

Ses liaiſons conſtantes avec l'Europe donneront à l'Amérique une célérité qui la fera connoître dans toutes les parties du monde autant que la premiere l'a été juſqu'ici. Par une ſuite néceſſaire de ces liaiſons, les émigrations deviendront générales. Il n'y a qu'une politique aſſez ſage pour faire trouver en Europe les

mêmes douceurs, ou en Amérique une politique assez bizarre pour y faire trouver les maux auxquels ils vouloient se soustraire, qui puissent s'y opposer.

Les états qui dans ces circonstances formeront des liaisons avec l'Amérique, sinon les plus promptes, du moins les plus certaines, parce qu'elle forme un état indépendant, un marché & un port ouvert à toute l'Europe, & à qui celle-ci doit ouvrir les siens, deviendront les dominateurs de l'Europe, en régleront la destinée, & seront comme le centre où tous les intérêts viendront aboutir.

L'Angleterre est, selon M. Pownall, la seule de toutes les puissances de l'Europe qui soit appellée à tous ces avantages. » Elle seule sympathise avec l'Amérique. Ce sont les mêmes » mœurs, la même langue, la même façon de » penser, *le même amour national, qui a sa racine dans le cœur, & n'en est point encore effacé.* La rupture même de l'Amérique conspire à les rapprocher. Si l'Angleterre, n'affectant point d'être ce qu'elle n'est plus, » veut traiter les Américains, & tous les autres hommes, comme ils méritent de l'être, » elle peut encore conserver dans le commerce & la navigation l'ascendant qui lui échappe; au lieu de l'ombre d'un grand nom, » *magnis nominis umbra*, dont elle se pare » aux yeux de l'univers, elle peut conserver » son crédit parmi les autres puissances de l'Europe.... Mais elle ne le fera point, & quoique abattue sous la main d'un dieu vengeur,

» elle ne verra, ni les sources de son bon-
» heur, ni celles de sa prospérité. «

» Au contraire, la France, dont l'exemple
» sera bientôt suivi, s'est empressée de recon-
» noître les Etats-Unis, & a cimenté avec eux
» une alliance dont les conditions sont parfai-
» tement égales. Elle s'éleve, par cette dé-
» marche, de l'*humiliation politique* à laquelle
» elle étoit réduite, à l'ascendant que ses vain-
» queurs laissent échapper.

» Jamais puissance n'a montré plus de réso-
» lution & de sagesse que l'Amérique, au mo-
» ment où elle a fait cette alliance avec la
» France. Jamais état n'a montré autant d'art,
» de politique & d'adresse que la France, en
» la contractant sous des conditions qui laissent
» aux autres puissances la liberté de faire un
» traité semblable. «

Les autres états, en voyant le commerce de l'Amérique, que les Anglois faisoient, à l'exclusion de tous les autres peuples, devenir libre, voudront le partager : & voilà un changement qui commence à s'effectuer dans le systême de l'Europe.

Enfin, la paix prochaine doit amener un nouvel ordre de choses, & M. Pownall, en terminant son ouvrage, présente d'excellentes réflexions sur la maniere dont elle doit se préparer.

On conviendroit, d'une part, dans un congrès, de la liberté des ports de l'Amérique, & de celle des marchés en Europe. On y feroit aussi des réglemens de commerce & de navi-

gation relatifs aux circonſtances, & qui ſeroient communs à toutes les nations indiſtinctement. Ils auroient pour objet de prévenir tous les monopoles, ce qui changeroit eſſentiellement le ſyſtême du commerce, au grand avantage de tous les ſouverains. Le but de ces réglemens ne ſeroit pas ſeulement d'établir les rapports qui doivent exiſter entre l'Amérique & l'Europe, mais encore entre les intérêts reſpectifs des nations intervenantes, dont la poſition ſe trouveroit néceſſairement changée par ce nouveau ſyſtême.

Les Américains ſe ſerviront dans leur commerce de leurs propres vaiſſeaux; ils réclameront la liberté de l'Océan, comme un bien commun. Ils demanderont que les ports ſoient ouverts, non-ſeulement à leurs marchandiſes, de quelque part qu'elles viennent, mais encore à leurs vaiſſeaux, comme étant une partie inſéparable de leur commerce.

De ces réglemens, ou pour mieux dire, de cette liberté générale de commerce propoſée par l'auteur du mémoire, découlent naturellement des avantages précieux pour les peuples; avantages expoſés d'une maniere frappante, & qui méritent toute l'attention des hommes d'état.

Au reſte, ce n'eſt pas ſur l'extrait que nous donnons de l'ouvrage de M. Pownall, que l'on peut adopter ou rejetter ſes opinions. Dans une matiere auſſi importante, les objets ſont tellement liés, que le lecteur qui veut tout approfondir ne peut mieux faire que de recourir

à l'ouvrage même. Ceux qui remarqueroient, en quelques endroits, des vues dont l'exécution leur paroîtroit devoir rencontrer de grands obſtacles, trouveront encore quelque ſatisfaction à regarder M. Pownall, comme un écrivain dont l'ame ſenſible s'occupe, avec ardeur, des moyens de rendre les nations plus heureuſes. On acquiert de grands droits à la reconnoiſſance des peuples, lorſque l'on fait un auſſi bon uſage des talens les plus diſtingués.

MÊLANGES.

JOURNAL d'un voyage au Japon, par le docteur THUNBERG, adressé au président de la société royale de Londres, & tiré du tome 70 des TRANSACTIONS PHILOSOPHIQUES.

PENDANT le court séjour que j'ai fait à Londres, où vous avez eu la bonté de me faire faire connoissance avec plusieurs savans que j'honore, & dont je conserve le plus précieux souvenir, vous m'avez fait, ainsi qu'eux, beaucoup de questions sur le Japon. Je n'ai pu y répondre dans le moment, que de mémoire; bien des observations qui peuvent être intéressantes, m'étoient échappées. Rendu chez moi, & ayant sous la main tous mes papiers, j'ai entrepris l'extrait du journal que j'ai tenu régulièrement pendant les six mois que j'ai passés au Japon. Je m'empresse de vous l'envoyer. Je souhaite que la société royale & vos amis particuliers y trouvent ce qui peut intéresser leur curiosité.

Vous savez, Monsieur, que ce furent les directeurs du jardin botanique d'Amsterdam, & plusieurs autres personnes respectables qui me firent entreprendre ce voyage. Je me ren-

dis d'abord au cap de Bonne-Eſpérance, & delà au Japon, pour faire des recherches ſur l'hiſtoire-naturelle de ces contrées, recueillir des plantes inconnues en Hollande, & me procurer de leurs ſemences. J'ai paſſé trois ans au cap; & pendant ce tems, j'ai eu l'occaſion d'obſerver & de décrire pluſieurs eſpeces nouvelles tant d'animaux que de végétaux.

En 1775, je m'embarquai au cap pour Batavia, où je ne fis qu'un très-court ſéjour. J'en partis ſur le vaiſſeau hollandois le *Stavenisse*, qui alloit au Japon avec le *Blyenburg*. Le 28 juin, nous mîmes à la voile. Nous paſſâmes Pulo-Sapatoo, la côte de Chine, l'iſle Formoſe. Le 13 août, nous arrivâmes au Japon, & le lendemain, nous entrâmes dans le havre de Nangaſaki, le ſeul de cet empire où il eſt permis aux vaiſſeaux étrangers de jetter l'ancre. Dans ce voyage nous avions eſſuyé pluſieurs tempêtes, de l'une deſquelles le *Blyenburg* ſouffrit tellement, qu'il ſe ſépara de nous, & fut obligé, comme nous l'apprîmes depuis, de retourner ſur ſes pas, & d'aller ſe réparer à Canton.

Nous entrâmes dans le havre avec toutes nos flammes déployées; nous ſaluâmes le papenburg, la garde de l'empereur & de l'impératrice, & la ville même. Il vint auſſi-tôt à bord deux banjoſes, pluſieurs interpretes, des officiers inférieurs, & quelques perſonnes de la factorerie hollandoiſe.

Ces banjoſes peuvent être comparés aux mandarins de la Chine. On leur prépare une

place ſur le tillac ; & ils doivent être toujours préſens, lorſqu'on emporte quelque choſe du vaiſſeau, ou lorſqu'on y en apporte quelque autre. Ils font l'inſpection de toutes les marchandiſes, ainſi que la revue des hommes de l'équipage, dont aucun ne peut aller à terre & en revenir ſans avoir un de leurs paſſe-ports. Chaque jour, ils font au gouverneur de Nangaſaki le rapport de ce qui s'eſt paſſé ſur le vaiſſeau.

L'attention ſcrupuleuſe avec laquelle ces officiers exécutoient en 1775 les ordres émanés de la cour impériale, eſt digne d'être remarquée. Ils viſitoient avec le plus grand ſoin les moindres articles qu'on enlevoit du bâtiment ou qu'on y apportoit. Les balles étoient ouvertes & défaites, les caiſſes vuidées abſolument, & les planches, même ſondées pour s'aſſurer ſi elles n'avoient aucun vuide propre à contenir quelque contrebande. Les barrils de beurre n'étoient pas moins ſoigneuſement examinés. Nos fromages mêmes n'étoient pas exempts de cette inſpection rigoureuſe ; on y introduiſoit un fer dans tous les ſens ; on caſſoit même quelquefois les œufs, pour voir ſi leur coquille ne renfermoit rien de prohibé. Nous-mêmes, depuis le premier juſqu'au dernier, nous étions fouillés en ſortant du navire, & en y entrant. L'inſpecteur nous tâtoit d'abord le dos, enſuite l'eſtomac, le ventre, les cuiſſes, de maniere qu'il nous eût été impoſſible de cacher la moindre choſe, quand nous l'aurions voulu.

Autrefois cette visite étoit moins exacte; le chef de la factorerie & le capitaine du vaisseau en avoient été d'abord exempts; ils usoient amplement de ce privilege; ils ne marchoient jamais sans une grande redingotte avec de larges & profondes poches, qu'on pouvoit regarder comme des sacs destinés à recéler des marchandises de contrebande, & ils faisoient ordinairement plusieurs fois par jour, des voyages du vaisseau à terre, & de terre à bord; mais des abus de cette espece ne pouvoient être long-tems ignorés. Le gouvernement en prit de l'humeur; & après avoir fait de nouveaux réglemens qui lui prouverent que, quelque soin qu'il mît à découvrir les fripponneries européennes, on mettoit encore plus d'adresse à le tromper, il a fini par resteindre si fort les privileges, qu'il est à présent bien difficile de faire quelque fraude; il s'en fait cependant encore un peu.

Les Japonois en général sont d'une couleur jaunâtre; il y a cependant quelques femmes qui sont presque blanches. Leurs petits yeux & leurs sourcils élevés sont comme ceux des Chinois & des Tartares; leurs nez, quoique gros, sont plus courts que les nôtres. Leurs cheveux sont noirs. La coëffure est si uniforme dans tout l'empire, que l'on ne voit aucune différence dans celle de l'empereur & dans celle d'un paysan. Les hommes ont le haut du front rasé, & laissent pendre le reste de leurs cheveux par derriere. Les femmes conservent tous les leurs. Les prêtres & les

médecins ſe diſtinguent des autrer en ſe raſant entiérement la tête.

La maniere de ſe vêtir des Japonois n'a point varié de tems immémorial. Ce ſont des robes traînantes de ces belles étoffes de ſoie à fleurs d'or & d'argent, qui ſe fabriquent dans l'iſle de Farſiſio & dans celle de Kamakura. Elles deſcendent juſqu'à terre. Les citoyens d'une claſſe inférieure en portent de pareilles en étoffes de coton. Celles des femmes ſont plus riches que celles des hommes ; elles ſe diſtinguent principalement par la quantité d'eſpeces de veſtes dont elles s'enveloppent, & qui ſont toutes ouvertes ſur la poitrine. Les gens de qualité ſe diſtinguent à leur tour des hommes d'un rang inférieur, par une courte jaquette noire qui ſe met ſur leur robe, & qui eſt ouverte par les côtés. Quelques-uns portent des bas, mais en général les Japonois ont les jambes nues. Ils ne couvrent jamais leurs têtes que quand ils ſont en voyage, & alors ils mettent un chapeau de paille de forme conique.

Les maiſons des Japonois ſont bâties de bois de bambou, revêtues à l'extérieur & à l'intérieur de planches blanchies ; elles n'ont pas plus de deux étages, dont l'inférieur eſt rarement habité à cauſe de l'humidité. Chaque étage conſiſte en une grande chambre qu'on peut partager, ſi l'on veut, en pluſieurs plus petites, par des cloiſons de bois qu'on couvre de papier peint. Les fenêtres ſont fermées par des chaſſis de bois recouverts de papier qu'on

huile de maniere qu'il réſiſte à la pluie, & répond aſſez par ſa tranſparence à l'effet de nos vîtres.

Il n'y a dans les appartemens, ni chaiſes, ni tables, ni même des lits. On s'aſſied & on ſe couche ſur des nattes étendues ſur le parquet, & qui ſont toujours tenues très-propres. On ſert aux Japonois leurs repas ſur des planches élevées de quelques pouces au-deſſus du parquet, & on ne leur préſente qu'un plat à la fois. Ils ont des miroirs; mais ils ne les placent pas dans leurs appartemens comme un ornement; ils n'en font uſage qu'à la toilette. Ces miroirs ſont de métal.

Malgré l'âpreté de leurs hivers, qui les obligent de chauffer leurs maiſons depuis le mois de novembre juſqu'à celui de mars, ils n'ont ni poëles ni cheminées. Des terrines de terre ou de métal, qu'ils tiennent ſous leurs jambes, leur ſervent pour ſe réchauffer : on y entretient des charbons ſur des cendres. Ces charbons ſemblent avoir reçu une préparation qui empêche que la fumée en ſoit dangereuſe.

Les Portugais ont probablement introduit l'uſage du tabac dans le Japon; mais à préſent on en uſe avec beaucoup de ſobriété, quoique les deux ſexes fument également. Le premier compliment qu'on fait à un étranger à ſon arrivée, eſt de lui préſenter une pipe; mais elle contient peu de tabac; à peine y en met-on de la groſſeur d'un petit pois.

Les deux ſexes ſe ſervent d'éventails; ce meuble eſt leur compagnon conſtant, ſoit qu'ils

reſtent dans la maiſon, ſoit qu'ils aillent dehors. La propreté eſt générale. Il n'y a point de maiſon où il n'y ait au moins un bain dont toute la famille fait réguliérement uſage tous les jours.

L'obéiſſance envers ſes parens & le reſpect à l'égard de ſes ſupérieurs ſont un des caracteres de la nation. C'eſt un ſpectacle réellement intéreſſant que celui des égards avec leſquels les inférieurs traitent les perſonnes d'un rang plus élevé. S'ils les rencontrent dehors, ils s'arrêtent juſqu'à ce qu'elles aient paſſé. Si c'eſt dans une maiſon, ils ſe tiennent à une certaine diſtance, en s'inclinant juſqu'à terre. Leurs ſalutations & leurs converſations entre égaux ne ſauroient être plus polies; les enfans y ſont accoutumés de bonne heure par l'exemple de leurs parens.

Les loix pénales ſont très-ſéveres; mais rarement les ſupplices ſont infligés, & peut-être il n'y a point de pays où il ſe commette moins de crimes contre la ſociété.

Leur maniere d'employer leurs noms differe de celle en uſage chez toutes les autres nations. Ils ne ſe ſervent de celui de leurs familles que quand il s'agit de ſigner les contrats les plus ſolemnels. Le nom particulier par lequel les individus ſe diſtinguent dans le commerce libre de la ſociété, varie ſuivant l'âge & la ſituation de l'individu; ſouvent la même perſonne, dans le cours de ſa vie, a eu cinq ou ſix noms différens.

Ils comptent leur âge par années; ſans con-

ſidérer s'ils ſont nés au commencement ou à la fin de celle dont ils datent, de maniere qu'un enfant né la veille du jour de l'an eſt appellé le lendemain un enfant d'un an.

Le commerce & les manufactures fleuriſſent dans le pays ; mais comme les beſoins des habitans y ſont plus bornés qu'ils ne le ſont en Europe, il n'y ont pas acquis une grande étendue. L'agriculture eſt ſi bien ſuivie, que toutes les campagnes, le ſommet même des montagnes ſont cultivés. Ils ne commercent avec aucun autre étranger que les Chinois & les Hollandois, c'eſt-à-dire, avec les compagnies privilégiées de ces deux nations. Les Hollandois en exportent du cuivre, du camphre, des clous de girofle, du bois de ſapin, de l'ivoire, de l'étain, du plomb, des écailles de tortue, des toiles, &c.

Comme la compagnie hollandoiſe ne paie aucun droit pour ſes importations & ſes exportations, elle envoie tous les ans à la cour un préſent conſiſtant en draps, toiles, cotons, &c. J'ai eu la ſatisfaction d'accompagner l'ambaſſadeur chargé de ces préſens dans ſon voyage à Jeddo, capitale de l'empire, ſituée à une grande diſtance de Nangaſaki. Peu d'Européens obtiennent la permiſſion de ſuivre l'ambaſſadeur, qui eſt toujours gardé plutôt qu'accompagné par plus de 200 Japonois.

Nous quittâmes notre petite iſle de Dezima & la ville de Nangaſaki le 4 mars 1776; nous allâmes par Cocota à Simonoſecki, où

nous arrivâmes le 12, & où nous trouvâmes un vaiſſeau qui avoit été préparé pour nous. Nous nous y embarquâmes, & arrivâmes à Fiogo, d'où nous nous rendîmes par terre à Oſacca, une des principales villes commerçantes de l'empire. Nous y ſéjournâmes le 8 & le 9 avril ; le 10, nous arrivâmes à Miaco, qui eſt la réſidence du dairi, empereur eccléſiaſtique du Japon. Nous y reſtâmes auſſi deux jours ; après quoi, nous continuâmes notre route pour Jeddo, où nous arrivâmes le 1er. mai.

Nous y fûmes portés par des hommes, dans des eſpeces de palanquins qu'on appelle *norimons*, & qui ſont couvers & pourvus de fenêtres. Les préſens & nos proviſions étoient auſſi portés à dos d'hommes, à l'exception de quelques articles qu'on avoit chargés ſur des chevaux. Les officiers Japonois qui nous accompagnoient, nous pourvurent de toutes choſes, de maniere que notre voyage n'eut pour nous aucun inconvénient.

Le 18, nous eûmes une audience du cubo, ou l'empereur temporel, de ſon héritier préſomptif ; & des douze ſénateurs. Le jour ſuivant, nous en eûmes une des gouverneurs eccléſiaſtiques, de ceux de la ville, & d'autres grands-officiers. Le 23, on nous donna notre audience de congé. Le 26, nous quittâmes Jeddo, & nous arrivâmes à Miaco le 7 juin ; nous y eûmes une audience du vice-roi de l'empereur, auquel nous fîmes auſſi des préſens ; mais nous ne pûmes obtenir la permiſ-

ſion de voir le Dairi. Le 11, on nous accorda celle de nous promener dans la ville, & de viſiter les temples & les principaux bâtimens. Le ſoir, nous nous mîmes en route pour Oſacca, que l'on nous laiſſa auſſi voir. Nous examinâmes les temples, les théatres & les autres bâtimens curieux, mais pardeſſus tout, la manufacture de cuivre, qui eſt la ſeule qu'il y ait dans l'empire. Le 14, après avoir été admis à l'audience du gouverneur, nous reprîmes notre voyage, & nous arrivâmes à Fiogo, où nous nous embarquâmes le 18. De Simonoſeki, nous nous rendîmes à Cocota le 23. On nous porta ſur des *norimons* à Nangaſaki, d'où nous partîmes le dernier de juin, après une abſence de 118 jours.

(*Journal encyclopédique.*)

ODE ſur la mort de l'impératrice-reine, protectrice des ſciences, par JOSEPH DE RETZER. (*) Traduite de l'allemand.

ELLE eſt morte --- Ses peuples éplorés font rétentir les temples de leurs gémiſſemens; l'Europe entiere répéte : Thérefe, la meilleure des ſouveraines, eſt morte!

(*) Jeune homme d'un famille diſtinguée de Vienne, avantageuſement connu dans la république des lettres par une diſſertation phyſique ſur le tonnerre; une élé-

C'eſt ainſi que de ces monts, dont la glace couvre la cime altiere, un roc eſcarpé ſe détache, & augmentant ſa maſſe par la chûte accélérée, il couvre la mer & la terre des ruines de la mort.

Les muſes plongées dans la douleur célebrent en elle ſur leurs lyres plaintives le modele des meres, des épouſes, des ſouverains; le ſoutien de la veuve & du pupille; la gloire de ſon ſexe.

Mais le génie même de Dénis (*) n'oſe entreprendre de chanter toutes les merveilles, qui diſtinguoient cette auguſte fille des Céſars. Du cercle brillant de ſes faits immortels, un ſeul fera le ſujet de mes vers.

Les ſombres nuages du mauvais goût, l'affreuſe nuit de la ſuperſtition, l'ignorance, les diſputes de mots couvroient de leurs ténebres les écoles de l'Autriche.

Thérefe vint guidée par ce ſage (**), que la mort, hélas! nous ravit trop-tôt, & au flam-

---

gante traduction des lettres de Racine, pere; diverſes pieces de littérature; des poéſies agréables & philoſophiques, répandues dans les différens journaux, almanachs des muſes, & porte-feuilles poétiques d'Allemagne; & qui fut le premier, qui ait oſé demander avec une franchiſe, digne d'un Anglois, la liberté de la preſſe, que ſa majeſté impératrice accorda effectivement quelque tems après.

(*) Traducteur d'Oſſian, & le premier des poëtes Allemands des provinces héréditaires d'Autriche.

(**) Feu le baron Swieten.

beau lumineux des sciences disparurent la nuit & ses tristes ombres.

Bientôt s'éleverent ces hommes (*), qui d'une main sûre & fidele balancerent avec justesse les droits si long-tems méconnus du sceptre & de la tiare.

Ils surent intéresser l'ame sensible de Thérese en faveur de l'humanité opprimée, ils oserent enseigner sans détours que le trône même a ses devoirs, & que les enfans de Lévi n'ont point cessés d'être sujets.

Sous les auspices de l'auguste Thérese s'ouvrirent des palais académiques (**) où l'élite de sa noblesse apprit à estimer les sciences, à devenir des hommes vertueux, de vrais citoyens.

Et vous, dignes enfans de ces braves guerriers, qui blanchirent sous les armes, & prodiguerent généreusement leur sang & leur bien, pour défendre l'héritage de Thérese; son cœur maternel put-il vous oublier ?

Ah, non! elle voulut être votre mere, & recompenser en vous l'héroïsme de vos peres; c'est elle, qui vous appella dans ces augustes Lycées (***), qui doivent perpétuer la race des héros, la gloire & les défenseurs de la patrie.

(**) Messieurs de Riegger, Martini, & Sonnenfels, qui, après M. le baron Swieten, contribuerent le plus à la réforme de l'université de Vienne.

(**) Les académies Thérésienne & de Savoie.

(***) Les académies militaires de Vienne & de Neustadt.

Et vous, classe infortunée, à qui la dure pauvreté n'avoit jusques-là réservé qu'une stupide ignorance, ne la vîtes-vous point s'applaudir d'avoir prodigué ses trésors pour vous assurer une instruction convénable. (*)

Mais vous, ô ma muse! la faveur mercenaire des grands ne vous a point encore soumise au joug d'une adulation avilissante ; osez être sincere, avouez franchement ce qui pese à mon cœur, & le peine.

Dans plus d'une contrée pauvre & resserrée de la Germanie, les sciences, sans récompense, sans l'appui des princes, jettent un éclat plus pur, plus vif, que dans ma patrie.

Nos peuples auroient-ils peut-être reçu de la nature un génie moins sublime? Loin de nous ces plaintes de l'injuste ingratitude : il ne nous faut que la liberté, la liberté seule nous manque.

O toi, Joseph! prince d'une ame grande & élevée, digne fils de l'immortelle Thérese! O toi, le soutien, le pere, l'espérance, la gloire de tes peuples affligés!

Toi, dont la vue perçante de l'aigle a pris de toutes les sciences le juste coup-d'œil, rends cette liberté à tes peuples! malheur à celui qui en abusera!

(*) L'impératrice a établi dans tous les pays héréditaires les écoles normales, principalement à l'usage du peuple.

Souviens-toi de ce grand homme (*), que tu vis attendre en ſage les approches du trépas; c'eſt lui, qui d'une voix libre fit entendre aux Germains cette auguſte vérité : QUI OSE PENSER AVEC LIBERTÉ, PENSE BIEN. (**)

LES MUSES,

Conte Anacréontique.

LES Muſes ſont quelquefois déſœuvrées, alors elles s'ennuient comme les malheureux humains. Un jour que la vive Thalie ne ſavoit que faire (depuis quelque tems elle eſt plus oiſive qu'autrefois), elle deſcendit au pied du Parnaſſe pour voir ſi elle n'y trouveroit pas quelque amant qui valût la peine d'être écouté : cela amuſe toujours une femme.

Thalie ne trouva pas ce qu'elle cherchoit, mais elle apperçut un enfant mal vêtu, demi-nud, qui couroit dans une prairie; ſes cheveux blonds en déſordre retomboient ſur ſon viſage, d'une main il les relevoit, de l'autre il prenoit des papillons, & leur perçoit la tête

(*) L'empereur viſita dans ſes voyages M. de Haller, qui étoit alors attaqué de la maladie dont il mourut.

(**) Vers de Haller, dans ſon épître dédicatoire à M. de Steiger.

d'une égingle. Le malheureux papillon agitoit ses aîles en se débattant. Plus il paroissoit souffrir, plus le méchant enfant rioit; mais quand il voyoit le papillon prêt d'expirer, il retiroit l'épingle, souffloit sur la plaie, & le moribond reprenant ses esprits & ses couleurs, s'envoloit plus gai & plus beau qu'auparavant.

Thalie, après s'être amusée à considérer cet enfant, lui demanda comment il pouvoit se plaire à un jeu si cruel. Ma belle maman, lui dit l'enfant, c'est l'oisiveté qui en est cause. Tel que vous me voyez, je suis de bonne famille, mais j'ai été fort mal élevé; l'on ne m'a rien appris du tout; je ne sais que faire, & je fais du mal.

La vivacité & l'esprit qui brilloient dans les yeux de l'enfant, intéresserent Thalie. Si vous voulez, lui dit-elle, je prendrai soin de vous; j'ai des sœurs qui passent pour instruites, nous nous ferons un plaisir de vous enseigner tout ce que vous voudrez apprendre, & peu de tems nous suffira pour vous rendre le plus savant & le plus aimable des hommes: voulez-vous me suivre? Je le veux bien, reprit l'enfant, mais à condition que ces dames dont vous me parlez, ne seront que mes précepteurs, & que vous seule serez maman. En disant ces mots, il ramassa par terre un petit sac qui paroissoit rempli de morceaux de bois, & le mettant sur son épaule, il dit à Thalie de lui donner la main. La Muse lui demanda ce qu'il avoit dans son sac. Ah! ce n'est rien, reprit-il, ce sont mes joujoux. Il se mit à chanter

une chanſon qui n'avoit ni air ni paroles, & tantôt ſautant à pieds joints ſur les buiſſons qu'il rencontroit, tantôt s'arrêtant pour demander à la Muſe ſi elle ne ſavoit pas quelque nid d'oiſeau, il arriva ſur le haut du mont.

Le premier ſoin de Thalie fut de l'habiller magnifiquement ; enſuite elle voulut ſe charger elle ſeule du ſoin de ſon éducation. Savez-vous lire, lui dit-elle ? Pas trop bien, reprit l'enfant ; mais vous n'avez qu'à m'écrire ma leçon, je lirai bientôt votre écriture.

Thalie, qui l'aima bientôt plus qu'une mere n'aime ſon fils, craignit que ſes ſœurs n'en devinſſent auſſi épriſes, & réſolut de le leur cacher. Elle fit enclore un verger d'une haie vive, & le donna pour priſon à cet enfant ſi chéri. C'étoit-là que dix fois le jour la Muſe venoit lui donner leçon. Jamais écolier ne profita mieux ; il ſuffiſoit de lui dire une ſeule fois quelque choſe, il la ſavoit à ne plus l'oublier. La pauvre Thalie lui apprit en peu de tems tout ce qu'elle ſavoit ; mais en lui donnant la ſcience, elle perdoit le repos ; ſa tendreſſe devenoit chaque jour plus vive ; elle ſoupiroit ſans ſavoir pourquoi, & bientôt les leçons ſe paſſerent à regarder l'écolier.

L'enfant s'en apperçut : maman, lui dit-il, je ſuis bien ſûr que vous m'aimez beaucoup, & cela m'encourage à vous demander une grace. Pourvu que ce ne ſoit pas de me quitter, répondit Thalie, je jure de ne rien vous refuſer. Ecoutez-moi, reprit l'enfant, vous portez toujours à la main un maſque qui me pa-

roît charmant, il rit d'une maniere ſi gaie & ſi vraie, que j'en ai toujours eu envie. Si vous ne me le donnez pas, je vous préviens que j'en mourrai de chagrin; & qui en ſera le plus fâché de nous deux? ce ſera vous. Thalie voulut en vain lui repréſenter que ce maſque étoit la marque de ſa divinité; quand je l'aurai, lui répondit l'enfant, ce ſera la marque de votre tendreſſe pour moi, lequel aimez-vous mieux? Le voilà, lui dit Thalie en ſoupirant, & le frippon d'enfant lui ſauta au cou, & mit le maſque dans ſon ſac.

Ce n'eſt pas tout, ajouta-t-il, vous m'avez appris tout ce que vous ſavez, mais vous m'avez promis davantage. Plus je vous aime, plus je deſire que vous me teniez parole : je veux apprendre la muſique, la danſe, l'aſtronomie, la philoſophie, toutes les ſciences poſſibles, afin de vous devoir davantage & de vous plaire encore plus. Ayez la bonté de m'ouvrir le verger, pour que j'aille m'inſtruire auprès de chacune de vos ſœurs, je reviendrai bientôt me renfermer avec vous, & conſacrer à votre amuſement tous les talens que j'aurai acquis.

Qui n'auroit pas été ſéduite par un tel diſcours? La crédule Thalie ouvrit à l'enfant, & pouſſa la bonté juſqu'à le recommander à chacune de ſes ſœurs. Ce ſoin étoit inutile; elles l'aimerent bientôt autant que Thalie l'aimoit; l'enfant couroit de l'une à l'autre, & ſe faiſoit un jeu de tourner la tête aux filles de Jupiter. La grave Melpomene fut celle qui réſiſta le plus; mais elle céda comme Calliope,

comme Uranie, qui avoient voulu se défendre. Pour Terpsicore, Euterpe & Polymnie, elles adorerent l'enfant presque aussi-tôt qu'elles le virent.

Voilà donc les neuf sœurs toutes éprises du même objet. Dès ce moment elles ne sont plus sœurs; la jalousie, l'envie, la méfiance entrent pour la premiere fois dans leurs ames; ces chastes filles, qui n'ont jamais eu qu'un même sentiment, une même volonté, s'observent, se haïssent, se querellent; tout est en désordre sur le Parnasse, les arts en oubli, les concerts interrompus. Pour comble de malheur, ce fut cet instant que choisit Minerve pour venir visiter les Muses.

Quelle est sa surprise en arrivant sur le mont sacré! Au lieu des chants d'allégresse qui annonçoient toujours sa présence, elle trouve par-tout un silence profond: les Muses dispersées, rêveuses, solitaires, la reconnoissent à peine. Elle se plaint, elle menace; les neuf sœurs se rassemblent, veulent chanter leur protectrice, mais leurs voix ne sont plus d'accord; elles ont oublié leurs hymnes, aucune d'elles n'a son attribut. Melpomene avoit donné son poignard à l'enfant; & de peur qu'il ne se blessât, elle en avoit émoussé la pointe; Calliope lui avoit fait don de sa trompette, Euterpe lui avoit prêté sa lyre, Uranie son astrolabe; enfin les attributs des Muses étoient tous devenus les hochets d'un enfant.

Ce ne fut pas leur derniere honte; tandis qu'elles cherchoient à s'excuser, elles voient voltiger

voltiger dans l'air ce fatal enfant; il tenoit à la main tous ses larcins : adieu, leur dit-il en riant, ne m'oubliez pas, je suis l'Amour : il en coûte toujours quelque chose pour faire connoissance avec moi.

La prudente Minerve fit alors un discours très-moral aux filles de Jupiter; celles-ci l'écouterent avec respect, & s'excuserent, en l'assurant que le coupable enfant avoit si bien caché ses aîles, que pas une d'elles ne les avoit apperçues.

Par M. de F.

(*Mercure de* France.)

Lettre aux auteurs du Journal de Paris, *dans laquelle on plaide pour le* noir *contre le* blanc.

En relisant, Messieurs, dans le dernier volume de l'*Esprit des journaux*, (*) la lettre que vous aviez précédemment publiée sur la substitution du blanc au noir pour le deuil, il m'est venu quelques réflexions dont je veux vous faire part. L'anonyme, partisan du blanc, cite le clergé du tems de St. Chrysostôme qui portoit cette couleur; il pouvoit encore alléguer en sa faveur certains prêtres du paganisme, ceux d'Isis en particulier, qui étoient vêtus de

(*) Journal d'*août*, page 234.

lin (*linigeri*) comme nos religieux de Ste. Genevieve ; il pouvoit s'autoriser de l'ange qui annonça aux deux Maries la résurrection de Jesus-Christ. Cet ange, selon St. Mathieu, c. 8, avoit un habit blanc *comme neige* ; sur quoi St. Grégoire, pape, fait des observations bonnes à lire ; l'anonyme pouvoit encore citer l'usage où nous sommes aujourd'hui d'employer les tentures & les draps blancs aux enterremens des célibataires des deux sexes; tandis que par une contradiction assez bizarre, ceux de nos religieux qui portent le blanc pendant leur vie, sont couverts à leur mort de draps noirs; mais s'il y a de belles choses à dire en faveur du blanc, cette couleur n'est pas à l'abri de tout reproche, & elle n'est pas toujours aussi agréable à la vue qu'on voudroit nous le faire croire.

Un médecin, un prêtre, un notaire vêtus de noir ; objets lugubres & qui sont très-capables de déranger tout-à-coup un cerveau malade. Cette objection de l'adversaire du noir est-elle bien solide ? Les curés de St. Etienne-du-Mont & de St. Médard à Paris sont vêtus de blanc. Est-ce que sur ces paroisses, les moribonds voyent arriver avec moins d'inquiétude que sur les autres, leurs curés blancs pour l'administration des sacremens ? J'entends bien dire que l'on va faire des mariages à la Villette ; mais je ne sache pas que le curé de ce village, parce qu'il a une soutane blanche, soit vu plus volontiers que ses confreres noirs, pour les dernieres cérémonies de la vie humaine.

Et puis les fantômes, les farfadets, les ombres, &c. font-ce des objets bien gais, bien divertiſſans ? Tous ceux qui en ont vu, aſſurent pourtant qu'ils ſont blancs, & auſſi blancs que la ſtatue du commandeur au Feſtin de Pierre; cette ſtatue, dont la terrible inflexion de tête fait une ſi cruelle peur à Sganarelle. Les veuves qui ont vu *revenir* leurs maris après la mort, les ont conſtamment vus en blanc: penſe-t-on que ce ſoit pour une femme un ſpectacle peu effrayant que celui de ſon mari *revenant en blanc*, malgré deux bons pieds de terre dont elle le croyoit couvert ? Autrefois, dans les familles bourgeoiſes, on étoit dans l'uſage de vouer un ou deux enfans à la Vierge ou quelqu'autre Saint, & on les vêtiſſoit de blanc. Penſe-t-on qu'une fille ainſi *dévouée* portât avec grand plaiſir ſa robe blanche, quand elle approchoit de 15 ou 16 ans ? Ces viſages antiques, ſi mal réparés par la céruſe, & que les connoiſſeurs appellent des *ſépulchres blanchis*, ces viſages-là ſont-ils bien agréables à voir, de près ſur-tout ? Les cheveux blancs, la barbe blanche contribuent-ils beaucoup à égayer ceux qui aiment cette vie ? Une jeune perſonne qui deſire ardemment ſe conſacrer à la vie religieuſe, & qui, pendant le tems du noviciat, eſt diſtinguée des profeſſes par un voile blanc, ne préfere-t-elle pas le noir, n'aſpire-t-elle pas jour & nuit, à ce voile noir, n'eſt-elle pas heureuſe, au moins dans les premiers jours qu'elle a changé du blanc au noir ? Convenons donc qu'il ne faut pas plus juger des choſes par

leurs couleurs, que du sac par l'étiquette, ou de l'arbre par l'écorce, convenons que les couleurs, comme les mots, ne sont que des signes de convention, & qu'on leur fait dire, aussi bien qu'aux cloches, tout ce que l'on veut; convenons enfin que nos médecins, nos prêtres & nos notaires, vêtus de blanc, n'inquiéteroient pas moins les moribonds qu'avec leurs habits noirs, & que si le blanc devenoit couleur de deuil, la joie d'une jeune veuve débarrassée de son vieux mari, ou celle d'un fils qui vient d'enterrer sa marâtre, ne seroit pas mieux cachée sous l'habit blanc qu'elle ne l'est aujourd'hui sous le noir. Que conclurai-je de tout ceci, Messieurs? Le voici : chez nous la mode est de porter le deuil en noir; l'anonyme veut y substituer le blanc; pour moi si j'avois un changement à proposer, je ne voudrois ni blanc ni noir; ma couleur lugubre seroit le bleu, le gros bleu, le bleu de roi. J'aurois en ma faveur une autorité grave, & de bonnes raisons. Mon autorité, c'est Raoul *Spifame*, jurisconsulte du 16e. siecle, qui, parmi une foule d'idées creuses, en propose quelquefois d'excellentes dans ses arrêts fameux, qu'il publia sous le nom de notre roi Henri II (*). Spifame,

(*) Ce livre bizarre est un gros in 8vo. assez rare, dont voici le titre latin : *Dicæarchiæ Henrici regis christianissimi progymnasmata.* Il fut imprimé au plutard en 1558. M. Auffray a fait un choix de ces arrêts avec des notes de sa façon, & l'a publié à Paris

dans son 14e. arrêt, abolissoit absolument le deuil, & par-là il tranchoit la difficulté sur le noir & le blanc; mais son arrêt 209e. par lequel il regle la couleur des chaperons des docteurs, m'est très-favorable; le roi y ordonne que les » médecins porteront chappes *bleues*, de » la couleur des tapis funebres que l'on étend » par les églises aux obseques & funérailles des » trépassés, » & il en donne pour raison que le *bleu* ou cérulée est une *couleur funeste attribuée* aux médecins, *pour ce que ordinairement ils font plus mourir de gens qu'ils n'en saulvent.* Cette autorité est d'autant plus précieuse pour moi, qu'elle prouve que du tems de Spifame, les tapis funebres étoient bleus. A l'autorité je joindrois d'excellentes raisons pour faire donner la préférence au bleu. Cette couleur tient une sorte de milieu entre le blanc & le noir; elle ne *brûle pas* (comme le noir) *les étoffes par son caustique.* Que de choses curieuses j'ai à observer sur le bleu! Je vais, Messieurs, les rassembler dans une dissertation *Historico-phylològico-feria*, où après avoit scrupuleusement donné une définition exacte de toutes les especes de bleu, je parlerai scientifiquement de l'usage des vêtemens bleus, depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours; usage que je considérerai sous tous les aspects civil, politique, religieux, militaire, &c. j'aurai là une belle occasion d'éta-

en 1775, in-8vo. sous ce titre : *Vue d'un politique du seizieme siecle sur la législation de son tems.*

ler mes connoiſſances qui ne ſont pas minces; je citerai de l'hébreu, de l'arabe, du grec, ſans l'entendre mieux que ceux qui en copient des paſſages dans leurs livres. Ma diſſertation ſera précédée d'une ample dédicace & flanquée d'une préface très-étendue, & à ce moyen j'aurai fait un volume bien étoffé, qui s'imprimera l'année prochaine à Hale, qui ſe vendra à la foire de Francfort, & dont je préviens les amateurs qu'il ſera tiré un petit nombre d'exemplaires ſur grand papier, & deux ſeulement ſur velin. Vous lirez, Meſſieurs, cet ouvrage important, qui aura une place diſtinguée dans la bibliotheque Bleue; puis vous en donnerez un bon extrait à l'uſage des jolies femmes de Paris, qui tout en prenant leur café à la crême, ſeront bien-aiſe de faire connoiſſance avec un érudit auſſi vigoureux que moi. Qui ſait même ſi mon beau livre ne renverſera pas toutes leurs idées ſur les couleurs, s'il n'amenera pas la proſcription de la *merde d'oye*, de la *boue de Paris?*

J'ai l'honneur d'être, &c.

UN ABONNÉ.

L'AMOUR RÉCIPROQUE, ou comme on n'en voit guere, anecdote vénitienne (*).

DEUX amans, à Venise, s'aimoient de l'amour le plus tendre : quiconque lira cette anecdote, en sera convaincu. *Lodovisa* venoit d'avoir quinze ans. Possédoit-elle tout ce qui peut charmer dans une femme? Il y a lieu de le croire, & si j'écrivois un roman, fidele à l'usage & au devoir de tout romancier, je ne manquerois pas, afin de prévenir favorablement mon lecteur, de lui présenter mon héroïne, comme la plus belle personne de l'univers; mais j'ai à rapporter un fait vrai, & je me garderai bien de rien ajouter à la vérité. Je viens de dire que Lodovisa avoit quinze ans : elle les comptoit depuis peu de jours; lorsque la marquise de *Pivaroli* la fit demander au parloir, un matin : on étoit dans le carnaval de 1754. » Vous êtes bien embellie, » dit la marquise à sa fille; je m'en réjouis » pour vous : vous ne pouvez manquer de » plaire au comte de *Narimberti*, que je vous » destine pour mari. Ce comte vous convient » tout-à-fait. Je vous l'amene ce soir, & après- » demain vous l'épouserez. «

(*) Excepté les noms qui sont feints, tout ce qui est rapporté dans cette anecdote est de la plus grande vérité.

On peut imaginer aiſément que Lodoviſa demeura un peu étourdie : elle ne répondit rien à ſa mere, qui interpréta ſon ſilence comme un conſentement tacite, que la pudeur lui empêchoit de faire d'une maniere plus poſitive. Le comte ſe rendit à la grille à l'heure indiquée. Et le ſurlendemain, qui ſe trouvoit un lundi gras, Lodoviſa fut à l'autel jurer de n'aimer jamais que le comte de Narimberti, qu'elle voyoit pour la troiſieme fois ſeulement. Sans être autrement déſagréable, rien en lui ne ſembloit propre à plaire à une jeune épouſe. Grave magiſtrat, il avoit vieilli dans l'étude des loix, où l'on n'apprend guere l'art de captiver les cœurs. Auſſi Lovodiſa ne lui donna-t-elle pas le ſien. Le chevalier de *Pulchriori* fut le mortel heureux qui ſut lui inſpirer de l'amour. Lodoviſa le vit & l'aima. Il n'eſt pas beſoin de dire qu'elle en fut aimée. La nature paroiſſoit les avoir fait naître, pour réunir entr'eux deux tout ce qui peut contribuer à former un attachement éternel. Ils vivoient depuis deux ans dans l'intimité la plus douce. Le mari de Lodoviſa, quoique très-âgé, n'étoit point jaloux, & rien n'altéroit le charme des plaiſirs dont s'enivroient ces jeunes amans ; lorſqu'un ſoir, revenant de ſouper, le comte de Redzoni apperçut un homme qui, bien enveloppé dans un manteau, eſcaladoit les murs de l'hôtel de l'ambaſſadeur de France. Nouvellement admis au conſeil, le jeune ſénateur, rempli de zele, & voulant en donner des preuves, ſe mit à ſuivre l'inconnu. Aſſuré de ce qu'il deſiroit

ſavoir, le comte Redzoni fit le lendemain ſa dénonciation au ſénat, qui mit des eſpions en campagne. Ils rapporterent que tous les jours, à une heure du matin, le chevalier de Pulchriori paſſoit pardeſſus les murailles du palais de l'ambaſſadeur de France. Le chevalier devient ſuſpect; on le mande au conſeil, & on lui ordonne de détruire à l'inſtant les ſoupçons qu'on a ſur lui. Je n'ai point trahi l'état, dit-il : j'aime la république & tous mes concitoyens. Je ſuis au déſeſpoir que vous jugiez mes démarches criminelles; mais je ne révélerai point ce qu'il faut que je taiſe. On le menace de le faire mourir. Eh bien! je mourrai, répond-il. On va aux opinions; & ſans montrer aucune foibleſſe, il entend prononcer ſon arrêt de mort, qu'on exécute tout de ſuite, & dans le plus grand ſecret. A quelques jours delà, Lodoviſa ne voyant plus revenir chez elle ſon amant, inquiette, & ſe rappellant les précautions ſouvent priſes par la république, elle ſollicite & obtient d'être entendue au conſeil, alors préſidé par ſon mari.

» Sénateurs, dit-elle, qui veillez ſur la vie, » l'honneur & la liberté de tous les citoyens, » j'oſe venir ici vous demander compte du » chevalier de *Pulchriori* : ſon abſence alarme » toute ſa famille. Rendez-moi mon amant; » car je ne crains pas d'avouer, en préſence » même de mon époux, que le chevalier de » Pulchriori eſt ce que j'ai de plus cher au » monde; que ce n'eſt que par lui que j'exiſ-

» te; que ſans lui le bienfait de la lumiere me
» ſeroit odieux. «

» Madame, répondit un des juges, que ne
» nous avez-vous fait plutôt connoître la vé-
» rité ! le chevalier de Pulchriori vivroit. Il
» ne vit donc plus! s'écrie Lodoviſa. Cruels....
» Ah! barbares.... « Ce ſont les ſeuls mots
qu'elle peut articuler. Elle tombe évanouie :
on s'empreſſe de lui donner des ſecours. Plus
d'une heure on la tint pour morte. Elle fit une
longue maladie, pendant laquelle ſon époux ne
la quitta point, & lui prodigua les ſoins les
plus tendres.

Par tout où cette aventure fut publiée, on
ne ſavoit lequel on devoit admirer davantage,
ou de l'amant qui n'avoit point héſité à per-
dre la vie, afin de ſauver l'honneur de ſa maî-
treſſe, ou de la maîtreſſe qui s'étoit accuſée
d'adultere, pour s'aſſurer des jours de ſon
amant; ou du mari enfin qui s'étoit fait juſti-
ce lui-même, & qui ayant éprouvé jadis juſ-
qu'à quel excès l'amour peut nous porter dans
la jeuneſſe, loin de ſe ſéparer de ſa femme,
avoit, pour ainſi dire, plus de reſpect encore
pour elle depuis ſa faute; & s'impoſoit le de-
voir ſacré de ne jamais lui rappeller l'aveu
terrible qu'elle n'avoit pas craint de faire de-
vant quarante perſonnes, & lui préſent.

Par M. DE-JUSTAINSKY.

(*Journal de* Nancy.)

Lettre sur une anecdote insérée dans ce journal concernant Louis Racine. (*)

Messieurs,

Comment M. Regnault de Chaource a-t-il pu croire que l'anecdote dont il *vous a fait part*, sur le fils de Racine, étoit *tout-à-fait inconnue!* Comment ne s'est-il point rappellé que l'auteur du Poëme de la Religion avoit lui-même raconté au public cette anecdote, il y a quarante ans? Voici, Messieurs, la maniere dont cet auteur la rapporte dans les mémoires sur la vie de Jean Racine, page 303.

» J'étois en philosophie, au college de Beau-
» vais, & j'avois fait une piece de douze vers
» françois, pour déplorer la destinée d'un chien
» qui avoit servi de victime aux leçons d'ana-
» tomie qu'on nous donnoit. Ma mere, qui
» avoit souvent entendu parler du danger de
» la passion des vers, & qui la craignoit pour
» moi, après avoir porté cette piece à Boi-
» leau, & lui avoir représenté ce qu'il devoit
» à la mémoire de son ami, m'ordonna de
» l'aller voir. J'obéis; j'allai chez lui, en trem-
» blant, & j'entrai comme un criminel. Il prit

(*) Voyez le dernier journal, page 246.

» un air févere, & après m'avoir dit que la piece
» qu'on lui avoit montrée, étoit trop peu de
» chofe pour lui faire connoître fi j'avois quel-
» que génie : il faut, ajouta-t-il, que vous
» foyez bien hardi, pour ofer faire des vers
» avec le nom que vous portez. Ce n'eft pas
» que je regarde comme impoffible que vous
» deveniez un jour capable d'en faire de bons;
» mais je me méfie de tout ce qui eft fans exem-
» ple : & depuis que le monde eft monde,
» on n'a point vu de grand poëte fils d'un grand
» poëte. Le cadet de Corneille n'étoit point
» tout-à-fait fans génie, il ne fera jamais ce-
» pendant que le très-petit Corneille. Prenez
» bien garde qu'il ne vous en arrive autant.
» Pourrez-vous d'ailleurs vous difpenfer de vous
» attacher à quelque occupation lucrative; &
» croyez-vous que celle des lettres en foit
» une? vous êtes le fils d'un homme qui a été
» le plus grand poëte de fon fiecle, & d'un
» fiecle où le prince & les miniftres alloient
» au-devant du mérite pour le récompenfer :
» vous devez favoir mieux qu'un autre à quelle
» fortune conduifent les vers. La fincérité qui
» a regné dans cet ouvrage, ajoute le modefte
» écrivain, m'a fait rappeller ce fermon dont
» j'ai fort mal profité. «

Vous appercevez, Meffieurs, quelque diffé-rence entre ce récit & celui de M. Regnault de Chaource. Boileau n'affure point que *l'inimitable Jean Racine n'aura jamais de fils poëte.* Au contraire, il ne regarde pas comme impoffible que ce fils devienne un jour capable de

faire de bons vers; mais il se méfie de ce qui est sans exemple, & il l'avertit encore que les vers ne conduisent pas à la fortune. Vous ne voyez sans doute, Messieurs, rien que de sage & de vrai dans ces réflexions. Si M. Regnault de Chaource eût ouvert un livre qui est entre les mains de tout le monde, il n'eût point prêté à Boileau une maniere de raisonner qui ne fut jamais celle de ce grand homme.

Je vous prie, Messieurs, d'insérer ma lettre dans votre journal. Elle ne sera pas tout-à-fait inutile, si elle engage nos modernes littérateurs à croire un peu moins à leurs découvertes, & à ne pas se presser d'apprendre au public ce qu'il sait depuis long-tems.

J'ai l'honneur d'être, &c. C....

(*Journal de* Paris.)

Sur les pyramides d'Egypte; article traduit de l'allemand.

HErodote & Diodore conviennent que ces pyramides subsistoient au moins mille ans avant eux : espace dans lequel la vérité s'efface souvent de la mémoire pour être remplacée par des fables. Comme les pyramides ne sont point couvertes d'hiéroglyphes, c'est signe qu'elles sont encore plus anciennes que l'usage de cette écriture symbolique. Elles semblent avoir été construites aux environs de Memphis, capitale de l'Egypte avant Thebes, pour être en même

tems une image de l'immortalité, & servir de tombeaux aux rois. Les grands ayant ainsi eux-mêmes leur sépulture dans la campagne, on ne rencontroit point d'obstacles à y inhumer aussi les autres.

SUR LE CARACTERE DES ALLEMANDS.

L'auteur du voyage de Sophie à Memel, s'est avisé de dire, que le Poméranien, grossier & stupide, est le véritable Allemand : la qualification de stupide est sans contredit fausse & choquante. Un auteur de ce siecle a pensé plus judicieusement de l'Allemand, dans la comparaison qu'il en a faite, ainsi que du François & de l'Anglois, avec les trois âges de la vie; le François ressemblant, selon lui, à la jeunesse, l'Anglois à l'âge viril, & l'Allemand au vieillard. L'Allemand a beaucoup de sang froid : mais du sang froid n'est pas de la stupidité. L'étendue de ses connoissances, l'immensité de ses lectures, & son industrie dans les arts & la méchanique, l'égalent au moins à ses voisins. L'existence & la constitution de son empire, dans lequel il y a tant d'intérêts à ménager pour éviter le despotisme & la liberté effrénée, sont une démonstration de son aptitude à gouverner. Comment peut-on taxer de stupidité un pays où les arts & les sciences fleurissent dans toutes ses capitales, & même dans de petites villes! Les paysans sont-ils l'architype d'une nation? Les paysans François,

quoique membres de l'état qui passe pour le plus poli, ne sont-ils pas plus grossiers que les paysans d'Allemagne? Le François d'une petite ville, n'a pas coutume de l'emporter pour l'instruction sur le citoyen Allemand d'une ville d'une égale grandeur. Il y a même une raison qui est cause, que dans une grande partie de l'Allemagne le peuple a plus d'éducation. C'est que tout le service divin se fait en langue vulgaire dans les églises réformées : ainsi le chant, la lecture & la prédication fréquente, sont autant d'instructions pour le peuple ; & l'église est pour lui une école continuelle.

L'Allemagne a pour ses princes les souverains de la plus grande partie de l'Europe dont elle occupe le centre. Ses liaisons & sa situation, l'ont long-tems rendue la maîtresse du commerce : témoin la confédération Anséatique. Ainsi familiarisée avec les caracteres de tous les peuples, elle a pris de chacun ce qu'il avoit de meilleur, en dirigeant son choix avec le sang froid & le jugement qu'on ne lui conteste point. C'est pour cela que l'Allemand semble né pour conseiller & régir les nations. S'Il n'a pas tout l'extérieur de civilité que d'autres peuples s'attribuent, y pert-on pour cela, dès que cette civilité polit l'homme comme un marbre, sans le rendre moins dur? Ordinairement les gens qu'on traite de grossiers, ne sont ni volages, ni rampans, ni pusillanimes. Ils en agissent fraternellement entre eux, & ne peuvent pas plus s'accoutumer à s'offenser continuellement, qu'à vivre sainement au milieu

de la fange, & des exhalaiſons empêſtées. Exécuter un plan bien conçu, & le conduire à ſa fin, ſans s'en laiſſer détourner, ni par les cajolleries, ni par les outrages, c'eſt le propre des grands génies & des Allemands. Le ſang froid, la pénétration & la réſolution qu'ils poſſedent, ſont les vertus des héros. Ils ſavent conſerver le plus grand phlegme au milieu même des batailles. Le phlegme eſt leur trait caractériſtique, du Rhin & du Danube aux Alpes & à la Baltique : phlegme qui leur eſt donné du ciel, pour tempérer le feu & l'ardeur de leurs maîtres puiſſans & entreprenans.

POÉSIES FUGITIVES.

Ode aux Souverains.

Oui, vous êtes des dieux, mais sachez à quel titre :
Zélés adorateurs de l'éternel arbitre,
Vous devez protéger son culte & ses autels,
Désarmer l'injustice, enchaîner la licence,
Venger la timide innocence,
Et de l'oppression garantir les mortels.

Si de l'être éternel la puissance infinie
N'eût aux foibles humains fait présent de la vie,
Que pour les accabler sous le poids des malheurs,
Pourroient-ils, maudissant leur misere profonde,
Bénir la parole féconde
Qui les eût appellés du néant aux douleurs ?

Regner, c'est protéger, gouverner & défendre :
C'est mériter l'amour par l'amour le plus tendre;
Fonder sur la raison l'autorité des loix :
Tel un roi, du très-haut est l'image sacrée;
Et sous sa puissance adorée
Tout est fécond, la terre & le peuple à la fois.

Rois, symboles mortels du monarque suprême,
Nos cœurs volent vers vous, consentez qu'on vous aime!
Favorisez des arts l'effort industrieux ;
Par des regards sereins rendez les champs fertiles;

Réprimez le luxe des villes,
Et brisez des traitans l'orgueil ambitieux.

Le commerce aux états assure l'abondance,
De la terre & du ciel répare l'inclémence,
Change en d'utiles biens de stériles trésors;
Que vos nochers voguans sur les plaines de l'onde,
Soient les économes du monde,
Et que tout l'univers accoure dans vos ports.

De vos augustes droits, défenseur intrépide,
Qu'un premier tribunal où la vertu préside,
De vos peuples soumis soit l'asyle sacré:
Perdent-ils près de vous ce protecteur fidele?
Ils tremblent qu'une main cruelle
Ne les fasse gémir sous un joug abhorré.

Dans l'aurore des tems, l'innocente droiture,
La modération, richesse la plus sûre,
Fixoient chez les humains les douceurs de la paix:
Le très-haut regnoit seul sur ses enfans dociles,
Ses fléaux étoient inutiles,
Et la vertu par-tout appelloit ses bienfaits.

Mais bientôt, infidele à ce monarque auguste,
L'homme devint pour l'homme un oppresseur injuste;
La liberté gémit & réclama ses droits;
Jusqu'au trône des cieux elle se fit entendre;
Et l'éternel, pour la défendre,
D'un glaive salutaire arma la main des rois.

O vous donc, qui du ciel exercez la puissance,
Réglez-vous sur dieu même & sur sa providence!
Travaillez sans relâche à remplir ses desseins!
La force, la bonté, la sagesse sublime
Consacrant un roi légitime,
Font de ses justes loix les devoirs les plus saints.

Tel fut un être libre, intelligent, sensible,

Eſt le regne adoré de ce maître inviſible ;
De ſon trône éternel la juſtice eſt l'appui.
Retracez à nos yeux ſa douceur paternelle ;
Qu'il ſoit toujours votre modele,
Ou renoncez aux droits que vous tenez de lui.

Mais vous, peuples ; mais vous, ne jugez point vos maîtres !
Fuſſent-ils des tyrans, des oppreſſeurs, des traîtres,
Dieu ſeul peut dépoſer ces prévaricateurs.
S'il permet leurs excès, c'eſt pour punir vos crimes
Fléchi par vos pleurs légitimes
Il briſera leur ſceptre ou changera leurs cœurs.

Applaudis à ton ſort, ô France ! ô ma patrie !
D'un monarque vainqueur la puiſſance chérie
Maintient ta liberté par l'équité des lois ;
Les ſublimes vertus dans ſon ame imprimées,
Et dans tout ſon regne exprimées,
Sont la gloire du trône & l'exemple des rois.

Par M. DE REGANHAC, *qui va publier une traduction en proſe des Odes d'Horace, avec des poéſies lyriques.*

L'ANE VERD,

Fable imitée de l'allemand de HAGEDORN. (*)

INVENTE qui voudra. Moi je vais me saisir
D'un sujet emprunté d'une muse germaine;
S'il est heureux, j'en aurai moins de peine,
Et mes lecteurs plus de plaisir.

Une veuve avancée en âge
Ne put jamais s'accoutumer
A l'oisiveté du veuvage.
(On devroit, quand on perd l'heureux don de charmer,
Perdre aussi le besoin d'aimer.)
Elle voulut tâter d'un second mariage.
Cet usage est de tous les lieux :
L'hymen est laid de près; mais de loin on l'adore:
Celle qu'il traita mal se flatte d'être mieux;
Celle qui fut heureuse espere l'être encore.

Léandre, un gros garçon des plus appétissans,
Lui donna des desirs, & des desirs pressans.
D'abord de ses amours elle fit un mystere,
De peur qu'une autre veuve au gars ne mît enchere.
Un point l'embarrasse pourtant ;
C'est d'en parler à sa commere,
Fine mouche, & rusée autant
Qu'une fille d'Ulysse : « Ecoutez-moi, ma chere,

(*) M. Gellert a traité aussi le même sujet; & tous deux l'avoient puisé chez Wohlgemuch, ancien fabuliste.

» Lui dit-elle ; çà, franchement,
» Comment trouvez-vous, là, Léandre? Il est char-
» mant?
» Si vous saviez comment ce garçon m'aime!
» C'est le portrait de mon époux....
» Si Léandre n'étoit plus complaisant, plus doux,
» Oh! je croirois que c'est lui-même.
» Mais je crains les mauvais plaisans,
» Dont médire est l'unique affaire;
» De nos femmes sur-tout la langue.... Ma commere,
» Sans cela, déja le notaire
» Eût écrit nos deux noms sur du papier timbré;
» Sans cela monsieur le curé
» En auroit dit deux mots en chaire.
» --- Quoi! ce n'est que cela? mariez-vous toujours,
» Dit la voisine. Allez, vous serez blasonnée
» Et chansonnée :
» De votre noce on parlera huit jours;
» Mais le neuvieme (& vous m'en pouvez croire)
» On n'en parlera plus, pas plus que d'une histoire
» De deux mille ans. D'ailleurs cet âne que voilà,
» Le lendemain, si l'on veut, fera taire
» Toute la ville. --- Bon!.... --- Eh! oui, cet âne-là.
» Mariez-vous, & puis laissez-moi faire. «
On se décide enfin. D'abord,
Pour épouser on appella Léandre,
Qui de la veuve aimoit le coffre-fort,
Et galamment ne se fit pas attendre.
De deux époux ainsi l'on voit souvent
Que l'un se donne, & que l'autre se vend.

La nouvelle une fois semée,
Tout est en l'air; charivari, grand train.
Tous les chiens, les goujats sont attroupés soudain
Au portes de la mariée.
Par la commere aussi-tôt est lâché
L'âne, qu'en perroquet on a peint dès la veille.

Sur lui de nos acteurs l'œil demeure attaché.
On fait un cercle; on le suit au marché,
En glosant sur cette merveille.
» --- Un âne verd! parbleu, cet animal
» Est singulier! j'en crois l'espece rare.
» Oh! dans ses faits nature est bien bizarre!
» --- Elle eût mieux fait encor, si c'étoit un cheval.
» - - Que parlez-vous là de nature?
» Ne parlez que l'art; ce n'est qu'une peinture.
» --- Que dites-vous? non, Monsieur, non.
» Avec votre permission,
» L'art n'est ici pour rien, & j'en suis caution.
» Cet âne est du pays.... des ânes verds. --- Sans
» doute,
» Du cap Verd, s'écrie un barbier,
Bel-esprit, grand causeur, & grand aventurier,
Et qui parlant toujours, veut toujours qu'on l'écoute.
» Il est du cap Verd, sur ma foi.
» Et tous ces ânes verds, j'en ferois la gageure,
» Meurent en jaunissant comme fait la verdure:
» Je me connois en ânes, moi.
» Hélas! toute la nuit, crioit une matrone,
» Mes yeux ont, en rêvant, vu cet âne en personne.
» Prophête de malheur! je me souviens qu'on vit
» Jadis, au temps de ma jeunesse,
» Des souris blanches; grande détresse;
» Et mortalité s'ensuivit.
» J'y perdis, moi, deux tantes & mon pere.
» Du moment que de ces chats gris,
» Nommés chartreux, on a peuplé Paris,
» Tout y va mal, rien n'y prospere.
» Des chats.... chartreux dans un pays!
» Et le moyen de n'avoir pas la guerre? «

Tels étoient les savans discours
Qu'inspira l'âne verd pendant sept ou huit jours.
La voisine eut raison de garantir l'épreuve.

Quelque autre objet fut bientôt découvert;
Et l'on oublia l'âne verd
Comme il avoit fait oublier la veuve.

---

*A madame de C***., en lui présentant une rose le 25 7bre., jour de sa fête.*

Au moment où Cérès se trouve sans épis,
Où Flore est sans parure, & Pomone sans fruits,
Les dieux ont à Sylvie accordé quelque chose;
Nous lui donnons nos cœurs, la nature une rose.

*Par M. DE C**.*

La servitude abolie dans les domaines du roi, sous le regne de LOUIS XVI. Poëme, qui a concouru pour le prix de l'académie françoise.

Ce comble de félicité
N'est dû qu'à la sage équité
Du meilleur roi qu'on ait vu naître.
ROUSSEAU, *Ode.*

Les rois, par la douceur d'un regne juste & sage,
De la divinité sont ici bas l'image;
Citoyens couronnés, peres de leurs sujets,
Ils doivent signaler leurs jours par des bienfaits.
Tels on vit sur le trône Antonin, Marc-Aurele,
Titus, l'amour du monde & des rois le modele;
Tel fut chez nos ayeux le plus grand des Henris,
Délices des François, tel se montre Louis,
Louis, plus qu'aucun roi digne du nom de juste.
A peine des Bourbons il tient le sceptre auguste,

Levant vers l'éternel ses innocentes mains,
» De la France, dit-il, je regle les destins,
» Dieu puissans, donne-moi ta force & ta sagesse,
» D'un rayon de ta flamme éclaire ma jeunesse ;
» Fais toujours à mes yeux luire la vérité ;
» Sur les lys avec moi place la liberté.
» Je jure, ô dieu des rois qu'à tes ordres fidele
» Je prendrai pour regner ta bonté pour modele.
Ainsi parle Louis, il tiendra son serment.
Quand un roi veut le bien, il le fait aisément.
Mais déja de Bourbon la rare bienfaisance
Le montre comme un pere aux regards de la France.
Il remet ce tribut, (*) consacré par l'amour,
Quand d'un regne nouveau brille l'auguste jour,
Ce tribut, que l'état, par un antique usage,
Offre alors au monarque en volontaire hommage.
A l'Ausonie ainsi, par un acte immortel, (**)
Ton cœur, sage Antonin, se montra paternel.
Jaloux de tes vertus, chérissant ta mémoire,
Louis en t'imitant veut mériter ta gloire.
Comme toi, qui dans Rome as fait bénir tes loix,
Louis commence ainsi qu'ont fini les grands rois.
Déja la liberté recouvre son empire.
Un arrêt bienfaisant (***) que la sagesse inspire
Du monopole affreux a brisé les ressorts,
Et des champs moissonnés les fertiles trésors

(*) Edit qui remet le droit de joyeux avénement.

(**) Quand un empereur Romain adoptoit quelque prince pour successeur, les villes avoient coutume d'offrir au prince adopté des sommes d'argent, appellées *aurum coronarium*. Lorsqu'Antonin fut adopté par Adrien, il remit ces sommes en entier aux villes d'Italie, & la moitié aux autres. C'est bien le commencement de ces sortes de regnes que l'on peut nommer *joyeux avénement.*

(***) Liberté du commerce des grains.

Portant

Portant dans tous les lieux la joie & l'abondance,
Par de libres canaux circulent dans la France.
Ciel ! il falloit plutôt sur le trône des lys
Placer un roi sensible, un roi comme Louis.
De l'humble agriculteur il eût séché les larmes,
Le pauvre en son asyle eût vécu sans allarmes ;
L'esclavage jamais n'eût troublé les hameaux.
Hélas ! j'ai vu souvent d'inflexibles bourreaux,
Sourds aux cris de Cérès plaintive & gémissante,
Arracher aux moissons la veuve languissante,
Des vieillards épuisés, de tendres orphelins.
Oui, j'ai vu dans les champs des monstres inhumains,
De l'indigence en pleurs redoublant la misere,
Du sein d'une famille oser ravir un pere,
Et le traînant captif à d'horribles travaux
Le plonger sans pitié dans un gouffre de maux.
Ce joug cesse, Louis, par un édit propice,
Des tems qui ne sont plus réparant l'injustice,
Abolit pour toujours la plus dure des loix. (*)
La nature par lui rentre enfin dans ses droits.
Du destin de la France, heureux dépositaire,
Sur un peuple né libre il veut regner en pere.
C'est ainsi que les rois sont ici-bas des Dieux.
O vous, qui gémissez sous un joug odieux,
Vous, qu'accablent les fers d'un antique esclavage,
Vous, dont la liberté doit être l'apanage,
Laborieux colons, à la glebe attachés,
Revendiquez les droits qui vous sont arrachés.
Exposez à Louis le sort qui vous opprime ;
Alors qu'on est foulé, la plainte est légitime.
Les Bourbons aux malheurs sont nés compatissans.
Louis est votre roi, vous êtes ses enfans :
Des enfans à leur pere ont le droit de se plaindre ;
Oui, rompez vos liens, à Louis allez peindre

(*) Suppression des corvées.

Le sort, l'injuste sort, qui vous rend malheureux.
Osez tout espérer d'un prince généreux.
» Grand roi, lui direz-vous, dans tes vastes domaines,
» Une barbare loi nous accable de chaînes.
» Sur nous la liberté ne verse point ses dons.
» Nous sommes attachés au sol où nous naissons.
» Les droits du citoyen sont pour nous des chimeres;
» On nous prive du champ qu'ont possédé nos peres.
» Nous ne connoissons point ces sentimens si doux,
» Ces nœuds délicieux, ce bonheur des époux;
» L'hymen, qui des mortels sait adoucir les peines,
» Loin de les alléger, appésantit nos chaînes.
» Oui, l'hymen, qu'on bénit, est pour nous un fardeau,
» Qui nous entraîne, hélas! vivans dans le tombeau.
» Dans cette affreuse horreur, tourmentés de notre être,
» Nous reprochons au ciel de nous avoir fait naître.
» De nos tristes amours les fruits infortunés,
» En naissant, comme nous, sont au joug condamnés.
» A nos tendres enfans nous léguons l'esclavage;
» Une chaîne de maux est leur seul héritage.
» Ils sont chargés de fers arrosés de nos pleurs.
» Sur nous la servitude épuise ses rigueurs.
» Son injuste pouvoir, né de la barbarie,
» Nous ravissant le droit d'avoir une patrie,
» Interdit à nos cœurs l'espoir d'un meilleur sort.
» Par de stériles vœux nous implorons la mort;
» Par un effort hardi, sans doute exempt de crime,
» Si transfuges des lieux où le joug nous opprime,
» Dans un climat plus doux nous portons nos travaux,
» Le sort nous y poursuit, & pour comble de maux,
» Y venant dévorer notre foible substance,
» Nous force de périr au sein de l'indigence.
» Par l'espoir d'être libre, au fond des noirs cachots
» Le coupable est souvent consolé de ses maux.
» Mais nous, on nous ravit par un destin funeste
» Cet espoir, le seul bien aux malheureux qui reste.
» Le joug que nous portons est pour nous éternel.

» Esclaves destinés dès le sein maternel,
» Nous recevons les fers en recevant la vie,
» Etrangers dans nos champs, citoyens sans patrie,
» Sujets d'un état libre, esclaves nous vivons,
» Peres sans héritiers, esclaves nous mourons.
Mais cessez de gémir, sur vous se manifeste
Le signe bienfaisant de l'équité céleste.
Louis, qui sait vos maux, a prévenu vos vœux.
Son cœur vole au-devant des humains malheureux.
Oui, du ciel votre plainte est enfin exaucée;
L'affreuse servitude, à jamais terrassée,
N'osera désormais vous imposer ses fers.
Ce monstre qui voudroit enchaîner l'univers,
Voit éteindre chez vous son regne tyrannique.
Bourbon vous affranchit de l'esclavage inique,
Qui tourmente vos jours & fait couler vos pleurs.
Du champ de vos aïeux tranquilles possesseurs,
Citoyens de l'état, ensemencez vos terres,
Et goûtant désormais la douceur d'être peres,
Bénissez chaque jour l'édit consolateur
Qui vous rend à Louis, & vous ouvre son cœur.
France, d'un regne heureux voilà l'heureux présage.
Mais ces dons de Louis ne sont qu'un foible gage
Des biens illimités, qu'il doit verser sur toi.
Quel avenir flatteur t'est promis par ton roi!
L'équité le conduit, l'humanité l'enflamme,
Mille soins paternels occupent sa grande ame.
Tu verras par ses loix le luxe réprimé,
Son palais accessible au pupile opprimé,
L'innocence ravie aux tourmens du coupable. (*)
Tu le verras encor, d'une main secourable,
Du crime qu'on punit séparant le malheur,
Du sort de l'indigence adoucir la rigueur, (**)

(*) Abolition de la question préparatoire.
(*) Réforme des prisons.

Et jettant sur le pauvre un regard salutaire
A la faim, à la mort arracher la misere. (*)
Antoinette & Louis, ces époux généreux,
Ont mis tout leur bonheur à faire des heureux.
L'amour, la sympathie unit leurs cœurs sensibles.
O ciel! veille sur eux; que leurs jours soient paisibles,
Que de leur sang illustre un digne rejetton,
Image d'Antoinette, image de Bourbon,
D'un peuple fortuné soit la douce espérance;
Répandant chaque jour des bienfaits sur la France,
Au trône des Capets, que ce couple chéri,
Nous retrace long-tems & THERESE & HENRI!

Par M. MILON, de Liege.

ÉPIGRAMME.

Je veux t'immoler dans mes vers,
Dit à d'Erval un docteur sans pratique,
Je veux en plein théatre exposer tes travers;
Au souvenir de son art dramatique,
On vit l'ami d'Erval trembler:
Eh! quoi, dit il, docteur comique,
Tu veux donc me faire siffler!

LE CURÉ ET LE LOUP, Fable.

Un curé de village, indulgent, débonnaire,
Qui comprenoit, ou peu s'en faut,
Le latin de son bréviaire;

(**) Réglement des hôpitaux.

Un érudit, un docteur, en un mot,
Ne restoit pas oisif dans son saint presbytere.
Ce n'est pas pour lui seul qu'il se croyoit docteur;
Et d'enseigner il avoit la fureur.
La fureur d'enseigner est une maladie,
Comme tousser, être goutteux;
Il employoit les trois quarts de sa vie
A donner des leçons en maître généreux.
Pas un effet dont il ne fût la cause;
La dire étoit son emploi le plus doux;
Et n'eût-il rien su plus que vous,
Il vous auroit toujours enseigné quelque chose.
En un mot, c'étoit-là sa seule passion.
Mais quand il eut rendu savant tout son village,
Il entreprit une éducation
Fort singuliere : il eut l'ambition
D'instruire un loup. Il crut par-là le rendre sage,
En faire un loup bonhomme. Un pareil écolier
Etoit d'un naturel peu facile à plier;
Mais patience étoit du maître l'apanage.
Par l'alphabet il fallut commencer.
A, fut le premier son qu'il apprit, non sans peine;
Il parvint à le prononcer,
A le hurler au bout d'une semaine.
Au B, vîte on le fit passer.
Ce fut bien pis. Cent fois le maître recommence,
Et perdant tout ensemble espoir & patience,
A sa besogne est près de renoncer.
L'instituteur enfin, pour mieux se faire entendre,
Imita le cri du mouton;
Il cria *bé!* le loup, après mainte leçon,
L'apprit si bien, qu'il parvint à le rendre.
Notre nouveau docteur après cela, sans bruit,
Quitte son maître, & va, sans plus attendre,
De son savoir cueillir le fruit.
Il va criant autour des bergeries:
Bé! bé! Moutons d'aller grand train;

Et les pauvres bêtes ſoudain
Dans la gueule du loup ſe trouvent englouties.

Après cela, gardons d'enſeigner les méchans :
Dans leurs mains, qu'on inſtruit à choiſir leur victime,
Les reſſorts les plus innocens
Deviennent l'inſtrument du crime.

EPITRE à M. DE ST. PERAVI.

POETE folâtre & tendre,
Par quels accords ſéducteurs,
Ta lyre fait-elle prendre
Tous les détours de nos cœurs?
Sous la treille, gai Silene,
Dans ton cabinet Platon,
Ta main délicate enchaîne
La folie & la raiſon.
Aux ſoupers ou ſur la ſcene,
Tu nous fais, changeant de ton,
Pleurer avec Melpomene,
Rire avec Anacréon.
Dans ta piece *des Deux Femmes*,
O combien de ſentiment!
Je plains le ſort de ces dames
Et celui de leur amant.
» Du temple de la ſcience
» On t'a vu l'inſtituteur, « (*)
Le poëte, l'orateur;
Une nouvelle cadence
Part de ton luth enchanteur;
Te voilà joli conteur;

(*) Vers de M. le comte de W...... adreſſés à M de St. P.....

D'une gazette rimée (*)
Original créateur,
Dont la Muse enluminée
De différentes couleurs,
Confie à la renommée
Nos goûts, nos travers, nos mœurs,
Et jusqu'à notre fumée.
Fripon, rival de Pâris,
Tu viens amuser nos belles
En persifflant leurs maris;
Vas, n'en crains point de querelles,
Nos époux sont bien appris;
Faits à la plaisanterie,
Ils entendent raillerie,
Ainsi que ceux de Paris:
Mais au talent des ruelles,
A l'art charmant du boudoir,
Au vernis des bagatelles,
Tu joins l'utile savoir;
Oui, c'est ta main étrangere
Qui, prodigue de bienfaits,
Répand encor la lumiere
Sur nos propres intérêts;
De notre vive industrie
Vient étendre le ressort,
Au feu de notre génie
Donnant un nouvel essor,
Faire voir à ma patrie
Que son site est un trésor,
Nous montrer nos avantages,
Et sur nos féconds rivages,
Notre commerce augmenté
Sous les protecteurs ombrages
De l'auguste liberté.

(*) Gazette en vers sur le pays de Liege.

A ce tableau véritable,
Pourquoi mêler de la fable
Le coloris emprunté ?
Pourquoi, parmi nos poëtes,
Ami, me donner un nom,
Moi, dont le frêle crayon
A tracé ſur mes tablettes
Tout au plus quelque chanſon
Ou de table ou d'amourettes ?
Content de mon Apollon,
Quand il m'obtient, pour ſalaire,
Un baiſer de ma Glicere,
Que je préfére au renom,
A la gloire paſſagere
Qui fume au ſacré vallon.
Pour cette épître légere
Marquée au fragile ſceau
D'une Muſe familiere,
Je n'ai point d'autre bureau
Que les genoux de ma belle;
Des cheveux donnés par elle
Je compoſe mon pinceau;
Je n'ai de plume que celle
Que ſa main tira de l'aîle
De l'aimable & tendre oiſeau
De nos amours le modelle.
Jamais, flatteur importun,
Aux autels de l'étiquette,
Je n'ai, de ma caſſolette
Tiré de fade parfum
Pour une ducheſſe altiere,
Un monſeigneur en litiere,
Qui n'ont pas le ſens commun.
Mes amis & ma maîtreſſe
Sont les ſeuls rois que je ſers;
Leur amitié, ſa tendreſſe,
Voilà tout mon univers;

Leur bonheur fait ma richeſſe,
Et c'eſt le prix de mes vers :
Pourquoi donc dans ta gazette
En rimeur me convertir ?
Mais gazetier & poëte
Sont deux titres pour mentir.

Par M. HENKART de Liege, avocat.

RÉPONSE de M. DE ST. PERAVI.

MALGRÉ toi, ta Muſe indiſcrette,
Sans art, parure, ni toilette,
Belle de ſa propre beauté,
Atteſte la réalité
De cette *influence ſecrette*
Dont le blond Phébus t'a doté,
Et fournit la preuve complette
Qu'en te donnant, dans ma gazette,
Un rang modeſte & mérité,
Et le tabouret d'étiquette,
On peut, gazetier & poëte,
Dire pourtant la vérité.

CRAINTES d'un Buveur avant la vendange.

HÉLAS qu'un buveur eſt à plaindre
Pendant que le raiſin mûrit;
De la grêle il a tout à craindre,
Au moindre nuage il frémit.

Ces ans d'orageuſe mémoire,
Viennent ſe peindre à ſon cerveau;

Et l'image de ne plus boire
Le suit jusque dans son caveau.

Pour moi, confiné dans ma chambre,
Tout occupé de ce péril,
J'éprouve même dans septembre
La soif qui m'attend en avril.

Mais bientôt ma crainte est passée,
La vendange tire à sa fin,
Déjà mon humide pensée
Boit dans un océan de vin.

Quand chez Bacchus je me goberge,
Je prends des forces pour mourir;
Si cette vie est une auberge,
Faut-il passer sans rafraîchir?

Sans boire, il faut que je raisonne,
Il n'est pas de milieu chez moi;
Et si ma joyeuse personne
Fête Bacchus, voilà pourquoi:

Le tems que j'emploie à le suivre,
Ne fut-il que pris sur les soins
Que je mettrois à faire un livre:
La France y trouve un sot de moins.

Par M. GOGUILLON.

A Mdme. la marquise DE COIGNY, *au sujet de l'invitation qui m'étoit faite de venir à la campagne, où elle étoit.*

LE TROUBADOUR ET UN PASSANT.

DIALOGUE. La scene est à la campagne.

LE PASSANT.

VIEN chez nous, gentil Troubadour.

LE TROUBADOUR.

A prodiguer mes airs je renonce en ce jour.
Las! il n'est plus de prud'hommie,
De bon goût, de chanson jolie,
De vers naïfs peignant naïf amour!

LE PASSANT.

Que dis-tu?

LE TROUBADOUR.

C'en est fait, je brise ma guittarre.

LE PASSANT.

Ah! plutôt repens-toi de ton courroux bizarre.

LE TROUBADOUR.

Ecoute; si tu peux m'indiquer un château
Ou regnent loyauté, joyeuseté, simplesse,
Et qui m'offre l'accord nouveau
Des vertus & de la richesse....

LE PASSANT.

Eh bien?...

LE TROUBADOUR.

Je veux encore y trouver à chanter
Quelque beauté riante & printanniere,
Aux yeux charmans, au cœur ſincere;
Plaiſant à tous ſans s'en douter,
Même en raillant ſe montrant débonnaire,
Que charment les talens & qui ſache goûter
Romans, hiſtoire, politique,
Beaux vers, tableaux exquis, raviſſante muſique;
A ce prix, guide-moi, je cede à ton conſeil.

LE PASSANT.

Vien donc, & ſans délai ſuis mes pas à Courteil.

Par M. SÉLIS.

ACADÉMIES.

SÉANCES

DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

I.

Académie royale des inscriptions & belles-lettres de Paris.

L'ACADÉMIE avoit, depuis quelque tems, été obligée, par la réduction des rentes, de ne distribuer que de deux ans en deux ans, le prix annuel fondé par feu M. le comte de Caylus, & consistant en une médaille d'or de la valeur de 500 liv.; mais le roi vient de donner à cette compagnie une nouvelle marque de la protection dont il honore les lettres, en rétablissant ce prix dans son intégrité primitive, & en fournissant le moyen de le distribuer tous les ans, suivant l'intention du fondateur. Elle a été instruite de ce bienfait de S. M. par une lettre de M. Amelot, secrétaire d'état, datée du premier septembre.

(*Journal encyclopédique.*)

I I.

ACADÉMIE royale de peinture & sculpture.

Dans son assemblée du premier septembre, l'académie a accordé le 1er. prix de peinture au Sr. Jean Baptiste Vignali, de Monaco; & le second au Sr. Victor-Maximilien Potain, de Versailles.

Le premier prix de sculpture a été adjugé au Sr. Jacques-Philippe Lesueur, de Paris, & le second au Sr. Antoine Chaudet, de Paris.

Les sujets des prix étoient, dans la peinture, *le supplice des sept Machabées*; & dans la sculpture, *David entrant dans la tente de Saül endormi.*

(*Journal* de Paris.)

I I I.

SOCIÉTÉ royale de médecine de Paris.

Le 28 août, la société tint une séance publique dont M. Vicq-d'Azyr, secrétaire perpétuel de cette compagnie, fit l'ouverture par les détails suivans.

» La société avoit proposé dans sa séance » publique du 31 août 1779, pour sujet d'un » prix de la valeur de 600 liv., un programme » ainsi conçu : *Etablir*, 1°. *par l'analyse* » *chymique, quelle est la nature des remedes anti-*

» *scorbutiques proprement dits ; 2°. par l'observa-
» tion, quels doivent être leur usage & leur com-
» binaison dans les différentes especes & complica-
» tions du scorbut ?* Ce sujet étant divisé en deux
» parties, & les mémoires qui ont concouru
» n'ayant traité convenablement que le second
» membre du programme, la société n'a adju-
» gé qu'une moitié de la somme annoncée ;
» elle réserve l'autre pour celui qui répondra
» le mieux à la premiere question, qu'elle
» propose de nouveau séparément. M. Gogue-
» lin, docteur en médecine de la faculté de
» Reims, médecin à Moncontour en Breta-
» gne, auteur du mémoire envoyé avec l'épi-
» graphe suivante : *Laborem imperat, laborem
» coronat*, ayant rempli les vues de la compa-
» gnie relativement au traitement du scorbut,
» elle lui a adjugé un prix de la valeur de
» 300 liv. : aucun mémoire n'a mérité l'*accessit*.
» On croit devoir répéter ici que ce prix est
» dû à la bienfaisance de feu M. Guérin. «

» La société avoit proposé dans sa séance
» publique du 15 février 1780, pour sujet
» d'un prix de la valeur de 300 liv., le pro-
» gramme suivant : *Indiquer quelles sont les ma-
» ladies qui regnent le plus communément parmi
» les troupes pendant la saison de l'automne ; quels
» sont les moyens de les prévenir, & quelle est
» la méthode la plus simple, la plus facile & la
» moins dispendieuse de les traiter.* MM. les chi-
» rurgiens majors avoient été invités à y con-
» courir. Ce prix a été partagé entre M. Bon-
» té, docteur en médecine de l'université de

» Montpellier, associé regnicole de la société
» à Coutances, auteur du mémoire envoyé
» avec l'épigraphe suivante : *Senes ut in otia*
» *tuta recedant ;* & M. Thion de la Chaume,
» médecin employé dans les camps & armées
» du roi, auteur du mémoire remis avec cette
» épigraphe : *Scribi us in urbe adjacenti & aere*
» *Corsico.* La société ayant reçu sur cette ques-
» tion importante un grand nombre de mé-
» moires bien faits, n'a pu s'empêcher de par-
» tager aussi l'*accessit* entre M. Party, médecin
» & chirurgien-major du régiment de Breta-
» gne, alors en garnison à Metz, auteur du
» mémoire portant la devise suivante : *Sim-*
» *plex veri sigillum*, & M. Craisme, médecin
» attaché à l'hôpital militaire de Lille, & agré-
» gé au college des médecins de cette ville.
» Il auroit été à desirer que le mémoire de M.
» Thion de la Chaume eût été moins volu-
» mineux. Celui de M. Party contient des ins-
» tructions & des recherches très-judicieuses
» sur la maniere de préserver les troupes des
» maladies dont elles sont menacées pendant
» l'automne. Les formules placées à la suite
» du mémoire de M. Craisme sont un peu
» trop compliquées, & il s'y est glissé quelques
» erreurs chymiques. «

» L'analyse des eaux minérales & médici-
» nales, & l'examen de leurs propriétés sont un
» des objets dont la société s'occupe avec le
» plus d'activité ; elle avoit proposé dans plu-
» sieurs de ses séances publiques des prix d'en-
» couragement à ceux qui se livreroient à ces

» travaux, & qui lui en feroient part. Ses
» vœux ont été remplis; elle a reçu un très-
» grand nombre de mémoires, aux auteurs
» desquels elle a distribué des prix dans l'ordre
» suivant : le premier, consistant en un dou-
» ble jetton d'or, portant la même empreinte
» que celui de la société, a été adjugé à MM.
» Vacher, docteur-régent de la faculté de mé-
» decine de Paris, premier médecin des trou-
» pes du roi & associé regnicole de la société
» en Corse, & Castagnoux, apothicaire-aide-
» major des mêmes troupes dans la même isle;
» auteurs d'un mémoire sur l'analyse des eaux
» minérales chaudes de Pietra-Polla, avec cette
» épigraphe : *Aggredimur sacros Cyri recludere*
» *fontes.* Le second prix, consistant en un jet-
» ton d'or de la même valeur, a été remporté
» par M. Barailon, médecin & associé regni-
» cole à Chambon en Combrailles, auteur d'un
» mémoire sur les eaux thermales de Néris en
» Bourbonnois. Le troisieme, de la valeur d'un
» jetton d'or simple, a été adjugé à M. Car-
» rere, médecin à Vic-de-Bigorre, auteur d'un
» mémoire sur l'usage & les effets des eaux
» minérales de Bagneres, de Bigorre & de Cap-
» bern. Le quatrieme, de la même valeur,
» a été décerné à M. Chifoliau, médecin &
» correspondant de la société à St. Malo, au-
» teur de plusieurs mémoires sur l'analyse &
» les effets des eaux minérales de St. Suliac,
» de St. Jouan, du Veaugarni, dans le diocese
» de St. Malo, & des eaux minérales de la
» ville de Dinan.

Le cinquieme, de la valeur d'un jetton d'or
» simple, a été adjugé à M. Gastellier, méde-
» cin & associé regnicole à Montargis, auteur
» d'un mémoire sur l'analyse & les propriétés
» des eaux minérales de Ferrieres, des Echar-
» lis, & de Château-Landon dans le Gâtinois.
» La société a pensé qu'il devoit être fait une
» mention honorable des mémoires envoyés
» par M. de Lanoix, maitre en pharmacie à
» Lyon, sur l'analyse des eaux minérales d'Or-
» liénas; par M. Sarrabeyrouse, médecin, sur
» les eaux de Bagneres; par M. Massie, mé-
» decin & correspondant de la société à Ha-
» bas, prés de Dax, sur quelques eaux mi-
» nérales de la généralité de Guienne; & par M.
» Rostain, médecin, sur les eaux minérales de
» St. Alban dans le Roannois. Les commissaires
» qui ont été chargés de l'examen de ces mé-
» moires, ont fait un rapport détaillé sur les
» expériences nécessaires pour compléter ces
» différens travaux. Leurs observations seront
» communiquées aux auteurs. «

» La connoissance du sol des différentes pro-
» vinces, de leurs productions, du tempérament
» de leurs habitans, & des maladies auxquelles ils
» sont plus exposés, est une de celles qu'il im-
» porte le plus à la société royale d'acquérir;
» elle a déja décerné plusieurs fois dans ses séan-
» ces publiques des prix d'encouragement à ce
» sujet; ayant reçu un grand nombre de mé-
» moires qui y sont relatifs, elle s'est déter-
» minée à en faire aujourd'hui une nouvelle
» distribution. Le premier prix d'encouragement

» ſur la topographie médicale, conſiſtant en
» un double jetton d'or, a été adjugé à M.
» Madier, intendant des eaux de Vals, & mé-
» decin au Bourg-Saint-Andéol, auteur d'un
» mémoire ſur la topographie médicale de cette
» ville. Le ſecond, de la valeur d'un jetton
» d'or ſimple, a été remporté par M. Sarra-
» beyrouſe, médecin, auteur d'un mémoire ſur
» la topographie médicale de Bagneres de Bi-
» gorre, & de quelques lieux voiſins de cette
» ville. Le troiſieme, de la même valeur, a
» été adjugé à M. d'Arluc, profeſſeur de mé-
» decine & aſſocié regnicole à Aix, auteur d'un
» mémoire ſur les productions de la province,
» & ſur la nature des maladies qui y ſont le
» plus répandues. La ſociété a cru devoir citer
» avec éloge un mémoire de M. Amoreux fils,
» docteur en médecine, & aſſocié regnicole à
» Montpellier, ſur la topographie médicale de
» cette ville & de ſon territoire. Les mémoi-
» res de M. Didelot, médecin & correſpon-
» dant de la ſociété à Remiremont, ſur la
» topographie médicale du Barrois & celle des
» lieux circonvoiſins, & de M. Virard, mé-
» decin & correſpondant à Grenoble, ſur la deſ-
» cription topographique & médicale de cette vil-
» le, lui ont paru mériter la même diſtinction. «
» Après avoir couronné les travaux de ſes
» correſpondans, la ſociété croit devoir don-
» ner une marque publique de ſa ſatisfaction
» & de ſon eſtime à M. Faurot, docteur en
» médecine, réſidant à Autet, paroiſſe de
» Franche-Comté. Appellé auprès de pluſieurs

» personnes mordues par un chien enragé, il
» les a soignées avec autant de désintéresse-
» ment que de succès : entièrement dévoué
» au traitement des épidémies, dont le canton
» qu'il habite est affligé, il a plus d'une fois
» fourni les alimens & les remedes aux pau-
» vres qui en étoient attaqués. Ces détails
» nous ont été transmis par des personnes dis-
» tinguées, témoins de ses bienfaits. La so-
» ciété le prie de trouver bon que le public
» en soit informé, & qu'elle lui offre une
» médaille de la valeur d'un double jetton
» d'or. «

» Elle propose pour sujet d'un premier prix
» de la valeur de 600 liv. la question sui-
» vante : *Déterminer quels sont les signes qui*
» *annoncent une disposition à la phthisie pulmo-*
» *naire, & quels sont les moyens d'en prévenir*
» *l'invasion ou d'en arrêter les progrès ?* Les pre-
» miers programmes publiés par la société ont
» eu pour objet la cure des fievres exanthé-
» matiques, de la miliaire, des fievres inter-
» currentes, des épidémies contagieuses, &
» des épizooties. Aujourd'hui elle desire que
» les médecins dirigent leur attention vers des
» recherches non moins importantes. La phthi-
» sie pulmonaire est une des maladies les plus
» funestes à l'humanité. Il n'est pas rare de
» voir des personnes qui en portent le germe,
» vivre dans la sécurité la plus grande. La
» guérir lorsqu'elle est bien déclarée, est une
» entreprise qui est presque au-dessus des for-
» ces de l'art. Il faut donc ne rien négliger

» pour la reconnoître & la prévenir dans
» ceux qui en ſont menacés, ou la combattre
» dans les premiers inſtans de ſon développe-
» ment. Les concurrens voudront bien être
» courts ſur les opinions éparſes dans les au-
» teurs, & s'appuyer principalement ſur leurs
» propres obſervations. Les mémoires ſeront
» envoyés au concours avant le premier jan-
» vier 1783, & le prix ſera diſtribué dans la
» ſéance publique du premier mardi de carême
» de la même année. «

» La ſociété propoſe pour ſujet d'un ſecond
» prix, de le valeur de 300 liv., cette queſ-
» tion : *Déterminer par l'analyſe chymique quelle*
» *eſt la nature des remedes antiſcorbutiques tirés*
» *de la famille des plantes cruciferes ?* Quelques
» chymiſtes ont regardé le principe *âcre* &
» *odorant* de ces plantes comme alkalin ;
» d'autres ont penſé qu'il étoit *acide*. Lorſqu'on
» recherche ce qui a été fait dans ce genre,
» on eſt étonné de ne point trouver d'expé-
» riences déciſives ſur la nature de ces ſubſ-
» tances. Les progrès de la chymie dans l'a-
» nalyſe végétale nous font eſpérer que l'on
» répondra d'une maniere ſatisfaiſante à cette
» queſtion. On deſire principalement que les
» plantes anti-ſcorbutiques ſoient examinées
» relativement à leur *principe recteur*, & aux
» autres parties conſtituantes de leurs ſucs. Les
» mémoires ſeront envoyés au concours avant
» le premier mai 1783, & le prix ſera diſtri-
» bué dant la ſéance publique du premier mardi
» après la fête de St. Louis de la même année. «

» La description & le traitement des mala-
» dies épidémiques étant un des travaux les
» plus importans de la compagnie, elle a jugé
» à propos de le joindre aux autres sujets pour
» lesquels elle propose des prix d'encourage-
» ment ; en conséquence, elle distribuera dans
» ses séances publiques des médailles à ceux
» qui l'auront instruite le plus exactement des
» maladies épidémiques regnantes, & qui lui
» en auront adressé la meilleure description. «

» La société demande toujours, pour con-
» courir aux prix d'encouragement, des mé-
» moires, 1°. sur l'analyse & les propriétés
» des eaux minerales ; 2°. sur la topographie
» médicale des différentes villes ou cantons ;
» 3°. sur les maladies des artisans ; 4°. sur
» celles des bestiaux. «

» Les mémoires qui concourront aux deux
» prix, seront adressés, francs de port, à
» M. Vicq-d'Azyr, secrétaire-perpétuel, rue
» du Sépulcre, à Paris, avec un billet cacheté,
» contenant le nom de l'auteur & la même
» épigraphe que le mémoire. «

» Ceux qui enverront des mémoires pour
» concourir aux prix d'encouragement, pour-
» ront y mettre leur nom & les adresser au
» secrétaire par la voie ordinaire de la cor-
» respondance. «

MM. Macquer, Deborne, Vicq-d'Azyr & Daubenton lurent ensuite, le premier un mémoire *sur la nature & les propriétés de la magnésie d'Angleterre, ou base du sel d'Epsom* ; le se-

cond, une dissertation *sur les abus qui se sont introduits dans la pratique de l'inoculation, & sur les moyens d'y remédier*; le troisieme, l'*Eloge de feu M. Lieutaud, premier médecin du roi, &c., président de la société*: le quatrieme, un mémoire *sur les remedes propres à purger les bêtes à laine*, dans lequel il montra quels étoient leurs effets, & quelles devoient être leurs doses. La séance fut terminée par la lecture des *Observations* de M. Colombier *sur la maladie vénérienne & le millet dont les enfans nouveaux-nés sont attaqués, avec des réflexions sur la nature & le traitement de ces deux maladies.*

(*Journal encyclopédique.*)

IV.

FACULTÉ de médecine de Paris.

Le jeudi 6 septembre, la faculté a tenu sa séance publique.

Le doyen a annoncé pour sujet d'un second prix de la somme de 200 liv., qui sera adjugé à la séance de 1782, la question suivante: *Décrire le rachitis, exposer ses différences, ses causes, son traitement, & les moyens d'en préserver l'enfance.* Les mémoires seront envoyés francs de port avant le premier avril prochain, à M. Philip, doyen de ladite faculté, place St. Sulpice, avec les conditions exigées par toutes les académies.

On a lu ensuite un *mémoire sur le ver soli-*

taire, dans lequel l'auteur, M. Pajon de Moncets, annonce aux naturaliſtes que ce qu'ils ont pris pour la queue de cet inſecte eſt réellement la tête, *& vice verſâ.*

L'Eloge de M. Lieutaud, premier médecin du roi, &c. par M. de la Servolle.

Un *Mémoire ſur l'empoiſonnement des Jacobins de la rue St. Jacques avec le verd-de-gris*, par M. Moriſot Deſlandes.

L'*Eloge de M. Bertrand*, par M. le Preux.

Un *Mémoire où l'on annonce la decouverte du véritable ſiege de la rage*, par M. Sallin.

L'*Eloge de M. Buſſon, premier médecin de madame la comteſſe d'Artois*, &c. par M. Philip, doyen.

Un *Mémoire ſur la maladie ſinguliere de Pierre-Pouble*, (*) *chirurgien*, par M. Saillant.

A cette occaſion le doyen a annoncé un prix d'émulation conſiſtant en un double jetton pour l'auteur du meilleur mémoire ſur la queſtion ſuivante : *quelles ſont les maladies de la moëlle, leurs ſignes, leurs differentes cauſes & le traitement convenable à chacune d'elle.*

Ce prix ſera adjugé en la même ſéance de 1782. Les mémoires doivent être envoyés

---

(*) Cet infortuné dont l'état annoncé dans différens journaux a excité la commiſération générale, eſt mort le lendemain de la ſéance. On a fait l'ouverture de ſon corps, le ſamedi 8 ſeptembre, toutes les conjectures de l'auteur du mémoire ſe trouvent vérifiées : on en donnera le détail dans les papiers publics.

avant

avant l'époque indiquée ci-dessus, & avec les mêmes conditions.

Le doyen lut ensuite un extrait d'un *mémoire sur les pese-liqueurs & construction d'un nouvel aréometre*, qu'on pourroit appeller *universel*, par M. Delaplanche, qui a fait en public différentes expériences intéressantes avec ce nouvel aréometre, pour l'universalité duquel il a fait voir trois échelles de graduation de la plus grande utilité.

Le tems n'a pas permis de lire encore divers mémoires que le doyen a cependant annoncés, tels que la *suite des mémoires pour servir à l'histoire des maladies regnantes dans les différentes saisons de l'année*, par M. Doublet; *l'extrait des theses soutenues aux écoles de la faculté*, par M. Delaplanche; une *suite d'observations sur les avantages de la douche d'eau froide dans les maladies nerveuses, & autres affections dépendantes de foiblesse & de relâchement, principalement dans les engorgemens de matrice*, par M. Sigault; enfin un *Mémoire très-intéressant sur une maladie particuliere aux ouvriers de la manufacture royale de porcelaine établie à Seve*, par M. Leroux des Tillets, qui depuis plusieurs années l'a observée, s'en occupe tous les jours, & a fait sur cette maladie toutes les observations physiques & anatomiques qui peuvent servir à la combattre avec succès.

Le public a paru très-satisfait de cette séance, & l'a prouvé par ses applaudissemens réitérés. (*Journal de littérature, des sciences & des arts*; *Journal de* Paris.)

V

Académie de Montauban.

L'académie propose pour le sujet du prix d'agriculture qui sera distribué le 3 mai de l'année prochaine, une dissertation sur ce sujet : *Quel est le tems le plus propre pour tailler la vigne, relativement à la différence des climats & à la situation des vignobles.* Les ouvrages doivent être adressés francs de port, avant le mois de février prochain, à M. Lade, avocat à la cour des aides. Les concurrens sont avertis qu'ils doivent être terminés par une courte priere à J. C.

Le prix de 300 livres fondé par M. l'abbé d'Ornat de Saint-Marcel, prévôt de l'église cathédrale de Nismes, & l'un des vingt-six académiciens de cette ville, pour être distribué tous les deux ans par l'académie, sera donné l'année prochaine au meilleur mémoire sur cette question : *Assigner les causes qui s'opposent au succès des vers-à-soie depuis quelques années dans le Bas-Languedoc, & indiquer les moyens d'y remédier.* Les paquets doivent être adressés, francs de port, avant le 31 mars 1782, à M. Séguier, secrétaire-perpétuel de l'académie.

(*Mercure* de France.)

V I.

SOCIÉTÉ *patriotique* de Milan.

La société établie dans cette ville par la munificence des souverains, pour la perfection de l'agriculture, des arts & des manufactures, n'étant pas satisfaite de quelques dissertations qui ont concouru pour les prix qu'elle avoit proposé, les proposent de nouveau pour la derniere fois, savoir, *de quelle maniere & par quelle méthode on pourroit construire des ustensiles de cuisine qui, en prévenant tous les inconvéniens qu'on a à en craindre, procureroient plus de salubrité, d'économie & de commodité?* Le prix offert pour la découverte proposée est de 75 sequins.

La même société a encore proposé pour l'année prochaine 1782, un prix de 30 sequins pour l'ouvrage, I. *qui indiquera à fond la nature de la végétation, & des observations & des expériences sur les terrains où il convient mieux à l'économie champêtre de semer, & avec quelles précautions on doit le faire.*

II. *Quelle est la méthode de battre le grain avec plus d'economie & moins de peine. Ceux qui voudront concourir devront écrire & désigner le modele des instrumens qu'ils proposeront.* Le prix pour cette question sera de 50 sequins.

III. *Avec quels ingrédiens & par quels procédés on pourroit teindre d'une façon durable & qui résisteroit non-seulement aux acides végétaux & ani-*

maux, mais aux effets de l'air & du soleil. Le prix offert est de 50 sequins. Les dissertations sur ces trois questions devront être présentées dans la forme ordinaire avant le mois de juin de l'année prochaine, & remises en main de M. Charles Amuretti.

Pour l'année 1783 : *Quelle est la nature de la maladie connue depuis quelques années dans nos campagnes, sous le nom de* Pellagra, *& s'il ne seroit pas possible d'y trouver des remedes propres.* Le prix proposé sera de 100 sequins. Pour cette question & pour la suivante, la société fera publier un abrégé de ce qui se sera fait par les physiciens & les médecins, pour obtenir la teinture demandée & la guérison de la *Pellagra.*

Pour l'année 1784 : on demande *une exposition exacte d'une maniere plus sûre de faire le meilleur & le plus durable fromage Lodégian, généralement connu sous le nom de Parmesan; déterminant positivement & avec ordre ce qu'on doit faire pour faire prendre le lait, de quelle espece de vaches le fromage est le meilleur, de la manipulation, de la qualité & quantité d'épices & de sel qui y entrent, dans les différens endroits de la Basse-Lombardie, des saisons de l'année les plus propres à cette composition, & une analyse du lait, & des pâturages &c.* Le prix est de 100 sequins.

Pour l'année 1785 : on demande *l'histoire-naturelle des mouches,* Scarabées, *qui causent tant de dégât aux vignes & aux autres plantes des vallées de la* Vachette, Carrughe *&* Garcelle, *& une méthode plus sûre & plus économique de*

les détruire ou d'en diminuer le préjudice. Le prix offert est de 50 sequins; mais si l'on trouve un moyen d'éloigner ou de faire périr ces insectes, la société donnera une récompense particuliere proportionnée à la découverte.

Outre les prix proposés, la société généreusement dotée par les souverains d'un fond destiné aux récompenses, offre un prix proportionné à quiconque de la nation fera quelque découverte importante pour l'agriculture, les arts & les manufactures.

VII.

Société d'émulation de la ville de Liege.

Fin de la séance du 13 juin 1781.

M. B.... de St. P.... passe à l'analyse du second chapitre de son ouvrage. Il offre des détails qui prouvent, d'une maniere frappante, qu'on n'a pas fait plus de progrès dans l'enseignement du premier des objets de l'institution, que dans tout le reste.

„ La premiere faculté de l'homme, dit-il, „ est l'entendement. On ne sauroit diriger assez„ tôt l'entendement vers la vérité. Mais l'art „ qui nous en donne les regles, & qu'on nom„ me logique, supposant, entr'autres choses, „ les opérations difficiles de la raison dévelop„ pée, telles que l'examen, la comparaison, „ la réflexion, il s'agit pour un enfant, de s'at„ tacher d'abord à celles des branches de cet „ art, qui servent de supplément à la mé-

„ moire ; c'eſt-à-dire, aux repréſentations ar-
„ tificielles. "

„ De cette ſubdiviſion de la logique, dérive
„ l'art de lire. Mais l'art de lire, comme l'art
„ d'imprimer, n'eſt encore établi ſur aucun prin-
„ cipe. Les typographes, faute de connoître le
„ ſyſtême des ſons qui abrégeroit conſidérable-
„ ment leurs procédés, ſe contentent de placer
„ les lettres les unes devant les autres. Les maî-
„ tres de lecture ſont bien pis : ils les aſſem-
„ blent au haſard ; & vrais tyrans de leurs éle-
„ ves, ils leur offrent, dès la premiere page
„ du premier livre tombé ſous leur main, des
„ combinaiſons extraordinairement difficiles, dont
„ l'intelligence parfaite ne peut être que le
„ fruit tardif d'un travail long & bien préparé.
„ Enfin, lorſque ces malheureuſes victimes de
„ l'ignorance, diſons même de l'inhumanité,
„ ne parviennent qu'après pluſieurs mois de fa-
„ tigues, au-deſſus de leur âge & de leurs for-
„ ces, à concevoir que *o-i-e-n-t* ſont un ſigne
„ équivalent à notre *e* grave ; que *p-h-e-n-t* ne
„ valent pas plus que la conſonne compoſée
„ *face ;* que cette conſonne compoſée, ne vaut
„ pas plus elle-même que la conſonne ſimple
„ *f* ; que *o-m-p-t-s* ne ſont qu'une voyelle na-
„ zale égale à *on*, &c. Les reproches amers,
„ les punitions injuſtes, les châtimens barbares
„ les contraignent d'avoir bientôt plus d'eſprit
„ que leurs maîtres, & de faire des efforts qui
„ dérangent leurs organes délicats, & devien-
„ nent très-ſouvent par la ſuite la cauſe incon-
„ nue d'une ſanté languiſſante. "

Puiſque l'art de lire & d'écrire correctement,
exige la connoiſſance des regles du langage, il
faudroit donc, pour ſuivre la marche de l'eſprit
humain, que cette connoiſſance fût en quelque

ſorte préliminaire ; il faudroit au moins qu'en apprennant à lire, l'enfant apprît à connoître le ſyſtême philoſophique des ſignes repréſentatifs, infiniment plus nombreux dans la langue françoiſe que dans toutes les autres ; il faudroit qu'en même-tems, & ſans attendre qu'il pût les figurer, il apprît à les joindre ſuivant les principes ou les uſages reçus, & que ces deux études allaſſent enſemble. Or, eſt-ce ainſi que l'on enſeigne ? Fait-on dériver l'art de lire, des premiers élémens de l'orthographe ? Beaucoup de gens inſtruits ont-ils ſeulement jamais obſervé, combien un même caractere peint de ſons différens, ou combien de caracteres différens peignent un même ſon ? Et quand l'expérience démontre journellement, qu'on égare ſon diſciple dès les premiers pas qu'il fait dans le chemin des études, doit-on s'étonner que M. de la Chalotais ait dit : *ce ſeroit une matiere digne de la recherche des bons citoyens, & de l'attention des gouvernemens, que de fixer une fois la méthode d'enſeigner à lire.*

Les anciens ne regardoient pas la lecture comme un art ſi facile : tout le monde ſait que Philippe voulut qu'Ariſtote enſeignât les premiers principes à Alexandre. C'eſt parce qu'on les détache mal-à-propos de la prononciation & de l'orthographe, que tant de gens, & particuliérement les femmes, écrivent ſi peu correctement leur langue.

„ On peut comparer l'art de peindre les pen-
„ ſées ou la parole, par les 26 figures qui forment
„ l'alphabet, à l'art d'exprimer tous les nombres
„ poſſibles, par les dix caracteres que nous nom-
„ mons *chiffres.* Les ſavans ont reconnu que dans
„ la phyſique, & les mathématiques, l'uſage de
„ ces chiffres rendoit les calculs beaucoup plus

„ embarraſſans, infiniment plus longs, plus in-
„ certains, & quelquefois impraticables. C'eſt
„ ce qui a donné naiſſance aux opérations al-
„ gébriques. Or, par cette raiſon que l'algebre
„ eſt une arithmétique ſavante & difficile, ſou-
„ tiendroit-on qu'il ne faut pas l'apprendre? Si
„ donc on compare la maniere d'aſſembler les
„ lettres, ſur-tout dans notre langue, à l'a-
„ rithmétique ordinaire, & mes principes de
„ lecture à l'arithmétique algébrique, oſera-t-
„ on dire que s'ils ne méritent pas la préfé-
„ rence, parce que, formant une art totale-
„ ment ignoré juſqu'ici, ils ſont plus faciles,
„ plus certains, plus raiſonnés, plus praticables,
„ que les procédés vicieux & ridicules conſa-
„ crés par le tems & l'ignorance? "

» Si la vraie philoſophie n'eſt proprement
» que l'habitude de réfléchir & de raiſonner,
» ou ſi l'on veut, celle d'approfondir & de trai-
» ter les ſciences & les arts; ſi, comme le dit
» *Hobbs*, la véritable ſageſſe n'eſt que la con-
» noiſſance de la vérité, peut-on jamais en com-
» mencer aſſez-tôt l'étude? Il faut toujours plus
» cultiver l'intelligence que la mémoire : c'eſt
» le ſeul moyen de former de bonne heure
» un enfant à cet eſprit de diſcuſſion, de juſ-
» teſſe & d'examen qui caractériſe l'homme phi-
» loſophe. *Sapientia vera nihil aliud eſt quàm*
» *in omni materiâ veritatis ſcientia.* "

» En effet, puiſque ce n'eſt que de la faculté
» de ſentir qu'émanent les idées ſur leſquelles
» roulent toutes les opérations de notre eſprit,
» on formeroit mieux le jugement en faiſant ob-
» ſerver la liaiſon de ces idées avec les choſes.
» Je l'ai déja dit : pour inſtruire l'homme, il
» faut ſuivre pas à pas la nature, le conſidérer
» comme un être organiſé & ſenſible; ſe ſou-

» venir que c'eſt par les organes qu'il reçoit ſes
» idées, & que le ſentiment ſeul les fixe dans
» ſa mémoire. Les leçons de nos meilleurs livres
» élémentaires fatiguent la mémoire & l'enten-
» dement ſans les enrichir & ſans les perfec-
» tionner. En métaphyſique, morale, politique,
» principes des arts, &c. pour rendre la leçon
» utile, il faut que le fait ou l'exemple la pré-
» cede, & non pas qu'il la ſuive. "

L'auteur, pénétré de ces maximes importantes, nous paroît avoir donné toute ſon attention au mécaniſme de l'homme, & nous penſons qu'il étoit difficile de la porter auſſi loin. Avant les expériences qu'il a raportées, il en avoit fait une qui n'étoit jamais venue dans la tête d'aucun inſtituteur, pour ſavoir *combien un enfant, qui ne manque ni d'application ni d'intelligence, ni de mémoire, doit communément étudier de volumes pour aprendre à lire couramment & paſſablement par la routine ordinaire?*

De ſix écoliers ſur leſquels il fit cet eſſai; deux, après avoir lu plus de 1200 pages, ne ſurmontoient pas toujours ſans l'aide du répétiteur ces difficultés étranges que préſentent nos voyelles & nos conſonnes compoſées, nos nazales, nos ſons particuliers, nos diphtongues; & trois autres, commencés à la même époque, ne paroiſſoient pas devoir atteindre ceux-ci de quelques mois encore. Ajoutons, dit-il, que tous, même ſans en excepter le ſeul d'entr'eux qui fit des progrès plus rapides, furent bien réprimandés, bien fatigués, bien punis, bien dégoûtés, & formerent plus d'une fois le vœu ſecret de ne jamais tenir de livres quand un jour ils ceſſeroient de dépendre de leurs parens.

„ Je vérifiai dans le même tems, pourſuit
» l'auteur, qu'*en trois ou quatre mois*, par mon

„ syftême, un enfant inattentif, doué de peu
„ de mémoire, & n'ayant qu'une conception
„ ordinaire, acquéroit fans peine, fans dégoût
„ & fans efforts *la théorie* des principes de la
„ lecture & de la prononciation, d'où dérivent,
„ comme je l'ai dit, les premiers élémens de
„ l'orthographe. Il ne lui manquoit alors que *la*
„ *pratique*, quoiqu'au lieu d'une étude rebu-
„ tante & forcée de 15 ou 1600 pages, il n'en
„ avoit pas fallu le tiers pour le conduire au
„ de-là du terme auquel l'ancienne route ne
„ fauroit mener, puifque toute opofée à celle
„ que j'ai découverte, elle donne *la pratique*,
„ & jamais *la théorie*. C'eft pour cela que nos
„ plus favans grammairiens font dans l'ignoran-
„ ce des fimples élémens de l'art d'affembler
„ les fignes repréfentatifs de la parole : c'eft
„ pour cela qu'ils admettent un *i* & un *u* con-
„ fonnes, une voyelle compofée *ea*, *eo*, &c.
„ Enfin c'eft auffi pour cela que les femmes
„ font dans une fi grande ignorance des regles
„ de l'orthographe, & que beaucoup de gens
„ fort inftruits d'ailleurs commettent eux-mê-
„ mes des fautes qui proviennent originairement
„ du vice de la méthode d'apprendre à lire. "

„ En vain on m'oppoferoit qu'*il n'eft pas rare*
„ de voir des enfans apprendre à lire *en trois*
„ *ou quatre mois*. De fimples mots ne fauroient
„ conftater des faits : je demanderai fi l'on
„ rencontre fréquemment de ces petits prodi-
„ ges, même dans les capitales, & fi, comme
„ moi, on a foigneufement obfervé ce qui fe
„ paffe dans les écoles où, tout au contraire,
„ fur cent enfans *il eft fort rare* d'en trouver dix
„ qui, au bout de plufieurs années d'études,
„ de dégoûts & de correction, foient bien ac-
„ coutumés aux voyelles & aux confonnes com-

„ posées, aux nazales, aux sons particuliers &
„ aux diphtongues? Souvent *ils devinent* plutôt
„ qu'ils ne lisent : qu'on leur donne des gazet-
„ tes, des termes d'arts, des mots qui déri-
„ vent du grec, on les embarrassera à chaque
„ ligne. "

» Je demanderai encore si ceux d'entre ces
» enfans qui par hasard se tireroient avec hon-
» neur d'un tel examen, ont acquis en appre-
» nant à lire, la connoissance des regles essen-
» tielles de la prononciation, & des premiers
» élémens de l'orthographe? Et enfin, si l'avan-
» tage de mal articuler quelques-uns des signes
» de nos idées à force de travail, de répri-
» mandes, de punitions, n'est pas acheté beau-
» coup trop cher par l'affoiblissement qui peut
» en résulter dans les organes, ou du moins
» par le dégoût & l'effroi qu'inspire nécessaire-
» ment cette premiere étude pour toutes celles
» qui doivent la suivre? Combien d'enfans
» tombent en convulsion au simple aspect de
» *la croix de Jesus*, & se révoltent contre ceux
» qui les traînent à l'école! "

» Peut-être quelqu'un à son tour me deman-
» dera pourquoi je prétends qu'un enfant instruit
» selon la routine ordinaire, soit contraint d'é-
» tudier 15 ou 1600 pages avant que de savoir
» lire passablement, & qu'on puisse par ma
» méthode lui épargner les deux tiers de cette
» étude? La réponse à cette question sera fa-
» cile & sans réplique. «

» C'est que vous ne trouverez ni dans aucun
» des livres que vous mettez dans les mains
» de votre enfant, ni même dans aucun traité
» de lecture, l'ordre & le choix nécessaires des
» combinaisons qui suffisent pour lui apprendre
» la valeur des sons de toutes les langues, &

» ceux de la nôtre en particulier. Les combi-
» naiſons faciles pourront y revenir deux ou
» trois cent fois, tandis qu'au contraire, celles
» qui n'offrent que des difficultés rebutantes ne
» s'y rencontreront peut-être que très-rare-
» ment. Le haſard ramenera celles-ci dès les
» premieres pages, dès les premieres lignes, &
» les autres ne viendront que dans le courant
» ou à la fin du volume. "

Par conſéquent une méthode où l'on ne trouve que les combinaiſons néceſſaires & ſuffiſantes; où l'on paſſe ſucceſſivement des plus aiſées aux plus difficiles, & des plus difficiles à celles qui le ſont encore davantage; où, ne croyant pas devoir ſe contenter de ce qui eſt *bien*, on s'eſt appliqué à la recherche de ce qui eſt *mieux*; où l'on n'offre à l'inſtituteur que des procédés garantis par une longue expérience, doit néceſſairement épargner beaucoup de peines, beaucoup d'ennuis, & hâter conſidérablement les progrès. C'eſt cette méthode qui manquoit aux peres de famille: c'eſt celle que notre auteur leur offre aujourd'hui.

Aux avantages réſultans des principes ſur leſquels ſon cours de lecture eſt établi, ſe joignent ceux qui dérivent de la diviſion qu'il lui a donnée. Ce cours forme quatre parties d'une étendue abſolument égale, & perſonne ne peut appercevoir du premier coup-d'œil la quantité de leçons de chacune d'elles, parce que trois des bureaux qui les contiennent, placés derriere celui par lequel l'enfant commence, lui dérobent le long eſpace qu'il doit franchir pour poſſéder les vrais principes de la lecture & de la prononciation, & conſéquemment les premiers élémens de l'orthographe.

Des leçons où l'auteur ne s'eſt jamais écarté

de l'ordre le plus convenable, où l'enfant ne trouve *précisément* que ce qu'il doit apprendre, paroîtront sans doute donner à sa méthode une très-grande supériorité sur toutes les autres. Mais il nous prévient que ce n'est assurément ni de leur nature même, ni de leur ordre, ni des instructions réfléchies destinées au répétiteur qui les emploie, qu'elles tiennent leurs plus précieux avantages, & que, sans *les bureaux* qui les renferment, on n'en tireroit pas à beaucoup près le même fruit pour l'intelligence, la mémoire, l'émulation & la santé.

1°. Une carte au-delà de laquelle l'enfant imagine toujours n'avoir rien à faire, lui cause nécessairement moins d'effroi qu'un volume, ou seulement une petite brochure.

2°. Suivant notre auteur, c'est par l'écriture bien plus que par la lecture même, qu'il est facile d'apprendre promptement à connoître les sons de notre langue, & à en distinguer la véritable nature. Or, l'art de copier ou figurer les caracteres ou signes courans de l'écriture ne vient, selon l'ancienne routine, qu'après l'art de les connoître & de les assembler.

» Mais, ajoute-t-il, comme nous avons des
» lettres toutes formées dans notre bibliotheque,
» ce que l'enfant ne sauroit écrire, il l'impri-
» me; tandis que vous êtes obligés d'attendre
» que la main du vôtre soit assez forte pour
» qu'il puisse tenir & conduire sa plume. De
» sorte qu'au moyen des caracteres isolés sur
» chaque carte, la connoissance des usages re-
» çus pour joindre les signes de conventions
» précede ici le talent de les imiter. «

» 3°. La *composition* préliminaire des mono-
» syllables, des syllabes & des mots que l'enfant
» doit lire, étant l'un des plus utiles secours que

» j'emploie pour hâter & faciliter les progrès, il
» eſt avantageux, il eſt indiſpenſable d'avoir
» une bibliotheque qui renferme & les cartes
» dont il a beſoin pour *compoſer*, & les leçons
» ſur leſquelles il compoſe. «

» 4°. Ce meuble qui préſente à ſes yeux,
» s'il eſt permis de s'exprimer de la ſorte, *la*
» *maſſe des connoiſſances* qu'il doit acquérir,
» lui indique auſſi le nombre de celles qu'il a
» déja acquiſes; parce qu'on en retranche les
» anciennes leçons à meſure qu'il les poſſede
» aſſez pour être certain de bien répondre quand
» on l'interrogera. «

» 5°. S'il n'avoit point de bibliotheque, non-
» ſeulement il ne trouveroit pas à l'inſtant dans
» la quantité trop conſidérable des cartes deſ-
» tinées à la formation des mots, celles dont
» il a beſoin pour les compoſer; mais il ſeroit
» privé du tableau ſatisfaiſant, ſans ceſſe offert
» à ſes regards; & la diminution graduelle des
» leçons qu'il auroit étudiées deviendroit auſſi
» moins ſenſible aux yeux de ſes pere & mere.
» Il ſera bien flatteur pour tous les trois de
» pouvoir dire ſouvent : *voilà encore un caſſe-*
» *tin vuide!* «

» 6°. Enfin puiſqu'on peut mettre au nom-
» bre des déſavantages raſſemblés dans un li-
» vre, même en le ſuppoſant excellent, la né-
» ceſſité qu'il impoſe à l'éleve de reſter *aſſis*
» & privé du mouvement continuel qui fait
» ſon bonheur, on doit de même mettre au
» nombre des ſecours offerts par *le bureau* la
» facilité qu'il lui procure de travailler *debout*,
» & de ſauter à ſon aiſe. L'enfance eſt l'âge
» du jeu, de la joie, de la pétulance; & ſes
» deux paſſions dominantes étant l'agitation du
» corps & l'amuſement des yeux, n'ayons ni

» la cruauté ni la mal-adresse d'en retrancher
» l'usage, loin de le mettre à profit pour les
» études. Que notre premier moyen soit celui
» du divertissement : ce langage se fait enten-
» dre même au berceau. Amusons l'enfant dans
» ses plus importantes études ; conduisons-le
» vers la perfection par une route semée de
» fleurs. Il doit savoir, & savoir bien ; mais
» que la science ne lui coûte pas trop cher. Lais-
» sons-le exercer à la fois toutes ses puissances :
» que ses mains, ses yeux & sur-tout ses pieds
» n'éprouvent aucune contrainte; que le jeu mar-
» che avec le travail, & le travail avec le jeu;
» que le supplice du repos lui soit épargné
» comme l'affligeant aspect des livres. Il ne lui
» faut qu'*un bureau, des cartes & des estam-*
» *pes ;* & l'on verra que sans avoir été collé
» sur une chaise du matin au soir, on pourra
» dire de lui dès l'âge de douze ans ce que
» Florus a dit autrefois du peuple Romain :
» *Si quis magnitudinem imperii cum annis confe-*
» *rat, ætatem ultrà putet.* "

„ Ainsi l'ordre facilité par la division du bu-
„ reau éclaire l'intelligence ; les titres seuls qui
„ parlent aux yeux aident la mémoire ; le re-
„ tranchement progressif des leçons sçues anime
„ le courage, flatte l'amour-propre ; & l'exer-
„ cice qu'il exige entretient la santé & la for-
„ tifie. "

„ Le *bureau typographique* inventé pour feu
„ M. le Dauphin offroit déja quelques-uns de
„ ces avantages totalement négligés jusqu'ici.
» Mais l'auteur les resserroit dans le cercle étroit
„ de la lecture & des petits élémens de la lan-
„ gue latine. D'ailleurs ses cartes n'ont jamais
„ été imprimées. «

„ L'usage de ma bibliotheque s'étend infini-

„ ment plus loin. On peut s'en servir envi-
„ ron cinq ou six ans, c'est-à-dire, jusqu'à
„ cette époque où l'éleve montre assez de rai-
„ son & de goût pour l'appliquer à un tra-
„ vail plus sérieux & moins facile. «

Comme on pourroit ne pas concevoir comment la simple différence d'un volume imprimé de suite au même volume détaché par pages, doit en produire une si étonnante dans le fruit que l'on retireroit de l'un ou de l'autre, l'auteur termine son analyse par un exemple de l'usage & de l'importance du vocabulaire qui forme la partie essentielle de l'*Encyclopédie* proposée. Cet exemple ne se trouve point dans le premier volume, nous le rapporterons d'autant plus volontiers, qu'il est propre à mieux faire connoître l'utilité singuliere de la bibliotheque qu'il nous vante, & de laquelle son ouvrage emprunte effectivement sa principale valeur.

„ Supposons, dit-il, qu'on veuille expli-
„ quer cette phrase d'une premiere leçon de
„ grammaire-générale : *les hommes ayant re-*
„ *connu de tout tems les avantages & la dou-*
„ *ceur du commerce de leurs semblables, convin-*
„ *rent entr'eux, pour se communiquer leur pen-*
„ *sées, de la signification qu'ils donneroient à*
„ *chaque parole.* "

Pour faire étudier cette phrase, l'enfant cherche d'abord tous les mots qui la composent. A côté de chacun de ces mots, on trouve une explication propre à les lui faire entendre. Il la lit plusieurs fois, & lorsqu'on lui ôte les cartes qui la contiennent, & qu'il la donne sans se tromper, il commence à composer la leçon même.

Comme il n'est pas encore grammairien, on

évite de lui parler des regles qui tiennent à la grammaire. On lui dit seulement de prendre *les*, *la*, *du*, *de la* dans les articles; *homme*, *avantage*, *douceur*, *commerce*, *pensée*, *signification*, *parole* dans les substantifs; *ayant reconnu* dans les infinits prétérits; *de tout tems* dans les adverbes; ainsi du reste. C'est par conséquent sans savoir encore quels sont ces mots qu'il les tire de leurs cassetins. Il ajoute un *s* aux substantifs *homme*, *avantage*, *pensée*, &c.

Ce travail amusant & facile qui accoutume simplement à remarquer les étiquettes, & à observer de l'œil avant que d'observer par la réflexion, laisse à l'esprit de telles traces que l'auteur dit avoir vu plusieurs enfans, au bout d'un mois, juger tel mot plutôt *verbe* que *pronom*, sans aucun autre secours que celui de l'habitude.

Le soin que prend l'écolier de chercher ainsi tous les mots de chaque phrase est un premier moyen propre à les lui graver dans la tête. Quand il les compose il est plus sûr encore de les retenir. Il les écrit ensuite pour s'en souvenir davantage. Lorsque par toutes ces opérations, on l'a mis en état de saisir l'esprit de sa leçon, & d'en comprendre les moindres parties, il la relit & répond aux différentes questions avec lesquelles on tâche de l'embarasser, & de s'assurer qu'il sait bien. Distinguées de ce qui reste à faire encore, les matieres sur lesquelles il a travaillé sont mises dans d'autres cassetins; & de tems en-tems on repasse les articles les plus importans, & qu'on soupçonne lui être moins familiers. Combien de fois & avec quelle variété, le même objet ne lui passe-t-il pas ainsi dans les mains & devant les yeux.

Le répétiteur trouve dans ses instructions sur la grammaire générale, l'ordre & le genre des

procédés qu'il doit obſerver pour cette leçon. Les demandes ſont combinées, & les réponſes prévues. Non-ſeulement il n'ignore ni les queſtions qu'il peut faire, ni le tems où elles deviennent convenables, mais on le prévient que ſi ſon éleve n'y répond pas de telle ou telle maniere, il eſt certain qu'il a mal compris, ou du moins mal retenu, & qu'alors il faut employer de nouveaux moyens qui ſont indiqués & fournis comme les premiers.

Une eſtampe remet ſous les yeux de l'écolier le ſujet de ſa premiere leçon de grammaire générale. Deux cabanes éloignées l'une de l'autre déſignent la timidité qui portoit les premiers hommes à ſe fuir. On en voit un qui ſort en tremblant de ſa retraite. L'habitant de la cabane oppoſée, montre plus d'aſſurance. Il marche vers ſon ſemblable; il lui tend les bras. Sa femme & ſes enfans le ſuivent. Différens animaux placés dans le lointain, donnent déja l'exemple de l'union qui commence à s'établir de cette ſorte entre toutes les créatures.

Une grammaire générale ainſi ornée d'eſtampes pour toutes ſes parties eſſentielles, eſt un ouvrage neuf dont on n'avoit même jamais encore conçu l'idée, & qui prouve que le ſecours de ces ſortes de moyens ſeroit très-utile pour l'étude de toutes les ſciences, ſans même en excepter l'étude de la morale. Il ne ſeroit pas difficile en effet, dit l'auteur, d'imaginer une ſuite de ſujets dont l'enſemble inſtruiroit des devoirs du citoyen.

» C'eſt ainſi, pourſuit-il, que j'intéreſſe l'eſ» prit, que je ſupplée à la mémoire, & que » l'éleve conduit par cette méthode, apprend » ſans peine en une heure, ce qui coûteroit à » tout autre enfant deux mois de fatigue &

» d'ennuis. C'eſt ainſi que la rapidité de ſes pro-
» grès dans toutes les ſciences dérivera néceſ-
» ſairement, & de plus en plus des ſecours in-
» nombrables que fournit ma bibliotheque lit-
» téraire. En vain voudroit-on s'en paſſer : qu'on
» la ſupprime, tous les moyens utiles diſparoiſ-
» ſent, il n'y en a plus pour fortifier la ſanté,
» pour éloigner le dégoût, pour exciter l'ému-
» lation, pour ſoulager la mémoire. Il n'y a
» plus ni vocabulaire univerſel, ni méthode
» dans les études, ni facilités pour le maître.
» Tel excellent que fût l'ouvrage, il ceſſeroit
» d'être digne de l'attention des gouvernemens;
» il deviendroit ou un amas de pierres avec
» leſquelles on ne pourroit rien conſtruire, ou,
» comme je l'ai déja dit, un ſuperbe édi-
» fice dont on auroit oublié les fenêtres & l'eſ-
» calier. Cette invention mécanique, cette mê-
» me bibliotheque eſt la ſeule partie de mon
» ſyſtême que j'enviſage avec complaiſance,
» avec tranſport. On connoît en Europe des
» maîtres habiles qui donnent d'excellentes le-
» çons, & qui, par conſéquent peuvent les
» écrire. Aux premiers ordres des ſouverains,
» on les verroit ſe joindre & former une En-
» cyclopédie ſemblable à la mienne, & peut-
» être plus précieuſe par l'exécution. Mais com-
» me il faut, pour ſaiſir la vraie maniere de ren-
» dre un tel ouvrage généralement utile, l'avoir
» conçu, l'avoir fini, & s'être occupé pendant
» 25 ans du ſoin pénible de le perfectionner;
» j'oſe prétendre à l'honneur d'une découverte
» dont les ſuccès ont déja ſervi pluſieurs fois
» de récompenſe à mes travaux, à mes recher-
» ches & à tous mes ſacrifices. «

L'auteur n'a plus qu'un dernier effort à faire;
pour en démontrer à l'Europe entiere le beſoin

& la supériorité, & c'est un soin dont il paroît vouloir s'occuper. Ne croyant pas devoir s'en tenir aux suffrages que lui ont accordé différentes sociétés littéraires dont il est membre (*), il se propose de solliciter l'approbation de l'académie des sciences. Il espere même, d'après des représentations adressées à sa majesté, sur *l'avantage & la nécessité de fixer enfin la meilleure méthode, & les meilleurs moyens possibles d'enseigner les élémens des sciences & des langues*, obtenir incessamment en faveur d'un maître-ès-arts qui lui est dévoué, la permission d'ouvrir, dans le Nivernois ou dans le Berry, un pensionnat, où les progrès de chacun des éleves seront *constatés* de 4 mois en 4 mois, par les officiers municipaux autorisés à examiner & *constater* en même-tems ce qui se passera dans les autres maisons d'éducation de la même ville.

La société d'émulation n'a pu qu'applaudir aux vues nouvelles & profondes de l'ouvrage de M. B.... de St. P.... Elle a été d'autant plus à

(*) » On peut, dit-il, dans le prospectus qui accompagne son premier volume, mettre au nombre des » encouragemens divers que j'ai reçus de toutes parts, » le suffrage bien flatteur dont S. A. R. le prince des » Asturies a daigné m'honorer. Après une audience de » trois quarts d'heure, employés à lui expliquer l'usage, & lui démontrer l'utilité de la bibliotheque destinée à l'Infant d'Espagne, il convint n'avoir *jamais* » *rien vu d'aussi neuf & d'aussi intéressant*. Ce fait est » rapporté (page 33) dans la brochure imprimée en » 1777, aux frais de M. le comte d'Artois, sous le » titre de *Description du Cabinet littéraire de feu Don* » *Carlos-Clemente-Antonio, Infant d'Espagne*. Elle » se trouve à Paris, chez Gogué & Née de la Rochelle, libraires, quai des Augustins, près le pont St. » Michel. »

portée de l'apprécier, que cet auteur a bien voulu exposer en même-tems sous les yeux de l'assemblée, le *Bureau typographique*, dont l'usage offre une preuve évidente de l'excellence & de la supériorité de son systême.

Quant à nous, nous pensons que M. B.... de St. P.... doit tenir un rang distingué parmi ceux qui consacrent leurs veilles & leur fortune à l'utilité publique; & nous formons des vœux, pour que l'approbation qu'il mérite d'obtenir de l'académie des sciences, & les faveurs de sa majesté, deviennent le prix de sa découverte & de ses travaux.

SPECTACLES.

PARIS.

OPÉRA.

Le vendredi 21 septembre, on a représenté, pour la premiere fois, *l'Inconnue persécutée*, comédie-opéra en trois actes, parodiée sur la musique d'Ansossi.

Il n'est peut-être pas, pour un homme de lettres, de travail plus ingrat que celui qui lui fait une loi d'assujettir ses idées à des intentions données d'avance par un musicien, & de mesurer le rhythme de ses vers au plus ou moins d'étendue des phrases musicales qui composent les morceaux qu'il veut parodier. Plusieurs raisons devroient, à notre avis, dégoûter absolument de la manie de transporter, d'une langue dans une autre, les œuvres de musique déja connues, & qui jouissent d'une certaine réputation. 1°. Avec quelque intelligence que l'on acheve une imitation de cette nature, il n'en résulte aucun avantage, aucune récompense pour l'amour-propre littéraire de l'imitateur. 2°. Les sacrifices qu'impose cette espece de travail, ne sont comptés pour rien

aux yeux des ſpectateurs; & ſi le ſuccès de la parodie n'a pas répondu à leur attente, ils jugent l'ouvrage qu'on leur préſente, comme ils jugeroient une production faite ſans aucune entrave, & dans toute la liberté de l'imagination. 3°. Chaque langue a ſon génie, ſa proſodie & ſes fineſſes. C'eſt ſur ces trois objets que ſe regle un habile muſicien quand il travaille pour la voix, & l'on doit ſentir que, dans ce cas, rien n'eſt plus difficile que de ſaiſir les nuances propres à un idiôme, & de les reporter dans un autre avec toute leur pureté. Nous propoſons ces réflexions à tous les écrivains qui pourront ſe ſentir entraîner par le deſir de faire connoître les compoſitions des maîtres Italiens, en faiſant paſſer ſur nos théatres leurs opéra bouffons traduits ou imités en tout ou en partie. On a ſans doute des exemples de ſuccès obtenus par de telles imitations; mais on a dû remarquer qu'ils n'ont pas été en grand nombre, & que plus les lumieres ſe ſont étendues, plus on a connu en France la muſique italienne, & moins il a été facile d'en obtenir. Il faut obſerver encore que s'il eſt un théatre ſur lequel on puiſſe porter cette ſorte d'ouvrages d'une maniere un peu avantageuſe, c'eſt le théatre Italien : parce qu'avec une intrigue agréable, & à l'aide d'un dialogue que l'auteur eſt le maître de raccourcir ou d'étendre ſuivant ſes beſoins, un air trouve la place qui lui convient, & produit l'effet qu'on en doit attendre. La ſcene lyrique ne préſente pas les mêmes facilités; l'accord qui

doit exister entre toutes les parties du drame; la distribution bien entendue qu'il faut faire des différens objets qui le composent, les proportions à établir entre les morceaux de chant, de récitatif & de danse, tout cela multiplie les obstacles, & force les imitateurs ou à devenir obscurs à force de resserrer leur marche, ou à devenir ennuyeux à force de l'étendre.

D'apres ces observations, on peut croire que nous sommes très-disposés à traiter les auteurs de l'*Inconnue persécutée* avec l'indulgence qu'ils ont demandée dans leur préface & dans les lettres imprimées. Nous laissons à d'autres le plaisir indécent de multiplier les sarcasmes & les mauvaises plaisanteries sur un ouvrage uniquement fait pour donner au public la connoissance d'une des plus agréables compositions d'Ansossi, & nous réserverons notre sévérité pour les occasions où elle sera vraiment nécessaire. Voici la fable de l'Inconnue.

Laurette, épouse de Florival, fils aîné du baron, s'est introduite dans le château de son beau-pere sans se faire connoître, & dans l'unique intention de lui inspirer de l'estime. Devenue la brû du baron, sans son consentement, elle a causé la disgrace de son mari; & son intention est de réparer, s'il est possible, le mal qu'elle a fait. Elle est assez malheureuse pour inspirer de l'amour, non-seulement au baron, mais encore au chevalier, son beau-frere, & à Fabrice, valet du chevalier. Laurette fuit auprès de Florival qui, sous le nom de Germon,

mon, demeure dans une chaumiere, que le baron lui a permis d'habiter, à la priere de Laurette. Pour comble d'infortune, son mari la croit infidelle, parce qu'il sait qu'elle a inspiré de l'amour à Fabrice; mais elle parvient à se justifier. A peine a-t-on appris le lieu de sa retraite, qu'elle est poursuivie par tous les gens du château; on va enfoncer la chaumiere, la porte s'ouvre, le baron reconnoît son fils & Laurette; il recule de surprise; les deux époux & leurs enfans se précipitent à ses genoux & obtiennent leur pardon.

La musique de cet ouvrage est remplie de traits excellens; les motifs annoncent un maître; mais les intentions du compositeur n'ont pas toujours été assez habilement saisies par le poëte, & ne produisent pas tout l'effet dont elles sont susceptibles. La *finale* du second acte présente beaucoup de variété, d'agrément & d'expression. Pour en bien juger, il faut consulter la partition d'Anfossi; car vu dans l'ouvrage françois, ce morceau peut être comparé à la gravure foible d'un fort bon tableau.

Le public a fait d'abord, & continue de faire un assez froid accueil à cette piece.

(*Mercure de* France; *Affiches & Annonces* de Paris.)

COMÉDIE ITALIENNE.

Le 2 septembre, on a donné pour la premiere fois, *Richard*, parodie de *Richard III*, tragédie.

Le mérite de ce petit ouvrage, que nous devons à la plume de M. Parisau, auteur de *la Veuve de Cancale*, & de quelques poésies agréables, seroit plus vivement senti, si la tragédie qui en a fourni le sujet étoit plus connue par les représentations, ou bien si elle étoit imprimée. Les bornes qui nous sont prescrites ne nous permettent pas d'en citer tout ce que nous pourrions y trouver d'agréable pour nos lecteurs. Nous nous contenterons de leur offrir une partie de la scene où Richard reste seul, aprés avoir été raillé par Richmond, qui s'est fait reconnoître: & quelque chose du dénouement.

Demandez-moi
Pourquoi,
Pourquoi Richmond m'échappe;
Mais sur-tout en ce danger-ci,
Pourquoi j'ose rester ici.

AIR: *Je suis un Luron.*

Je m'en suis douté:
Parsembleu, je reste
Pour être agité
Des fureurs d'Oreste;
Car
J'ai déja la migraine fort.
Et j'aurai le transport.

AIR: *Triste Raison.*

Raison, qu'est-tu? Je sens foiblir la nôtre;
Ah! loin de nous un regret mal-adroit;
En la perdant, je perds bien moins qu'un autre;
Un autre aussi perd bien moins qu'il ne croit.

» La mienne eſt éclipſée tout-à-fait : eſſayons
» de lier deux idées enſemble. (*Avec emphaſe.*)

» *La gloire eſt un jour pur ſorti du ſein des ombres.* (*)

» Ah ! c'en eſt fait, je ne ſais plus ce que
» je dis.

[Air : *Ne v'la-t-il pas que j'aime.*

En ce châtiment mérité,
Oh ! faveur imprévue !
J'apperçois la poſtérité,
Très-peu de gens l'ont vue.

Air : *Ma grand'mere étoit peinte.*

L'un m'y livre aux pleurs, aux ſanglots
Dans une tragédie.
Affublé d'airs & de grelots,
L'autre me parodie ;
Mon œil qui confond
Tragique & bouffon,
Eſt d'une perfidie,
Qu'à peine je peux
Diſtinguer des deux
Quelle eſt la parodie.

Il n'eſt guere poſſible de trouver dans nos anciennes parodies une ſcene plus piquante & plus comique. L'idée des cartes que tire la princeſſe Elizabeth pour apprendre le ſort de ſon amant, a été fort applaudie. Une idée fort ori-

(*) Vers de la tragédie de *Richard III.*

ginale encore eſt celle du deſſinateur, qui vient ſe placer ſur le devant du théatre, pour faire un croquis de la ſituation où Eliſabeth eſt ſur le point d'être poignardée par un ſoldat de Richard.

AIR : *De Rémonde.*

L'attitude me ſeconde ;
Le beau groupe, il eſt complet ;
Et pour peu que j'y réponde......

Richmond paroît à la tête de ſes ſoldats, & ſe prépare à fondre ſur les troupes de Richard. Le deſſinateur, *troublé, continue ſur le même air.*

Milord! Milord! s'il vous plaît!
Ne dérangez pas le monde,
Laiſſez chacun comme il eſt.

RICHMOND.

AIR : *Vaudeville du Maréchal.*

Cher ami, ne t'alarme pas;
Ton art a pour moi des appas;
Mais l'attitude n'eſt pas neuve,
Et tu pourras la retrouver, &c.

Nous citerons encore le couplet ſuivant pris au haſard. C'eſt Richard qui, impatienté des refus de la princeſſe, lui dit plaiſamment :

AIR : *Nous nous marirons dimanche.*

J'ai des procédés,
Mais vous m'excédez,

A la fin moi, je tranche;
Je suis tout rond,
Et ma façon
Est franche.
Concluons donc
L'hymen où mon
Cœur panche;
Réfléchissez-y
Jusqu'à samedi;
Nous nous marirons dimanche.

Cette parodie fait honneur à l'esprit de M. Parisau. Nous croyons que cet auteur annonce assez de connoissance du théatre, pour que nous ayons le droit de l'engager à mériter des succès plus dignes d'un homme-de-lettres, par des ouvrages d'imagination.

Le 25 septembre, on a donné la premiere représentation des *Amours d'été*, divertissement en un acte & en vaudevilles, qui complette la charmante galerie des tableaux de saisons dont MM. de Piis & Barré ont orné ce théatre. Cette derniere étoit la plus difficile à peindre, attendu que les travaux qui lui sont propres, avoient déja été représentés dans *les Moissonneurs*. Il a donc fallu créer des situations nouvelles, & s'écarter totalement des occupations relatives à l'agriculture. Les auteurs ont, en conséquence, transporté le lieu de la scene sur une riviere, où se passe presque toute la piece; ce qui offre des tableaux d'un genre neuf, agréable & souvent galant. L'action roule sur une joûte que l'on donne pour la fête du

ſeigneur du village, & ſur les difficultés qu'éprouve le fils d'un meûnier, pour joindre ſa maîtreſſe, qui demeure à la rive oppoſée à celle où ſe trouve ſon moulin. Il ſe ſert à cet effet, du bateau de ſon pere; & quand cette reſſource lui manque, il traverſe la riviere à la nage. Enfin, après avoir remporté le prix de la joute, voulant s'introduire en ſecret chez celle qu'il aime, il l'engage à le monter dans un ſeau, qui, de ſa fenêtre, donne preſque au milieu de la riviere. Comme elle s'efforce de tirer un poids auſſi lourd, ſon pere arrive pour l'aider, & monte, au lieu d'eau, l'amoureux de ſa fille; événement qui détermine le mariage. Les payſans arrivent alors, avec les bateaux de la joute, garnis de lanternes de différentes couleurs, & emmenent en triomphe, au clair de la lune, les nouveaux époux. Cette petite piece a été fort applaudie. On a redemandé pluſieurs couplets. Peut-être feroit-il à deſirer que le dénouement fût un peu plus gai : mais les détails ont plu généralement.

La ſcene que nous allons tranſcrire eſt une des plus jolies que nous connoiſſions à ce théatre.

Guillot ſortant de la maiſon de ſon pere, apperçoit Thérefe ſur la rive oppoſée : il lui demande un gage de ſa tendreſſe.

AIR : *Mon cœur charmé de ſa chaîne.*

Ceci demande, ma belle,
Un ruban que t'ay's porté.

THÉRESE.

Moi je veux la fleur nouvelle
Qui languit à ton côté ;
Mais quand ces flots nous éloignent,
En vain tu me tends les bras.

ENSEMBLE.

Hélas ! hélas !

THÉRESE.

Guillot, si nos cœurs se joignent,
Nos mains ne se touchent pas.

GUILLOT.

En attendaut que mon pere,
Pour la joute soit tout prêt,
Qu'aisément nous pouvons faire
Cet échange qui nous plaît ;
Attachons contre une pierre,
Toi le ruban, & moi l'bouquet ;
C'est fait.

THÉRESE.

C'est fait.

GUILLOT.

Maintenant sur la riviere,
Lançons-les tous deux d'un trait.
(*Avec réflexion, & en se retenant pour baiser, l'un sa rose, l'autre son ruban.*)
Un moment, que j'y dépose
Ce doux gage de ma foi.

THÉRESE.

Un moment, la même chose
Exige un délai de moi.
Çà, Guillot, qu'on se dispose
A le jetter comme moi.
A Toi.

GUILLOT.

A Toi.

ENSEMBLE.

A toi, à moi.

GUILLOT.

Prends mon baiser dans ma rose.

THÉRESE.

L'ruban en cache un pour toi.

(*Journal de* Paris ; *Mercure de* France ; *Affiches & annonces de* Paris ; *Journal général de* France.)

HISTOIRE-NATURELLE.

PHYSIQUE.

CHYMIE. BOTANIQUE.

I.

EXTRAIT d'une lettre de M. JOHN SULLIVAN, gentilhomme Anglois, à M. l'abbé RAYNAL, ſur les anciens volcans de l'Aſie.

A BAGDAT-ſur-le-Tigre, le 15e, de juillet, 1781.

» . . . . LA route que j'ai priſe, pour venir » de Conſtantinople ici, ſe trouve tracée avec » aſſez d'exactitude, dans le deuxieme volume » du voyage de M. Otter, fait en 1736; mais » je m'étonne qu'un auſſi bon obſervateur ait » pu paſſer la grande chaîne de montagnes qui » s'étendent depuis le golphe de Nicomédie » juſqu'à Diarbekir, ſans y avoir remarqué la » quantité immenſe de lave, & le nombre des » volcans éteints qui ſe trouvent ſi multipliés » dans ces lieux; je m'étonne encore plus de » ce que M. Otter n'ait pas obſervé que les

» murailles de la ville de Diarbekir, ainsi que
» toutes les maisons qu'elles renferment, ne
» sont construites que d'une lave poreuse, qui
» ressemble assez à celle sous laquelle Hercu-
» lanum fut entiérement enseveli..... M. de la
» Condamine, & ceux qui ont adopté son sys-
» tême sur la formation des montagnes par les
» volcans, seront bien-aises de trouver dans le
» voyage de l'abbé Sectini, qui ne tardera pas
» à paroître, les preuves les plus convaincan-
» tes sur ce que je viens de dire. Ce savant
» a passé trois ans au pied du mont Etna, &
» les lumieres qu'il a acquises en étudiant la
» nature dans ces contrées, l'autorisent à pro-
» noncer sur une matiere aussi intéressante, &c.

JOHN SULLIVAN.

II.

LETTRE sur le salpêtre, écrite en 1778 de Lima au Pérou; *par M. DOMBEY, botaniste.*

» Sur les côtés de la mer Pacifique, près
» de Lima, on rencontre une grande quantité
» de salpêtre que l'on pourroit ramasser avec
» la pelle, & dont on ne fait aucun usage. C'est
» principalement sur les terres qui servent de
» pâturages & qui ne produisent que des gra-
» minées, que l'on trouve le plus abondam-
» ment de ce sel. On en pourroit faire un
» commerce utile pour l'Espagne, comme on
» en fait du salpêtre des Indes.

» Les plantes grasses que l'on recueille dans

» ces lieux font toutes falées ; c'eft un fel ma-
» rin qu'elles contiennent ; fur les montagnes
» éloignées de quelques lieues de la mer, ces
» mêmes plantes graffes, telles que les *Tetrago-*
» *nia* & les *Portulaca*, font également falées.

» On feroit tenté de croire que ce falpêtre,
» dans les endroits où il eft abondant, y a
» été dépofé par les eaux qui s'en font char-
» gées par la diffolution. J'obferverai qu'il ne
» pleut jamais à Lima : les brouillards qui ca-
» chent le foleil aux habitans de Lima, pen-
» dant fix mois de l'année, fuffifent à la vé-
» gétation des plantes particulieres au pays.

» Les côtes de la mer Pacifique ont été
» nouvellement abandonnées par les eaux de
» la mer, ainfi que l'infpection me paroît le
» démontrer ; car les montagnes n'y font point
» encore dégradées ni les volcans éteints, ces
» côtes doivent être néceffairement chargées
» de fel marin ; il ne feroit pas déraifonnable
» de croire que par la fuite du tems, le fel
» marin peut fe convertir en falpêtre, quoi-
» que les tentatives qu'on a faites à cet égard
» aient été infructueufes. Mais la nature opere-
» t-elle ce changement en peu de tems, ou
» lui faut-il beaucoup d'années ? c'eft ce que
» l'expérience apprendra.

» Pour parvenir à la connoiffance de ce
» fait, j'ai fait pulvérifer du fel marin ; je l'ai
» mêlangé avec des terres alkalines & vifqueu-
» fes, & j'ai expofé le tout à l'air libre ; dans
» quelque mois je ferai la leffive du mêlange
» pour m'affurer fi quelque portion de fel ma-

» rin se sera convertie en salpêtre; il seroit
» peut-être plus avantageux d'arroser les terres
» avec de l'eau de la mer. Avant de publier
» mes conjectures, j'aurois dû faire des expé-
» riences, & m'assurer de la vérité; mais puis-
» que mes travaux exposent journellement mes
» jours, & m'obligent à changer souvent de
» climat, je me suis hâté d'en faire part aux
» savans de l'Europe, afin qu'ils tentent la mê-
» me expérience, dans un tems sur-tout où le
» gouvernement François vient de donner les
» plus grands encouragemens pour augmenter
» une substance devenue trop nécessaire. «

(*Journal des savans.*)

III.

Découvertes faites au Pérou, par le même.

M. Dombey, habile botaniste de Mâcon, parti en 1777 pour aller herboriser au Pérou, y a découvert une laine végétale produite par une espece de cierge épineux; cette laine, qui est plus courte que celle de l'animal que les Péruviens appellent *Llamas*, a la même couleur, est très-fine, & peut très-bien se filer.

Il a été faire l'analyse des eaux thermales de Ceuchin, situées près de la Cordiliere royale.

Il est parti en 1779, pour aller botaniser vers la source du fleuve des Amazones, où il se promet de faire une ample moisson de plantes

nouvelles, & ſur-tout de connoître l'arbre de la gomme élaſtique.

Il a envoyé de la platine à l'académie des ſciences; mais on n'a point reçu les plantes ſeches & les graines qu'il envoyoit au jardin du roi à Paris.

Il a fait faire pour le roi d'Eſpagne 300 deſſins enluminés, rien que ſur les plantes des environs de Lima, quoiqu'ils ſoient ſecs & arides faute de pluie.

M. le marquis de Caſa-Concha a envoyé en même tems à M. de la Lande, une vingtaine de vaſes de terre qui ſe rencontrent dans les tombeaux des anciens Péruviens; & M. de la Lande ſe propoſe d'en enrichir les divers cabinets de Paris. Ces vaſes ſont bruns, blancs ou rouges, il y en a qui ont des figures humaines, d'autres des figures d'animaux, mais groſſiérement imitées.

M. Dombey a adreſſé à M. de la Lande beaucoup de graine de *quinoa;* cette graine le diſpute au riz par la bonté; elle croît dans les montagnes du Pérou, & pourroit être cultivée dans nos montagnes où la température eſt la même. C'eſt une eſpece de *chenopodium;* chaque plante donne un mille & plus de ſemence. Les ſociétés d'agriculture pourront en avoir de quoi faire des eſſais chez M. de la Lande, au college royal.

M. Dombey a auſſi envoyé deux préparations de pommes de terre, l'une appellée *papa ſeca*, & l'autre *chuno*, par le moyen deſquelles les Péruviens ont ſu de tout tems prévenir

les disettes. La pomme de terre & le maïs sont leur principale nourriture; ils entreprennent les plus grand voyages à pied avec un avresac plein de pommes de terre desséchées & un peu de maïs en grain, qu'ils mâchent continuellement; les habitans de la Savoie qui ont beaucoup de rapport avec les Péruviens, par leur position, leur frugalité, leur constance au travail & leur douceur, pourroient sur-tout faire usage de ces préparations.

Pour le *papa seca*, on fait cuire la pomme de terre dans l'eau; on la pele, on l'expose au serein & au soleil jusqu'à ce qu'elle soit seche; elle peut se conserver des siecles en la garantissant de l'humidité; les Péruviens & même les habitans de Lima en font une grande consommation & le mêlent avec d'autres alimens. Cette préparation a un air gommeux.

Pour le *chugno*, on fait geler la pomme de terre; on la foule aux pieds pour lui ôter la peau: on la met dans un creux d'eau courante, chargée de pierres, pendant quinze ou vingt jours; on la tire de l'eau; on l'expose au soleil & au serein jusqu'à ce qu'elle soit seche. C'est alors une espece d'amidon qui a l'air terreux; on en fait une farine pour les convalescens, ou des confitures, & on la mêle dans presque tous les mets.

On peut voir ces deux préparations de pommes de terre chez M. de la Lande.

N. B. M. Dombey, en envoyant la graine

du *quinoa* à M. de la Lande, y avoit joint un mémoire ſur la culture & l'uſage de cette plante, mais le mémoire s'eſt perdu en Eſpagne, ainſi qu'un autre mémoire ſur le feu qu'on obſerve dans l'eau de la mer.

(*Journal des ſavans.*)

I V.

EXTRAIT *d'une lettre de Savigny, près de Civray en Poitou, adreſſée à l'auteur des* Affiches de Poitou, *ſur les effets du tonnerre.*

Du 18 août.

J'ai à vous communiquer, Mr., une nouvelle preuve du riſque que l'on court en ſe réfugiant ſous des arbres, lorſqu'on entend gronder le tonnerre, & qu'il eſt prêt à tomber, parce qu'il eſt communément attiré par leur élévation & par l'agitation des branches. Mais il en eſt de ceci, comme de ſonner les cloches quand il tonne : on voit tous les jours des victimes de cette imprudence, & tous les jours on s'expoſe au même danger. Une femme du village d'Epinoux, dans cette paroiſſe, gardoit ce matin ſon troupeau, compoſé d'environ 40 brebis. Il s'eſt élevé ſur les ſix heures un orage affreux. La bergere, imaginant ſe mettre à couvert du tonnerre & de la pluie, s'eſt réfugiée, avec tout ſon troupeau, ſous un gros châtaignier. La foudre a frappé l'arbre, & leur a ôté la vie à tous dans le mê-

me inſtant. Ces cadavres devenus livides & enflés, préſentoient le ſpectacle le plus effrayant. On a tranſporté preſque auſſi-tôt la femme dans ſa maiſon; mais elle étoit ſans mouvement, & il a été impoſſible de lui adminiſtrer aucun ſecours. Puiſſent d'auſſi triſtes exemples, malheureuſement trop multipliés, devenir enfin une leçon utile aux habitans de la campagne, & aux voyageurs!

V.

SUR le danger de ſonner les cloches pendant un orage.

De Reims, le 21 ſeptembre.

Le 13 août dernier, à huit heures du matin, un orage conſidérable ſe forma au-deſſus du village de Triaucourt; quoique les officiers de police euſſent depuis long-tems défendu de ſonner en pareille occaſion, quelques habitans du lieu profiterent de leur abſence, pour mettre en branle toutes les cloches de l'égliſe, ce qui attira le tonnerre ſur le clocher. La couverture fut enlevée, les pierres de l'intérieur de la tour furent démolies, la voute du dôme fut percée; & la foudre, en ſortant de l'égliſe, briſa les ornemens du portail, qui étoient d'un goût antique, mais très-bon. La réparation du dommage cauſé par cet événement ſera fort coûteuſe, parce qu'on prétend que le tonnerre a ébranlé les fondemens de la tour, & d'une

partie de l'église, bâtis, selon la tradition, il y a plus de six siecles, avec de solides matériaux & sur un très-bon dessin. Une fumée épaisse, qui parut après la chûte du tonnerre, allarma tous les habitans. Heureusement on ne vit point de flammes.

(*Gazette d'agriculture, commerce, arts & finances.*)

VI.

Terre foliée à base d'alkali minéral.

C'est par inadvertance qu'on a annoncé ce sel, qui est un des plus puissans & des plus doux apéritifs qu'on connoisse, sous la dénomination de *terre foliée de tartre*. C'est, à la vérité, une terre foliée, mais à base de natrum, susceptible de la plus belle crystallisation, & dont l'effet apéritif est plus doux & plus sûr que celui de la terre foliée ordinaire. A la dégustation ce sel paroît aussi plus analogue à nos humeurs. Voici le procédé par lequel on l'obtient. L'idée en est dûe à M. Majault, dont les lumieres en chymie égalent la sagacité & l'habileté en médecine.

Sur environ quatre livres de natrum concassé & mis dans une terrine de grès, mettez quinze à seize pintes de vinaigre blanc; faites bouillir jusqu'à ce que le vinaigre soit réduit à environ quatre ou cinq pintes. Alors, laissez refroidir & reposer la liqueur jusqu'à ce que les crystaux se forment. Sur une livre &

demie de natrum, on obtient environ 20 onces de beaux cryftaux triangulaires ou prifmatiques, tranfparens, mais avec une légere teinte de tartre. Ce fel n'a rien de défagréable au goût, paroît plus favoneux que la terre foliée ordinaire, à laquelle il doit être préféré, lorfqu'on veut obtenir un effet apéritif certain. Il peut être pouffé à la dofe d'un gros. Plufieurs apothicaires de Paris en font fournis, mais nous n'en avons pas vu de plus beau que celui qu'on voit chez M. Croharé, apothicaire de Mgr. le comte d'Artois, rue des Cordeliers.

(*Gazette de fanté.*)

MÉDECINE.

CHIRURGIE.

I.

SYROP de lichen d'Islande, *avec des* remarques *sur les vertus de cette mousse salutaire, par M. DESAIVE, de la société d'émulation* de Liege.

ON fait cuire quatre onces de lichen d'Islande, dans deux pintes d'eau de riviere : lorsque la décoction est réduite à une pinte, on la passe à travers une étamine, & on y ajoute deux livres de sucre blanc pour faire un syrop un peu épais. Ce syrop est agréable au goût, & possede toutes les vertus du *lichen* d'Islande. On peut en prendre cinq à six onces par jour, par cuillerées ou étendu dans du thé léger, ou avec quelque infusion analogue.

REMARQUES.

" Le lichen d'Islande ne doit plus être considéré comme une nouveauté. Cette substance végétale est actuellement d'un usage aussi fré-

quent que les remedes les plus connus. Une multitude d'obſervations ſur les bons effets de cette mouſſe; les autorités de pluſieurs célebres médecins en faveur de ſon uſage; enfin des diſſertations académiques ſur le même ſujet, tout paroît concourir à inſpirer & fortifier la confiance des gens de l'art, & celle des malades dans les vertus du lichen d'Iſlande.

Outre ſes principes nourriſſans, d'où dépend la vertu fortifiante du lichen, cette plante réunit des propriétés médicinales qui la ſont préférer aux béchiques, aux adouciſſans, & à la plupart des remedes conſtamment uſités juſqu'à nos jours dans les maladies de poitrine.

On ſe ſert très-avantageuſement du lichen dans les toux ſeches, fréquentes & pénibles. On le conſeille également dans le crachement de ſang : c'eſt même dans ce cas où l'on a obſervé des effets ſurprenans de la vertu conſolidante du lichen; c'eſt encore avec des ſuccès marqués, qu'on s'en eſt ſervi dans la phtiſie pulmonaire, dans la phtiſie ulcérée, & dans la purulente. La maniere de l'employer dans les différens cas, fut ſouvent en forme de décoction que l'on coupoit avec du lait, ou que l'on prenoit ſans lait. Il faut auſſi remarquer, qu'on employoit au moins une once de cette mouſſe par jour pendant un aſſez long-tems, & que les malades en en éprouvant l'heureuſe efficacité, gagnoient ſenſiblement de l'embonpoint.

Comme le lichen d'Iſlande eſt une ſubſtance mucilagineuſe & tonique, on n'a pas balancé

d'en faire l'application dans la dyſſenterie, dans la vue d'adoucir l'acrimonie de l'humeur inteſtinale, & de ſoutenir le ton des inteſtins. On a été plus ſatisfait de ſes effets, que de ceux de la gomme arabique. Car dans une famille, où il y avoit quatre filles attaquées de la dyſſenterie, les trois aînées furent traitées avec la décoction de lichen, & furent guéries en beaucoup moins de tems que la plus jeune, qui n'avoit voulu prendre que du mucilage de gomme arabique, encore lui reſta-t-il une diarrhée habituelle que l'on ne put dompter qu'au moyen *du cortex.*

On peut faire un uſage familier du ſyrop de lichen, comme de celui de capillaire, avec du thé & du lait, avec de l'eau d'orge, ou avec de l'eau pure; & on peut ſe promettre les meilleurs effets de ce ſyrop comme pectoral, adouciſſant, fortifiant & reſtaurant.

II.

OBSERVATION ſur les mauvais effets des corgnouls *ou* cornichons, *production des pruniers; par M. ARGENS, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, à Quillan, en Languedoc.*

Les pruniers produiſent un avant-fruit qu'on nomme en idiome du pays, *corgnouls*, & que d'autres appellent *cornichons.*

On voit paroître ces cornichons dès que la prune commence à ſe former, c'eſt-à-dire, vers

la fin d'avril, & ils durent pendant tout le mois de mai. Ils paroiſſent des avortons de ce fruit. La prune ſemble en effet ſe gonfler par un excès de ſuc nourricier, qui la diſtend très-rapidement, & lui fait acquérir en peu de jours le volume un peu allongé & retréci d'une amande. La figure de ces cornichons n'eſt pas uniforme. Il y en a de plus courts, de plus larges & même de recourbés. Ils ont tous une cavité qui paroît être celle qu'auroit occupé l'amande du noyau du fruit. Cette cavité eſt vuide, à moins qu'on n'y trouve un ver qui dévore la ſubſtance naturellement tendre du cornichon. La couleur eſt d'un vert blanc tirant ſur le jaune très-pâle. Ils finiſſent, après leur maturité, par ſe flétrir & tomber. Le goût en eſt auſtere, mais appétiſſant lorſqu'on les mange avec du pain. Les enfans en mangent. On les regarde comme indigeſtes, mais on n'avoit point encore obſervé, que je ſache, les effets qui vont être le ſujet de cette obſervation.

Au mois de mai 1774, trois enfans de dix à treize ans, du village de la Suze, à demi-lieue de Quillan, ſe gorgerent à jeûn de ces cornichons. Revenus chez eux, ils ſe ſentirent affaiſſés, aſſoupis, & s'endormirent enfin ſi profondément, qu'on ne pouvoit les éveiller. Je les trouvai à 9 heures, dans un état apoplectique. Le plus jeune étoit le plus affecté. Sa reſpiration étoit bruyante, & il étoit totalement privé de ſentiment & de mouvement. Les deux autres remuoient un peu les membres

lorſqu'on les pinçoit long-tems & fortement.

Inſtruit de la cauſe de leur mal, j'ordonnai le tartre émétique. Les deux plus âgés vomirent des cornichons, ſe vuiderent beaucoup par haut & par bas, & furent guéris.

Il n'en fut pas de même du plus jeune. Comme il n'avoit rien vomi, je lui fis donner, en deux fois, 7 ou 8 onces d'huile d'olive aiguiſée avec le ſyrop émétique. Mais ce remede ne produiſit aucun effet. Le pouls devint plein, fort & fréquent; le col ſe tendit; la face devint fort rouge, & il y eut beaucoup de chaleur par-tout le corps.

Il fut ſaigné du bras & du pied, & prit de l'oxicrat miellé. On lui donna des lavemens émolliens qui reſterent dans le corps. La chaleur & le pouls ſe ſoutenant toujours de même, on réitera la ſaignée du pied. Je fis ajouter 2 onces de vin émétique à un troiſieme lavement qui produiſit enfin des ſelles abondantes; il fut purgé le lendemain. Mais malgré ces évacuations ſoutenues, le malade reſta dans le même état avec un pouls plein & fréquent.

Dès le troiſieme jour au matin, cet enfant eut des mouvemens convulſifs aux membres & à la mâchoire inférieure. D'ailleurs, le pouls étoit de bonne qualité, & la reſpiration libre & naturelle. Je le mis à l'uſage d'une infuſion nitrée de fleurs de ſtœchas & de tilleul, & des lavemens purgatifs. Le ſoir les convulſions ceſſerent ainſi que l'aſſoupiſſement. Il entendoit & s'éveilloit pour un moment lorſqu'on le pin-

çoit ou qu'on l'appelloit. Il fut purgé le quatrieme jour, & délivré de l'assoupissement, le cinquieme. Il lui restoit un air de stupidité & d'étonnement qui le rendoit méconnoissable.

Je crois que l'usage de quelques tasses d'infusion des fleurs de stœchas, dans l'une desquelles, matin & soir, on ajouteroit 7 ou 8 gouttes d'eau-de-luce, pourroient dissiper cet état. Mais au bout de 8 jours, il eut un accident épileptique qui lui dura plus de demi-heure.

Ces accidens ont continué pendant l'espace de quatre ans. Les accès revenoient par intervalles, quelquefois très-éloignés. Il n'y a eu que l'infusion de caille-lait dont il a fait sa boisson ordinaire pendant long-tems, qui ait paru éloigner les paroxismes, qui sont devenus plus courts & plus rares, & qui ont enfin disparu totalement depuis. Ce sujet a atteint sa quatorzieme année. Il est aujourd'hui très-gai, bien portant & d'une bonne constitution.

(*Gazette d'agriculture, &c.; Gazette de santé.*)

I I I.

OBSERVATIONS sur la rage canine; par M. SAURY, médecin de leurs majestés impériales & royales.

DE MOSUL en Asie, le 7 décembre 1780.

La rage canine est inconnue dans l'isle de Chypre, à Seide, (ancienne Sydon) à Tripoli

poli de Syrie, ſur toute la côte de Syrie & même à Alep. Les Européens qui habitent ces contrées aſſurent unanimement que les chiens n'y deviennent jamais enragés. Boerrhave met au rang des cauſes antécédentes de la rage des chiens d'un climat brûlant, une ſaiſon long-tems très-chaude & ſeche, le défaut de boiſſon, une nourriture de chair putride.

Toutes ces cauſes ont lieu en Chypre, ſur la côte de Syrie, à Alep. En Chypre le climat eſt très-chaud, l'eau très-rare : il y pleut ſi peu, que depuis pâques juſqu'au mois d'octobre ou de novembre, les jardins ſont incultes fautes d'eau. Tout le monde ſait que la côte de Syrie eſt également un climat très-chaud, que l'air y eſt fort ſec. D'un autre côté, les chiens dans toutes les villes ſoumiſes au gouvernement Mahométan, ſont en très-grand nombre ; & comme ils n'appartiennent à perſonne, qu'ils demeurent par bandes dans des quartiers ſéparés, enſorte que ceux qui veulent aller dans un autre ſont très-mal reçus par les chiens de ce quartier, il eſt viſible qu'ils ſont forcés de ſe contenter d'une nourriture qui n'eſt pas toujours fort ſaine. Ceux qui ſont leur ſéjour auprès des boucheries paſſent pour être les plus heureux. Mais dans les campagnes ils manquent d'eau & mangent les cadavres des chameaux, des chevaux, &c.

Il paroît donc que le défaut de boiſſon & les autres cauſes dont je viens de parler, ne ſuffiſent pas pour donner la rage à un animal, & qu'il y a quelque autre cauſe cachée qui

dans les climats d'Europe rend cette maladie si fréquente. Elle est très-rare à Mosul; néanmoins on y a vu cette année un chien enragé qui a mordu un Turc. Les dominicains qui sont ici les seuls médecins Européens, lui ont conseillé des scarifications locales, & cette morsure n'a pas eu de suites.

(*Gazette de Santé.*)

AGRICULTURE.

ÉCONOMIE.

INDUSTRIE. COMMERCE.

I.

LETTRE aux rédacteurs du journal, contre une assertion de l'auteur des Réflexions sur l'état actuel de l'agriculture.

VALENCIENNES, 12 octobre 1781.

MESSIEURS,

Ce n'est pas sans surprise que j'ai lu dans votre journal de juin dernier, pag. 156, » que » des arbres coupés & couchés par terre, » continuent néanmoins, & souvent pendant » plusieurs années, à produire des bourgeons » & des bouquets de feuilles. « D'où l'auteur des Réflexions sur l'état actuel de l'agriculture, infere que *c'est nécessairement par le moyen de l'écorce que la nourriture s'est introduite dans le corps de l'arbre ;* tandis qu'à l'aide d'une réflexion très-simple & qui se présente d'abord à

l'esprit, il est aisé d'imaginer que cette végétation n'a d'autre cause que la seve qui reste dans le corps de l'arbre jusqu'à ce qu'il soit parfaitement sec : cela est si vrai, que par l'expérience journaliere, on reconnoît que cette végétation est bien plus foible (si toutefois elle a lieu) la seconde année que la précédente; si la conséquence de l'auteur étoit juste, il s'ensuivroit que les végétaux n'auroient aucun besoin de la terre pour prendre leur accroissement, & qu'ils vivroient aussi-bien étant jettés négligemment sur la terre, qu'étant plantés avec soin.

Voici, Messieurs, une autre preuve non moins victorieuse pour détruire le systême de l'auteur : si on transplante un arbre dans le fort de sa végétation, ou il périt, ou il ne conserve qu'une existence languissante pendant l'année de sa transplantation. J'ai éprouvé ce fait au printems dernier; les arbres que j'ai transplantés au commencement de cette saison sont morts après leur fleuraison.

Je ne m'étendrai pas davantage sur cet objet, parce que si vous jugez, Messieurs, que ces réflexions méritent une place dans votre journal, elles me paroissent suffisantes pour démontrer à l'auteur le peu de solidité de son systême, sur lequel il s'est sûrement fait illusion.

J'ai l'honneur d'être, &c.

HECART, *secrétaire de la direction des fermes générales.*

II.

CONSULTATION pour une dame contre son architecte.

Permettez, Messieurs, que j'adresse par la voie de votre journal quelques questions à celui de nos jurisconsultes qui voudra bien les résoudre. *Vitruve*, dans la préface du 10e. livre de son traité d'architecture, rapporte qu'autrefois il y avoit à Ephese une loi sévere, mais juste, en vertu de laquelle tout entrepreneur d'ouvrages publics étoit tenu de déclarer ce qu'ils devoient coûter; de les faire pour le prix fixé par la déclaration, & d'y obliger tous ses biens. L'auteur ajoute que l'ouvrage achevé, l'architecte recevoit des récompenses & des honneurs publics, si la dépense étoit telle qu'il l'avoit dite; que si la dépense n'*excédoit que du quart* la somme portée par le devis, le surplus étoit fourni des deniers publics; mais que, quand *elle passoit le quart*, l'architecte étoit tenu de payer cet exédent. « Plût » aux-dieux, continue Vitruve, que les Ro» mains eussent une loi semblable pour leurs » bâtimens publics & particuliers! Une mul» titude d'ignorans ne se mêleroit pas impu» nément de constructions; les particuliers ne » se ruineroient pas par des dépenses excessi» ves; la crainte de la peine statuée par la » loi, forceroit les architectes à fixer avec » candeur la dépense qu'ils prévoient être né-

» cessaire, & l'on ne passeroit point, ou l'on
» passeroit de très-peu, le prix que l'on veut
» mettre aux bâtimens. En effet, quelqu'un
» voulant dépenser 400 écus à une construc-
» tion, pourra bien y ajouter encore cent écus;
» mais s'il lui faut payer moitié plus que le
» prix fixé, il perd courage & il est forcé
» d'abandonner son entreprise. «

Vitruve, comme vous savez, Messieurs, écrivoit du tems d'Auguste; par le texte que je viens de mettre sous vos yeux, il paroît qu'à cette époque, la loi en usage à Ephese étoit inconnue à Rome. Je demande à cette occasion, 1°. si les successeurs d'Auguste n'adopterent pas cette loi, ou s'ils n'en firent pas une semblable, &, en ce cas, à quelle époque & par quel empereur elle fut portée? 2°. s'il est vrai que dans notre code françois, il n'y ait réellement point de loi contre les architectes qui, après avoir donné un plan & fixé le prix que doit coûter un bâtiment, excédent le prix convenu, soit du double, soit au-delà, sans qu'on leur ait demandé aucun changement dans l'exécution du plan convenu? 3°. Au cas que notre jurisprudence n'ait pas de loi précise sur cet article, je demande si un délit de cette nature peut & doit rester impuni? Voici le fait qui donne lieu à mes questions.

Une femme de mes amies, obligée de rebâtir son château, adopte un plan sur l'assurance que lui donne son architecte que les fraix de construction ne passeront pas une somme convenue. Prévoyant néanmoins que la dépense

pourroit excéder du quart, elle prend en conséquence des arrangemens, & elle attendoit tranquillement la fin de cette construction, en payant des à-comptes à mesure que l'on en demandoit. Pour abréger mon récit, aujourd'hui le château n'est pas encore couvert; les dedans ne sont point faits, & déja la dame dont il s'agit a payé plus que le double de la somme convenue entr'elle & son architecte, quoiqu'elle ne lui ait demandé aucune sorte d'augmentations. Un avocat habile de sa province, assure cette dame qu'elle ne peut espérer aucun succès de l'action qu'elle intenteroit contre son architecte. Que doit donc faire mon amie pour avoir raison d'un homme fort en état de l'indemniser du tort qu'il lui fait, soit par ignorance, soit par cupidité? C'est ma derniere question par laquelle je finis une lettre déja trop longue, & je suis, &c.

Un de vos Abonnés.
(*Journal de* Paris)

III.

Réponse à la consultation.

Messieurs,

Il ne paroît pas que les empereurs Romains aient renouvellé la loi dont parle Vitruve, & nous n'avons point de loi semblable, du moins tel qu'il la rapporte; mais nous en avons d'équivalentes. Par exemple, pour me renfermer

dans l'espece dont il s'agit, je dirai à la dame qui a fait rebâtir son château : ou vous avez un devis, un marché fait avec votre architecte, ou vous n'en avez point.

Au premier cas le marché doit être exécuté tant contre l'architecte que contre vous. Indépendamment des loix sur l'exécution des conventions, vous pouvez citer cette espece-ci : un charpentier avoit entrepris de faire un moulin pour 80 écus ; il en dépensa 200, & demanda son payement ; il fut débouté par un arrêt du parlement de Paris du 31 janvier 1606.

Au second cas, vous n'avez pas plus de droit d'être crue sur votre parole que l'architecte, qui sûrement niera d'être convenu d'aucune somme avec vous.

Il paroît que la dame est dans ce dernier cas, *puisqu'un avocat habile de sa province assure qu'elle ne peut espérer aucun succès de l'action qu'elle intenteroit.* Et alors ce n'est point de l'insuffisance des loix qu'elle doit se plaindre ; mais de son peu de précaution. On n'en peut trop prendre contre les ouvriers, & les juges ne peuvent croire, sur les faits contestés, que ce qui est écrit & authentique.

J'ai l'honneur d'être, &c. B., *Avocat.*

(*Journal* de Paris.)

IV.

IIe. Réponse à la consultation.

Messieurs,

Sans être avocat, on peut décider la question qui intéresse la dame pour laquelle on consulte.

Quelle nature d'engagement a pris avec elle son architecte ; est-il verbal, ou par écrit ? dans le premier cas, tout le monde décidera qu'il est nul ; dans le second, l'engagement, pour être valable, doit être signé au bas du devis de construction & estimatif, relatif aux plans, coupes & élévations, qui doivent aussi être signés, & le tout doit l'être par la dame, laquelle doit être engagée aux payemens, dans les termes convenus.

Si l'architecte attaquoit la dame en payement d'honoraires, du double, ou du triple, au-delà de l'usage, sans convention par écrit, il seroit évincé, quelqu'allégation qu'il fit de promesses verbales. Pourquoi voudroit-on que l'architecte courût un plus grand risque sur d'aussi mauvais titres ? Je doute qu'aucun homme de loi décide la question autrement ; mais elle fait naître quelques réflexions.

Vitruve, dans l'article cité, parle d'entrepreneurs, & la dame pour laquelle on consulte, paroît s'être servie d'un entrepreneur, quoiqu'on le qualifie d'*Architecte*, titre que pren-

P 5

nent aujourd'hui toutes perſonnes ſe mêlant de bâtimens. Tant que cela ſe borne au titre, le mal eſt peu conſéquent. Malheureuſement ceux qui en prennent la qualité, croyent auſſi en avoir les talens, & le pis de tout, eſt que la plupart de ceux qui font bâtir, penſent de même. Cette confuſion d'idées occaſionne bien du mal, & il peut être utile d'éclaircir cet objet.

Il y a à Paris trois ſortes de perſonnes qui prennent la qualité d'architectes, ſans qu'on puiſſe la leur conteſter. Les premiers ſont ceux qui font exécuter des bâtimens ſur leurs deſſins, & qui ne ſe mêlent que de les conduire, ſans être guidés par d'autres motifs que ceux de leur gloire & de l'intérêt des perſonnes qui leur confient leur fortune. Ce ſont-là les ſeuls véritables architectes, profeſſant en artiſtes, un art libéral.

Les ſeconds, ſont des architectes qui, pour avoir occaſion d'exercer leurs talens, entreprennent des bâtimens à forfait, ſoit ſous leur nom, ou ſous celui d'un entrepreneur avec lequel ils s'aſſocient. Ceux là doivent néceſſairement ſacrifier ſouvent la gloire à l'intérêt, & l'on pourroit les appeller *Marchands d'architecture.*

Enfin il y a la claſſe des entrepreneurs, dont les membres prennent auſſi la qualité d'*Architectes*, & dont une certaine quantité en a acheté le droit, ſous le nom de *Juré expert.*

Les entrepreneurs, quoique ſoumis par les circonſtances aux architectes libres dont ils exécutent les ouvrages, & par leſquels ils ſont

communément fortune, ne laissent pas de faire tous leurs efforts pour ôter la confiance due aux architectes, en insinuant que leur ministere est inutile & coûteux, & persuadant qu'ils peuvent les suppléer & opérer en faveur de celui qui fait bâtir, l'économie des honoraires.

Quelques architectes libres de leur côté, insinuent qu'il y a beaucoup à gagner de se passer d'entrepreneur, & de travailler par *Economie*, mot dont on remplit cependant rarement la signification par cette méthode.

Trop d'architectes de cette classe voudroient que le propriétaire d'un bâtiment fermât les yeux, & ouvrît la bourse. Cela n'est pas juste. Il n'est que trop vrai, que l'architecte proprement dit, celui qui ne se mêle que des projets & de leur exécution, ne répond pas de la dépense; qu'ainsi, à moins d'une grande délicatesse & d'une grande connoissance des détails, connoissance fort indépendante & rarement jointe au génie, il peut mener fort loin celui qui lui confie sa fortune.

Quel moyen employer donc pour être guidé par un artiste connu, pour la commodité, les agrémens, & la solidité de son bâtiment, sans être ruiné ? il n'en est qu'un.

C'est de bien convenir d'abord de ce qu'on veut faire; arrêter des projets bien détaillés de la cave au grenier; en faire faire un devis estimatif bien circonstancié qui fasse connoître la dépense, & un autre de construction qui détermine de la maniere la plus précise comment chaque nature d'ouvrage doit être fait;

ensuite, prendre la soumission d'un, ou de plusieurs entrepreneurs connus, d'après des prix débattus ou déterminés sur différentes soumissions particulieres; prévoir qu'il y a des objets susceptibles d'augmentations, malgré toutes ces precautions, tels que les fondations, les puits, &c. S'attendre encore que si l'on n'a pas fait faire des modeles des serrures, espagnolettes, sculptures, dorures, &c., pour servir à l'appui des marchés, on aura des difficultés avec les ouvriers pour ces objets sujets à beaucoup d'arbitraire.

Voilà le beau côté de la médaille, & voici le revers.

Pour détailler un devis de cette maniere, il faut un tems & un travail immense. Pour le peu que le bâtiment soit considérable, il faut des modeles pour en faire le toisé avec exactitude. Il faut une grande quantité de plans & de coupes pour pouvoir tout détailler & tout fixer. Il faut à l'appui des marchés des triples plans & devis, l'un pour le propriétaire, l'autre pour l'entrepreneur, & le 3e. pour l'architecte. Tout cela occasionne des frais considérables, qu'un propriétaire regarde toujours comme perdus pour lui, quoique ce soit la sauve-garde de sa fortune. Enfin, le sol pour livre accordé par l'usage pour les honoraires de l'architecte, est insuffisant pour le payer de tant de travaux. Quelque délicatesse qu'on veuille exiger d'un architecte, on ne croit pas qu'il doive s'occuper gratuitement de la fortune de ceux qui ont recours à ses talens & à ses lumieres. Je con-

nois quelques architectes qui ont fait faire des marchés semblables pour des personnes très-riches, & pour des constructions considérables ; ils sont encore à recevoir un remerciement, bien loin d'avoir reçu des récompenses. On n'auroit cependant pas manqué de déchirer leur réputation s'ils avoient négligé la moindre des précautions qui peuvent donner lieu de revenir contre de semblables marchés. Il faut une surveillance perpétuelle pour empêcher l'entrepreneur de s'écarter du devis, & il n'en faut pas moins pour arrêter le propriétaire lui-même sur les changemens.

Un autre malheur pour les artistes est le calcul de tous les bâtisseurs, même des ordonnateurs d'ouvrages publics. On commence par établir dans sa tête les données du bâtiment, sans égard pour les fonds, qui sont souvent sans rapport avec la dépense à faire. Quand le détail est fait, tel quel, au-lieu de supposer prudemment une somme en sus, on se flatte toujours d'une diminution, & l'on se trompe. Si l'architecte est assez honnête pour prouver la fausseté du calcul, on a souvent recours à un autre, & il s'en trouve toujours de disposés à flatter les idées de celui qui consulte, jusqu'à ce que l'expérience vienne faire tomber le voile. Voilà l'histoire éternelle des bâtisseurs.

Résultat. Les plaintes contre les architectes & la ruine des bâtisseurs cesseront, quand il y aura des loix positives sur le traitement à

accorder aux premiers, ou quand ceux qui ont besoin de leurs talens & de leurs soins seront assez justes pour les récompenser convenablement.

Tant que ce traitement sera relatif au montant de la dépense, & non à la peine de l'artiste, celui-ci sera presque toujours tenté de préférer son intérêt personnel à celui de son commettant; quand au contraire un juste intérêt le conduira, il n'y a pas d'architecte honnête qui ne s'astreigne aux détails nécessaires pour établir la dépense certaine d'un bâtiment, quelque dégoûtant que soit ce travail pour un homme de génie.

(*Journal de* Paris)

V.

DESCRIPTION d'une machine de la plus grande simplicité, que les Chinois emploient à tordre ensemble plusieurs fils de soie ou de coton, pour n'en faire qu'un seul de la force la plus considérable, & dont on pourroit se servir avantageusement dans nos manufactures, sur le même objet; par M. PINGERON, capitaine d'artillerie & ingénieur au service de Pologne.

» J'ai toujours desiré que quelques amis de l'humanité, jouissant d'une grande fortune, voulussent bien multiplier en faveur des pauvres les branches de l'industrie nationale. Il leur seroit aisé d'y parvenir en favorisant ceux qui

en créeroient de nouvelles, & qui introduiroient dans le royaume les branches d'induſtrie en vigueur chez les étrangers. Comme il eſt impoſſible aujourd'hui de faire de nouveaux partages de terres ſans nuire à la propriété, le moyen que je vais propoſer me paroît le ſeul praticable pour réaliſer ce projet, & mettre une ſorte de proportion entre l'induſtrie & les biens-fonds qui ſe trouvent dans un trop petit nombre de mains. «

» Un pareil projet ne demande que quelques voyages entrepris dans cette ſeule vue, par des perſonnes intelligentes, & un ouvrage périodique bien fait, deſtiné à rendre compte de leurs recherches & de leurs découvertes. Cet ouvrage, auquel il conviendroit peut-être de donner le titre d'*Annales de l'induſtrie*, ſeroit diſtribué *gratis* aux artiſans, & payé par les bons citoyens qui ſouſcriroient volontairement pour cet acte de patriotiſme. «

» En attendant que mes vœux ſoient remplis, je ne laiſſe échapper aucune occaſion de découvrir quelques nouvelles machines meilleures que celles que nous connoiſſons. Je m'en procure des notices; j'en fais des deſſins, & je m'empreſſe de les communiquer à ceux auxquels ils peuvent être utiles. J'ai eu ſouvent la conſolation de publier des découvertes peu importantes, à la vérité, pour les riches, mais avantageuſes à l'homme laborieux & au pauvre, parce qu'elles lui fourniſſent de nouvelles reſſources dans ſes premiers beſoins. «

» Parmi les divers moyens que j'ai cru pou-

voir favoriser l'exécution de mes projets, en faisant abstraction de mes voyages, j'ai regardé l'inspection & l'examen des dessins & des estampes gravées dans les pays étrangers comme l'un des plus utiles. Les peintres représentent ordinairement les objets qui frappent leur vue, & souvent ces objets sont des meubles, des outils, des instrumens aratoires, &c. plus simples & plus commodes que ceux que nous connoissons (*). «

» Pénétré de cette maxime, je parcourus dernièrement, dans une assemblée tenue chez M. de la Blancherie, une Encyclopédie chinoise apportée de Canton par M. Sonnerat, sous-commissaire de la marine, & naturaliste pensionné du roi, dont le zele & les talens donnent les plus grandes espérances. Cet ouvrage, aussi singulier qu'intéressant, est divisé en plusieurs cahiers de papier de soie, dont l'un traite, *ex professo*, de toutes les machines usitées dans les manufactures d'étoffes de soie, de toile de coton, ou d'autres substances végétales qu'on trouve en Chine. La plupart ressemblent à celles dont les Européens se servent pour remplir les mêmes vues, excepté qu'elles sont plus simples en général. Cette conformité ne doit pas nous étonner, puisque chez tous

(*) On voit, par exemple, entre les mains de la grand'mere de Gerard Dow, peinte par ce grand maître, & gravée par M. Wille, un instrument pour dévider, qui est très-commode.

les hommes, les mêmes besoins font naître, à-peu-près, les mêmes idées. «

» Parmi les machines employées dans les manufactures chinoises, il en est une absolument inconnue, & qui me paroît pouvoir être fort utile en Europe, vu son extrême simplicité, & les fréquens usages qu'on en peut faire. «

» Cette machine est celle dont les Chinois se servent pour tordre en même-tems plusieurs fils, & former de ces derniers un gros fil très-fort & bien solide. Ce cas est habituel dans l'art de la corderie. «

» Pour avoir une idée exacte de cette piece de méchanique, il suffira d'imaginer deux petits poteaux d'environ quatre pieds & demi de hauteur, enfoncés verticalement d'un demi-pied dans la terre, & que réunit, par leur partie supérieure, un linteau fort mince percé d'un certain nombre de trous à égale distance les uns des autres sur la même ligne horizontale. «

» Ces petites ouvertures circulaires sont destinées chacune à recevoir l'axe d'une bobine, lequel est coudé extérieurement, par rapport à elle & au linteau dont on vient de parler, de la même maniere que les broches pour rôtir les viandes, que l'on fait tourner à la main. «

» La bobine doit être fixée sur l'axe & tourner avec lui. Les Chinois donnent en même-tems un mouvement de rotation à une suite considérable de ces bobines, par un moyen

très-ſimple, quoiqu'il ne ſuppoſe qu'une latte percée dans ſa largeur d'un auſſi grand nombre de trous qu'il y a d'axes. Chacun de ces trous reçoit le manche de l'une de ces eſpeces de manivelles, formé par le prolongement de l'axe de chaque bobine. Enſuite on prend un des bouts de cette latte, & on la met en mouvement dans le plan vertical, en avant & en arriere, toujours en tournant, de maniere que chacune des petites manivelles puiſſe ſe mouvoir circulairement autour de l'axe avec lequel elle eſt contiguë. «

» Dans cet intervalle, les bobines qui ſont chargées de ſoie ou de coton, ſe dévident; & ſi ces fils ſe trouvent réunis par un bout, ils forment un fil beaucoup plus fort. «

» On a la précaution de les tenir écartés convenablement, au moyen d'un petit cône tronqué dont la ſurface convexe a autant de cannelures longitudinales que l'on a de fils à tordre enſemble. Chacune de ces cannelures reçoit ſon fil, & la torſion ſe fait de la maniere la plus exacte. Les cordiers & les frangers parviennent au même but; mais les moyens qu'ils emploient ſont bien éloignés de cette heureuſe ſimplicité. Les uns & les autres ſe ſervent d'une roue plus ou moins grande, ſur la circonférence de laquelle paſſent pluſieurs cordes ſans fin, qui font tourner des poulies. Leurs axes étant unis avec elles, & formant par un bout une eſpece de crochet, ſervent à tordre chaque fil en particulier. Les frangers ont ſur-tout une grande roue dentée qui

engraine dans un certain nombre de piquans dont les axes faisant un crochet comme dans le cas précédent servent à tordre les fils quand on fait mouvoir la grande roue, qui doit toujours être verticale. «

(*Gazette d'agriculture, commerce, arts & finances.*)

TRAITS DE BIENFAISANCE, DE PATRIOTISME, DE COURAGE, DE JUSTICE ET D'HUMANITÉ.

I.

DANS notre dernier journal, nous avons publié la belle action du patron Bonnardel qui, avec une intrépidité & une intelligence extraordinaires, a sauvé, le 25 juin, M. & Mme. de Moncamp naufragés sur le Rhône dans leur voiture où ils étoient renfermés, & d'où il les avoit enlevés l'instant auparavant la submersion totale de la voiture; nous devons ajouter aux détails consignés dans cette lettre, que le lendemain, le même Bonnardel, s'exposant à de nouveaux périls, & cherchant le long du fleuve la voiture, l'a découverte sous les eaux à trois quarts de lieue de Vienne, & est parvenu à tirer de ses débris un porte-manteau contenant 6600 liv. qu'il rapporta sur le champ à M. & Mme. de Moncamp. Tant de bravoure & d'honnêteté ont trouvé leur récompense dans la lettre honorable que M. l'Intendant du Dauphiné a écrite au patron Bonnardel, & que

les échevins de Vienne ont arrêté unanimement d'enregistrer. Nous donnons ici la copie de la lettre de M. l'Intendant.

GRENOBLE, *le 24 août 1781.*

PATRON BONNARDEL,

» La belle action que vous avez faite le 25 » juin dernier, au moment du naufrage des » sieur & dame de Moncamp, m'a paru si mer- » veilleuse, à cause des circonstances qui l'ac- » compagnerent, que je ne vous dissimule pas » la peine que j'ai eue à y ajouter foi; mais » les témoignages avantageux qui m'en sont » venus de toutes parts, m'ont paru si posi- » tifs, qu'il ne m'a pas été permis de douter » que vous ne fussiez un des plus braves hom- » mes de votre profession. Je n'ai plus alors » hésité d'en rendre compte au ministre du roi; » & sa majesté, après avoir admiré l'excès de » votre courage & de votre intelligence dans » la belle manœuvre que vous avez si heu- » reusement exécutée, me fait ordonner de » vous en témoigner sa satisfaction, & de vous » assurer, pour tout le cours de votre vie, » une pension annuelle de *cent livres.* Je me » hâte de vous adresser l'ordonnance en vertu » de laquelle vous en toucherez sur le champ » la premiere année, & de vous assurer de » toute la satisfaction que j'éprouve de me voir, » dans cette occasion, l'organe des volontés » d'un maître adoré, qui sait si bien honorer » le mérite & récompenser la vertu. Dans

» mon prochain voyage à Vienne, je me mé-
» nage deux grands plaiſirs, celui de voir finir
» le pont de la Gere, & plus encore celui
» de faire connoiſſance avec le *brave Bonnar-
» del*, dont le nom illuſtre la patrie; il y ſera
» plus durable que le beau monument auquel
» nous travaillons depuis ſi long-tems.

(*Signé*) PAJOT DE MARCHEVAL, &c.

(*Journal de* Paris.)

I I.

LETTRE circulaire écrite de la part de S. A. R. le grand-duc de Toſcane aux chefs des colleges des nobles dans les villes de ſes états. Traduite de l'italien.

S. A. R. voit avec douleur le luxe exceſſif qui s'eſt introduit dans les habillemens, & ſurtout dans ceux des femmes, & dont elle prévoit les conſéquences funeſtes.

Les femmes à qui leur fortune perſonnelle ou la complaiſance de leurs maris permet de diſpoſer d'un revenu conſidérable, au lieu de le conſacrer à d'autres emplois plus nobles & plus utiles, ont la foibleſſe de le diſſiper au gré d'une vanité ridicule. Celles d'une condition égale, mais qui ſont moins riches, ſe croyent obligées, par un faux point d'honneur, de s'égaler en tout aux premieres, & les femmes d'un moindre rang, par une ſuite de l'ambition naturelle à leur ſexe, font des efforts

ruineux pour ſe rapprocher de celles d'un rang ſupérieur. Ces fantaiſies diſpendieuſes que le luxe a introduites dans la capitale paſſent dans les provinces, & juſques dans les campagnes, où elles ont des ſuites encore plus déplorables.

De-là, plus de difficultés pour les mariages dans tous les états; de-là, le défaut d'argent pour l'éducation des enfans, devoir ſi important, ou pour la dot des filles; la diſproportion de la dépenſe avec les revenus, les dettes, l'infidélité à l'égard des créanciers; la diminution des capitaux pour le commerce, des fonds pour les manufactures utiles, des avances pour la culture, la ruine des familles, les diviſions domeſtiques, les mauvaiſes mœurs.

Cet excès de vanité qui, dans quelques femmes n'eſt qu'une foibleſſe mépriſable, devient dans la plupart de celles qui les imitent un véritable crime, puiſqu'elles ne peuvent ſatisfaire cette vanité qu'aux dépens de la fortune d'autrui, ou de ce qui devroit être réſervé aux devoirs les plus eſſentiels des peres & des meres de famille.

Cependant S. A. R., fidelle au ſyſtême qu'elle s'eſt formé de reſpecter la liberté des actions dans ſes ſujets, n'a point voulu porter de loi contre le luxe; elle ſait d'ailleurs combien il ſeroit difficile de ſoumettre à des loix un objet dont les formes varient ſans ceſſe, & où principalement, pour ce qui regarde la parure des femmes, le mal vient moins de la cherté des matieres qui forment les parures, que de leurs multiplicités & de l'abus qu'on en fait,

Sa bonté pour ſes ſujets ne lui permettra jamais de faire des loix, qu'il ſeroit également facile d'éluder & de faire ſervir de prétexte à des vexations; mais elle compte aſſez ſur leur amour pour être ſûr qu'ils s'empreſſeront de ſeconder ſes vues paternelles, & de mériter ſon approbation.

Comme c'eſt par la nobleſſe que la réforme doit commencer, & que c'eſt à elle à en donner l'exemple aux autres claſſes de citoyens, V. S. voudra bien faire part aux colleges des nobles des intentions du ſouverain.

Leurs alteſſes royales verront avec plaiſir la nobleſſe des deux ſexes paroître à la cour les jours de gala, & dans les autres occaſions publiques, en habits unis ou même noirs, & dans cette ſimplicité d'ajuſtemens qui s'accorde mieux avec la vraie grandeur & les graces décentes qu'une parure recherchée & faite pour le théatre.

Les ſujets de leurs alteſſes doivent penſer qu'elles ſont capables d'eſtimer les membres de la nobleſſe, non d'après leur magnificence dans les habillemens, mais d'après l'élévation de leurs ſentimens, l'honnêteté de leur conduite, le bon uſage de leurs revenus, & des actions d'une bienfaiſance éclairée.

Au contraire S. A. R. fera entrer dans le jugement qu'elle portera du mérite de chaque individu, la modération ou l'excès de la parure, tant pour lui-même que pour ſa femme ou ſes filles, comme une forte préſomption pour ſa bonne ou mauvaiſe conduite, pour

la

la solidité ou la frivolité de son esprit, pour sa sagesse ou la foiblesse de son caractere, & cette présomption influera dans la distribution des graces, & sur-tout dans celle des emplois publics, qu'on ne doit donner qu'à des hommes d'un jugement sain, & qui, par leur économie dans leurs propres affaires, ont mérité que celles du public leur soient confiées.

III.

*Lettre d'un sergent du régiment de Soissonnois, à Mme. ***, de Nantes, en date du 18 août 1781.*

Madame,

Je viens d'être fait sergent, je vous en fais part; j'espere n'en pas rester à ce grade, mais c'est par des services rendus à la patrie, que je desire en avoir un plus élevé.

Voilà une petite action qui vient de m'arriver; j'ai été bien incertain si je devois vous l'écrire, Madame; mais connoissant votre humanité, cela pourra vous toucher en voyant jusqu'où va la tendresse d'une mere pour ses enfans.

Un vendredi, 3 août, en passant sur un pont de Nantes, nommé le pont de la Magdelaine, pour retourner à mon quartier avec un sergent de mes camarades, je vois une multitude de peuple sur le pont, qui levoit les mains au ciel en criant au secours de la mere & de

l'enfant qui se noyoient; mais tous ces cris n'avançoient à rien, & ne sauvoient ni la mere qui étoit la victime de sa tendresse maternelle, ni le fils qui l'étoit de son imprudence. J'arrive, je vois les bras de la mere & du fils qui étoient hors de l'eau, & qui demandoient que l'on leur sauvât la vie. Je jette vîte mon sabre & mon habit par terre (& comme je sais très-bien nager) en deux coups de l'eau je suis sur eux; les premiers bras que je rencontre ce sont ceux de la mere, je la saisis & la porte au bord de la riviere; la premiere chose que fait une personne à qui on a sauvé la vie est d'en jouir, mais il n'en est pas de même d'une mere qui a son fils en péril; sans penser au danger dont elle venoit d'être sauvée, elle se jette à mes genoux en me disant, Monsieur, vous m'avez sauvé la vie, sauvez aussi celle de mon fils, ou je vais me rejetter dans la riviere pour mourir avec lui. Je me suis remis à l'eau pour sauver l'enfant, c'étoit bien mon dessein; mais ayant nagé quelques brasses, je me suis apperçu que pendant que je sauvois la mere, un bateau de pêcheurs s'étoit détaché, & avoit sauvé le fils. Je suis revenu au bord de l'eau, & j'ai été témoin du spectacle le plus attendrissant pour l'humanité; cette femme court à son enfant, le prend dans ses bras, & lui fait rendre l'eau qu'il avoit bu; mais quand elle l'eut rendu à a vie, elle ne s'est plus occupée qu'à la reconnoissance de ceux à qui elle la devoit; tantôt elle couroit aux pêcheurs qui lui avoient rendu

ſon fils, & les remercioit avec ces ſentimens de cœur dont une mere ſeule eſt capable, puis revenoit à moi me témoigner ſa reconnoiſſance de lui avoir ſauvé la vie pour la conſerver à ſon fils; mais je me ſuis apperçu avec aſſez de plaiſir que les pêcheurs avoient la préférence ſur moi de lui avoir ſauvé ſon enfant, & qu'elle étoit bien plus ſenſible au plaiſir de tenir ſon fils dans ſes bras, que de jouir de la vie : je n'en fus point jaloux, au contraire, cela m'a fait connoître juſqu'où peut aller la tendreſſe d'une véritable mere.

Voilà, Madame, ce qui a été cauſe que l'enfant a tombé dans l'eau : ſa mere eſt blanchiſſeuſe, ſon fils étoit auprès d'elle; il voit paſſer un bateau que l'eau entraînoit, il veut s'en ſaiſir, il perd terre & s'en va au courant de l'eau ; la mere qui voit périr ſon fils ne connoît plus de danger, ſe jette après &, ſans le ſauver, a manqué de périr comme lui.

Je vous prie, Madame, de me continuer l'honneur de votre protection; je tâcherai de m'en rendre digne en ſervant bien le roi & la patrie.

J'ai l'honneur d'être, &c.

CAMPION

IV.

Dans l'action du 16 mars, entre M. Deſtouches & l'amiral Arbuthnoth, un grenadier du régiment de Soiſſons ayant eu la jambe fracaſſée par un boulet de canon, tira ſon couteau & coupa entiérement les chairs aux

quelles pendoit sa jambe, qu'il jetta dans la mer; après cela il s'assit pour charger son fusil, & dit : *graces à dieu, il me reste encore deux bras & une jambe pour le service de mon roi.* Cette anecdote est rapportée par un témoin occulaire qui l'atteste. Il seroit aisé, en parcourant nos annales militaires, de trouver beaucoup de traits d'un courage, d'un zele & d'un sang-froid pareil dans les circonstances les plus critiques. René-Alexis le Sénéchal-Carcado, marquis de Moiac, colonel du régiment de Berry, infanterie, mort à l'âge de 29 ans, à la sortie de Prague, du 22 août 1742, en a donné un exemple qu'on ne sauroit trop citer. Ce brave officier, dont le courage, le zele & les talens répondoient à la naissance, tomba percé de sept coups de fusil; ses derniers mots en tombant s'adresserent à l'aide-major de son régiment: *Menars*, lui dit-il, *faites marcher les grenadiers & tout mon détachement sur la gauche, les ennemis se portent de ce côté.*

(*Mercure* de France.)

V.

Les plans de réforme & d'administration de l'empereur, font le bonheur de ses sujets & l'admiration des étrangers; on s'empresse de recueillir dans tous les papiers publics une multitude de traits qui échappent quelquefois à l'histoire, parce qu'elle ne peut tout rassembler; tous peignent une raison ferme & cou·

rageuſe, & la piété la plus éclairée. Un de nos papiers nous fournit celui ci.

» Tous les ans l'archevêque de Vienne re-
» cevoit, depuis long-tems, 4000 florins, le
» mercredi-ſaint, pour les diſtribuer aux pau-
« vres habitans, & les mettre en état d'aſſiſter,
» avec décence, aux différentes cérémonies
» des fêtes de pâques. A la fin du dernier
» carême, le prélat, chargé de la diſtribution,
» ſe rendit auprès de S. M. I., pour lui rap-
» peller cette œuvre de charité. Elle demanda
» de quel fonds cette ſomme étoit ordinaire-
» ment tirée; on lui répondit qu'il n'y en
» avoit pas de déterminé; mais que feue l'im-
» pératrice avoit la bonté de la fournir de ſa
» caiſſe. L'empereur dit qu'il vouloit prendre
» là-deſſus quelques informations; & rappellant
» enſuite le prélat, qui ſe retiroit, il lui dit
» qu'il ſe rappelloit auſſi qu'on lui payoit toutes
» les années, une ſomme pour la meſſe qu'il
» avoit coutume de dire, de grand matin,
» le mercredi-ſaint; mais qu'il ne ſe rappelloit
» pas à quoi ſe montoit cette ſomme; on lui
» dit qu'elle n'étoit que de 6000 florins: *6000*
» *florins*, dit alors l'empereur; *voilà un fonds*
» *pour l'aumône demandée; donnez-en 4000 aux*
» *pauvres, il en reſtera 2000, qui ſont plus que*
» *ſuffiſans pour payer une meſſe.* «

(*Mercure de* France.)

V I.

» L'évêque de la Ville-Neuve, écrit-on de
» Vienne, a adreffé, à tous les eccléfiaftiques
» de fon diocefe, une lettre circulaire en lan-
» gue latine, en date du 27 juin, pour leur
» ordonner l'uniformité dans les rites. Les lu-
» mieres qui environnent le trône réfléchiffent
» par-tout leur éclat; la religion toujours ref-
» pectable femble le devenir davantage par la
» fuppreffion d'une multitude d'abus, & de
» fuperftitions qui faifoient gémir les bons
» chrétiens, & rire les efprits forts qui par un
» abus qu'on ne fauroit trop condamner, con-
» fondent les acceffoires avec le fond même
» du culte. On ne fauroit trop applaudir aux
» réglemens pleins de fageffe qu'on a publiés
» fur les reliques, les billets appellés de Lu-
» cas, l'acceptation des chofes vouées, &c.

V I I.

» Le fyftême que l'empereur a adopté,
» écrit on de Mantoue, pour reftreindre les
» abus du pouvoir eccléfiaftique dans fes états,
» & pour ramener le clergé au niveau des
» autres citoyens fous l'autorité fouveraine,
» va s'exécuter auffi dans la Lombardie Au-
» trichienne. Le 27 juillet, il a été publié
» dans toute l'étendue de cette province, un
» édit pareil à celui qui l'a été à Vienne il y
» a quelque tems, pour interdire aux commu-

» nautés religieuses toute communication avec » les supérieurs de leur ordre en pays étran» ger, leur ordonnant de se former dans un » délai d'un mois, en congrégations gouver» nées par leurs propres supérieurs, sous l'ins» pection de l'évêque diocésain & l'autorité » civile du gouvernement. Il a été ordonné » en même-tems à tous les moines étrangers » de sortir des états de S. M. I. Les natifs du » pays qui resteront, seront réunis en quel» ques couvens, les autres seront supprimés; » & de leurs bâtimens, il sera formé des ca» sernes pour soulager ainsi les citoyens de » l'obligation de loger les militaires. «

V I.

On a récemment publié cet extrait d'une lettre écrite de Carouge, près de Geneve.

Un monarque bienfaisant trouve sa plus douce récompense dans tous les cœurs de ses sujets ; & telle est la gloire dont le roi de Sardaigne, notre souverain, est le plus jaloux. Après avoir nommé Carouge capitale d'une province qui porte ce nom, sa majesté a ordonné que le siege Maye de St. Julien fût transporté dans la nouvelle capitale, par son édit du 3 avril dernier ; elle a daigné exempter ses habitans de tous droits quelconques, & ajoute à cette libéralité royale, que toutes les marchandises qu'on y fabrique, soient exemptes de douane dans tout le duché de Savoie. Pour donner même plus de facilité au commerce, Victor-Amédée III, par un enchaînement de faveurs si-

gnalées ſoit envers ſes fideles ſujets, ſoit envers les commerçans étrangers, vient encore de ſupprimer par un édit du 23 mai tous les péages & pontonages de la Savoie qui aboutiſſent ici. La ſituation heureuſe de Carouge, la ſalubrité de l'air que l'on y reſpire, le bon ordre qui y regne, & la douceur du gouvernement comblent les vœux de tous ſes habitans catholiques & proteſtans, & ils en font tous enſemble pour la conſervation du meilleur des maîtres.

(*Journal Encyclopédique.*)

VII.

Le 29 juin dernier, le feu a pris dans un hameau de la paroiſſe de Dampierre, près d'Iſſoudun en Berry, dans une maiſon où demeuroient Jacques Lemoine & J. Bernard, ſa femme, manœuvres, qui ont péri dans les flammes, malgré les ſoins de leur fils, qui s'y eſt précipité vainement pour les ſauver, & qui en a reçu de dangereuſes atteintes. Un ſecond trait qui fait honneur à l'humanité dans la même circonſtance, c'eſt que Simon Laforce, habitant du même lieu, avoit volé au ſecours de ſes voiſins, tandis que le feu avoit pris à ſa propre maiſon, où il a perdu tous ſes meubles & ſes effets.

VIII.

Mme. Fleury, âgée de 80 ans, ayant perdu ſon fils, curé de Jobourg en Baſſe Nor-

mandie, ſe trouvoit abſolument ſans reſſource, lorſque M. le marquis de Caſtries, miniſtre de la marine, lui écrivit la lettre ſuivante :

Je ſuis bien véritablement touché, Madame, de la perte que vous venez de faire : vous pleurez un fils que ſes vertus perſonnelles vous rendoient bien cher, & je regrette un citoyen recommandable par ſon patriotiſme, un ſujet plein de zele pour le ſervice du roi.

Je m'empreſſe d'apporter un adouciſſement à votre douleur, & je vous annonce que S. M., à qui j'ai rendu compte de la conduite très-intéreſſante que votre fils a tenue dans la paroiſſe de Jobourg, où l'eſtime & le reſpect qu'il s'étoit généralement conciliés, étoient la récompenſe des vertus eccléſiaſtiques, ſociales & patriotiques qu'il n'a ceſſé de pratiquer, vous a accordé une penſion de 300 liv. ſur le fonds des invalides de la marine. M. Miſtral, ordonnateur au Havre-de-Grace, va vous faire payer auſſi une gratification extraordinaire de pareille ſomme, pour vous mettre en état d'attendre l'échéance de votre penſion.

Si vous éprouviez dans ce moment, ou par la ſuite, quelque beſoin preſſant qui exigeât d'autres ſecours, vous voudrez bien en inſtruire M. Miſtral, & je me porterai bien volontiers à vous les faire obtenir.

Je m'eſtime heureux, Madame, d'avoir contribué à faire reſſentir les effets de la bienfaiſance du roi à la mere d'un homme dont la vie a été employée à faire le bien dans toutes les parties où ſon zele, ſes vertus & ſes lumieres ont pu s'exercer.

I X.

Les habitans de Grandlucé ont aſſiſté, le 30 juillet dernier, à une meſſe célébrée ſur les ruines de leur patrie pour la conſervation de la reine & de l'enfant qu'elle porte dans ſon ſein. Cet acte de piété eſt une ſuite des effets de la bienfaiſance d'un anonyme qui a fait remettre à M. Paulmier, notaire, par le miniſtere de M. Royer, curé de St. Jean-en-Greve à Paris, la ſomme de 15 mille liv. pour le ſoulagement des malheureux habitans incendiés de cette ville.

ANECDOTES.
SINGULARITÉS.

I.

Notice biographique sur le très-honorable Charle Towshend.

Ce célebre orateur eſt un exemple ſingulier de l'empire de l'habitude. Il étoit ſi fort accoutumé à parler debout dans la chambre des communes du parlement d'Angleterre, qu'aſſis il pouvoit à peine trouver une parole, une repartie. Lorſque les principaux marchands de Londres ſe rendirent chez lui pour lui propoſer des réglemens de commerce très-importans, il les écouta tranquillement; & quand il fut queſtion de leur répondre, il ſe leva & leur dit : *Il faut que je ſois debout, ou je ne pourrois vous rien dire.*

Ce qui eſt plus étonnant encore, c'eſt que la table lui délioit la langue, quoiqu'il fût aſſis. C'étoit là que ſon eſprit étoit le plus brillant, le plus varié. A la vérité, les ſujets qu'il y traitoit, étoient des bagatelles qui ne demandoient jamais un grand fonds. Ce n'étoit pas

aſſez pour lui que ce qu'il diſoit fît rire tous les convives ; il falloit encore que les laquais qui étoient autour de la table lui payaſſent le même tribut. Il pouſſoit cette manie ſi loin qu'il détermina Lady Dalkeith à renvoyer celui de ſes laquais dont elle étoit le plus contente, parce qu'il l'avoit vu plus d'une fois tenir ſon ſérieux lorſque tous les autres ne pouvoient s'empêcher de rire.

I I.

On lit dans l'hiſtoire eccléſiaſtique d'Eſpagne un ſingulier trait de chevalerie. Alphonſe IX chaſſa les Maures de Tolede, & voulut, vers l'an 1214, y introduire le miſſel romain, au lieu de celui de St. Iſidore. Cette innovation révolta tout le peuple, qui s'y oppoſa avec opiniâtreté. Le roi, de ſon côté, prétendoit l'emporter, & être obéi. Mais comment ſurmonter de ſi grands obſtacles? Les partiſans, les défenſeurs des deux miſſels s'échauffoient de part & d'autre, & il y avoit plus à craindre de ces eſprits agités que du retour des Maures. Aucun parti ne vouloit céder. Enfin on convint de décider ce différend par les armes, non pas de tous les individus, mais dans un combat ſingulier pour lequel chaque parti choiſiroit ſon champion. Celui de Tolede eut le deſſus; le roi ſe rendit; & le miſſel de St. Iſidore triompha du miſſel romain.

III.

Il y a dans le cimetiere du Petit-Goave, isle St. Domingue, deux tamarins d'une grosseur prodieuse, qui donnent des noyaux exactement semblables à une tête de Negre applatie : les yeux, le nez, les levres épaisses & le menton s'y distinguent très-bien. On les monte en or, & on les garnit quelquefois de pierreries, pour en faire des pendeloques ou d'autres ornemens. Les Negres, sur-tout les Aradas, qui sont les plus superstitieux de tous les hommes, croient que ces têtes sont celles de leurs compagnons dont les cendres reposent dans ce cimetiere.

IV.

On a dit assez plaisamment, sur la conquête des Carolines par le lord Cornwallis, qu'elle peut s'assimiler à la capture qu'avoit fait un soldat Ecossois. Il écrit à son capitaine. --- J'ai fait un prisonnier. --- Eh bien! il faut l'emmener. --- Il ne veut pas venir. --- Viens donc toi-même. --- Mais il ne veut pas me laisser aller.

V.

Un homme de beaucoup d'esprit accusoit devant M. de Voltaire un de leurs amis communs de ne lui avoir pas facilité la route d'un poste qui étoit depuis long-tems l'objet de ses

vœux. Il me donnoit toujours pour raiſon; ajoutoit-il, qu'une puiſſance ſupérieure lui lioit les mains. *Il diſoit vrai*, repliqua M. de Voltaire; *& ſavez-vous quelle étoit cette puiſſance ſupérieure? Non*, dit l'autre. *C'étoit moi-même*, continua M. de Voltaire. *Et pourquoi, s'il vous plaît*, reprit M. de ***, un peu piqué? --- *C'eſt qu'avec vos talens on eſt tout ce qu'on veut, & que celui que je vous ai préféré, ne peut être que ce que je le ferai. Avec moi il faut ſe preſſer: demain je ne ſerai plus.*

BIBLIOGRAPHIE DE L'EUROPE.

ITALIE.

POEMETTO di Monſig Claudio Todeſchi, &c. *Poëme de Mgr.* Todeſchi, *à l'occaſion de l'heureux mariage de S. E. don* Louis Oneſti, *neveu de ſa ſainteté*, *avec Dame* Conſtance Falconieri. 1781. A Rome. *In-8vo.*

ENTRE une infinité de poëtes qui ſe ſont ſignalés à célebrer les épouſailles du neveu du St. Pere, avec une des plus riches héritieres de l'Italie, |on a diſtingué M. Claude Todeſchi qui, par un art qui lui eſt particulier, a ſu faire entrer dans ſon poëme tout ce qui pouvoit faire époque dans le glorieux regne de l'immortel Pie VI, ſans oublier le deſſéchement des marais pontins. On peut dire de cette piece toute abrégée qu'elle eſt : *ineſt ſua gratia parvis.*

GRAMMATICA armonica fiſico-matematica ragionnata ſu i veri principi fondamentali teorico-pratici per uſo della gioventu ſtudioſa, e di qualunque muſicale radunanza, &c. *Grammaire harmonique, phyſico-mathématique, raiſonnée ſelon les vrais principes fondamentaux théo-*

rico-pratiques, à l'ufage de la jeuneffe ftudieufe des reffonnances muficales, compofée par M. R. P. Janvier Catalifan Palermitan, *de l'ordre des minimes, maître de chapelle de l'églife nationale de l'églife de St. André des Freres à Rome, & de tout fon ordre, profeffeur en théologie, prédicateur, théologien, &c. In-4to.* A Rome, 1781.

L'accueil favorable que l'on a fait à cet ouvrage n'étant encore qu'en manufcrit, à ce que dit l'auteur lui-même dans fa préface, nous difpenfe de lui témoigner nos applaudiffemens fur une production munie d'un fi grand nombre d'approbations qui auroient occupé prefqu'autant de place que l'ouvrage fi elles avoient été imprimées. Et qui n'approuveroit pas en effet l'ouvrage d'un auteur qui doit plier fous le poids de tant de titres fuivis encore d'un, &c. Théologien, prédicateur, maître de chapelle de tout l'ordre des minimes, & au-deffus de tout cela auteur d'un ouvrage *harmonique, phyfico-mathématique raifonné?* Pour comprendre en bref l'étendue de toutes les connoiffances énoncées dans ce titre, l'auteur divife fon ouvrage en cinq chapitres qui traitent de la mufique, & en deux qui parlent des mathématiques; le tout fubdivifé en articles dont le premier comprend la génération des confonnances & des diffonnances, en raifon de la proportion harmonique, arithmétique & géométrique, &c. Mais le prudent auteur connoiffant que la jeuneffe ftudieufe ne pourroit entendre les élémens de l'harmonie, fans connoître les proportions mathématiques, il s'eft réfervé de les expliquer dans le dernier chapitre de fon ouvrage; de forte que qui voudra faire quelqu'ufage de fon ouvrage,

& le mettre à profit, devra le lire à la maniere des hébreux, en commencant par la fin, encore n'y fera-t-il pas de grands progrès s'il n'a des principes de mathématique. Celui qui a la vraie connoissance, dit l'auteur, du cinquieme livre d'Euclide, entendra avec facilité ce présent traité. *Chi ha la vera cognizione del lib. V. d'Euclide con facilità intende il presente trattato.*

(*Effemeridi letterarie di Roma.*)

DUE opinioni del sign. Carlo Bonet, l'una sui miracoli, l'altra su la risurrezione, esaminate, e confutate dal conte Abate Alfonso Muzarelli. *Les deux opinions de* Charles Bonet, *l'une sur les miracles, l'autre sur la résurrection, examinées & réfutées par l'abbé comte* Alfonse Muzarelli. A Ferrare, 1781, chez François Pomatelli. *In-8vo.*

L'ouvrage de M. Bonet, que le savant & zélé abbé Muzarelli s'attache à réfuter, est intitulé, *Ricerche filosofiche su le prove del cristianesimo*, Recherches philosophiques sur les preuves du christianisme. Il commence par rendre au Sr. Bonet toute la justice qu'il mérite, en louant même l'ouvrage dont il a tiré les deux opinions qu'il combat. Il examine en premier lieu les fondemens sur lesquels Bonet appuie son opinion de la préordination physique des miracles, montre, en second lieu, que cette opinion est contraire à la révélation; 3°. il examine le sens des prophéties & le systême de Bonet, où il avance que Dieu a pu disposer, dans le tems, le cerveau des prophetes, & le rendre propre à prédire dans un certain tems, relativement aux événemens futurs, ce qui étoit comme incrusté dans leur esprit; 4°. descendant ensuite

à la queſtion que Bonet ſoutient, quant à la réſurrection, on lui montre qu'il eſt abſolument contraire à la foi & que ſon ſyſtême à cet égard eſt conforme aux idées de Platon, d'Origene & d'Eutichès. La lecture de l'ouvrage du ſavant abbé Muzarelli ne pourra donner qu'une idée bien avantageuſe de ſon ſavoir & de ſon véritable attachement à la religion.

(*Efemeridi letterarie di Roma.*)

DE antiquitatis ſtudio, oratio (Jacobi Tatii Blaneanii) habita in ſedibus inſtituti ſexto idus Jannuarias, 1781. *Oraiſon ſur l'étude de l'antiquité de* Jean Tatius Blaneanius, *prononcée le 6 des ides de janvier 1781, à l'académie de l'Inſtitut.* A Bologne de l'imprimerie de l'Inſtitut. *In-4to.*

L'objet de cette ſavante oraiſon eſt de montrer combien l'étude de l'antiquité eſt utile aux lettres & aux arts, & ſpécialement celle des médailles. L'exemple des ſavans antiquaires de Bologne doit ſans doute, engager à la cultiver, trouvant dans la belle collection de l'inſtitut de quoi s'exercer, comme l'ont fait & le font encore un nombre de ſavans qui honnorent cette univerſité. Cette ſcience a toujours été cultivée en Italie, comme le dit l'auteur de cette oraiſon qui ne peut que la rendre plus précieuſe à ceux qui auroient quelque deſſein de s'y livrer.

(*Novelle letterarie.*)

DELLA confeſſione auricolare, o ſia ſagramentate, diſſertatione theologica, dogmatica, ſtorica, critica del P. M. F. Girolamo Benedetto Porta domenicano. *Diſſertation théo-*

logique, dogmatique, historique & critique sur la confession auriculaire, comme sacrement; par le pere Porta, *dominicain.* A Venise, de l'imprimerie de Simon Occhi, 1780.

Le but de cette dissertation est de répondre à ce que le libertinage de nos jours a dit & écrit contre un sacrement respectable de l'église; & comme l'auteur écrit au-delà des monts il dirige ses principaux argumens contre ceux qui à son égard sont ultramontains. Comme cet ouvrage n'est qu'une répetion de ce qui a été dit mille & mille fois avant son existence, en rendant justice au zele de l'auteur, nous renverrons les lecteurs à tous les controversistes qui ont traité le même sujet.

(*Efemeridi letterarie di Roma.*)

DELLA condutta de letterati. *De la conduite des gens-de-lettres,* avec cet épigraphe: *Si quid novisti rectius istis candidus imperti, si non, his utere mecum.* HORAT. A Turin, de l'imprimerie de Fontana. *In-8vo.*

Depuis long-tems il regne dans le monde une opinion peu avantageuse à la plupart des gens-de-lettres; on croit, selon l'auteur de cet ouvrage, & peut-être avec assez de fondement, que la corruption du cœur & de l'esprit regne parmi eux si visiblement qu'on les croiroit une autre génération d'hommes; que les lettres & la science, qui devroient les engager à extirper les vices, ne leur servent au contraire que pour les fomenter. Le nom de philosophe est aujourd'hui le symptôme d'incrédule; celui de jurisconsulte de chicanneur, d'un promulgateur de procès; les théologiens eux-mêmes ne sont pas

exempts de l'esprit de parti, & les lettrés, peu amis de la paix, sont dominés par l'envie, la médisance & l'esprit d'intérêt. » Je n'entends » pas par-là, dit le comte Benevenute de St. » Raphael, auteur de cet ouvrage, préjudicier » au mérite de beaucoup de personnes de mé- » rite, qui se sont préservés de cette contagion, » & qui se font admirer par la régularité de » leurs mœurs, & l'étendue & la profondeur » de leurs connoissances; mais il n'en est pas » moins vrai, qu'on ne respecte plus, pour » ainsi dire, dans la république des lettres, la » morale & la religion chrétienne. « C'est ce qui a fait naître à l'auteur l'idée de publier cet ouvrage par amour pour les lettres, & en particulier pour la littérature italienne. Il entre dans la question avec les sentimens qu'un homme savant doit avoir de la vertu, fait voir en premier lieu pourquoi on doit aimer l'étude, quels en sont les excès, & où l'on peut tomber dans la pratique, démontrant par de solides raisons, qu'elle ne doit jamais distraire des devoirs de l'état qu'on a embrassé. Il parle de la premiere attention que doit avoir un littérateur en se livrant à l'étude, du choix de ses matieres, & du dessein d'écrire. Il entre enfin dans le détail de tous les biens qui peuvent résulter d'une étude sage & prudente, & de tous les abus qui peuvent résulter de celle qui se fait par d'autres vues. Cet ouvrage est écrit avec beaucoup d'esprit & d'un style très-clair & très-précis, mais qu'il seroit difficile d'imiter, sans tomber dans le guindé. On ne peut que féliciter M. de St. Raphael sur son ouvrage, & l'engager à enrichir l'Italie de ces savantes productions, où la religion & la société, auront, comme dans celui-ci, beaucoup à gagner.

ELEMENTA physicologiæ, hydrostaticæ & areometriæ, &c. *Elémens de physicologie, d'hydrostatique, & d'aréométrie, défendus au college Clementin par le comte* Battoni, *&c.* Chez Cassaletti. 1781. *In-8vo.*

Quoique cet ouvrage que nous annonçons ne soit qu'une these, elle renferme des éclaircissemens essentiels sur les sciences qui en sont l'objet, & qui font beaucoup d'honneur au jeune seigneur défendant. Ce n'est à la vérité que le systême du pere Mazzuchelli sur la pression perpendiculaire exercée sur une superficie donnée d'un fluide, réduit au problême méchanique d'une superficie donnée relativement à un plan; mais on y ajoute dans cette these des observations très-ingénieuses qui ne peuvent que plaire à ceux qui s'occupent de ces sciences.

(*Effemeridi letterarie di Roma.*)

ANGLETERRE.

AN ACCOUNT of a voyage to the spice Island and New Guinea by M. D. Sonnerat, subcommissary of marine, &c. *Relation d'un voyage aux isles des Epices & à la Nouvelle-Guinée; par M. P.* Sonnerat, *sous-commissaire de marine, &c. avec des notes, imprimé en 1775.* A Paris, & réimprimé à Londres en 1781; par Bury St. Edmonds. *In-12.*

Ce voyage connu en France, comme on le voit par le titre, fut entrepris par un naturaliste François, auquel il ne fut pas permis, selon les Anglois, de publier les découvertes qu'il avoit faites. Mais le capi-

taine Anglois Foreſt avoit pouſſé des découvertes beaucoup plus avant que lui, au jugement des Anglois, & en homme d'honneur & de probité, il n'en a caché aucune. Les Anglois en faiſant paſſer cet ouvrage dans leur langue, y ont ajouté des commentaires, & c'a été dans le deſſein d'y faire cette augmentation que la traduction en a été entrepriſe, & nullement par la conſidération que ce livre qui coûtoit 21 liv. en France, coûtoit 3 guinées en Angleterre, apologie, dit le journaliſte, bien digne d'un libraire qui anatomiſe un bon livre, pour en augmenter le prix.

(*Critical Review.*)

AN INQUIRY in to the preſent ſtate of population in England and Wales, &c. *Recherches ſur l'état préſent de la population de l'Angleterre & du pays de Galles; la proportion du nombre actuel des habitans à celui des périodes antérieures; par M.* Guillaume Wales, *maître de mathématiques de l'école royale de l'hôpital de Chriſt. In-8vo.* A Londres, chez Nourſe, 1781.

L'ingénieux auteur de cette recherche obſerve bien judicieuſement que la vérité dans tous les tems doit être l'objet de nos recherches, mais qu'il eſt également vrai & même paſſé en proverbe, que la vérité n'eſt pas toujours bonne à dire. Les malheurs des nations ne peuvent pas ſe cacher abſolument au monde; mais il y a des circonſtances ſecretes que l'on peut parvenir à connoître par des recherches exactes, & ſi elles ſont faites ſur des principes douteux pour les autres, quoiqu'ils paroiſſent clairs à ceux qui en tirent des conſéquences, on en pour-

roit inférer des conclusions désavantageuses à la nation : dans ce cas on doit convenir qu'on ne devroit publier, dans aucun tems, ce qui peut décourager l'esprit d'une nation; ce qui n'a néanmoins jamais été si commun, dit l'auteur, que dans ce moment que nous sommes environnés d'ennemis nombreux & puissans que nous devons combattre & vaincre, ou être réduits dans le plus humiliant état d'anéantissement, ou peut-être méprisés par toutes les nations de l'Europe. Les nations en qualité d'individus doivent certainement mesurer leurs entreprises à leur capacité, ou pour se servir du proverbe, couper son habit selon le drap, ce qui montre l'usage que l'on doit faire de l'arithmétique politique; mais cet usage est certainement domestique, comme les mauvaises conséquences peuvent, avec le tems, résulter de ce que nous procurons à nos ennemis des matériaux, tels que des chiffres pour calculer à notre désavantage. Le but bien louable de cet ouvrage est de faire voir que sur des idées vagues d'un nombre existant d'habitans, on accumule les droits & les impôts jusqu'à un taux qui devient intolérable à la nation, ce qui lui fait dire avec le chagrin Upholsterer : comment on nous ruine !

(*Critical Review*; *Monthly Review.*)

A COMPARATIVE view of the differences betwen the English and Irish statute and common law, &c. *Comparaison des différences qui se trouvent entre les statuts & loi commune, Anglois & Irlandois, &c.; par M.* Thomas Ayres, *écuyer.* 2 *vol. in-8vo.* Londres, chez Brooke.

On ne voit pas trop pourquoi cet auteur a

donné à ſon ouvrage un titre qui auroit été beaucoup mieux intitulé : comparaiſon des coïncidences entre les différences, &c. Le but de cet ouvrage eſt emprunté des commentaires de M. Blackſtone, avec quelques maigres notes qui renvoient aux ſtatuts irlandois qui ont été paſſés pour confirmer les variations qui s'y trouvent entre ceux d'Angleterre. Malgré une introduction aſſez réductive qui ſe trouve à la tête de ce livre, il aura peine à faire fortune en Angleterre, & par conſéquent ailleurs.

(*Critical Review.*)

A TREATISE on ſympaty', &c. *Traité ſur la ſympathie ; par* Seguin-Henri Jacſon M. D. *In-8vo.* A Londres, chez Murray.

Les exemples d'hypotheſes ſoutenues par des raiſonnemens ſpécieux, quoique deſtituées de fondement, ne ſont pas rares dans l'hiſtoire de la médecine. Cette conſidération ſeule devroit engager tout nouveau théoricien à ſe méfier de ſon opinion, & à la réſerver, comme dans les affaires litigieuſes, juſqu'à plus ample information, avant de la ſoutenir avec affirmation. Expliquer les opérations de la ſympathie eſt un objet bien ſuſceptible de conjectures, & qui demande des obſervations qui ne ſont pas moins incertaines. Mais comme ce ſeroit un travail également inutile de détruire ou d'établir une hypotheſe qui n'a aucune connexion avec la pratique, l'auteur en traite aſſez légérement. Les meilleures remarques faites ſur ce ſujet ſont les obſervations de l'ingénieux M. Hunter. On traite ici de la nature de la ſympathie en général; de la relation extenſive de la ſympathie à l'économie animale; de la ſympathie relative à l'état de

de ſanté de ce ſyſtême; des ſympathies des maladies; des uſages de la ſympathie; des effets ſympathiques des médecines; des ſympathies des ſens & de la force de l'imagination. Juſqu'ici les auteurs & les profeſſeurs en médecine en ont donné les inſtitutions ſous trois diviſions générales; la doctrine de la vie & de la ſanté, ou la phyſiologie; la doctrine des maladies ou la pathologie; la doctrine de la matiere médicale ou moyens employés dans la pratique de la médecine. Mais l'auteur demande la permiſſion d'en ajouter une quatrieme, qui, ſelon lui, eſt digne de notre attention; celle de réparer les principes de la vie, qui ſemblent perdus, & ce quatrieme objet eſt la ſympathie. On auroit ſouhaité que l'auteur ſe fût plus étendu ſur les inſtitutions de médecine qu'il ajoute aux anciennes; la ſignification des aſtherics dont il ſe ſert n'étant pas aſſez familiere aux adeptes, pour pouvoir comprendre les idées d'un auteur par l'intervention de la ſympathie.

ALLEMAGNE.

GESCHICHTE des Tranſalpiniſchen Daciens. *Hiſtoire de la Dacie Tranſalpine*, c'eſt-à-dire, *de la Valachie, de la Moldavie, de la Beſſarabie, & des autres territoires qui y appartiennent; propoſée comme un eſſai de l'hiſtoire dacique générale & écrite avec la liberté de la critique;* par M. Sulzer, *ancien capitaine & auditeur.* A Vienne, chez Graeffer, 1781. 2 vol. *in-8vo.*

Il y a deux parties, l'hiſtorique & la géographique; l'une & l'autre très-néceſſaires pour remplir un vuide conſidérable dans la deſcrip-

tion & les annales de l'Europe. Nous n'en avons encore que deux vol. qui ne contiennent que deux des trois divisions de la premiere partie. La 3me. division, qui doit comprendre l'état politique & tout l'historique, annonce un ouvrage assez volumineux.

Le 1er. vol. est rempli par la topographie de la Dacie Transalpine. On fait connoître ses limites, son voisinage, sa situation & son climat. L'ancienne Dacie s'est étendue jusqu'au Niester. Tout le pays situé entre le Pruth & le Niester a appartenu à la principauté de Moldavie : c'est pourquoi l'auteur y rappelle la Bessarabie. Il ne manque pas de relever la fausse position des limites marquées par Carra & le général de Bauer, qui la borne à l'orient par le Danube, le Sereth & le Milkow ; à l'occident par les monts Carpathiens, le Bannat de Temeswar & une partie de la Transilvanie ; au nord encore par la petite riviere de Milkow & une autre partie de la Transilvanie, & au sud par le Danube, une partie de la Servie, & toute la longueur de la Bulgarie.

Les vraies limites de la Moldavie & de la Bessarabie prises ensemble sont au midi, les rivieres de Sereth, de Milkow & le Danube ; à l'occident, le Milkow & les Carpaths ; au Nord le Niester ; à l'Orient le Danube & la mer Noire. La carte gravée à Pétersbourg par Schmid, est aussi fautive que les mémoires du général de Bauer sur lesquels elle a été dressée. Une infinité de noms y sont altérés & des cabarets donnés pour des villages.

La Moldavie placée entre le 45 & le 49 degré de latitude, & entre le 43 & le 74 de longitude, occupe un espace de 1025 milles quarrés, la Valachie un de 1152. La chaleur est in-

ſupportable en Moldavie pendant trois mois de l'année, & dans l'hiver il y fait beaucoup plus froid qu'en Tranſilvanie : c'eſt pourquoi les Moldaves font hiverner leurs troupeaux en Valachie, où ils trouvent en tout tems du fourrage, parce qu'il eſt rare qu'il y neige. Les chevaux de Moldavie vantés pour leur feu, leur grandeur, leur encolure & leur durée, ont la bouche un peu trop groſſiere. Paiſſant librement dans les deſerts de Valachie, ils viennent boire tous les jours au même lieu, à quoi on les accoutume en y mettant du ſel. L'auteur a vu vendre à Ployeſt ou aux environs une belle jument pleine pour 16 à 20 florins; une vache & ſon veau pour 6 florins d'Empire ou 15 livres monnoie de France; la couple de bœufs 20 florins, deux livres & demie de viande de bœuf trois kreutzers : il y a des marchands de ſuif qui achetent des troupeaux entiers de bœufs: ils les tuent, & après en avoir ôté ſeulement le filet, ils les font cuire avec la chair & les os pour en tirer de cette maniere la graiſſe ou ſuif, & la vendre aux Turcs. Il vient de la ſeule Tranſilvanie annuellement plus de 500000 brebis paître en Valachie. La taxe de chaque brebis, qui eſt de 6 kreutzers pour les nationaux, & de 4 kreutzers & demi pour les étrangers, a rapporté au prince en 1777, 500 bourſes ou 250000 florins ou écus au lion. On peut bien ainſi compter trois millions & demi de brebis en Valachie. La Moldavie n'en a pas tant. Une paire de cochons prêts à tuer ne coûte en Valachie auprès de Bukareſt que 4 à 6 florins, parce qu'il y a des forêts de chêne & du gland en abondance. Ils ſont un peu plus chers ſur les frontieres de la Pologne & du bannat de Temeſwar. Les perdrix valent 4 kreutzers &

demi la couple. Avant la derniere guerre des Ruſſes, la dixme des ruches rapportoit au prince environ 200000 écus au lion, un ſeul Boyard avoit 13000 ruches. Les eſſaims des bois ſont les plus laborieux. On préfere la cire de Moldavie à celle de Valachie qui eſt plus grumeleuſe. Il y a un moulin à ſcier auprès de Bukareſt, qui eſt le ſeul de la Valachie, & une verrerie auſſi à une lieue de diſtance. L'empereur Charles VI avoit beaucoup amélioré le petit diſtrict de Lowiſchta avec l'aide du général Steinville. Il y avoit fait conſtruire un chemin qui a porté le nom de Charles; mais depuis que la Valachie impériale a été reſtituée en 1773, tout y eſt retourné en décadence.

On partage la Moldavie en principauté, en Autrichienne, en Turque & en Beſſarabie dont une partie eſt aux Turcs & l'intérieur aux Tartares. M. Sulzer a nourri ſa topographie d'anecdotes curieuſes, au lieu que les mémoires de M. Bauer ne préſentent que des noms ſecs. Il auroit pu profiter du journal d'un voyage, &c. par Boſcowich.

Ce volume eſt accompagné de cinq cartes ou plans. 1°. Un plan de Bukareſt & Jaſſi: 2°. une carte générale de l'ancienne Dace: 3°. une carte de la Valachie: 4°. une de la Moldavie: 5°. une de Bukowina. Il promet auſſi une carte complette de la Tranſylvanie. Ses talens & ſes connoiſſances ſurpaſſent ſa fortune. Il ſe plaint pluſieurs fois d'avoir été ruiné par ſon ſéjour à la cour d'un prince perfide & avare.

ABHANDLUNG von dem geldeſumlauf, &c. *Traité de la circulation des eſpeces; par M.* Buſch, *profeſſeur des mathématiques au college de Hambourg & préſident de l'académie de commerce.*

A Hambourg, chez Bohn, 1780. 1ere. partie de 511 pag. IIe. de 599. Grand *in-8vo.*

Cet ouvrage allemand eſt digne d'entrer en parallele avec les Anglois de Stewart & de Smith, du même genre. Dans le 1er. livre, on examine le réſultat & les effets de la circulation. Sans le ſecours de l'argent les hommes ne peuvent être qu'imparfaitement excités à ſe ſervir les uns les autres; mais l'argent une fois introduit comme un moyen d'échange univerſel, il engendre le deſir de l'acquerir. Ainſi les hommes ſont portés à ſe rendre tous les ſervices imaginables, chacun n'ayant en effet pour but que ſon propre intérêt, mais faiſant néanmoins tout en cette vue. La foibleſſe de la population & le mépris de l'agriculture ſont l'indice des lieux où il manque. Dans le ſecond livre il s'agit de la valeur de l'argent. On y diſcute la queſtion ſi le prix de toutes choſes augmente à proportion du doublement des eſpeces. Le 3e. livre a pour objet la circulation intérieure, où l'on prend en conſidération la néceſſité d'animer le cultivateur à l'agriculture par la perſpective de l'aiſance & de l'amélioration de ſon état qui en feront les ſuites. La conſtruction d'une jolie égliſe dont un ſeigneur peut faire en partie les frais, peut être la premiere cauſe du réveil des payſans de leur aſſoupiſſement, commencer à élever leurs ſentimens & les aiguillonner à un travail induſtrieux, &c. L'utilité & les inconvéniens des grandes villes, les dettes de l'état & leur influence ſur la circulation & la richeſſe nationale, les actions, les impôts à l'occaſion deſquels il eſt avancé que dix pour cent de tout l'argent en circulation dans un état n'eſt pas inſupportable, que l'Angleterre ne paie

pas encore tant, & que la France n'en paie pas six; les lotos contre lesquels l'auteur s'éleve en patriote impartial, &c. telle est en gros la matiere du IIIe. livre qui termine la Iere. partie.

Le IVe. livre qui commence la seconde, recherche d'abord les moyens d'opérer la circulation intérieure. A cet effet le peuple est partagé en sept classes dépendantes les unes des autres, & l'on décrit l'influence de chacune sur la circulation. Le Ve. livre suit la circulation de l'argent entre les différentes nations, balance les avantages & les désavantages des prohibitions de certaines marchandises, & de la sortie de l'argent; on y voit comment un peuple peut avoir pour lui la balance du commerce, & néanmoins être très-foible comme la Pologne. Le VIe. livre contient l'éclaircissement de quelques vérités concernant la circulation, comme sur le dommage que peuvent souffrir certains états de ce que le titre des monnoies est plus foible dans un pays que dans l'autre; sur les maux que causent la servitude & le travail forcé, y ayant des lieux où les paysans sont traités plus durement que les negres dans les isles à sucre. On rapporte l'exemple d'une conspiration de jeunes paysans pour ne se point marier sur une terre noble, au grand préjudice des bonnes mœurs & de cette terre. On réfute le systême des gens qui ont imaginé que les machines qui abregent le travail sont nuisibles. La diminution du prix de la marchandise en augmente la consommation, & ce qui s'épargne d'argent d'un côté est versé d'un autre, &c.

On apprend avec satisfaction que l'académie de commerce de Hambourg se consolide, & que plusieurs citoyens patriotes ont pris la résolution non-seulement de la soutenir à leurs pre-

pres dépens, mais encore de la rendre florissante.

Des Alexanders Pope esq. sœmtliche werke: *Œuvres de Pope, 9 & 10e. vol. contenant la premiere & la seconde partie de ses lettres.* A Mannheim. 1780. Avec privilege de l'empereur.

Les lettres de Pope font toutes honneur à son cœur & à son esprit. On admire dans ses ouvrages le philosophe profond & le poëte sublime, & dans ses lettres l'honnête homme, le meilleur des fils & l'ami le plus fidele. Il jouit toute sa vie de l'estime & de la liaison des plus grands personnages d'Angleterre. Plusieurs de ces lettres avoient déja été traduites en allemand par M. Ebert, qui n'a pas fait choix des plus intéressantes. M. Stockhausen en a inséré aussi neuf dans son recueil, moins en traducteur qu'en paraphraste. La raison qui a empêché de les publier toutes vient apparemment de ce que beaucoup roulent sur la persécution & l'oppression endurées par les catholiques d'Angleterre, & font un portrait douloureux du malheur des tems & de l'intérolantisme des protestans Anglois. Toujours il ne paroît point qu'aucune de ce genre ait été jusques-là traduite en allemand : ce ne sont pas néanmoins celles qui ont le moins de mérite. Quoi qu'il en soit, on n'en a omis aucune, & on s'est fait un devoir de livrer une version fidelle de tout ce que contient le texte anglois.

En annonçant que le *Journal de* Mannheim, rempli de pieces originales, mérite ses succès,

nous continuerons de passer en revue les lettres de M. May, qu'il contient.

Xe. lettre de M. May. De Mannheim le 25 décembre 1781. Pendant tout l'été de 1780 il a tonné à peine deux fois, & très-rarement il a éclairé le soir. La sensation agréable qu'on éprouve après un orage porte à conjecturer que les commotions que le tonnerre produit dans l'atmosphere, contribuent beaucoup à la salubrité de l'air, le feu électrique le purifiant des exhalaisons putrides, & lui donnant plus de ressort.

XIe. lettre du même, le 10 de fevrier 1781. B***., cuisinier, à force d'être continuellement brûlé du feu, de vin, & de débauche, s'altéra entiérement le sang & devint fou. Conduit à la maison de correction, la médiocrité du traitement eut bientôt refroidi son sang, adouci ses humeurs & dissipé le nuage qui lui offusquoit le cerveau : mais en même-tems l'impureté de l'air, l'eau pour boisson, la mal-propreté, le changement subit de régime affoiblirent son tempérament & sa santé, au point qu'il fut facile de prévoir qu'il mourroit promptement. Ce rapport conduit à des réflexions touchantes sur la disposition mal-saine des maisons de correction & d'orphelins, qui sont, contre le vœu & à l'insu du souverain, quelquefois des prisons au moins aussi rigoureuses que celles des scélérats. On a construit à Mannheim une pompe propre à y renouveller l'air.

Nous avons sous les yeux en 28 pages in-4to. un programme bien détaillé des exercices soutenus au mois de septembre dernier par les écoliers du college de Linnich au duché de Juliers. C'est un nouveau témoignage du zele pour le progrès des études, & de la bonne éducation

que l'exemple de l'électeur excite jusqu'aux extrêmités de ses états non-seulement dans ses sujets, mais dans tous ceux de quelque pays qu'ils soient, qui sont jaloux de lui faire leur cour & de s'en faire connoître d'une maniere avantageuse. L'épître dédicatoire qui l'accompagne est adressée au baron de Hubens, magnat de Hongrie, chanoine de S. Martin à Liege, conseiller ecclésiastiqne de son altesse électorale palatine de Baviere, & son agent résident à la cour du prince-évêque de Liege. Ce tribut de reconnoissance de la part des professeurs étoit dû à ce généreux Mécene, pour avoir fourni libéralement les prix qui ont servi à entretenir l'émulation, & à récompenser les succès des éleves.

La piété de M. le baron de Hubens n'est pas moins célebre que son amour des lettres. Il nous est aussi parvenu un nouveau livre de dévotion qui lui est également dédié. Ce livre de 120 pages d'impression in-8vo. a pour titre : Bruderschaft unter dem titul der immerwæherenden anbethung des allerheiligsten sakraments des altars, &c. C'est-à-dire, *Confrèrie sous le titre de l'adoration perpétuelle du St. sacrement de l'autel*, érigée en 1719, à Aix-la-Chapelle dans l'église paroissiale de S. Pierre, & associée le 21 de décembre 1778, à celle qui a été instituée à Liege, en 1765, dans l'illustre église collegiale de St. Martin, & à laquelle il a été accordé un grand nombre d'indulgences : avec une instruction touchant les assemblées du mois & des fêtes & les heures de priere : à Aix, de l'imprimerie de Muller, 1781. L'épître dédicatoire de M. Ganser, curé de St. Pierre d'Aix, très-purement écrite, rappelle à M. le baron Jean-Léonard de Hubens, que feu

M. le baron Gilles de Hubens ſon frere, mort le 25 mai 1780, doyen de St. Martin de Liege, a été le principal inſtrument dont Dieu s'eſt ſervi pour étendre cette dévotion, & qu'il a eu la conſolation de la voir établie par ſes travaux juſques dans le nouveau-monde.

M. Wellens, maintenant évêque d'Anvers, & auparavant docteur & profeſſeur en théologie à Louvain, page 221 de ſes excellentes *Exhortationes familiares de vocatione ſacrorum miniſtrorum & variis eorum officiis*, prononcées devant les éleves du college de Hollande, & imprimées à Anvers, chez Grangé, 1776, in-8vo. avoit déja informé le public que l'archevêque de Malines l'a introduite dans ſon diocefe avec fruit dès 1769, & qu'elle a été portée dans la même année juſqu'en Pologne, en Hongrie & en Amérique par les ſoins infatigables de M. le baron Gilles de Hubens, qui n'a épargné aucune dépenſe pour la faire fleurir dans ſa patrie & chez les nations étrangeres.

SUEDE.

ANDREÆ Rydelii Th. D. Scaniæ olim & Blekingiæ epiſcopi atque acad. Carolinæ procancellarii opuſcula latina. *Les opuſcules latins d'*André Rydelius, *évêque de Scanie & de Blekingie, & vice-chancelier de l'academie Caroline.* A Norkioeping, chez Blume, 1778, grand *In-8vo.* d'un alphabet 13 feuilles.

Rydelius, mort en 1738, compoſa dès 1696, un panégyrique de Charles XII, qui forme la premiere piece de ce recueil. La dureté de ſon ſtyle & ſes jeux d'eſprit doivent être mis

ſur le compte de ſon tems. Du reſte il eſt eſtimable pour la vivacité & la correction. La préface qui eſt de M. Samuel Aelf, & ſon éloge funebre qui eſt de M. Lagerlof, ſont connoître pluſieurs traits honorables de ſon caractere & de ſa vie. Pluſieurs des écrits imprimés ici ſont du genre ſatyrique : tels qu'un diſcours *pro ſcepticiſmo*, *oratio figurata contra figuras ineptas*, *lapis panegyricus in Staniſlaum R. & Monumentum* Slenbockianum : d'autres peuvent ſervir de mémoires pour l'hiſtoire des ſavans, comme les éloges funebres des profeſſeurs de Lund Lagerlof, Stobæus; Stridsberg, du ſecrétaire Rudman, de l'archiprévôt Langelius, &c.

CATALOGUS diſputationum in academiis & gymnaſiis Sueciæ, atque etiam à Suecis extrà patriam habitarum, &c. *Catalogue de toutes les diſputes ſoutenues dans les académies & les colleges de Suede & ailleurs par des Suédois, autant qu'il en a pu être raſſemblé par M.* Liden, *profeſſeur royal.* A Upſal, chez Edmann. 1780. Grand *In-8vo.* de 3 alphabets 10 feuillets, formant V ſections.

Ce catalogue, de même que la précédente collection des opuſcules de Rydelius, eſt une preuve du goût de M. Linden pour tirer de l'oubli beaucoup de pieces fugitives. Il étoit peut-être le ſeul capable de le publier auſſi complet; car il a ſoigneuſement recherché dans ſes voyages tous les écrits provenus des Suédois, & il peut ſe vanter de poſſéder tout ce qui a jamais été imprimé en Suede. La collection eſt conſidérable; les trois premieres ſections indiquant les titres, les noms des préſidens & ſoutenans, & la quantité des feuilles de 7450 theſes ou

programmes d'Upſal, 2596 de Lund, 2819 d'Abo; la 4e. ſection en rappellant 450 des colleges de Stockholm, de Linkioping, de Calmar, de Goethborg; & la 5e. nommant 415 écrits ſynodaux. Une VIe. ſection devoit contenir la note des écrits compoſés hors de Suede par de ſavans Suédois, & une ſeptieme, en forme de ſupplément, étoit deſtinée à quelques petits écrits dignes d'une curioſité particuliere. Mais comme M. Cederhamm s'eſt propoſé le même objet que Mr. Liden dans ſa VIe. ſection, M. Liden s'eſt abſtenu d'entrer avec lui en concurrence. Son catalogue a le mérite d'être celui même de ſa bibliotheque de 14000 petits écrits dont il vient de faire préſent au public, avec un fond pour l'entretien d'un bibliothécaire qui ſera en même tems chargé de donner publiquement des leçons ſur l'hiſtoire des ſavans.

Biographische lexicon ueber beruhmte Schweden. *Dictionnaire des hommes illuſtres de Suede; par M.* Geſelius, *prédicateur du roi*; ſeconde partie. A Stockholm, 1779. *In-8vo.* de 436 pages.

Cette ſeconde partie va depuis J. juſqu'à R. L'auteur a été aidé par de bons mémoires, & particuliérement par M. le chevalier Schoenberg. On lit avec intérêt les articles: Karlſten, fameux médailleur employé auſſi par pluſieurs cours étrangeres: Keder, antiquaire ingénieux à inventer des deviſes & des deſſins pour des médailles: Kioeping, dont les voyages en Aſie, en Afrique, &c. ont été réimprimés à Weſteraohs en 1759 in-8vo.: Lagerloef, auteur de la continuation de la *Suecia antiqua*

& *hodierna* de Dahlberg : Latingshaufen, général en Poméranie dans la derniere guerre, qui engagea fes biens pour l'entretien de l'armée, fit monnoyer fa vaiffelle & emprunta 180,000 rixdalers fur fon propre crédit : le général Liewen qui a eu le courage de fe charger de dire plufieurs vérités de la part du fénat à Charles XII, alors en Turquie : Loefling, connu par fon voyage d'Efpagne : l'hiftorien Meffenius : l'archevêque Laurentius Petri, zélé pour l'établiffement du luthéranifme en Suede : le méchanicien Polhem : Rudbeck qui a découvert les vaiffeaux limphatiques &c.

NOVA acta regiæ fócietatis fcientiarum Upfalienfis. *Nouveaux mémoires de la fóciété royale des fciences d'Upfal.* IIIe. vol. A Upfal, chez Edman, 1780. *In-4to.* d'un alphabet, 16 feuilles, avec 14 planches gravées.

Une lifte des membres précede les mémoires. On voit que M. Aurivillius, profeffeur des langues orientales, a fuccédé à Linné, dans la place de fecrétaire de cette académie. Nous comptons 17 mémoires : 1. de feu M. Ihre, contenant l'explication d'un ancien monument en langue gothique du 5e. ou 6e. fiecle, découvert il n'y pas long-tems à Naples : 2, 3 & 4, font de petites obfervations de médecine : 5. eft un traité étendu, dans lequel le chevalier Bergman confidere chymiquement les productions des feux fouterrains. La nature dans fes laboratoires travaille comme les chymiftes, tantôt par la voie feche, & tantôt par la voie humide, ou plutôt le bon chymifte eft l'imitateur de la nature; les laves & cendres des volcans, les calcinations & vitrifications, les fels & les

soufres sont le résultat des opérations de la nature, travaillant par la voie seche : 6. est un examen de la terre des pierres précieuses; la plupart ont donné de l'argille, du gravier, de la chaux & du fer : 7. sur une dixaine des plantes des isles de la mer du sud, dont le professeur Forster avoit envoyé dès 1775 la description au chevalier de Linné : 8. le professeur Bergius décrit une nouvelle *Jasione*, qui lui a été communiquée par M. Thunberg : 9. des descriptions d'autres plantes étrangeres par M. Sparrman : 10. sous le titre de *Kœmpferus illustratus* M. Thunberg a composé un ouvrage intéressant dans lequel il passe en revue les plantes que Kempfer a décrites ou dessinées imparfaitement, & il les rapporte au système de Linné : entreprise qu'aucun n'étoit capable d'exécuter qu'une personne qui a demeuré au Japon comme M. Thunberg ; à côté des noms de Kampfer il met ceux de Linné, ou en forme lui-même quand ils manquent : 11. encore de M. Thunberg la description d'une plante qu'il a nommée *cussonia*; il y a joint sa figure, avec celle de beaucoup des plantes mentionnées : 12. observations de l'éclipse du soleil du 26 août 1775, de plusieurs éclipses de lune, & de quelques étoiles fixes par M. Wargentin; il a observé les satellites de Vénus le 1 juin 1777, mais conformément à son attente il ne les a point vus : 13. un mémoire de M. le professeur Martin, sur l'origine & la situation des hernies naturelles, accompagné d'explications anatomiques, & de réflexions sur les méthodes de guérison : 14. une nouvelle analyse des équations du second, du troisieme & du quatrieme degré par M. Mallet. Une solution d'un problême de perspective, par M. Prosperin, qu'on prétend préférable à celle de

M. Nicollic dans les mémoires de l'académie des ſciences de Paris pour 1746 : 16. la ſolution d'un problême de géométrie par M. Nordmark : 17. la vie de M. Klingerſtierna, qui a été précepteur du roi regnant, & eſt mort en 1764.

KONGL. vetenskaps académiens nya Handlingar. *Nouveaux mémoires de l'académie royale des ſciences.* A Stockholm, chez l'Ange, 1781. *In-4to.*

L'académie ayant publié 40 vol. uniformes de mémoires depuis ſa fondation, a commencé à en changer le titre en 1780, en les nommant dès ce moment nouveaux mémoires, dans le deſſein de les diſtinguer des précédens, & d'en former une nouvelle ſuite imprimée en caracteres un peu plus gros. La liſte des membres nationaux & étrangers, avec le catalogue des mémoires qui ont concouru aux prix, d'autres ſavans mémoires, & des diſcours prononcés, paroît à la tête des nouveaux mémoires qui ſont au nombre de trente, dont M. le chevalier Wargentin, premier ſecrétaire de l'académie, a fourni la partie la plus conſidérable.

Les 1er. trimeſtre eſt rempli par 8 mémoires; 1°. le commencement des expériences de M. Wilke pour l'explication des tournans d'eau & des nuages; 2°. des nouvelles expériences de M. Scheele pour prouver de plus en plus que l'acide de ſpath fuſible differe des autres acides, notamment de l'acide ſalin contre M. Boulanger, & de l'acide vitriolique contre M. Monnet; 3°. des expériences de M. Hielm ſur le retirement des bois dans toutes leurs dimenſions, quand on en fait du charbon; 4°. M.

Martin décrit une sorte de ver qu'il a trouvé en abondance dans les goujons, & le *gadus lota* en allemand *Quappe* ; 5°. M. Acharius a observé le même ver, qu'il nomme *Acanthrus Siphunculoïdes ;* 6°. un mémoire de M. Thunberg sur la canelle, piquant pour la curiosité ; il a vu en Ceylan les canelliers sauvages & les cultivés. Une onze d'huile de canelle coûte en Ceylan 9 reichsthalers $\frac{3}{4}$; 7°. expériences de M. Berger pour guérir la squinancie de poitrine des Anglois, qu'il estime ne point différer de l'asthme convulsif; il ne la tient pas pour incurable ; il s'est servi dans ces cas avec succès d'un remede composé d'une demi-once de gomme ou résine de gayac avec deux dragmes de gomme arabique, neuf onces d'eau d'hyssope, & autant de sucre qu'il en faut pour l'adoucir, dont le malade prend une à deux cuillerées le matin & autant le soir, après quoi il boit une livre d'eau d'orge mondé ou de gruau d'avoine ; ce remede doit produire deux à trois selles environ par jour, & c'est sur cela qu'on regle la dose ; 8°. M. Schenmark continue de donner les situations géographiques de divers lieux sur les côtes de la mer dans la Schone, la Halland & le Bohuslehn.

Deuxieme trimestre ; 1°. suite des précédentes explications de M. Wilke ; 2°. une relation de M. Bladh, supercargue, de deux coups de tonnerre tombés en 1777 sur un vaisseau suédois ; 3°. résultat des expériences de M. Scheele sur le lait & son acide ; les sels neutres & métalliques font aussi coaguler le lait, mais les acides végétaux procurent plus de fromage que les minéraux ; la terre du fromage est l'animale ordinaire, & est composée d'acide phosphorique saturé de chaux ; trente parties de fro-

mage sec contiennent environ trois parties de terre animale; le blanc d'œuf cuit a beaucoup d'analogie avec le fromage, & l'acide du petit lait avec le vinaigre; si l'on mêle six cuillerées d'eau-de-vie dans un pot de lait, & qu'on place ce mêlange dans un lieu chaud, de maniere que l'air de la fermentation ait une libre issue, le lait au bout d'un mois est changé en bon vinaigre qu'on peut conserver dans des bouteilles après l'avoir passé à travers un tamis fin; 4°. M. Faxe a fait brasser une bierre de tendres branches de pin qu'on a trouvée potable; la proportion a été de 16 pots de branches dans 96 pots d'eau; on l'a écumée soigneusement, & on y a ajouté un demi-pot, c'est-à-dire, quatre livres de syrop brun pour lui rendre le goût plus agréable; puis on l'a laissée lever & fermenter; elle se conserve long-tems fraîche; M. Faxe a aussi fait un extrait de l'épaisseur du miel avec du slandix ou peigne de Vénus; deux pots de cet extrait cuits deux heures dans 72 pots d'eau, & laissés fermenter, ont donné un bierre de bon goût dont on s'est servi sur l'escadre suédoise; elle est anti-scorbutique & garantit la bierre de grain de s'aigrir : 5°. un calendrier des fleuristes par M. Bjerkander; 6°. la description de la Weigelia Japonica, plante, par M. Thunberg; 7°. avis de M. Gadd, pour encourager l'agriculture & le jardinage en Laponie; il indique les plantes qui conviennent au climat & les soins qu'on leur doit; c'est un défaut de vouloir cultiver par-tout toutes sortes de plantes contre le gré de la nature; elles dégénerent bientôt, car *non omnis fert omnia tellus*; 8°. Une méthode de M. Bergenstierna pour découvrir la quantité d'alliage du plomb avec l'étain.

M. Gjoerwel, bibliothécaire du roi de Suede, publie depuis le commencement de cette année, une nouvelle gazette ſavante, intitulée, en ſuédois : *Upſoeſtrings Saelskapets Tidningar.* Elle s'imprime au profit de la ſociété d'éducation, établie par ſes ſoins, laquelle eſt compoſée de treize membres travaillans & de quelques honoraires. Feu M. Bjoernſtaohl a beaucoup contribué à cet établiſſement. Le chancelier & commandeur baron Sparre, eſt auſſi ſon illuſtre fondateur. Les membres travaillans, s'occupent à compoſer des ouvrages capables de former la jeuneſſe aux ſciences & aux arts, ou à traduire en ſuédois les bons ouvrages étrangers qui ont le même but, ou à mettre au jour en bon état d'anciens qui étoient demeurés inconnus, ou qui avoient beſoin de correction. Cette ſociété a auſſi des prix à diſtribuer entre les auteurs des meilleurs éloges des ſavans Suédois qui ſont morts. M. Warmholz lui a fait préſent de ſa bibliotheque de 6000 vol. ſur l'Hiſtoire de Suede, & d'Iſlande, l'hiſtoire-naturelle & la juriſprudence, avec des cartes géographiques, des plans & des portraits de Suédois illuſtres. M. Gjoerwel a augmenté cette collection de 758 vol. de livres claſſiques & d'éducation. Déja la ſociété a publié pluſieurs bons ouvrages élémentaires, dont on trouve la liſte dans la ſavante gazette ſuédoiſe que nous annonçons.

HOLLANDE.

JOURNAL intitulé : Nouvelle Bibliotheque Belgique, *proposé par souscription ; par une société de gens-de-lettres.* A La Haye, chez C. Plaat, libraire dans le Hofstraat. 1781.

PROSPECTUS.

„ Nous présentons aujourd'hui au public le prospectus d'un ouvrage qui lui manquoit encore, & dont l'utilité sera reconnue de ceux, qui, en qualité de citoyens, s'intéressent à la gloire littéraire de leur patrie, & même de tous ceux qui aiment à accueillir & à protéger les arts & les sciences, quel que soit le sol qui les fasse naître.

„ Jusques à présent le mérite littéraire de nos compatriotes n'est connu de nos voisins, que par tradition, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi. On sait en gros, que les Hollandois cultivent la littérature avec succès ; on est revenu de ces préjugés ridicules, qu'un peuple de négocians ne peut faire que très-peu de cas des dons de Minerve, ou préfere les avantages solides qu'il retire de son industrie, aux lauriers stériles du Parnasse ; mais on est bien loin encore d'apprécier les littérateurs Hollandois selon leur mérite. Il est incontestable néanmoins, que la Hollande mérite aujourd'hui d'occuper un rang distingué dans la république des lettres. Nous osons avancer avec confiance, qu'il n'y a point d'état en Europe où les arts & les sciences soient plus cultivés, où l'amour de la littérature soit plus vif qu'en Hollande.

„ Mais l'idiôme hollandois, totalement ignoré hors de l'enceinte étroite des Provinces-Unies, s'oppofe à la célébrité que méritent nos bons auteurs, leurs ouvrages ne font connus que dans leur patrie, & les journaux, qui les annoncent, font écrits dans la même langue.

„ C'eft donc rendre un vrai fervice au monde favant, c'eft bien mériter de fa patrie, que de faire connoître à l'Europe les productions littéraires de la Hollande: tel eft le but que nous nous propofons dans le nouveau journal que nous annonçons, & nous nous flattons qu'il fera goûté du public.

„ Cet ouvrage lui manquoit encore, avons nous dit; en effet, parmi les excellens journaux qui ont paru en Hollande depuis le commencement de ce fiecle, aucun ne s'eft attaché exclufivement à notre littérature. Plufieurs même ne parloient que très-rarement des livres Hollandois, mais s'attachoient plutôt à faire connoître les productions étrangeres, & ce que nous regarderions à préfent comme un ouvrage très-inutile, vu le nombre immenfe de journaux allemands, anglois & françois, répandus dans l'Europe, étoit très-néceffaire dans un tems où les journaux des Bayle, des le Clerc, des de la Chapelle, des Mâty, &c. &c. étoient les feuls que l'on pouvoit confulter avec fruit.

„ Les auteurs de la *Bibliotheque des fciences & des beaux-arts*, font les feuls qui fe foient attachés à donner des extraits des ouvrages hollandois que l'on publioit de leur tems, mais le vafte plan qu'ils avoient embraffé ne leur permettoit pas de parler de tous les bons livres qui paroiffoient alors. Après la fin de ce journal, qu'ils ont pouffé jufqu'à 50 volumes, ceux qui demeurerent chargés de cette entreprife fon-

gerent peut-être à un ouvrage, de la même nature que celui-ci, mais d'une utilité plus directe pour les étrangers, lorsque la mort du principal auteur fit échouer ce projet.

„ Avec moins de talens que n'en avoit l'excellent homme dont nous parlons, & qu'il suffiroit de nommer, pour exciter les regrets & l'admiration, nous espérons d'imiter son impartialité & sa retenue. Comme lui nous ne parlerons jamais de ces ouvrages obscurs & licentieux, où l'on sappe les grands principes de la morale & de la révélation : des livres pareils méritent l'exécration des honnêtes gens, & nous croirions nous manquer à nous mêmes en nous occupant de tels ouvrages.

» Nous avertissons aussi que nous ne parlerons des livres polémiques en tout genre, que lorsqu'ils ne blesseront point le respect dû au souverain, & les égards de la société. Nous ne prendrons parti dans aucune querelle, mais nous nous bornerons à en tracer un tableau fidele,

Tros Rutulus ve fuat ; nullo discrimine habemus.

» Les livres hollandois ne nous occuperont pas uniquement. Notre plan embrasse tous les ouvrages écrits & imprimés dans les Provinces-Unies ; nous parlerons par conséquent de tous les ouvrages latins, ou françois, que l'on publie en Hollande, & dont le nombre est très-considérable.

» Comme l'entreprise que nous annonçons exige beaucoup de connoissances & de talens différens, nous nous sommes associés plusieurs gens-de-lettres, pour les diverses branches des arts & des sciences. Chacun de nous a pour

ainſi dire, ſon département. Le juriſconſulte celui du droit, le philoſophe celui des ſciences exactes, & ainſi du reſte. Par cet arrangement chacun ne parlera que des choſes dont il aura fait une étude particuliere, ſans cette précaution on ne diroit rien que de très-ſuperficiel. Pour faire un bon extrait, on doit entendre à fond la matiere, avoir aſſez de jugement & de pénétration pour ſaiſir le véritable but de l'auteur, aſſez de connoiſſances & d'habileté, pour appercevoir les défauts, la beauté, & l'utilité d'un ouvrage, mais cela ne ſe rencontre que très-difficilement dans un ſeul homme.

» Au reſte, nous le répétons, la bone-foi, & l'impartialité préſideront à nos remarques. Nous n'avons d'autre but que l'utilité publique, & la gloire de la patrie. La haine, la jalouſie ne guideront point notre plume, l'amour du vrai, les progrès des arts & des ſciences, tels ſont les ſeuls motifs qui nous conduiront.

„ Le public peut compter ſur une ſcrupuleuſe exactitude de notre part. Le principal mérite d'un journal pour bien des gens eſt celui de la nouveauté. Nous avons pris des arrangemens ſurs pour faire paroître le nôtre tous les trois mois, par conſéquent on l'aura quatre fois l'année. La premiere partie a paru vers la fin du mois de ſeptembre dernier. Chaque partie ſera compoſée de 15 feuilles, du même format que le proſpectus.

„ La multitude de journaux dont le public eſt inondé, nous ayant fait craindre que notre entrepriſe n'eût pas dans les commencemens tout le ſuccès deſiré, nous avons cru pour cette raiſon devoir la propoſer par ſouſcription. Par cet arrangement notre libraire ne riſque que très-peu de choſe, & le public pourra faire

ceſſer notre journal, auſſi-tôt qu'il l'ennuira. C'eſt un avantage dont il ne jouit pas toujours. Si au mois de janvier 1782 la ſouſcription n'eſt pas remplie, ce ſera un avertiſſement tacite de ceſſer notre travail, & l'on pourra compter dans ce cas ſur une parfaite obéiſſance.

„ On ne donnera point d'argent en ſouſcrivant. Le libraire ſe contentera de la promeſſe ſuivante.

„ *Je ſouſſigné m'engage à prendre pendant cette année la* Nouvelle Bibliotheque Belgique, *& de payer à la réception de chaque partie la ſomme de f 1 :-:-argent d'Hollande.*

Fait à 178

NB. On prie tous ceux qui deſireroient de faire placer quelque extrait, ou quelque annonce dans la *Nouvelle Bibliotheque Belgique*, d'addreſſer leurs paquets *francs de port* à C. PLAAT, libraire à la Haye. Il aura ſoin de les faire parvenir auſſi-tôt au rédacteur du journal.

Ce *proſpectus* ſe diſtribue *gratis* chez C. PLAAT, libraire à *La Haye*, & ſe trouve, à Amſterdam chez *Changuion*, *Guérin*, & *Vlam*; à Rotterdam, *Beman*, *Bennet & Hake*, & *Bronckhorſt*; à Leyde, *Luchtmans*, *Luzac & van Damme* & les *freres Murray*; à Dordrecht *Bluſſé* & *van Braam*; Haarlem, *Walré*; Delft, *de Groot*; Bois-le-Duc, *Palier*; Breda, *Oukoop*; Utrecht, *Wild*, *Spruit* & *A. van Paddenburg*; Arnhem, *Nyhoff*; Zutphen, *van Bulderen*; Nymegue, *van Goor*; Leeuwaarden, *Treſling* & *Cahais*; Franequer, *Romar*; Groningue, *Huiſing* & *Dikema*; Middelbourg, *Boheemer*; Maeſtricht, *Dufour*; Lille, *Jacquez*; Gand, *Veuve Somers*; Anvers, *Grangé*; Liege, *Philippart*; Paris, *de la Lain l'aîné*; Londres, *Elmſly*;

Leipsick, *A. F. Bohême ;* Gottingue, *van den Hoek ;* Hambourg, *Virschaux* & *veuve Herold ;* Duisburg, *Helwing ;* Wezel, *Roder*, &c. &c.

PROSPECTUS du traité général de commerce : contenant des observations sur le commerce des principaux états de l'Europe ; les productions naturelles, l'industrie de chaque pays ; les qualités des principales marchandises qui passent dans l'étranger, leur prix courant, & les frais de l'expédition ; le frêt des navires, & les primes d'assurance d'un port européen à l'autre ; des observations sur la maniere dont se fait le commerce dans differens pays ; des détails sur les monnoies, poids & mesures ; le cours des changes ; les usages reçus en divers lieux relativement à l'acquit des lettres de change ; un rapport comparé des monnoies, poids & mesures, en douze tables : des regles sur l'arbitrage, avec plusieurs tables de combinaison de change ; des regles sur différentes opérations de négoce ; plusieurs maximes & usages reçus dans les villes de commerce en Europe ; enfin, les ordonnances & usages établis à Amsterdam, touchant les assurances & le réglement des avaries ; par Samuel Richard. *Edition entiérement refaite d'après un plan nouveau, rédigée & considérablement augmentée par M. de* M****. 2 vol. grand *in-4to.* A Amsterdam, chez E. van Harrevelt & D. J. Changuion. 1781.

PRÉFACE DU RÉDACTEUR.

» De tout tems on a beaucoup écrit sur le commerce ;

commerce ; mais parmi le grand nombre d'ouvrages qui ont traité de cette matiere, il y en a bien peu qui ſoient véritablement utiles ; auſſi les négocians ont-ils lieu de ſe plaindre qu'ils ne trouvent point d'ouvrage où ils puiſſent puiſer les lumieres qui leur manquent, lorſqu'ils ſont dans le cas de faire une ſpéculation qui ne leur eſt pas familiere; un ouvrage qui éclairciſſe leurs idées ſur les principaux objets de négoce, tant en Europe qu'ailleurs; qui leur aide à faire leurs opérations & à calculer leurs ſuccès ; un ouvrage, en un mot, qui raſſemble les notions néceſſaires au commerçant, tant pour la théorie que pour la pratique.

» Je me ſuis appliqué à recueillir des informations authentiques ſur les branches les plus eſſentielles du négoce, & j'oſe eſpérer d'avoir atteint du moins en grande partie, au but que je me ſuis propoſé. Il s'agiſſoit de mettre dans ce traité une exactitude ſcrupuleuſe, & je crois y avoir réuſſi. J'ai vérifié mes calculs, j'ai combiné les raiſonnemens que je rapporte, & je n'ai rien haſardé qui puiſſe induire en erreur ceux qui m'adopteront pour guide. Malgré tous mes ſoins, je ne prétends pas cependant avoir porté mon travail au degré de perfection dont il eſt ſuſceptible; mais, peut-être, laiſſe-t-il moins à deſirer que la plupart des ouvrages qui ont été publiés précédemment ſur la même matiere.

» La nouvelle édition qu'on préparoit du traité général de commerce de Samuel Richard ne devoit être d'abord qu'une ſimple réimpreſſion avec des corrections & des additions peu conſidérables. Inſtruit de ce deſſein, je repréſentai aux éditeurs que, malgré la juſte célébrité de cet ouvrage, il y reſtoit encore beaucoup à rectifier; & que, pour bien faire, il faudroit refon-

dre l'enſemble d'après un plan nouveau. Mes idées furent goûtées, & je me chargeai moi-même de les exécuter, quelque peu de loiſir qu'il me reſtât pour une telle entrepriſe. Voici la marche que j'ai ſuivie, & qui m'a paru la plus naturelle.

» J'ai diviſé l'ouvrage en deux volumes. Le premier contient un tableau général du commerce des principaux états de l'Europe. Pour en mieux montrer les différentes parties, je l'ai ſubdiviſé en trois livres. Dans le premier je me ſuis étendu ſur le commerce des Provinces-Unies, & en particulier ſur celui de la ville d'Amſterdam. J'ai fait connoître dans des articles ſéparés les productions naturelles du pays & les marchandiſes que l'on tire des deux indes. J'en ai dreſſé des comptes, qui, pour être ſimulés, n'en ſont pas moins exacts. Il en eſt de même de ceux qui ſont relatifs à la vente de pluſieurs objets que les négocians de l'étranger ſont dans l'habitude d'envoyer en commiſſion à Amſterdam. J'ai enſuite traité du frêt des navires en tems de paix, & des aſſurances d'un port Européen à l'autre; enfin, je rapporte pluſieurs particularités du commerce local d'Amſterdam.

» Le ſecond livre renferme une deſcription aſſez étendue du commerce du Nord. Mes détails portent ſur le Danemarck & la Norwege; la Suede, la Ruſſie, la Pologne & la Courlande; la Pruſſe & quelques ports d'Allemagne, ſitués ſur la Baltique. J'ai tâché d'expoſer avec clarté & avec ſimplicité tout ce qu'il étoit néceſſaire de ſavoir du commerce de chacun de ces états; il n'eſt aucun article de quelque conſidération que je ne faſſe connoître, & je cite toujours en exemple un compte ſimulé dans lequel j'ai détaillé les frais de l'expédition

des marchandises rendues à bord du navire. Le second livre est terminé par un exposé des usages du commerce des états du Nord & par des observations sur le négoce de spéculation de cette partie de l'Europe.

» Le troisieme livre du même volume a pour objet le commerce du Midi. J'y suis, à-peu-près la même marche que dans le second. Le premier chapitre traite du commerce d'Allemagne & de quelques états limitrophes, tels que la Hongrie, la Suisse, & les Pays-Bas. Je parle ensuite du commerce de la Grande-Bretagne & de l'Irlande; de celui de France, d'Espagne, de Portugal & d'Italie. Je me suis quelquefois permis un assez long détail sur les marchandises propres à chaque pays, & je donne encore des comptes simulés dans lesquels je spécifie les frais. J'ai cru devoir m'étendre un peu sur le commerce des laines d'Espagne, objet très-important, qui jusqu'à présent n'a été traité par aucun auteur. Je termine le troisieme livre en faisant connoître comment se fait le commerce dans l'intérieur de plusieurs états de l'Europe méridionale.

» Le second volume traite des monnoies, poids & mesures qui ont cours dans toutes les parties du monde; ensuite de la combinaison des changes dans les principales villes commerçantes de l'Europe; enfin, j'y établis quelques maximes fondamentales sur le commerce, que j'ai cru nécessaires & utiles. J'ai également subdivisé ce volume en trois livres. Le premier peut être considéré comme un traité complet des monnoies, poids & mesures; je l'ai rédigé pour plus de commodité par ordre alphabétique : on y trouvera toutes les monnoies de compte & réelles d'or, d'argent, de billon & de cuivre. Les détails des poids de l'or & de

S 2

l'argent, de ceux des marchandises, des mesures des grains, de celles des matieres liquides, de celles des longueurs & de l'arpentage, se succedent dans chaque article; à la fin duquel j'ajoute presque toujours le cours des changes & les usages reçus pour le payement des lettres de change dans les pays & villes dont je parle. Viennent ensuite douze tables, dans lesquelles j'explique 1°. la valeur intrinseque qui correspond aux monnoies de compte de chaque pays & leur rapport avec la monnoie effective de la Hollande; 2°. les poids, les titres & la valeur intrinseque des monnoies réelles d'argent; 3°. mêmes détails sur les monnoies réelles d'or; 4°. les poids dont on se sert pour peser les matieres d'or & d'argent; 5°. ceux qui servent à peser les autres marchandises; 6°. les mesures des grains; 7°. celles des matieres liquides; 8°. les aunes de divers pays; 9°. les pieds; 10°. les mesures d'arpentage; 11°. celles des distances; 12°. les poids des matieres. Tous ces objets sont déterminés avec toute l'exactitude & la précision possibles; les calculs ont été faits ou vérifiés par des experts, des académiciens & même des corps d'académie.

» Le second livre traite des opérations de change & de négoce. J'y établis la parité du change entre deux places dont, l'une donne à l'autre l'incertain contre le certain; d'Amsterdam par exemple, qui donne à Paris 53 vls bco. plus ou moins, pour un écu de 60 sols tournois. Le prix incertain est 53 vls, puisqu'il varie selon les circonstances; le prix certain est l'écu, dont la valeur reste toujours la même. Des variations continuelles du change résultent tantôt des avantages & tantôt des pertes pour les payemens à faire dans l'étranger. On peut

éviter les pertes en renonçant aux changes directs & en recourant à un arbitrage. Pour montrer la maniere de faire ces combinaisons, j'ai préféré les exemples aux raisonnemens, & ceux que j'ai rapportés serviront, je pense, à éclaircir la matiere. La plupart de mes suppositions roulent sur des cas qui se retrouvent fréquemment, de sorte qu'elles seront aisées à appliquer; souvent même il ne s'agira que de substituer le cours des changes. Les questions que je propose sont claires & courtes; l'opération de chaque cas sert en même tems de solution, & prouve par-là même en faveur de la méthode. En parlant des opérations de négoce, je fais connoître les regles qui enseignent à calculer avec précision le prix, les frais & les conditions tant pour la vente que pour l'achat de plusieurs marchandises.

» Le troisieme & dernier livre du second volume embrasse deux objets: d'abord quelques maximes de commerce, qu'un négociant éclairé adoptera certainement sans aucune difficulté, & en second lieu les ordonnances & usages établis à Amsterdam pour les assurances & le réglement des avaries. Cet article m'a paru d'autant plus intéressant, qu'on n'a eu jusqu'ici, en général, que des idées fort vagues touchant le réglement des avaries.

,, Tel est le plan d'un travail, auquel je me suis voué, & que j'ai exécuté pour l'instruction des jeunes-gens qui se destinent au commerce, & pour la commodité des négocians qui ont besoin de se consulter dans l'occasion. Indépendamment de ce double point de vue, je crois avoir rendu service aussi aux curieux, & en général à tous ceux qui sont dans le cas de vouloir se procurer des connoissan-

ces sur les monnoies, les poids, les mesures & les changes de divers pays, ou sur tel autre objet relatif au commerce. J'avouerai que je ne suis en quelque sorte que le rédacteur de cet ouvrage, & qu'il y entre peu de chose de mon fonds ; mais, d'un autre côté, j'ai puisé dans de bonnes sources, & j'ai suivi les meilleurs auteurs ; en m'appropriant leurs idées, je les ai ou resserrées ou développées, selon l'utilité qui devoit en résulter pour mon plan ; quelquefois même j'ai copié mot à mot des morceaux entiers. J'ai consulté beaucoup le dictionnaire de commerce de M. Savary, la géographie de M. Busching, & sur-tout le traité général du commerce de S. Ricard, dont mon ouvrage n'est proprement qu'une nouvelle édition, quoique très-différente de l'ancienne. J'ai emprunté considérablement de l'ouvrage Allemand intitulé : *Allgemeiner Hamburgischer Contorist*, le plus exact de tous ceux que nous ayons sur les monnoies, poix & mesures. J'ai fait usage aussi du traité des monnoies de M. Giraudau & d'autres livres, dont j'ai indiqué les titres à la fin du second volume. J'ai tiré le plus grand parti du mémoire lu à l'Académie des sciences à Paris le 9 Avril 1766, par M. Tillet, l'un de ses membres ; j'y ai trouvé des secours essentiels pour déterminer les poids de plusieurs pays, secours que je n'ai pas eu le bonheur de trouver avec la même facilité pour la partie des mesures rondes & des matieres liquides. Outre les ressources que je viens d'indiquer, je m'en suis procuré de très-importantes, soit par des correspondances, soit par le canal de negocians instruits qui m'ont permis de recourir à leurs lumieres. J'en pourrois nommer plusieurs qui se sont fait un plaisir d'é-

claircir mes doutes & de satisfaire à mes questions ; d'autres moins intelligens m'ont refusé souvent des renseignemens qu'il ne tenoit qu'à eux de me donner, mais dont la publicité leur paroissoit dangereuse. Heureusement ces craintes ont paru chimériques aux personnes sensées que j'ai consultées, & j'espere que la partie la plus éclairée des négocians qui feront l'acquisitions de cet ouvrage, sera à cet égard du même sentiment. »

Avis des libraires éditeurs.

„ *Nous n'avons que peu de mots à ajouter à cet exposé. Un ouvrage de la nature de celui-ci n'exige ni luxe typographique, ni élégance de style ; mais beaucoup d'exactitude & de soins pour la correction & la vérification des calculs ; la transposition d'un mot, d'un chiffre sur-tout, devenant une faute capitale dans un ouvrage destiné à être consulté & à servir de guide, nous y avons veillé avec l'attention la plus scrupuleuse, & nous espérons qu'à cet égard le public rendra justice à notre travail.*

Cet ouvrage, imprimé sur papier d'Hollande & avec un caractere neuf, est achevé & mis en vente depuis le mois de septembre. On se le procure au prix de 15 florins 15 sols d'Hollande.

E. van Harrevelt.

D. J. Changuion.

Noms des libraires des Pays-Bas, chez lesquels on peut s'adresser.

A Amsterdam, chez *E. van Harrevelt*, ou

chez *D. J. Changuion*; à La Haye, chez *P. F. Gosse Staatman*, *Detune*; à Haarlem, chez *J. van Walré*, *C. van der Aa*; à Leyden, chez *Luzac* & *van Damme*, les freres *Luchtmans*, *Haak* & compagnies, les freres *Murray*; à Rotterdam, chez *Beman* & *D. Vis*; à Delft, chez *van der Smout* & *de Groot*; à Dordrecht, chez *van Braam*, *Blussé* & fils; à Utrecht, chez *H. Spruyt*, *Schoonhoouen*, *Wild*; à Deventer, chez *Leemhorst*; à Groningue, chez *Huysingh*; à Arnhem, chez *J. Nyhoff* & *Troost*; à Middelbourg, chez *Bohemer*, *J.* & *G. Abrahams*; à Flessingue, chez *Corhelyn*; à Leeuwaarden, chez *Tresling*, *Cahais*, *Siccama*; à Bois-le-duc, chez *Pallier*; à Maestricht, chez *J. E. Dufour* & *Ph. Roux*; à Anvers, chez *Grangé*; à Bruxelles, chez *van den Berghen*, *E. Flon*; à Liege, chez *J. F. Bassompierre*, *F. J. Desoer*; à Gand, chez les freres *Gimblet*; à Lille, chez *Jaquez*; à Tournay, chez *Barlé*, *Deslinne*.

MAESTRICHT.

TABLEAU *du spectacle François*, ou *Annales théatrales de la ville de Maestricht*, *précédé d'un discours préliminaire*; *par* M. Bernard, *avocat*. Castigat ridendo mores. Maestricht, chez J. T. Van Gulpen, imprimeur de la ville. 1781. un volume en grand *in-8vo.* contenant 292 pages. Prix, broché, 3 livres, argent de France.

„ Cet ouvrage indique l'origine & les pro-
„ grès du spectacle françois à Maestricht, de-
„ puis 1673, jusqu'à nos jours; les troupes de
„ comédiens qui y ont été; les différens théa-

„ tres de focieté ; les débuts des acteurs & ac-
„ trices; les programmes des pieces compofées
„ ou repréfentées pour la premiere fois dans
„ cette ville ; les événemens les plus remarqua-
„ bles; plufieurs anecdotes relatives à ce théa-
„ tre; on y voit la defcription de la falle de la
„ comédie, le gouvernement actuel de la trou-
„ pe , &c. L'ouvrage eft dédié à madame
„ Clairville , premiere chanteufe de l'opéra
„ françois de cette ville. Dans le difcours pré-
„ liminaire, le but de l'auteur eft de faire l'a-
„ pologie du théatre en général ; de juftifier
„ les fpectateurs, idolâtres du fpectacle. On y
„ démontre la différence entre les anciens fpec-
„ tacles , qui par leur infâmie devoient être
„ profcrits , & les modernes, qui par leur bonne
„ morale doivent être permis. L'auteur tâche
„ d'y prouver par la fainte écriture, par les dé-
„ crets des papes & des évêques, par les con-
„ ciles, par les conftitutions de plufieurs reli-
„ gions, par les faints peres, par les princi-
„ paux théologiens , par les ordonnances des
„ princes féculiers, par le droit Romain, par
„ les coutumes de différens peuples , enfin par
„ la loi naturelle même, que la comédie eft
„ non-feulement licite & utile , mais auffi très-
„ néceffaire à tout le monde , que les fpectacles
„ d'aujourd'hui font bons en eux-mêmes, qu'ils
„ peuvent s'allier avec les mœurs, qu'on peut
„ les protéger dans un état & les fouffrir dans
„ les villes; que la profeffion de comédien eft
„ honnête , que les comédiennes *peuvent être*
„ auffi fages que d'autres femmes, & que les
„ loix fuffifent pour réprimer les abus & for-
„ mer un bon fpectacle.

» L'auteur répond avec chaleur aux écrivains
„ qui fe font élevés contre les repréfentations

„ dramatiques; enfin la brochure prouve l'é-
„ rudition de M. B.... & un zele bien vif
„ pour les intérêts du théatre. "

GRAVURES.

Pont de Louis XVI, monument projeté en mémoire de l'abolition de la servitude dans tous les domaines de sa majesté, pendant la guerre entreprise pour la liberté du commerce & des mers.

Ce pont est destiné à servir d'entrée aux Ports au Bled & de la Greve, & à joindre l'isle Saint-Louis à la Cité. A Paris, chez Chereau, rue des Mathurins, aux Piliers d'or.

Horatius Coclès, estampe de 27 pouces de largeur, sur 20 pouces de hauteur, gravée dans la maniere du lavis, d'après le dessin au bistre de le Barbier l'aîné, peintre du roi, par Ph. L. Parizeau. Horatius Coclès soutient seul les efforts de l'armée de Porsenna, & donne aux soldats Romains le tems de couper le pont derriere lui; ensuite il passe le fleuve à la nage, & rentre dans Rome. A Paris, chez Ph. L. Parizeau, rue de Savoie, la quatrieme porte cochere à droite en entrant par la rue des grands Augustins. Prix, 6 livres. Le sujet de cette estampe, dont le dessin est actuellement exposé au sallon de l'académie royale de peinture, est très-intéressant. On pourroit tirer un parti fort avantageux de la maniere dont elle est gravée pour rendre les grandes suites de compositions qui sont susceptibles d'un effet piquant, & qui,

gravées au burin, entraînent néceſſairement un travail auſſi long que pénible & diſpendieux.

La fête du Saint-Sacrement, la fête de Saint-Louis. Prix, 3 liv. chacune. Ces deux ſujets ſont partie de la ſuite des fêtes de l'année, deſſinées par M. Cochin, pour le miſſel de la chapelle royale de Verſailles ; ils ſont gravés avec ſoin par M. Lucien ; & ſe trouvent à Paris, chez Chéreau, rue des Mathurins, au coin de celle de Sorbonne.

Le pain des anges, le pain des hommes. Prix, 2 liv. chacune. Ces deux ſujets allégoriques au ſacrement de l'Euchariſtie ſont auſſi partie de la ſuite des fêtes de l'année, deſſinées par M. Cochin, pour le miſſel de la chapelle royale de Verſailles ; ils ſont très-bien gravés par Mde. Lingée, & ſe trouvent chez elle, rue S. Thomas, porte S. Jacques, maiſon de M. Prevoſt.

La méchanique appliquée aux arts, aux manufactures, à l'agriculture & à la guerre, ouvrage orné de cent vingt planches, par M. Berthelot, ingénieur-méchanicien du roi, tome I, in-4to. A Paris, chez l'auteur, rue de Saintonge au Marais, & Demonville, rue Chriſtine.

M. Berthelot eſt déja connu très-avantageuſement du public ; c'eſt à lui qu'on doit l'invention des nouveaux affuts de canon qui ont été adoptés dans toutes les villes de guerre & ſur les ports de France, adoption qui prouve la ſupériorité des talens de ce méchanicien. Les objets décrits dans ce volume ſont diverſes eſpeces de moulins, de grues, de machines propres à piloter, à ſcier le bois & les pierres, des martinets, des ſoufflets pour les forges &

fourneaux, &c. objets qui ont pour but des travaux uſuels. Les artiſtes & ceux qui ſont à la tête de grands établiſſemens trouveront dans cet ouvrage non-ſeulement des modeles de machines, mais des idées propres à en conſtruire d'autres par l'application des principes de l'auteur.

Hiſtoire-naturelle, ou *expoſition de toutes ſes parties*, gravées & imprimées en couleurs naturelles par M. Gautier d'Agoty, cinquieme fils.

Regne minéral, ſeconde livraiſon, compoſée de dix planches. Prix, 15 livres pour les ſouſcripteurs, & de 20 livres pour les perſonnes qui ne voudront point ſouſcrire. A Paris, chez Mrs. Belu & compagnie, marchands merciers, rue de l'Arbre-Sec.

Expoſition anatomique des organes des ſens, jointe à la neuvrologie entiere du corps humain, & conjecture ſur l'électricité animale, avec des planches imprimées en couleurs naturelles, par M. d'Agoty pere, volume in ſolio. A Paris, chez Demonville, libraire, rue Chriſtine.

Vue du prieuré des deux Amans, près de Rouen, deſſinée par Lantara d'après nature, gravure de 7 pouces de haut, ſur 10 de large, par Piquenot. A Paris, rue de l'Obſervance, vis-à-vis la porte du cloître des Cordeliers. Prix, 1 livre 10 ſols.

Cette vue ne doit point être confondue avec une foule de payſages qui ſont toute autre choſe que ce que leur titre annonce. Ici tout eſt dans la plus exacte vérité, ſoit pour l'objet principal, ſoit pour les acceſſoires. La montagne eſ-

carpée sur laquelle est situé le prieuré des deux Amans, depuis le treizieme siecle au moins, pouvoit être dessinée sous un autre point de vue, mais il étoit impossible d'en saisir un plus favorable aux détails du prieuré même. Eglise, maison, terrasse, &c. tout est rendu avec une scrupuleuse fidélité, & forme un ensemble fort pittoresque. Le pendant paroîtra dans le courant du mois : c'est la vue du château de Couci, & de la Tour dans laquelle Gabrielle de Vergi est morte.

Collection coloriée des plus belles variétés de tulipes qu'on cultive dans les jardins des fleuristes, cahier second, in-folio, grand papier d'Hollande. A Paris, chez M. Buc'hoz, médecin, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue de Richelieu-Sorbonne. Prix, 18 livres. Ce cahier renferme dix tulipes, auxquelles on a donné les noms de différens curieux & amateurs ; il est très-intéressant par le choix & la beauté des fleurs qu'il contient, & ne le cede en rien au premier cahier.

Carte générale de la Suisse, *par* Clermont. Prix, 3 livres. -- *Frontispice du second volume des tableaux de la Suisse*. Prix, 3 livres, composé & dessiné par Moreau le jeune, gravé par Née. A Paris, chez Née & compagnie, rue des Francs-Bourgeois. Le prix de la souscription de ce supplément est de 24 livres pour le texte, & 24 livres pour environ 36 estampes ou cartes. On paie moitié en souscrivant, & le reste en recevant l'ouvrage.

Numeros cinq & six des estampes représentant divers sujets du Télémaque ; dédiées à Mde. la marquise de Villette, dame de Ferney-Voltaire.

--- Le premier eſt l'*arrivée de Télémaque dans l'iſle de Calipſo.* --- Le ſecond, *les conſeils de Thermoſiris à Télémaque.* --- Le troiſieme, l'*Amour parmi les nymphes de Calipſo.* --- Le quatrieme, *Télémaque raconte ſes aventures à Calipſo.* -- Le cinquieme, *Vénus qui amene Cupidon au ſecours de Calipſo.* --- Le ſixieme, *les nymphes de Calipſo aſſemblées autour de Mentor, qui prennent plaiſir à le queſtionner.* Ces eſtampes, très-agréablement exécutées, ſont deſſinées par Manuel, & gravées par Patas & de Mouchy, elles ſe vendent chez Mouchy, cloître St. Benoît. L'auteur prévient le public que M. Cochin s'occupe actuellement à deſſiner la ſuite de cette collection, & qu'on en publiera quatre ou ſix dans le courant de l'année prochaine.

Nouvelle topographie, ou *deſcription détaillée de la France, diviſée par carrés uniformes*, &c. propoſée par ſouſcription, & dirigée par M. Robert de Heſſeln.

La carte de la *Région oueſt*, dont nous avons promis la notice en publiant celle de la *Région nord-oueſt*, eſt la deuxieme des neuf qui préſentent le premier degré de développement des détails de la ſuperficie du royaume ſur une échelle de 648 toiſes par ligne.

Les principaux objets qu'elle contient ſont la mer océane depuis les iſles de Glénauſt juſqu'à la Gironde; la Bretagne méridionale depuis Quimper & Rennes; la moitié de l'Anjou; le Bas-Poitou juſqu'à Moncoutant & Coulonges; l'Aunis, la Baſſe-Saintonge juſqu'au-deſſus de Saintes, & les deux rives de la Gironde juſqu'à la hauteur de Saint-Palais.

Le diſcours qui accompagne cette carte eſt un abrégé des détails géographiques & politiques

de ces pays. Les souscripteurs pourront envoyer retirer cette carte chez l'auteur, rue du Jardinet; elle est du prix de 3 liv. 12 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit.

La derniere livraison, composée de six estampes des *Vues du jardin de Mouceau*, appartenant à S. A. S. Mgr. le duc de Chartres, est terminée. MM. les souscripteurs n'auront que 6 livres à payer pour ce dernier cahier.

Cette collection, imprimée sur la demi-feuille de papier dit Colombier, est composée de dix-huit estampes, compris le plan, & précédée d'un discours contenant quelques réflexions sur la construction des jardins nouveaux, & sur les moyens que l'on peut employer pour les rendre plus agréables. Ces estampes font aussi très-bien dans les boîtes d'optique, prix, 30 livres reliées en carton. A Paris, chez de Lafosse, graveur, rue de la Carrousel, vis-à-vis les écuries du roi.

CATALOGUE

DES

LIVRES NOUVEAUX.

GEographie en vers artificiels, exposée dans les différentes méthodes qui peuvent abréger l'étude de cette science & en faciliter l'usage; par le P. Buffier, onzieme édition, revue, corrigée & augmentée par M. Pingré, chanoine régulier & bibliothécaire de Sainte-Genevieve, de l'académie royale des sciences, astronome général de la marine : in-12. de 452 pages, auquel on a joint un traité de la sphere, & des cartes.
Paris, chez Barrois aîné, L. quai des Augustins.

Idylles & pieces fugitives, trouvées dans un hermitage au pied du Mont Sainte-Odile : in-8vo. br. 1 l. 16 f.
Paris, chez Durand neveu, L. rue Galande.

Mémoire sur la maniere de rendre incombustible toute salle de spectacle; par l'auteur du *guide de ceux qui veulent bâtir : in-8vo. br.*
Paris, chez Morin, Lib.-Impr. rue S. Jacques, près celle de la parcheminerie.

Tableau de l'isle de Minorque *ou* description générale & particuliere de cette isle, avec un

précis sur les mœurs & les usages de ses habitans, la nature de son sol, ses productions, son commerce, ses antiquités, son histoire civile & naturelle ; ensemble une notice détaillée sur les ville & port de Mahon, le Fort S. Philippe, &c. par M. Robert, géographe ordinaire du roi : in-8vo. de 28 pages. 15 s.

Paris, chez Esprit, Lib. au Palais-royal ; Belin, L. rue S. Jacques ; & Couturier fils, Lib. quai des Augustins.

Traité complet d'arithmétique, à l'usage de l'école-militaire, de la compagnie des chevaux-légers de la garde ordinaire du roi, des pages de la chambre de sa majesté, de ceux de la reine, de MONSIEUR, & de ceux de Mgr. le comte & de Madame la comtesse d'Artois ; par M. Trincano, ingénieur-extraordinaire de sa majesté pour les princes étrangers, professeur de mathémathiques & de fortifications de l'école-militaire, &c. &c. in-8vo. br. 5 l.

Paris, chez Cellot, Lib.-Impr. rue Dauphine ; & Musier, L. quai des Augustins ; & à Versailles, chez Blaizot, L. rue Satory.

Nouvelle Méthode sûre, courte & facile, pour le traitement des personnes attaquées de la rage ; par le frere Claude du Choisel, de la compagnie de Jesus, apothicaire de la mission de Pondichery ; nouvelle édition : in-12. br.

Pondichery, & se trouve *à Paris, chez Morin, L.-Impr. rue S. Jacques, près celle de la Parcheminerie.*

TABLE

DES

MATIERES

Contenues dans ce Volume.

MÊLANGES.

POÉSIES FUGITIVES.

ACADÉMIES. SÉANCES DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

SPECTACLES.

HISTOIRE-NATURELLE. PHYSIQUE. CHYMIE. BOTANIQUE.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

AGRICULTURE. ÉCONOMIE. INDUSTRIE. COMMERCE.

Avis pour le renouvellement de la ſouſcription du *Journal*.

MM. les Souſcripteurs ayant attendu l'année derniere, à la fin de Janvier, pour ſe faire inſcrire aux adreſſes indiquées alors, & la quantité des Exemplaires étant réglée ſur le nombre des Abonnés inſcrits au mois de Décembre, on a été obligé de réimprimer le 1er. Volume de l'année; ce qui entraîne néceſſairement des frais conſidérables pour le Libraire, & un retard dans l'expédition du Journal. *On prévient donc MM. les Souſcripteurs qu'en renouvellant leur abonnement dans le courant de Décembre, ils épargneront un travail onéreux au Libraire, & en même tems ils recevront le* Journal *avec cette exactitude rigoureuſe que le Public exige dans la diſtribution des Ouvrages Périodiques.*